



**RECHERCHES** LVIII, 1, 2017  
**SOCIOGRAPHIQUES**

LVIII, 1, 2017

**LA SOCIOLOGIE DES MÉDIAS AU QUÉBEC**

Sous la direction de Jonathan Roberge et Anouk Bélanger

État des lieux de la sociologie des médias

De l'Internet, du Québec et de l'Internet québécois

Facebook pendant la grève étudiante de 2012

Cinéma, numérique et « multiécranité » au Québec

Sur une mobilisation éclair

L'ambivalence temporelle chez Fernand Dumont (1956-1970)

Des Canadiens français aux Québécois

**NOTES CRITIQUES**

Falardeau et l'émancipation du Québec

Triste espérance

Le moment républicain du Bas-Canada

**COMPTES RENDUS**



## RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

*Revue fondée en 1960 par*

FERNAND DUMONT (1927-1997)

JEAN-CHARLES FALARDEAU (1914-1989)

YVES MARTIN

*publiée par*

### LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, Canada

#### RÉDACTION/DIRECTION

Sylvie Lacombe, Université Laval

#### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Julie Richard

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Sébastien Arcand, HEC Montréal

Jacques Beauchemin, UQAM

Micheline Cambron, Université de Montréal

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean

Catherine Foisy, UQAM

Andrée Fortin, Université Laval

Marcel Fournier, Université de Montréal

Laurie Guimond, UQAM

Pierre Hamel, Université de Montréal

Bruno Jean, UQAR

Simon Langlois, Université Laval

Richard Marcoux, Université Laval

Daniel Mercure, Université Laval

É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa

Dominique Morin, Université Laval

Claire Poitras, INRS Urbanisation, culture et société

#### COMITÉ SCIENTIFIQUE

##### INTERNATIONAL

Leslie Choquette, Assumption College

Luca Codignola, Università di Genova, Italie

Maria-Teresa Gutierrez, Université

Nationale Autonome, Mexique

Hans-Jürgen Lüsebrink, Université de

Sarrebrück

Carmen Mata Barreiro, Universidad

Autonoma de Madrid, Espagne

Miho Matsunuma, Gunma University, Japon

Florian Michel, Université Paris I Panthéon-

Sorbonne

Leigh Oakes, Queen Mary

University of Londres

Jacques Palard, Université de Bordeaux

Geneviève Zubrzycki, Université du Michigan

#### CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

*Recherches sociographiques*

Département de sociologie

1030, av. des Sciences-Humaines

Bureau 3465

Faculté des sciences sociales

Université Laval

Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-3544

rechsoc@soc.ulaval.ca

[www.soc.ulaval/recherchessociographiques/](http://www.soc.ulaval/recherchessociographiques/)

*Dépôt légal (Québec 1<sup>er</sup> trimestre 2017)*

ISSN 0034-1282

ISBN PDF 978-2-924559-06-2

**RECHERCHES  
SOCIOGRAPHIQUES**

---

## L'objet de *Recherches sociographiques*

*Recherches sociographiques* est une revue pluridisciplinaire consacrée à l'étude de la société québécoise et du Canada français; elle publie des travaux originaux, des notes critiques et des comptes rendus. Saisir le Québec et le Canada français dans leurs composantes spatiales, historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles, voilà son objet propre. *Recherches sociographiques* se veut donc un carrefour, une sorte de place publique où on analyse, compare, interprète, à la lumière de diverses traditions scientifiques.

Cette revue est publiée grâce à la subvention  
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Elle est membre de la SODEP.



*Recherches sociographiques*, revue pluridisciplinaire d'études québécoises, est publiée en collaboration avec l'Association internationale des études québécoises.

---

*Recherches sociographiques* est indexée dans plusieurs **répertoires bibliographiques** (*Bulletin signalétique 521, Sociologie, Point de repère, Historical Abstracts, Language and Language Behavior Abstracts, Public Affairs Information Service, RADAR, Sociological Abstracts, America : History and Life, International Bibliography of Periodical Literature, International Bibliography of the Social Science, Linguistic and Language Behavior Abstracts, INIST, Google scholar, Google*), dans plusieurs **banques de données bibliographiques** (*America : History and Life, Historical Abstracts, International Bibliography of Periodical Literature, International Bibliography of the Social Sciences, Linguistic and Language Behavior Abstracts, Sociological Abstracts, INIST*) et à l'Institut de l'informatique scientifique et technique.

# RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

Janvier - avril 2017

Volume LVIII, numéro 1

## La sociologie des médias au Québec sous la direction de Jonathan Roberge et Anouk Bélanger

Notices biographiques .....	7
Jonathan ROBERGE et Anouk BÉLANGER	Un état des lieux de la sociologie des médias au Québec .. 11

### RECHERCHE

Jonathan ROBERGE et Guillaume GRENON	De l'Internet, du Québec, et de l'Internet québécois. Essai sur les nouveaux modes de régulation numérique de la culture .....	23
Guillaume LATZKO-TOTH, Madeleine PASTINELLI et Nicole GALLANT	Usages des médias sociaux et pratiques informationnelles des jeunes québécois : le cas de facebook pendant la grève étudiante de 2012 .....	43
Christian POIRIER	Cinéma, numérique et "multiécranité" au Québec. Considérations empiriques et réflexives .....	65
Line GRENIER et Kim SAWCHUK	Regards croisés sur une mobilisation éclair : <i>L'à-propos</i> de la médiatisation et du vieillissement .....	93

\* \* \*

Daniel POITRAS	Notre maître l'avenir, ou le terreau des ancêtres? L'ambivalence temporelle chez Fernand Dumont (1956-1967) .....	119
Jean QUIRION, Guy CHIASSON et Marc CHARON	Des Canadiens français aux Québécois : se nommer à l'épreuve du territoire? .....	143

### NOTE CRITIQUE

Philippe VIENNE	Jean-Charles Falardeau et l'émancipation du Québec (Jean-Charles Falardeau, <i>Sociologie du Québec en mutation. Aux origines de la Révolution tranquille</i> ) .....	159
JOCELYN LÉTOURNEAU	Triste espérance (Jacques Beauchemin, <i>La souveraineté en héritage</i> ; Serge Cantin, <i>La souveraineté dans l'impasse</i> ) .....	173
Louis-Georges HARVEY	Le moment républicain du Bas-Canada (Gilles Laporte, <i>Breve histoire des patriotes</i> ; <i>Gustave Papineau : une tête forte méconnue : correspondance, conférences, articles dans l'Avenir</i> , texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Yvan Lamonde) .....	181

## COMPTES RENDUS

Jacques LACOURSIÈRE, <i>Jean Provencher et Denis Vaugeois, Canada-Québec 1534-2015</i> , (Michèle DAGENAIS) .....	195
Pierre LANTHIER et Jocelyn MORNEAU, <i>Les régions du Québec : histoire en bref : Lanau- dière</i> (Clermont DUGAS) .....	196
Diane LAMOUREUX, <i>Les possibles du féminisme. Agir sans « nous »</i> (Mélinna THÉRIAULT)	198
Anne RÉVILLARD, <i>La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec</i> (Isa- belle FORTIER) .....	200
Linda KAY, <i>Elles étaient seize. Les premières femmes journalistes au Canada</i> (Line Gosse- LIN) .....	202
Vincent LEMIEUX, <i>Essais sur le pouvoir des partis et autres participants aux choix collectifs</i> (Magali PAQUIN) .....	204
Jonathan LIVERNOIS, <i>La route du Pays-Brûlé. Archéologie et reconstruction du patriotisme québécois</i> (Éric BÉDARD) .....	205
Éric BÉDARD, <i>Années de ferveur 1987-1995</i> (Emmanuel CHOQUETTE) .....	207
Jean-François CARON, <i>Être fédéraliste au Québec. Comprendre les raisons de l'attachement des Québécois au Canada</i> (André LECOURE) .....	209
Mireille PAQUET, <i>La fédéralisation de l'immigration au Canada</i> (Victor PICHÉ) .....	210
Pierre DORAY et Claude LESSARD (dir.), <i>50 ans d'éducation au Québec</i> (Pierre Canisius KAMANZI) .....	212
Catinca ADRIANA STAN (dir.), <i>L'histoire nationale telle qu'elle est enseignée dans nos écoles : débats et propositions</i> (Anne TRÉPANIER) .....	215
Mircea VULTUR (dir.), <i>La surqualification au Québec et au Canada</i> (Pierre Canisius KA- MANZI) .....	217
Guy GAUDREAU, Sophie BLAIS et Kevin AUGER, <i>Mine, travail et société à Kirkland Lake</i> (Simon CÔTÉ) .....	219
Annette BOUDREAU, <i>À l'ombre de la langue légitime – L'Acadie dans la francophonie</i> (Lau- rence ARRIGHI) .....	221
Pierre LEFEBVRE, <i>Confessions d'un cassé</i> (Anthony GLINOER) .....	223
Michel BIRON, <i>De Saint-Denys Garneau, biographie</i> (Annie TANGUAY) .....	224
Jean-Philippe WARREN et Andrée FORTIN, <i>Pratiques et discours de la contreculture au Québec</i> (Sarah CHAMPEAU-TESSIER) .....	226
Bruno CORNELLIER, <i>La « chose indienne » : cinéma et politiques de la représentation autoch- tone au Québec et au Canada</i> (Germain LACASSE) .....	228
Tommy Simon PELLETIER, <i>Vivre et pêcher dans les Notre-Dame. Excursion archéologique sur le barachois de Mont-Louis au Régime français</i> (Marc LAVOIE) .....	229
<b>ABSTRACTS</b> .....	233

## NOTICES BIOGRAPHIQUES

**Anouk Bélanger** est professeure à l'UQAM, d'abord au département de sociologie (2005-2015) et maintenant au département de communication sociale et publique. Elle est directrice de recherche de l'axe Mutation de la culture et des médias du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Elle s'intéresse au développement des théories culturelles, de la sociologie de la culture et des médias. Ses recherches récentes portent sur les processus de construction de sens télévisuels, ainsi que sur les mutations numériques de la production et la création culturelle au Québec. Avec Jean-François Côté, elle est co-auteure du livre Raymond Williams et les sciences de la culture (PUL, 2015) et a codirigé avec Will Straw et Annie Gérin *Formes Urbaines. Circulation, stockage et transmission de l'expression culturelle à Montréal* (ESSE, 2014).

**Marc Charron** est professeur agrégé à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa. Il est codirecteur de la collection « Traduction littéraire » aux Presses de l'Université d'Ottawa, et membre de plusieurs comités éditoriaux ou consultatifs de revues internationales de traductologie (au Canada, au Brésil et en Roumanie). Il compte de nombreuses publications sur la mondialisation des échanges littéraires en traduction. Plus spécifiquement sur la question du nationalisme québécois, il a publié « "Demain tout recommence" : Lord Durham's Report en traduction » (*TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 10, n° 1, 1997).

**Guy Chiasson** est professeur de science politique et développement régional à l'Université du Québec en Outaouais où il dirige le Groupe d'analyse et de recherche appliquée en gouvernance environnementale. Ses travaux de recherche portent principalement sur la gouvernance des territoires. Depuis 2013, il est directeur scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial. Il a publié en 2013 *La gouvernance locale des forêts publiques : une avenue de développement pour les régions périphériques québécoises* avec Édith Leclerc.

**Nicole Gallant** est professeure agrégée au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS. Titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Laval (2002), elle a été professeure de science politique pendant 5 ans à l'Université de Moncton, avant de s'installer à l'INRS à Québec, où elle a dirigé l'Observatoire Jeunes et Société (OJS) de 2010 à 2017. Reliés par une réflexion sur les appartenances, ses travaux explorent, d'une part, le rapport au politique chez les jeunes à l'ère numérique, et, d'autre part, les enjeux de l'immigration au Québec et dans la francophonie minoritaire. Elle a récemment codirigé l'ouvrage *Les jeunes et l'action politique* aux Presses de l'Université Laval (2016).

**Line Grenier** est professeure agrégée au Département de communication de l'Université de Montréal. Chercheuse en études des musiques populaires, elle poursuit actuellement des recherches sur les intersections de la musique et du vieillissement dans le cadre du partenariat de recherche *Ageing, Communication, Technologies (ACT)* dont elle coordonne l'axe « médiations critiques ». Elle a notamment publié dans *Recherches sociologiques et anthropologiques* les fruits d'une ethnographie collaborative multi-site de "Étoile des aînés", un concours de chant pour personnes âgées, comme lieu d'analyse des normativités constitutives des discours et des politiques publiques sur le "vieillessement actif" ou le "vieillessement réussi" au Québec.

**Guillaume Grenon** est étudiant-chercheur au laboratoire sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle à l'INRS, Centre Urbanisation Culture Société. Candidat à la maîtrise dans cette institution, il est également agent de liaison pour le regroupement Jeunes Actifs Les Moulins.

**Guillaume Latzko-Toth** est professeur agrégé au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Titulaire d'un doctorat en communication de l'Université du Québec à Montréal (2010), il consacre ses recherches et une partie de ses enseignements aux enjeux sociaux des usages des médias numériques. Il codirige le Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur (LabCMO). Il est aussi membre régulier du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) et cofondateur du groupe d'intérêt « Technologie et médias émergents » de l'Association canadienne de communication (ACC).

**Madeleine Pastinelli** est professeure titulaire au Département de sociologie de l'Université Laval et directrice du Centre cultures - arts- sociétés (CÉLAT). Ethnologue de formation et chercheuse de terrain, elle s'intéresse aux identités, à la subjectivité et aux transformations du lien social. Elle mène des recherches depuis la fin des années 1990 sur la sociabilité dans Internet, les relations qui se développent dans des espaces numériques et les communautés en ligne. Elle poursuit actuellement des recherches sur la matérialité et la circulation des objets dans les communautés en ligne centrées sur le faire, de même que sur les communautés marginales qui se forment dans certains forums de discussion. En marge de ses travaux sur les usages d'internet, elle s'est également intéressée aux représentations des identités autochtones et aux ménages de colocataires.

**Christian Poirier** est professeur agrégé à l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation Culture Société. Codirecteur du laboratoire/art et société/terrains et théories et membre de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, ses recherches portent sur le cinéma et les industries culturelles, la culture et l'environnement numérique, les organisations et politiques culturelles ainsi que la participation et la citoyenneté culturelles. Il est directeur de la collection Monde culturel aux Presses de l'Université Laval.

**Daniel Poitras** poursuit depuis 2016 des études postdoctorales à l'Université de Toronto, après avoir réalisé sa thèse de doctorat sur Fernand Dumont, Michel de Certeau et François Furet. Il travaille présentement sur l'histoire croisée des milieux et mouvements étudiants au Québec, au Canada anglais et en France, et étudie plus particulièrement les réseaux d'échange universitaires, la mise en pratique du syndicalisme étudiant et le rapport entre étudiants étrangers et locaux.

**Jean Quirion** détient un doctorat en linguistique, option terminologie, de l'Université de Montréal. Professeur à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, il est terminologue agréé de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec et chercheur associé du Centre de recherche en technologies langagières, Gatineau (Québec). Il a publié en 2013 *Dans tous les sens du terme*, avec Loïc Depecker et Louis-Jean Rousseau.

**Jonathan Roberge** est professeur agrégé au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique. Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle (NENIC Lab), il s'intéresse principalement à la sociologie des nouvelles technologies de l'information, aux politiques culturelles numériques et aux divers rôles de la société civile dans la prise en charge des changements sociétaux. Son plus récent ouvrage, paru en 2016 chez Routledge, s'intitule *Algorithmic Cultures. Essays on Meaning, Performance and New Technologies*.

**Kim Sawchuk** est professeure titulaire au Département de communication de l'Université Concordia où elle détient la Chaire de recherche de l'Université Concordia en études de la mobilité. Elle est aussi directrice de *Ageing, Communication, Technologies (ACT): Experiencing a digital world in later life*, une équipe de recherche internationale s'intéressant aux intersections du vieillissement et des communications, financée par une subvention partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

EXPLORER  
LA MÉMOIRE  
ET L'HISTOIRE

# Les cahiers des dix

Fondés en 1936



Numéro

# 70

2016

438 pages

**Histoire et  
culture dans  
l'espace  
montréalais**

## SOMMAIRE

La métropole contestée: le sort incertain de Montréal  
et l'intégrité du territoire québécois 1828-1860

**Louis-Georges Harvey**

De Kingston à Montréal. À la recherche d'une capitale  
1841-1844

**Gilles Gallichan**

Histoires de paroisses en 1900 et l'histoire de l'histoire  
**Andrée Fortin**

L'humour des Poilus canadiens durant la Grande  
Guerre (deuxième partie : *Le Canard de Montréal*)

**Bernard Andrès**

La Centrale d'artisanat du Québec à Montréal  
**Jocelyne Mathieu**

Les Chroniques musicales de Gilles Marcotte  
**Marie-Thérèse Lefebvre**

Stratification et classes sociales à Montréal 1991-2011  
**Simon Langlois**

1917 : une première célébration de la fondation  
de Montréal

**Laurier Lacroix**

### Zone libre

Le ministère des Affaires culturelles sous Jean-Noël  
Tremblay : turbulences et réalisations, 1966-1970

**Fernand Harvey**

La traite des pelletries aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles  
**Denys Delâge**

### Abonnement annuel

35\$ + TPS

(un numéro par année)

(Anciens numéros

également disponibles)



Les Éditions La Liberté

2360 Chemin Sainte-Foy

Québec (Québec) G1V 4H2

Téléphone et télécopieur : (418) 658-3763

Courriel : [ed\\_laibert@librairiealaliberte.com](mailto:ed_laibert@librairiealaliberte.com)

Pour les sommaires des volumes 1 (1936) à 70 (2016),

consulter le site Internet de la Société des Dix : <http://societedesdix.com>



## ÉTAT DES LIEUX DE LA SOCIOLOGIE DES MÉDIAS AU QUÉBEC

Jonathan ROBERGE et Anouk BÉLANGER

L'histoire sociale des médias, tant au Québec qu'ailleurs en Occident, est liée aux différents processus d'industrialisation, d'urbanisation, de démocratisation et de mondialisation qui se sont succédé depuis l'avènement de la modernité (FLICHY, 1991). Les médias de masse sont constitutifs de ces processus par le biais de médiations, de représentations symboliques, de discours et formations discursives, ainsi que par leurs usages et pratiques trouvant sens au-delà du contenu médiatique lui-même; de fait, ils ne cessent de s'imbriquer dans la production/reproduction des rapports sociaux. Les études en communication témoignent depuis plus d'un demi-siècle de la présence croissante des dispositifs médiatiques et des contenus dans la vie nationale, publique, ainsi que dans les replis les plus privés et intimes de la vie quotidienne. Les médias de masse ont offert des espaces ritualisés – par exemple les grands téléromans ou la soirée du hockey à la radio puis à la télévision – où se sont façonnées des appartenances collectives. Aujourd'hui, les médias sociaux et les médias numériques ajoutent à cela des expressions et des sociabilités nouvelles, parfois plus circonscrites ou plus individuelles (CARDON, 2010). Les phénomènes médiatiques sont des faits sociaux totaux (MAUSS, 1923), alors que, et de manière tout à fait problématique, le champ médiatique englobé dans celui plus général de la culture est largement demeuré en marge de la discipline sociologique. En effet, la culture s'est révélée être une pierre d'achoppement pour la sociologie, du moins en Europe occidentale où la discipline puise une part de ses fondements théoriques. « Si la plupart de ses représentants voyaient effectivement dans la culture – c'est-à-dire le vaste domaine des idées et de leurs formes d'expression et d'action dans la sphère sociale, politique, économique et esthétique – une composante nécessaire de la vie humaine, ils se refusaient à lui accorder une influence significative sur les évolutions sociales » (GEBHARDT, 2012).

La rupture épistémologique avec la sociologie de la culture et une sociologie plus générale, tant au Québec qu'ailleurs en Occident, nous semble constituer un élément marquant du développement du champ des médias et de la communication au sein des sciences sociales. Il importe de revenir sur la vision pessimiste des changements culturels de la période industrielle – entre autres ceux de l'après-guerre –, qui a laissé les médias en marge de la réflexion sur les arts et la culture légitime (FOURNIER et LAMONT, 1992; MACÉ, MAIGRET et GLEVAREC, 2008). C'est la

notion de médias « de masse » qui s'est alors avérée problématique, par exemple pour l'identification qu'en propose l'École de Francfort avec une mystification-domination des populations, et que reprennent à leur compte les analyses américaines sur les effets des médias. Cette difficulté à examiner les médias autrement qu'au prisme de leurs aspects mercantiles a ainsi beaucoup contribué au développement d'une étude des médias *en dehors* de la sociologie de la culture. Cette exclusion était surtout justifiée par l'illégitimité présumée de l'objet d'étude. Pourtant, que ce soit en Amérique du Nord avec les travaux de James Carey et dernièrement de Jeffrey Alexander, en Amérique du Sud avec ceux de Jesus Martin Barbero, en Grande-Bretagne avec le courant des *Cultural Studies* (Williams, Hoggart, Hall), et plus récemment en France avec le tournant postcritique des médiacultures de Macé, Maigret, Glevarec, et d'autres, toute une série d'auteurs ont plaidé pour une réhabilitation des médias dits populaires ou mondains à l'intérieur même d'une réflexion plus ouverte et inclusive sur la culture et les communications. À partir des propositions de ces auteurs et de ces grands courants internationaux, il est possible aujourd'hui d'élaborer de nouvelles manières de saisir les changements induits dans et par les technologies médiatiques. La sociologie québécoise n'est pas seule dans cette mouvance, et cela tant théoriquement que pratiquement; elle n'est pas seule à développer une explication plus synthétique et transdisciplinaire d'une réalité en transformation rapide.

Aux États-Unis, pour prendre l'exemple d'un pays influent, James Carey a proposé à la fin des années 1980 de refocaliser l'étude des communications au-delà de la notion de « transmission de l'information », laquelle renvoie surtout aux fonctions de contrôle social et politique des communications de masse. Pour Carey, il s'agit plutôt de s'intéresser au contenu et à la signification des symboles que transmettent les médias toutes formes confondues – journaux, télévision, radio, cinéma, etc. Dans *Communication as Culture* (CAREY, 1989), le chercheur tente de développer une approche inspirée à la fois de Dewey et de ses successeurs de l'École de Chicago tels que Mead, Cooley, Park et Goffman, mais aussi de Kuhn, Berger ou Geertz. Il propose une conception relativement simple, mais dotée [traduction] « d'envergure et de force intellectuelle » : la communication est un processus interprétatif et donc culturel à partir duquel la réalité est produite/construite, maintenue et transformée (CAREY, 1989, p. 23). Si cette conception se veut au plus près des pratiques quotidiennes, il est néanmoins possible d'y trouver une profondeur et une complexité en partant des interrelations entre le travail de la culture et de la communication moderne et en analysant de près en près la structure de pouvoir et d'imaginaire qui les intègre. La communication et le langage ne font pas que refléter la réalité, écrit-il, mais participent à la former [traduction]: « La réalité n'est pas donnée, elle est plutôt construite et apparaît par l'entremise des communications. En d'autres termes, la réalité est toujours médiatisée par les formes symboliques » (CAREY, 1989, p. 25). L'idée de libérer le champ des communications d'un modèle implicite d'ordre social, et de rompre avec le darwinisme social et une version problématique de l'utilisation des médias et de la masse, est à la base de cette conception qui a permis notamment de dynamiser et rendre créative l'étude de la communication dans les universités américaines. Cela dit, en sol nord-américain, un réseau informel d'universitaires s'intéressant au thème des médias existe depuis les années 1940-1950, qu'il s'agisse de Riesman, C. Wright Mills, Burke, ou même d'auteurs canadiens

tels Innis et McLuhan, lesquels ont tous participé à l'élaboration d'une tradition historique, interprétative et critique. Est-ce que ces courants ont eu en définitive une grande influence au Québec, par l'intermédiaire notamment d'intellectuels comme Guy Rocher ou Fernand Dumont? Si l'espace manque ici pour démêler l'ensemble de ces ramifications, force est d'admettre qu'une meilleure connaissance de ces courants et de leurs efforts visant à lier média et culture s'avère nécessaire pour relancer l'analyse critique des médias et enrichir la recherche sur les médias et la communication en sciences sociales.

À cet égard, le champ d'étude de la communication et des médias s'est développé au Québec à partir de courants sociologiques, mais dans un esprit multidisciplinaire. Un trait essentiel de ce champ de recherche réside dans les apports conceptuels puisés à diverses disciplines des sciences sociales. Ainsi, le paysage théorique et thématique de ces travaux ne se laisse pas simplement ordonner, et sans prétendre à l'exhaustivité, nous esquissons ici un état des lieux sommaire de la recherche à partir des affiliations institutionnelles et des principaux chantiers. D'abord, un trait essentiel de la recherche en communication au Québec comme au Canada est d'avoir été à ses débuts dispersée entre plusieurs disciplines, dont la sociologie, l'histoire, la science politique, les études littéraires et la géographie (LACROIX et LÉVESQUE, 1985; TATE, 2000). En s'institutionnalisant, elle a intégré les apports de ces disciplines, cependant les recherches produites ne sont pas parvenues à alimenter en retour ces disciplines et, incidemment, la recherche en communication s'est plutôt repliée sur elle-même. Parmi les grands chantiers de recherche en communication, on peut mentionner les travaux sur les industries culturelles ainsi que les études des usages et la sémiologie. La recherche sur les médias de masse s'est concentrée sur des thèmes relativement précis, sinon exclusifs : la régulation et la production (LACROIX, 1991; TREMBLAY, 2005; RABOY, 2001; GEORGE, 2005); les publics et les usages (LAFRANCE, 1993; BAILLARGEON *et al.* 1994; PROULX, 2001, 2005; MILLERAND, 2008); le caractère québécois ou identitaire des médias (ATKINSON, 1998); les analyses de contenu (NGUYEN-DUY, 1993; BARETTE, 2006). Il s'agit d'un champ prolifique qui s'est développé assez rapidement, mais qui tarde à faire référence aux travaux effectués dans d'autres disciplines et notamment en sociologie.

En sol britannique, le courant des *Cultural Studies* est le premier qui a proposé une étude multidisciplinaire de la culture de masse en cherchant à saisir cette culture à partir d'auditoires déjà actifs et engagés dans la communication – les publics, les sous-cultures, la réception médiatique, les cultures populaires, etc. Plus récemment, des chercheurs comme Couldry ont noté que les pratiques de production, de diffusion et les usages médiatiques s'intègrent et participent de plus en plus à un quotidien lui-même marqué à la fois par l'habitude et par la réflexivité (COULDRY, 2012). Dans le cadre des transformations technologiques à l'œuvre aujourd'hui, ce sont les mutations des pratiques sociales engendrées par les nouveaux médias qui constituent le centre d'intérêt, et non uniquement les technologies elles-mêmes. Quelles sont ces transformations? La sociologie anglaise des médias et de la communication développe une pensée globale prenant en compte autant la *légitimation* de médiums et de contenus populaires que la *consommation à la carte* ou individualisée des technologies médiatiques – telle la téléphonie mobile –, ainsi que le phénomène plus large de *marginalisation de masse* selon lequel chacun

procède suivant les mêmes variantes d'utilisation subjective et réflexive (voir BEER, 2013). La domination de Facebook aujourd'hui dans le domaine de l'exposition de soi est un exemple paradigmatique et plusieurs des articles dans ce numéro y font référence. Ce qui paraît donc le plus pertinent et le plus inspirant dans la « nouvelle » théorie culturelle anglaise (qui recoupe la sociologie mais se développe de manière interdisciplinaire) est sa capacité à penser les formes contemporaines de circulation et de mise en visibilité de la culture médiatique d'une manière à la fois historique et novatrice, théorique et empirique. Plusieurs auteurs en font d'ailleurs la démonstration pratique, comme NEWMAN et LEVINE (2012) à propos du processus de légitimation des formes culturelles, dont la télévision, SPIGEL (2008) à propos des liens entre le téléviseur et l'art moderne, ou encore LOTZ (2014) à propos de l'évolution de la télévision à l'ère des réseaux.

Dans la francophonie, un nouveau tournant a été pris ces dernières années. Ainsi, dans leur ouvrage *Penser les médiacultures. Nouvelles approches et nouvelles pratiques de la représentation du monde*, MAIGRET et MACÉ (2006) expliquent que les médiations collectives de la culture de masse constituent un terrain fertile pour comprendre les pratiques et les imaginaires intimes ou publics propres à nos sociétés, puisqu'elles matérialisent les deux pôles d'une saisie sociologique : l'idée du « marché » et du subjectivisme culturel, d'un côté, et de l'autre, l'idée de la « mystification des masses » qui réduit les industries culturelles et les représentations culturelles à une unidimensionnalité d'ailleurs non démontrée. La spécificité de la culture de masse repose précisément sur ces deux dimensions que l'on retrouve dans l'ensemble des formes culturelles et des pratiques produites par les industries culturelles et destinées à un public de masse. Cet argument pour une sociologie postcritique des médias – dans laquelle les médias sont compris comme partie prenante de la culture et des rapports sociaux – fait l'objet d'un intérêt renouvelé en France, où la sociologie des médias et de la culture jusqu'alors dominée par l'influence de Bourdieu se penche depuis une décennie sur les travaux des *Cultural Studies* britanniques<sup>1</sup>.

Une opposition plus ou moins factice s'étant installée entre médias et culture, elle semble avoir structuré, voire restreint, le développement d'une sociologie des médias jusqu'à tout récemment (MACÉ et MAIGRET, 2006). En France et dans la francophonie en général, la recherche et la réflexion sur les médias et la communication se sont développées dans des départements spécifiques (information et communication) plutôt que de traverser les sciences sociales (sociologie, science politique, ou philosophie) comme champ de théorisation. Cela est également observable au Québec avec l'apparition, à partir des années 1970, de départements d'étude des médias et de la communication à l'Université Laval en 1978-1979, à l'Université de Montréal, ou encore à l'UQAM dès 1975. L'étude historique de ces dédoublements institutionnels reste à faire, mais ils sont certainement responsables de la relative indifférence des

---

1. Les ouvrages et les auteurs suivants témoignent de cet engouement récent pour les *Cultural Studies* britanniques : MATTELART et NEVEU (2008); HALL (2007); GLEVAREC, MACÉ et MAIGRET (2008). Voir aussi les traductions récentes des travaux de Raymond Williams aux éditions Prairies ordinaires et Lux.

sociologues à l'égard des médias de masse, de leur production et de leurs contenus. Il nous semble pertinent aujourd'hui de réfléchir à la construction du champ interdisciplinaire portant sur les médias et la communication, d'autant plus que l'univers médiatique traverse actuellement une période charnière. Le passage actuel des *anciens* aux *nouveaux* médias est au cœur de transformations technologiques et culturelles, mais aussi sociales, économiques et politiques significatives. Une saisie critique et sociologique de ces mutations devient d'autant plus pertinente.

La sociologie québécoise s'ouvre aujourd'hui à ces questionnements. Elle démontre un intérêt renouvelé pour le champ médiatique et les diverses approches visant à en rendre compte. Ici comme ailleurs, l'avènement du numérique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) coïncide avec un certain engouement pour les médias en sociologie et plus largement en sciences sociales<sup>2</sup>. Les médias se structurant en réseaux, la production multipoints, les données de plus en plus massives et la mobilité sans cesse accrue des médias leur confèrent une ubiquité de sorte qu'ils s'imminent dans toutes les dimensions du social. Un tel *repositionnement médiatique général* permet à la fois l'émergence de nouveaux contenus, de nouvelles convergences industrielles et de nouveaux usages individuels et collectifs. Un tel bouleversement médiatique et culturel remet très certainement en question les regards socio-critiques et l'ensemble des perspectives sociologiques. En effet, le processus de numérisation généralisé s'impose dans la prise en compte que les sciences sociales peuvent faire des sociétés actuelles. Plus spécifiquement, le Web semble menacer le vieux système audiovisuel en bouleversant ses modes de production et de diffusion, alors même que de nouvelles formes d'appropriation se dessinent en mode multiplateforme, tels le visionnement connecté et mobile ou la programmation individualisée. Ainsi, l'incitation à penser les technologies numériques et les nouveaux médias comme une seule et même révolution planétaire est aujourd'hui remise en question, entre autres à la faveur d'approches prenant davantage en compte les aspects géographiques, historiques et linguistiques propres à chaque contexte (MORLEY, 2012). Ces quelques éléments, sans épuiser l'ensemble des problématiques médiatiques, nous permettent à tout le moins de mettre en lumière de nouvelles dynamiques culturelles liées aux transformations médiatiques et de repérer des articulations liant les médias à la culture québécoise contemporaine.

Au Québec, pour prendre un exemple signifiant, le bilan que l'on peut dresser des soixante ans d'existence de la télévision est pour le moins complexe : certes, celle-ci se maintient en tant que pôle important de production du sens, mais elle se voit également contestée et mise en danger par le Web 2.0, la téléphonie mobile, la baladodiffusion, etc. Autre exemple non sans conséquences, le journalisme comme sous-discipline phare des départements universitaires de communication au Québec subit aujourd'hui les contrecoups des pertes d'emploi dans les industries de l'information et voit chuter le nombre de candidats à l'entrée dans la profession.

---

2. Ce moment est aussi celui d'une première génération d'intellectuels et professeurs socialisés dans un univers médiatisé et dominé par une culture commerciale mondialisée.

Ce questionnement « situé » sert d'assise à ce numéro thématique. L'objectif des articles rassemblés est de poser un regard sociologique sur une transition particulière et inachevée : celle des médias de masse québécois qui traversent à l'heure actuelle une crise, une phase liminaire – au sens de Turner – marquée par leur articulation et leur repositionnement vis-à-vis des nouveaux médias ou médias 2.0. La télévision, la radio, les magazines, les journaux et l'ensemble des nouvelles technologies de l'information et de la communication se côtoient et reconfigurent leurs relations tout en délimitant un nouvel espace de tension et d'équilibre instable (MULLER, 2006; DELAUAUD et LANCIEN, 2006; SPIEGEL et OLSSON, 2004; ACLAND, 2007). C'est bien toute la culture qui en est affectée, d'où l'importance de dépasser la coupure entre sociologie des médias et sociologie de la culture, et de prendre également en compte la multi-, voire l'inter-disciplinarité dont participent les études sur les médias et la communication au Québec comme ailleurs.

Il importe également de considérer certains constats émergeant de la dématérialisation et de la déterritorialisation de la circulation et de la consommation des contenus médiatiques, puisqu'ils marquent le passage d'une conjoncture médiatique à une autre. D'abord, il est question aujourd'hui d'une *re-médiation* (MIÈGE, 2008), soit une nouvelle articulation entre l'individu et le collectif, allant de pair avec la dématérialisation des supports et la multiplication des contenus culturels et médiatiques, alors que les formes hybrides se multiplient et donnent à voir des genres quasi inédits, tels les programmes à la carte et les webséries, de plus en plus populaires (LAFRANCE, 2009). Un événement culturel peut même maintenant être relayé d'un média à l'autre, à différents degrés d'analyse et de vitesse, au fur et à mesure qu'il rencontre différents publics – du simple *tweet* à l'éditorial ou la critique. Il s'agit de prendre en compte des auditoires devenant de plus en plus fragmentés, mobiles et à même d'opérer leurs propres choix éditoriaux et programmations, et de réaliser que certains publics ne suivent plus les flux et la circulation des contenus tels que programmés par les divers diffuseurs. Vient alors le second constat voulant que la complexité de la situation soit en partie liée à une réintermédiation des industries créatives, à la fois médiatiques et culturelles (HAWKINS *et al.*, 1998; CHANTEPIE et LE DIBERDER, 2007). Autrement dit, les rapports de force entre producteurs, diffuseurs et consommateurs changent rapidement et affectent l'ensemble des filières, de différentes manières. Au Québec aussi, il faut désormais prendre acte de la toute puissance économique et culturelle des GAFAs (Google, Amazon, Facebook, Apple). On constate par exemple que l'industrie du disque québécois peine encore à se remettre de la montée d'une certaine culture de la gratuité sur Internet, alors que le milieu du livre commence tout juste à se repositionner dans l'environnement numérique (LABBÉ, 2011). Toutes ces transformations technologiques et culturelles du Québec contemporain sont lourdes de conséquences; la mise en place de convergences chez Vidéotron ou BCE, entre autres, n'est que le signe d'une divergence ou d'une compétitivité accrue qui conduira les gouvernements à réagir et à se positionner autrement (voir ROBERGE *et al.*, 2016).

Ce numéro thématique combine donc un intérêt croissant en sociologie et en sciences sociales pour les processus médiatiques, plus particulièrement ceux liés au numérique, avec un effort pour comprendre le Québec contemporain à travers ces transformations. Comment en effet rendre compte de cet état du Québec

contemporain? Quelles sont les dynamiques de transformation du champ des médias à l'heure actuelle? De quelle manière les intermédiaires au sein des industries créatives cherchent-ils à s'adapter à leur nouvel environnement et avec quel succès? Est-ce que la télévision, mais aussi la radio, le Web 2.0, etc., vont sortir grandis et réinventés de leur enchevêtrement ou, au contraire, finir par se nuire et s'étouffer mutuellement? Quels sont les axes réflexifs, les perspectives et les concepts les plus pertinents pour une compréhension de la relation entre médias et culture aujourd'hui au Québec? Les articles ici rassemblés discutent tour à tour de ces questions en tentant surtout d'y apporter des réponses originales.

L'article de Roberge et Grenon est une tentative plutôt unique de définition de ce qu'est le Web québécois d'un point de vue de sociologie politique de la communication. Les auteurs s'interrogent sur l'histoire récente du Québec et sa transformation dans et par le numérique et l'Internet. S'il existe un microcosme particulier ici et maintenant (avec ses ramifications politiques, culturelles et économiques), cela ne revient pas à dire que le Web ne fait qu'exprimer ou refléter une certaine identité québécoise. Les choses sont plus compliquées, entre autres parce que le Web façonne aussi le Québec et souvent à partir de centres de pouvoir à distance dans un contexte de mondialisation. L'article fait ainsi le pari qu'une définition plus appropriée de l'Internet québécois s'attacherait à ses modes à la fois particuliers et multiples de régulation, c'est-à-dire les manières dont sont structurés ses flux de communication et d'information. L'Internet québécois apparaît surtout comme la cristallisation éphémère d'équilibres instables.

Pour ces auteurs, c'est d'abord la régulation à travers les infrastructures de réseau qu'il importe de reconsidérer. À la suite de Trudel, ils font remarquer que « la régulation par défaut d'Internet est celle qui découle de ses configurations techniques ». Le blocage des courriels portant la mention *www.loi78.com* sur les serveurs de Vidéotron en 2012 en est un exemple typique : la compagnie mise en cause affirma alors ne pas faire de censure en ne transmettant pas les courriels sous prétexte que ses algorithmes les avaient initialement identifiés comme des pourriels. L'intérêt de ce cas réside principalement dans l'acceptabilité sociale d'une telle explication, comme si le caractère de boîte noire de cette technologie occultait le problème politique que peut représenter le quasi-monopole médiatique de Québecor, propriétaire de Vidéotron. Un second mode de régulation renvoie à la connectivité des internautes et à ce qu'elle fabrique de sociabilité et de culture participative. Le problème, pour les auteurs, est que cette connectivité est liée à la fois à la participation et à la commercialisation. Les grandes plateformes américaines (Facebook, Twitter, etc.) canalisent les flux de communication tout en tirant profit des données recueillies puis revendues. Le cas du *thread* (fil de discussion) de Matthieu Dugal sur Facebook permet aux auteurs de montrer comment ce qu'un internaute a appelé le « *far-web* » québécois procède d'une mise en visibilité qui à la fois permet et contraint les messages qui circulent sur ces plateformes. Enfin, l'article discute de ce qu'il est possible d'appeler des modes de gouvernance culturels mixtes ou hybrides. À travers le cas du site *La Fabrique culturelle* de Télé-Québec, il est en effet question d'une évolution récente dans la promotion de la culture québécoise que certains ont décriée en la qualifiant de « youtubisation ». On constate à quel point l'Internet québécois se ramène à une série de forces en opposition qui se composent, se décomposent et se recomposent sans cesse.

Dans leur article, Lazko-Toth, Pastinelli et Gallant font état d'une enquête menée sur les façons dont les jeunes s'informent d'enjeux politiques de l'heure. En prenant pour exemple l'effervescence communicationnelle autour du « Printemps érable », cette étude entend « documenter les types d'information qui circulent sur les médias sociaux ainsi que les modalités de cette circulation ». Il est intéressant de découvrir comment, même dans des circonstances exceptionnelles, la circulation de l'information demeure dans le giron « quotidien de pratiques médiatiques » auxquelles une sociologie des usages nous donne accès. Cela n'évacue pas la théorie, mais pose plutôt la question de savoir ce qu'il y a de proprement nouveau dans les nouveaux médias. S'appuyant sur une riche littérature, ils soulignent les aspects dits « horizontaux » ou « de pair à pair » du Web. Selon certains auteurs, la nature participative de ce dernier serait propre à ouvrir de nouveaux espaces délibératifs. Pour JENKINS (2006a) par exemple, cette culture participative 2.0 doit amoindrir les différences entre expressions culturelles et politiques, entre amateurisme et professionnalisme, ou encore la différence entre souci de soi et enjeux de société (ALLARD, 2007). Est-ce trop utopique? Chose certaine, à bien regarder les pratiques au Québec et celles des jeunes, ce n'est encore qu'une minorité d'individus qui participent activement au Web. Le constat fin et mitigé de l'article est qu'il y a un usage *fragmenté* et hétérogène des nouvelles plateformes numériques, caractérisé moins par d'anciennes divisions, telle la célèbre fracture numérique entre jeunes et moins jeunes, que par des différences plus subtiles entre, par exemple, l'infoboulimie des plus instruits ou des mieux nantis et l'« audienciation » comme processus autoréférentiel de production de publics plus compacts et restreints.

À l'instar de Roberge et Grenon, Latzo-Toth *et al.* insistent pour dire que la plateforme californienne Facebook est devenue incontournable au Québec, qu'elle canalise et coordonne l'accès à l'actualité pour plusieurs, comme si justement, par sa puissance d'agrégation, elle s'était accaparée le monopole de la diversité des sources informationnelles. Si donc toutes, ou presque toutes les informations passent par le filtre de Facebook, cela ne peut qu'avoir des conséquences sur la conception même du politique chez les usagers, dont les jeunes. Entre autres choses, ce sont les frontières du ludique et du citoyen qui changent, comme changent les notions d'espace privé et d'espace public. En analysant au plus près les informations qui ont circulé à propos de la grève étudiante de 2012, les auteurs circonscrivent un nouveau régime d'opinion plus flou et plus malléable. Facebook a ainsi servi plus ou moins indistinctement à réagir à la nouvelle, à critiquer la couverture médiatique des médias dits traditionnels (ceux du groupe TVA, en particulier), à exprimer son appartenance à des groupes affinitaires et enfin à informer les autres. Or, même dans cette dernière dimension, il faut noter que le traitement de cette information relève encore de l'usage ordinaire et de l'expérience. Relayer la nouvelle aujourd'hui est une manière de s'exprimer soi-même ou de se façonner une espèce de « *me-media* » au moyen notamment de l'utilisation étendue des images, en sorte que, pour Latzo-Toth *et al.*, le débat sur la nature des mélanges entre divertissement et enjeux sociaux n'est pas près de se tarir, même pour ceux dont la tâche est de penser les transformations médiatiques du Québec contemporain.

Le texte de Christian Poirier vise à identifier et comprendre les principales dynamiques culturelles, techno-économiques et politiques qui ont structuré le cinéma durant les dernières années au Québec. Le champ du cinéma sert ici à saisir,

conceptuellement et empiriquement, les processus en jeu en relativisant l'argument d'une révolution technologique. Cet article conçoit le champ cinématographique comme une composante majeure des industries culturelles ainsi qu'un révélateur de certaines transformations significatives induites, récemment, par le déploiement du numérique. De nouveaux acteurs tels que *Netflix* sont apparus alors que d'autres sont devenus obsolètes, tels les cinéparcs et les clubs vidéo, ou encore se sont diversifiés, comme c'est le cas de l'entreprise Vidéotron. Ce faisant, la multiplication des fenêtres de diffusion, déjà entamée il y a de nombreuses années (télévision, vidéo à la demande, chaînes spécialisées...), s'est accélérée au profit de supports et écrans plus petits (ordinateur personnel, téléphones et appareils intelligents) ou plus grands (films de fiction présentés dans les salles IMAX).

L'ensemble de la « filière » cinématographique est mobilisé par ces transformations, qu'il s'agisse de la création-production, de la diffusion ou de la distribution. Poirier démontre que les frontières entre les supports se complexifient, tandis que celle entre créateur et consommateur se brouille, le numérique et les outils présents sur le Web permettant aux productions amateurs d'effectuer une percée significative dans un univers de « bricolage » (DEUZE, 2006). Ces développements ont des effets encore mal connus sur la production dite « nationale » et, plus largement, sur l'accessibilité physique et numérique à une diversité cinématographique sur l'ensemble du territoire québécois. Poirier questionne le rôle du numérique dans ce repositionnement qui pourrait bien n'être qu'une reproduction à un autre niveau des dynamiques « classiques » associées aux industries culturelles (objectifs culturels et économiques – le *box-office*), aux créations d'inspiration hollywoodienne et indépendantes, à la massification (*mainstream*) et à la segmentation (niches) des publics. Il souligne toutefois les nuances qui complexifient ces dichotomies souvent trop appuyées et qui limitent la portée du regard sociologique. Dans ce contexte de repositionnement et de transformation des industries culturelles, et plus spécifiquement dans la saisie sociologique de cette situation de changement, de nouvelles notions émergent pour nommer les relations et dynamiques observées. Cet article permet donc également de réfléchir aux processus d'intermédiation (entrée d'un nouvel acteur), de désintermédiation (disparition) et de réintermédiation (transformation d'un acteur traditionnel) dans le contexte de repositionnement que vit l'industrie du cinéma au Québec.

Au-delà des circuits de production, diffusion, réception des contenus médiatiques, d'autres relations entre rapports sociaux et communication apparaissent dans le contexte contemporain. Le texte de Line Grenier et Kim Sawchuck nous propose une réflexion critique sur la notion de médiatisation à partir du cas d'une mobilisation éclair (*flash mob*) organisée au centre Alexis Nihon dans le cadre de la Journée internationale de sensibilisation aux abus envers les aînés. L'article décrit cet événement à trois moments différents de son déploiement afin d'en comprendre la pertinence et l'opportunité et de saisir les mouvements historiques plus larges qui l'animent et dont il participe.

Cet article porte une réflexion critique sur la médiatisation et ses singularités dans des sociétés contemporaines qui, à l'instar du Québec, se trouvent marquées non seulement par les avancées du numérique mais aussi par un vieillissement sans précédent de leur population. Il s'interroge sur le contraste entre

ce vieillissement et la relative invisibilité des publics âgés en communication et dans les productions et études médiatiques, encore résolument tournées vers la jeunesse. S'inspirant de la notion de géométrie du pouvoir, les auteures proposent de concevoir la médiatisation et le vieillissement comme des assemblages de forces hétérogènes œuvrant à différentes échelles (du local au global) et suivant différentes « trajectoires ». Il s'agit d'exposer l'articulation entre ces deux processus de manière à en saisir les significations politiques, sociales et communicationnelles. Ainsi posée, leur réflexion sur une mobilisation éclair permet de saisir la complexité actuelle des liens entre médiatisation et vieillissement. Plus encore, ce texte nous amène à réfléchir aux nouvelles géométries du pouvoir dans le contexte québécois à partir des liens entre les médias et les divers rapports sociaux et ce, à partir d'un regard sociologique non limité aux médias dans leur cadre traditionnel de production, diffusion et réception, mais également dans leur enchaînement plus fin et plus profond dans nos univers intimes, privés, publics et nationaux.

Jonathan ROBERGE

INRS – Centre Urbanisation Culture Société.  
Jonathan.roberge@ucs.inrs.ca

Anouk BÉLANGER

UQAM,  
Département de communication sociale et publique.  
Anouk.belanger@uqam.ca

## BIBLIOGRAPHIE

- ACLAND, Charles R. (dir.)  
2007 *Residual Media*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ALLARD, Laurence  
2007 « Émergence des cultures expressives, d'Internet au mobile », *Mediamorphoses*, 21 : 19-25.
- BARBERO, Jesus Martin  
2002 *Des médias aux médiations. Communication, culture et hégémonie*, Paris, CNRS.
- BEER, David  
2013 *Popular Culture and New Media. The Politics of Circulation*, Palgrave MacMillan.
- CARDON, Dominique  
2010 *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.
- CAREY, James  
1989 *Communication as Culture. Essays on Media and Society*, Londres, New York, Routledge.
- CHANTEPIE, P. et A. LE DIBERDER  
2007 *Révolution numérique et industries culturelles*, Paris, La Découverte. (Coll. « Repères ».)

- COULDRY, Nick  
2012 *Media, Society, World: Social Theory and Digital Media Practice*, Cambridge, Polity Press.
- DELAUVAUD, Gilles et Thierry LANCIEU  
2006 « Dossier: On the media... the other », *MédiaMorphoses*, 16 : p. 20-23 .
- DEUZE, Mark  
2006 « Participation, remediation, bricolage: Considering principal components of a digital culture », *The Information Society*, 22 : 63-75.
- FLICHY, Patrice  
1991 *Une histoire de la communication moderne : espace public et vie privée*, Paris, La Découverte.
- FOURNIER, Marcel et Michèle LAMONT (dir.)  
1992 *Cultivating Difference*, Chicago, University of Chicago Press.
- GEBHARDT, Winfried  
2012 « Un chantier multiforme. État des lieux de la sociologie de la culture dans l'espace germanophone », *Trivium*. [<http://trivium.revues.org/437812>], consulté le 13 octobre 2016.
- GLEVAREC H., É MACÉ et É MAIGRET (dir.)  
2008 « Cultural Studies » : *Anthologie*, Paris, Armand Colin.
- HALL, Stuart  
2007 *Identités et cultures. Politique des Cultural Studies*, édition établie par Maxime Cerulle, Paris, Éditions Amsterdam.
- HAWKINS, R., R. MANSELL et W. E. STEINMUELLER  
1998 « Toward digital intermediation in the information society », *Journal of Economic Issues*, 33, 2 : 383-391.
- JENKINS, Henry  
2006a *Convergence Culture. Where Old and New Media Collide*, New York et Londres, New.  
2006b *Fans, Bloggers and Gamers. Exploring Participatory Culture*, New York, New York University Press.
- LABBÉ, Stéphane  
2011 « La répartition des revenus à l'ère du numérique : un modèle actuel qui tient la route », *Livre d'ici, la revue des professionnels de l'édition*, 36, 7 : 36-53.
- LACROIX, Jean-Guy et Benoit LÉVESQUE  
1985 « L'émergence et l'institutionnalisation de la recherche en communication au Québec », *Communication Information*, 7, 2 : 7-31.
- LAFRANCE, Jean-Paul  
2009 *La télévision à l'ère d'Internet*, Montréal, Septentrion.
- LOTZ, Amanda  
2014 *The Television Will Be Revolutionized*, deuxième édition, New York, New York University Press.

MACÉ, Éric

2008 « Introduction », dans : Edgar MORIN, *L'Esprit du temps*, Paris, Armand Colin, p. 9-16.

MACÉ, Éric et Éric MAIGRET

2006 *Penser les médiacultures. Nouvelles approches et nouvelles pratiques de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin.

MATTELART, Armand et Éric NEVEU

2008 *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte. [Coll. Repères]

MAUSS, Marcel

1923-1924 « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Année sociologique*, seconde série, 1 : 30-186.

MORLEY, David

2012 « Television, technology and culture: A contextualist approach », *The Communication Review*, 15, 2 : 79-105.

MIÈGE, Bernard

2008 « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », *Réseaux*, 2, 148-149 : 117-146.

MÜLLER, J. E.

2006 « Vers l'intermédialité : histoires, positions et options d'un axe de pertinence », *Médiamorphoses*, 16 : 99-110.

NEUMAN, Michal Z. et Elana LEVINE

2012 *Legitimizing Television: Media Convergence and Cultural Status*, New York, Londres, Routledge, Taylor et Francis.

SPIGEL, L. et J. OLSSON

2004 *Television after TV: Essays on a Medium in Transition*, Durham, Duke University Press.

SPIGEL, Lynn

2009 *TV by Design: Modern Art and the Rise of Network Television*, University of Chicago Press.

TATE, Eugene

2000 *Pour la tradition francophone et « Introduction »*, dans : Eugene D. TATE, Arthur SIEGEL, Gregory FOUTS et Andrew OSLER (dir.), *The Beginnings of Communication Studies in Canada*, *Canadian Journal of Communication*, 25, 1.

# RS

## DE L'INTERNET, DU QUÉBEC, ET DE L'INTERNET QUÉBÉCOIS. ESSAI SUR LES NOUVEAUX MODES DE RÉGULATION NUMÉRIQUE DE LA CULTURE

Jonathan ROBERGE et Guillaume GRENON

L'Internet québécois s'appuie sur une histoire riche et variée qui rend d'autant plus surprenant le fait que la réflexion sociologique s'y soit jusqu'ici très peu intéressée. Le Web québécois, qu'est-ce fondamentalement? Quels sont les traits distinctifs d'un tel microcosme? En adoptant une perspective inspirée de la sociologie politique de la communication, l'article développe l'idée selon laquelle l'Internet se laisse d'abord comprendre à travers ses *modes de régulation*, c'est-à-dire la capacité des différents acteurs de structurer les flux d'information. L'Internet québécois apparaît comme une *crystallisation éphémère d'équilibres instables*, qu'il convient d'étudier dans différentes épreuves de réalité. Trois exemples servent à montrer comment l'Internet québécois n'existe que comme une série d'oppositions à la fois profondes, instables et dynamiques.

Mots-clés : Internet québécois, gouvernance, modes de régulation, infrastructures de réseau, algorithmes, connectivité, réseaux sociaux, normativité étatique, débat culturel

Avec une moyenne individuelle hebdomadaire de 20 heures passées sur le Web et un taux de branchement des foyers avoisinant les 80 %, l'Internet fait maintenant partie intégrante du paysage médiatique québécois (CEFRIQ, 2013). C'est une progression à la fois rapide et constante, et le Québec peut même se targuer d'être, ou du moins d'avoir été un pionnier dans l'adoption des technologies numériques. Par exemple, le Réseau interordinateurs scientifique québécois (RISQ) est mis en place dès 1989, deux ans seulement après son équivalent américain. À partir de 1994, le gouvernement du Québec s'intéresse de plus en plus à la généralisation de ce type d'infrastructure et crée le Fonds de l'autoroute de l'information. D'aucuns se souviendront, autre exemple, de l'annuaire électronique *La Toile du Québec* qui a connu un grand succès avant sa fermeture définitive en 2014. Ces exemples tendent à montrer comment la prévalence actuelle de l'Internet au

Québec s'appuie sur une histoire certes récente, mais néanmoins riche et variée. Il est d'autant plus surprenant que la réflexion historique et sociologique s'y intéresse très peu. Tout se passe en effet comme si l'Internet était tellement bien implanté et assimilé qu'il en devenait un impensé, un non-lieu de la recherche. Le présent article part de ce constat et pose une question relativement simple : l'Internet québécois, *quid est?* Qu'est-ce donc fondamentalement? Il doit bien y avoir théoriquement et pratiquement quelque chose d'un microcosme, d'un contexte particulier pour que la chose même, l'Internet québécois, puisse exister et faire sens. Quels en sont les traits distinctifs? Comment les aborder et les définir sachant qu'ils évoluent constamment? Bref, comment penser la présence de l'Internet au Québec comme réalité massive, d'une part, et comme transformation perpétuelle, de l'autre?

Il s'agira ici de proposer deux axes de lecture de la situation actuelle du Web québécois. Dans la première partie de l'article, place sera faite à l'idée selon laquelle l'Internet se laisse d'abord comprendre à travers ses *modes de régulation* – davantage, par exemple, que par l'entremise d'un quelconque travail de l'identité. La perspective adoptée relève en ce sens de la sociologie politique de la communication. En s'inspirant d'auteurs comme David Beer, José Van Dick ou Tarleton Gillespie, il s'agit de penser la régulation comme ce qui émane des rapports de force entre les acteurs impliqués et se concrétise dans des arrangements socio-techniques, soit en l'occurrence la forme que prend l'Internet. Ce type de sociologie s'inscrit dans un paradigme de la complexité et de l'intentionnalité de la régulation, à travers le gouvernement et ses instances, par exemple. Le Web québécois montre des causes, des processus et des effets qui vont au-delà du bon vouloir des acteurs. Ce qu'il importe avant tout de saisir, c'est sa *capacité à structurer les flux d'information*, à ordonner la circulation des données et des contenus du Web. Or, et c'est là un problème à la fois pratique et théorique, ces modes et régimes sont foncièrement multiples au Québec : ils se caractérisent par un haut degré de mutabilité et de conflictualité. Mis à plat de la sorte, l'Internet québécois apparaît comme une *crystallisation éphémère d'équilibres instables* bien plus, encore une fois, que comme l'incarnation numérique d'une identité plus ou moins essentialisée. Ce qui mène au second axe de lecture et à la seconde partie de l'article : si l'Internet québécois est une articulation complexe de modes de régulation, alors cette articulation ne peut se donner à voir qu'à travers différents cas pratiques. L'unité ou la cohérence de la chose même n'apparaît qu'*a posteriori* et, épistémologiquement, cela nécessite de suivre l'Internet québécois à travers certaines incarnations significatives et idéaltypiques<sup>1</sup>. Le premier exemple considéré touche à la gouvernance *par les infrastructures de réseau*. Le cas de l'obstruction du courriel de [www.loi78.com](http://www.loi78.com) sur le serveur de Vidéotron en est emblématique, entre autres parce qu'il montre la difficulté de transformer les enjeux liés à l'utilisation des algorithmes en véritable controverse

---

1. Les cas pratiques discutés dans l'article sont des « tableaux de pensée » et des « reconstructions stylisées » créant une typologie qui permet elle-même de rendre compte des cas. La méthode relève ainsi de l'*abduction* de la sociologie politique des communications; elle informe l'étude des cas pratiques dans une forme épistémologique qui se veut circulaire (REED et ALEXANDER, 2009).

politique. Le second exemple retenu est celui du mode de gouvernance *par la connectivité* et concerne la capacité des grandes plateformes américaines (*Facebook, Twitter, Amazon*, etc.) à canaliser les flux de communication tout en tirant profit de la culture participative du Web. Le cas du *thread* (fil de discussion) de Matthieu Dugal sur Facebook montre comment le « *far-web* » québécois procède d'une mise en visibilité qui permet et contraint tout à la fois. Finalement, le troisième exemple concerne un mode de gouvernance culturel hybride opérant à travers la normativité de l'État. Le cas de la *Fabrique culturelle* de Télé-Québec illustre une évolution récente dans la promotion de la culture québécoise que certains ont décrite en la qualifiant de « *youtubisation* ». Ce débat montrera comment l'Internet québécois n'existe qu'en tant que série d'oppositions à la fois profondes, instables et dynamiques.

### LA RÉGULATION COMME AUTRE DE LA PROBLÉMATIQUE IDENTITAIRE

Il n'est peut-être plus nécessaire d'invoquer l'ensemble de l'héritage des Dumont, Rioux, Falardeau et autres dans les sciences sociales québécoises pour dire à quel point ces dernières, et en particulier la sociologie, se sont construites à travers l'effort pour définir une identité propre au Québec. Des Canadiens français aux Québécois, la réflexion a certes évolué et engendré nombre de désaccords, mais le questionnement de base – sinon l'inquiétude existentielle – est demeuré à peu près le même. On le rencontre encore aujourd'hui chez des penseurs comme Serge Proulx, pour prendre un exemple d'importance (PROULX, 2013, 2003, 2012). Ce pionnier des études en communication au Québec donne à voir une forme d'hésitation intellectuelle intéressante lorsqu'il parle d'une « flottaison » de l'identité ou de la culture « entre l'ancrage identitaire primaire et l'hétérogénéité du 'cybermonde' » (PROULX, 2003, p. 3). Parmi les coupables usuels de cette forme de pression ou d'oppression qui s'exerce sur l'identité, il mentionne l'individualisme de la multi-appartenance, la complexité postmoderne et la mondialisation sous l'influence du capitalisme informationnel. Du côté des référents, ce sont surtout les idées de représentation collective, de communauté et d'État qui sont mises en avant. Mais pas toujours : comme l'indique Proulx, « peut-être faut-il renouveler en profondeur nos manières de penser ces problématiques identitaires. » (PROULX, 2012, p. 202). L'hésitation devient alors une invitation à penser autrement. Si chercher ce qui est québécois dans l'Internet québécois est au moins en partie tautologique, alors il convient sans doute de partir plus spécifiquement de l'Internet, de ce qui le rend possible et de ce qu'il rend possible. Comment le Web pratiqué et vécu ici et maintenant structure-t-il une culture numérique propre? Comment son *modus operandi* rend-il compte ou matérialise-t-il le Québec d'aujourd'hui? Ces questions s'avèrent centrales pour la sociologie politique des communications, puisqu'elles donnent corps à la culture numérique et interrogent les spécificités du contexte québécois dans le développement de ce phénomène. La littérature a très peu abordé les dynamiques communicationnelles et médiatiques en lien avec une réflexion sur le Québec, alors qu'elle en a traité abondamment d'autres aspects.

L'Internet comme réalité réseautique n'est pas et ne peut être dénué de règles, de normes et/ou de principes organisateurs. Son opérativité, c'est-à-dire tout

simplement le fait qu'il fonctionne jour après jour sans s'effondrer, indique qu'il possède quelque chose d'une *mise en ordre, en action et en sens*. C'est ce qu'il convient de nommer sa régulation ou sa gouvernance, à savoir le fait que ce qui circule à l'intérieur du Web le fait d'une certaine manière (BEER, 2013; TRUDEL, 2012 et 2000; RABOY et VEDEL, 2005). Il y a structuration des flux, de leur destination, quantité, vitesse, etc. Aussi, puisque que la gouvernance est ce principe qui rend possible tout mouvement de données et de contenus, la question est de savoir comment cela se fait. Une première réponse tient dans un mode de gestion qui a la particularité d'être « à distance », d'influer plus ou moins indirectement, de contrôler et de canaliser par l'imposition de balises (HARGITTAI, 2000; VAN DIJCK et POELL, 2013). Ce mode de régulation est éminemment politique même si, ou parce qu'il n'est pas basé sur l'usage de la contrainte ou de la force pure. L'enjeu est plutôt celui de la légitimité et de la légitimation des balises – cadrages, protocoles, logiques et productions normatives, etc. (JOHNSON, DOWD et RIDGEWAY, 2006; ROBERGE et MELANÇON, 2015). L'Internet peut-il être considéré comme un régime de négociation entre différents dispositifs, acteurs et parties prenantes? Assurément, et ce, à l'échelle tant du globe que du Québec. C'est même ce qui fait en sorte de rendre la pluralité inévitable : il n'y a pas un mode ou un régime, mais *des* modes et *des* régimes de régulation et de gouvernance de l'Internet. Ainsi Pierre Trudel souligne-t-il le primat de la multitude et le fait qu'« il faut voir dans les différentes façons de nommer le cyberspace autant de visions de la hiérarchisation des rationalités qui sont en cause » (TRUDEL, 2000, p. 199). Celles-ci peuvent très certainement coexister, mais il arrive également qu'elles s'affrontent, créant des tensions et des conflits. La littérature scientifique américaine parle à ce propos de [traduction]<sup>2</sup> « confrontation de régimes de gouvernance » (ZIETWICK et PENTOLZ, 2014) et il sera ici utile de s'en inspirer afin de discuter d'équilibre instable et sans cesse à refaire.

Le premier de ces différents modes ou régimes, la gouvernance *par les infrastructures de réseaux*, est le plus viscéral et le plus profondément inscrit dans l'ADN du Web, pour ainsi dire. Trudel fait très justement remarquer que « [l]a régulation par défaut d'Internet est celle qui découle de ses configurations techniques » (TRUDEL, 2012, p. 177). Le réseau possède une architecture; il *est* une architecture. Sa forme (ou design) est certes fortement évolutive, mais cela n'empêche que tout n'est pas possible et que ce qui est effectivement possible l'est d'une manière distincte. D'où deux observations : d'une part, les spécialistes en sociologie de la culture et en études de la communication insistent de plus en plus sur la nécessité de décrire la matérialité même des infrastructures Web, c'est-à-dire de tout ce qu'elles comportent de *hardware* : machines, serveurs, câblages, ondes électromagnétiques, etc. (voir GILLESPIE, BOCKZOWSKI et FOOT, 2014). Cette matérialité est importante pour plusieurs raisons, dont la capacité très concrète des infrastructures à générer une complexité qui en fait des *black boxes*, ou boîtes noires. Suivant l'expression de Bowker et Star, [traduction] « une bonne infrastructure est difficile à trouver » (cité dans BEER, 2013, p. 24). Mieux elle est conçue, plus ses capacités d'action et d'intervention sont décentralisées et plus ses capacités se trouvent innervées rapidement. Cela vaut également pour la partie *software* des configurations de l'Internet.

2. Toutes les traductions dans cet article sont des auteurs.

D'autre part, il s'agit de voir comment le code informatique est partie prenante de ce mode de régulation<sup>3</sup>. Des langages de programmation tels Python ou Java aux arbres de décisions algorithmiques de plus en plus répandus dans le calcul par ordinateur, en passant par les formats d'image JPEG ou autres, l'information est traduite autant que transcrite, à savoir que pour une large part le contenu est dicté ou inspiré par la forme de son contenant. Alors que McLuhan soulignait il y a déjà longtemps que « le médium est le message », il n'existe peut-être pas d'expression plus synthétique aujourd'hui que celle de Lessig : « *le code est la loi* » (LESSIG, 1999, italiques ajoutés). Tout se passe en effet comme si le code s'appartenait à lui-même et/ou s'auto-engendrait; comme si, pour le dire encore autrement, le programme créait sa propre programmabilité et que le « data » façonnait sa propre fuite en avant en s'inscrivant comme « datatification » (VAN DIJCK, 2014). Codes et *softwares* apparaissent ainsi non seulement former une architecture de plus en plus complexe, mais également de plus en plus autorégulatrice – ne serait-ce que parce que parfaitement impossible à lire à l'œil nu. Comme nous le verrons dans la seconde section de l'article, ce régime de gouvernance et son caractère problématique permettent d'expliquer des événements tels ceux qui ont entouré [www.loi78.com](http://www.loi78.com).

Un second mode de régulation renvoie à la notion de *connectivité* et aux différents usages qui en sont faits. Le passage au 2.0 est celui vers le *Web social* et la *culture participative* (JENKINS, 2006). À première vue, les contenus – photos, tweets, commentaires, etc. – semblent émerger de partout et de manière *sui generis*. « Ça » circule et puisque ça circule, tout semble presque autoréférentiel et autorégulé. Suivant cette perspective, ce sont les acteurs et usagers eux-mêmes qui apparaissent prendre en charge une partie des règles, à travers, par exemple, une certaine injonction à la participation (ALLARD, 2005; TRUDEL, 2000, p. 205-206). Et c'est ce qui complique bien des choses, à savoir qu'en parlant d'injonction à participer, à être libre ou à s'exprimer, on instaure nombre de paradoxes et de mélanges impurs. Les discussions locales sont inscrites sur des plateformes internationales et principalement américaines. Un service qui semble gratuit pour les usagers est en réalité très rémunérateur pour les plateformes, grâce notamment à la publicité ciblée et à la vente des données concernant le profil personnel des usagers. Le privé est ainsi public et inversement. Tout cela parce que, fondamentalement, la connectivité dont il est question est à la fois participation *et* commercialisation – la sociologie n'a donc pas à choisir l'une ou l'autre pour expliquer le phénomène. C'est ce que fait très bien remarquer Ganaele Langlois : [traduction] « Le rôle des plateformes participatives est de créer les conditions à l'intérieur desquelles le marketing et la publicité peuvent coexister au sein d'un champ ouvert de production et de circulation de sens » (LANGLOIS, 2011, p. 19). La référence aux conditions est importante; c'est elle qui permet de prendre la mesure du type de gestion et de gouvernance à distance dont il a été fait mention en introduction. Ici, les contenus

---

3. Dans sa définition la plus simple, un code est une suite d'instructions données à une machine. Aujourd'hui, la plupart sont dit « binaires », à savoir qu'ils sont constitués uniquement d'une suite ininterrompue de zéro et de 1. Chez Google par exemple, il est estimé que 2 milliards de lignes de code sont opératoires, ce qui représente l'équivalent de 86 terabytes d'information (voir GIANOLI, 2015).

échangés par les usagers sont modulés et travaillés par la forme générale de leur contenant, c'est-à-dire surtout par la structure et le modèle d'affaire des plateformes les plus connues. Autrement dit, la force de la régulation marchande n'est pas de s'opposer au régime des usages, mais de le sculpter, le dessiner, le pétrir. Ce qui est accessible est *rendu* accessible; ce qui est visible est *produit* pour l'être, comme résultat d'un cadrage bien précis correspondant à ce qu'il serait possible de nommer une certaine « plateformisation » du monde. C'est ce qu'illustre l'exemple du *thread* de Matthieu Dugal, comme nous le verrons plus loin.

Si les régimes de gouvernance de l'Internet sont bigarrés et multiples dans l'ensemble, cela est vrai plus particulièrement du dernier régime que nous distinguons, la gouvernance *par la normativité étatique*. Dans ce mode de gouvernance, la réglementation et l'action de l'État dans le domaine du numérique deviennent elles-mêmes un enjeu de politique et, notamment, de politique culturelle. Toute la question est de savoir ce qui a de la valeur – au plan patrimonial notamment, mais pas uniquement – et de définir comment à la fois protéger et promouvoir ce qui est ainsi valorisé ou rendu visible. En ce qui a trait au Web, cette valeur tient surtout dans la capacité d'archivage, c'est-à-dire la capacité à créer une sorte de nouveau dépôt numérique pour les œuvres de culture (BEER et BURROWS, 2013; BEER, 2013). Mais il faut faire des choix : comment garantir concrètement l'accès à un tel dépôt; quelle stratégie déployer afin d'en faire une vitrine intéressante pour la culture d'ici<sup>4</sup>, etc. Et puisqu'il est question de choix, il est également et inévitablement question de légitimité politique. En théorie comme en pratique, ces choix engendrent forcément des débats. La notion de « controverse » devient centrale en ce sens, soit que les différents groupes et parties prenantes se disputent en en appelant à l'État pour baliser leurs discussions, soit, plus directement, qu'ils s'en prennent à l'État lui-même et à ses diverses composantes (CEFAÏ, 1996). Cette seconde possibilité tient à ce que l'État se donne un rôle pour le moins ambigu en voulant être à la fois garant et acteur de la régulation, ou juge et partie (JOBERT et MULLER, 1987). Là encore, Trudel parle de façon très pertinente d'une « normativité étatique » guidant les différents arbitrages opérés (TRUDEL, 2000); l'État se retourne dans une légitimité construite sur la visée d'un bien commun alors que la critique et les différents intérêts dénoncent le caractère arbitraire de ce même bien commun. Les autorités fédérales au Canada, entre autres le CRTC, sont chargées par exemple de réguler la bande passante – le flot de l'Internet en tant que tel – et se trouvent de ce fait coincées entre l'idée de la neutralité du Net et la volonté des fournisseurs d'accès de privilégier leurs propres canaux et contenus (MCKELVEY, 2010). Les exemples de telles négociations et tensions pourraient être multipliés presque à l'infini dans la perspective d'une sociologie politique de la communication qui se donne justement comme objectif de penser la régulation comme cristallisation d'équilibres instables. Au Québec, la même dynamique est omniprésente : bien commun contre bien particulier, espace public contre espace privé, et ainsi de suite.

---

4. Il est à noter qu'il y a là une certaine actualisation de la double thématique de la démocratisation de la culture et de la mise en valeur du référent identitaire québécois qui structure la politique culturelle du Québec – et même du Canada – au moins depuis la Seconde Guerre mondiale (BELLAVANCE et FOURNIER, 1992).

C'est elle en outre qui a motivé la controverse autour de *La Fabrique culturelle* de Télé-Québec et la manière dont celle-ci protège, ou non, les droits d'auteurs des artistes. Nous y reviendrons.

## L'ARTICULATION PRATIQUE DES RÉGIMES DE GOUVERNANCE

### **www.Loi78.com** ou la régulation par les infrastructures de réseaux

L'effort pour comprendre ce qu'est l'Internet québécois est tributaire d'analyses *in situ* et *in statu nascendi*, à la fois pratiques et en perpétuelle redéfinition. Il faut repérer des controverses qui soient révélatrices d'une gouvernamentalité et d'une régulation *en action*. Aussi, la première de ces controverses touche autant la communication de masse, la culture populaire et ce qu'il convient à présent d'appeler une « gouvernance algorithmique »<sup>5</sup>. Elle a pour point de départ l'obstruction des courriels portant la mention « [www.loi78.com](http://www.loi78.com) » sur le serveur de Vidéotron en 2012. Pour en faire brièvement l'historique, c'est vers la mi-mai 2012 que le gouvernement Charest dépose le projet de loi 78 visant à mettre fin à la grève étudiante du « printemps érable ». Généreusement intitulée « loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent », elle ne manque pourtant pas de susciter nombre de contestations, notamment de la part des associations étudiantes (FECQ, FEUQ, TACEQ), qui mettent sur pied le site [www.loi78.com](http://www.loi78.com) et une chaîne de courriels y renvoyant. Cette chaîne, ou pétition électronique, est lancée le 21 mai 2012 et il apparaît rapidement qu'elle n'est pas relayée vers les adresses « [@videotron.ca](mailto:@videotron.ca) ». Très vite, l'indignation et l'inquiétude s'emparent des réseaux sociaux et des blogues. D'un point de vue sociologique, ce qui est intéressant d'analyser est la, ou plutôt les manières dont s'est propagée rapidement la rumeur d'une possible censure. Ce qu'une web-ethnographie<sup>6</sup> recensant plusieurs des lieux d'échanges et de commentaires montre d'abord est l'étendue de l'incrédulité : ce blocage procède-t-il d'une forme de mauvaise foi ou plus simplement d'une défaillance technique? Est-il simplement possible que des courriels ne trouvent pas leur destination – n'est-ce pas bizarre? Certains internautes font même preuve d'humour, comme Cristo qui

- 
5. Les algorithmes sont ici conçus comme des formules mathématiques appliquées aux infrastructures de réseaux qui, parce que hautement performatives, en forment le cœur ou le noyau. Nous suivons la définition de Wilson, pour qui les algorithmes sont des [traduction] « systèmes techniques visant à classer et identifier des occurrences ainsi qu'à proposer des liens entre éléments hétérogènes » (WILSON, 2013, p. 4).
  6. La méthode web-ethnographique choisie ici s'inspire principalement des travaux de HINE (2000) et de COLEMAN (2010). Les sites consultés l'ont été à partir d'une recherche générale par mot-clé sur Google et par effet boule de neige ou référencement croisé. Ces sites sont les suivants : Technostérone, le blogue de Pascal Forget (10 commentaires), le Blog de François Maillet (84 commentaires dont 35 retraçables), le compte Facebook de Gerg Goldstein (9 commentaires), DSL report (30 commentaires), PolitiQuébec (59 commentaires) et Conscience du peuple (6 commentaires).

souligne qu'il a « peur de l'essayer. Je crains que la gestapo se pointe à ma porte ». Et puis vient une phase où le débat prend une tournure franchement technique et où d'aucuns étalent leur expérience et leurs qualifications : « *Pour travailler en informatique moi-même ...* »; « *Vous connaissez pas c'est quoi un Bayesian filter? Crisse de snobs* »; « *Vous en voulez du technique? ... C'est le B-A BA du mass mailing* »; « *C'est le newbieisme du sysadmin de la loi78.com et non de la censure* », et ainsi de suite. Au fil des événements – et des commentaires sur le Web – la tension monte, ce jusqu'en soirée où s'opère finalement une certaine catharsis sous la forme plus ou moins étriquée d'un message sur la page Facebook de la compagnie :

Compte tenu du volume inhabituel de courriels envoyés avec la mention www.loi78.com, nos systèmes automatisés de sécurité informatique ont mis en place des mesures de protection pour nos clients, identifiant à tort cette situation comme une opération d'envoi massif de pourriels. Nous sommes intervenus afin de modifier les paramètres et permettre la transmission normale des messages. La situation est complètement rétablie depuis 19h30. Vidéotron s'excuse des incon vénients que cette situation a pu causer à ses clients.

Faute avouée est à moitié pardonnée, semble-t-il : le code informatique et l'algorithme à sa base ne pratiquaient pas la censure, ils étaient seulement programmés pour remplir une tâche consistant à calculer la trop grande vélocité d'un courriel et à le faire basculer dans la zone des indésirables. C'est un exemple assez typique de ce que la littérature spécialisée nomme un « algorithme désorienté » (*algo gone wrong*), une solution technique devenue un problème technique et qui, par le fait même, doit en passer par la technique pour redevenir une solution. L'explication de Vidéotron s'est vue très largement acceptée sur les sites ayant fait l'objet de nos analyses : « *Quin, ok pour l'explication vue (sic) de même c'est pas impossible* », de dire un internaute; « *L'explication ci-haute (sic) est très logique* », de renchérir un autre; « *Le filtre de spam a fait son travail en protégeant le réseau* », etc. Du point de vue de la sociologie politique de la communication, ce qu'il est le plus intéressant de noter est le caractère pour ainsi dire de *non-événement* que la conclusion confère à l'ensemble. Ce qui est plausible techniquement devient acceptable socialement. La discussion sur les blogues et réseaux sociaux meurt de fait très vite, faute de pouvoir questionner plus en profondeur la signification de ce qui vient (ou non) de se passer. Personne ne propose de s'interroger sur la dépendance des usagers envers l'infrastructure du réseau, sur les risques que cette situation fait encourir ou sur le type de régulation qu'elle permet. Personne n'apparaît à même de faire le lien entre le caractère de *black box* du serveur, l'ignorance quant à son fonctionnement et ce que cela peut vouloir dire en termes politiques. La réflexion tournant court, il devient même difficile d'envisager des enjeux connexes telle la capacité de Vidéotron à se présenter comme un acteur important de la convergence médiatique au Québec. Il serait trop long de décrire ici l'ensemble des ramifications du Groupe Québecor, propriétaire entre autres de Vidéotron, de TVA et du Journal de Montréal/Québec; il suffit de dire que Québecor exerce un contrôle autant sur le contenu culturel et médiatique que sur son contenant, et qu'en ce sens il correspond parfaitement à ce qui a été rappelé ci-dessus à propos de la gouvernance comme structuration de la circulation (DEMERS, 2006; CARBASSE, 2010 et GEORGE, 2010). Ce que montre l'incident de www.loi78.com est bien le contraire d'un pouvoir de censure; il s'agit

d'un pouvoir de faire circuler qui est justement proprement circulaire, c'est-à-dire enroulé sur lui-même et à même de construire sa propre légitimité technique.

Le corollaire de la légitimité, bien sûr, c'est la croyance en celle-ci. Sous cet angle aussi, l'incident du printemps 2012 est le contraire de ce qu'il paraît être à première vue : non pas le doute, mais la réaffirmation de la croyance en l'efficacité et en la rationalité du réseau. Sa conclusion est même tout à fait digne de redonner confiance en la transparence et la neutralité du serveur et plus largement en l'infrastructure technologique. Par une sorte de cercle magique, le relais disparaît en tant que relais et ce, alors même que la neutralité se mue en une certaine forme de naturalité. Et c'est ce qui est finalement emblématique d'un paradoxe grandissant tant au Québec qu'ailleurs sur la planète Web : promesses et attentes d'une culture numérique gratuite, ouverte et transparente correspondent de moins en moins à la réalité de la gouvernance algorithmique qui en est pourtant l'une des assises.

### *Le thread de Matthieu Dugal ou la régulation par la connectivité*

Pour traiter à présent de la régulation du Web par la connectivité, de façon générale et dans le cas particulier du Web québécois, c'est l'exemple de Facebook qui vient le plus rapidement en tête. Comme le note José Van Dijck, le plus important à saisir dans ce type de médias sociaux c'est [traduction] « comment ils activistent des élans relationnels » (VAN DIJCK, 2012, p. 161). Il y a innervation/structuration de ce qui circule spontanément ou, pour le dire dans un langage plus proche de celui de la psychanalyse, une canalisation de l'énergétique sociale, culturelle, etc. La discussion qui s'est déroulée sur la page Facebook de Matthieu Dugal<sup>7</sup> entre le 7 et le 10 décembre 2013, et la manière dont ce « thread » est devenu un web-documentaire sur le site Trouble-voir.ca – ce qui est en soi un cas typique d'intermédiation ou de passage d'un média à l'autre – fournissent une bonne illustration de ce mode de régulation. Un thread est un fil de discussion constitué d'une suite de commentaires déposés par des internautes sur la page ou le compte de l'un d'eux, et dont la longueur et la teneur sont variables : celui-ci dépasse les 600 commentaires, dont certains sont très virulents. Tout commence lorsque Dugal critique – sans la nommer tout d'abord – Jocelyne Robert<sup>8</sup> en écrivant ceci : « *Se vanter sur Twitter que ta chronique est la plus lue du site auquel tu collabores : on parle d'un bon gros slow clap bien senti ici?* ». D'après la reconstruction web-ethnographique qu'il a été possible d'en faire, s'ensuit immédiatement une cascade de commentaires pour le moins déçus et incorporant toujours plus d'intervenants et de personnalités médiatiques associés de près ou de loin à la « clique des clicks », les Joël Martel<sup>9</sup>,

---

7. Matthieu Dugal est journaliste et animateur à Radio-Canada; il anime entre autres le magazine technologique *La Sphère* sur la première chaîne, de même que la chronique hebdomadaire « Sous le net » au Téléjournal.

8. Jocelyne Robert est écrivaine et sexologue québécoise. Depuis 2012, elle signe régulièrement un billet dans le *Huffington Post Québec*.

9. Journaliste et blogueur au *Quotidien/Progrès-Dimanche* depuis septembre 2012.

Julien Day<sup>10</sup>, mais aussi Jean Barbe<sup>11</sup> ou Michelle Blanc<sup>12</sup>, etc. C'est le commentaire de Pascal Renard-Léveillé soulignant que « [ç]a *far-web* icitte! », qui synthétise sans doute le mieux ce qui est en train de se dérouler. À lire les avis des uns et des autres, on peut en effet constater que l'invective n'est jamais loin : « [...] vos petits discours de pseudo-intellectuels anthropologues de week-ends »; « Je n'ai pas besoin de centaines de milliers d'ados boutonneux pour me sentir vivre », etc. L'humour et l'autopromotion sont également présentes, cette dernière étant précisément ce que critiquait Dugal au départ. C'est donc l'ensemble de ces traits (invectives, humour, autopromotion) qui finissent par donner une forme de cohésion ou d'autonomie de second degré au *thread* de Dugal. Il y a par exemple une référence à la fois commune et perpétuelle au nombre de mentions d'appréciation (*likes*) que chacun peut obtenir. Plus encore, l'autoréférentialité du fil de discussion se signale dans la conscience que quelque chose d'unique – et de long – est en devenir. Le rythme de la discussion est certes inégal, mais chaque fois qu'elle semble près de mourir, elle se voit relancée et amenée vers d'autres sujets. À plusieurs reprises, c'est Dugal lui-même qui intervient pour faire, selon l'expression consacrée, de la « gestion de communauté ». Il tente de calmer le jeu, de se montrer lui-même ouvert et beau joueur alors qu'il a en tout temps la possibilité d'effacer ce qui s'écrit sur sa page. De fait, il « tuera » le *thread* le 10 décembre à 13h50.

De toutes les questions sociologiques qu'il serait possible de poser, la première et plus intéressante concerne la signification du *thread* eu égard au commentaire déjà rapporté de l'un des internautes (« Ça *far-web* icitte! »). Les protagonistes sont locaux, la langue est celle qui s'entend partout au Québec avec ses expressions particulières et ses références à peine voilées à l'anglais : tout cela semble donner raison à des commentateurs comme Joël Martel pour qui le « Québec est l'une de ces rares sociétés à s'être dotée d'un microcosme Web bien à lui » (MARTEL, 2013). Mais si Martel n'a pas complètement tort, il n'a pas complètement raison non plus. Le fait est que « ça *far-web* » ailleurs aussi, puisque ce genre de controverse se produit sur l'Internet également en danois, en wolof, en bengali, etc. L'Internet québécois se perd ainsi dans ce que d'aucuns appelleraient une marginalisation de masse à l'échelle de la planète. De fait, c'est à peu de chose près toujours la même logique qui opère d'un endroit à l'autre : des communautés d'interprétation se font et se défont précipitamment, montrant du coup leur caractère plus ou moins factice; les mots échangés – le *thread* le montre bien – relèvent le plus souvent de la catégorie du *cheap talk* ou de coups portés « en bas de la ceinture ». Poursuivant sur cette lancée, il serait même possible de dire que le fil de discussion de Dugal renvoie à la vélocité du Web, celle de Facebook en particulier, comme temporalité de plus en plus courte et comme calcul d'impact qui passe désormais par la quantification de la popularité (BUCHER, 2012a). Si le fil de commentaires s'emballe et part dans plusieurs directions différentes, c'est que plusieurs protagonistes sont engagés dans

10. Blogueur à trouble.voir.ca et *BuzzCheap*.

11. Écrivain, blogueur et journaliste culturel entre autres au *Journal de Montréal*.

12. Femme d'affaires, conférencière et blogueuse, elle est l'auteure de *Les Médias sociaux 101* et 201.

une course assez peu subtile aux « likes » – et non aux « j'aime », dans la langue de Molière. D'où cet autre pan de la signification du commentaire « ça *far-web* icitte! », renvoyant au fait que Facebook est précisément une compagnie américaine, pour ne pas dire typiquement américaine<sup>13</sup>, et que la connectivité qu'elle assure auprès des internautes est très concrètement gérée à distance, à 5 000 kilomètres du Québec. C'est la plateforme globale qui rend donc possible les échanges sur un plan local, et ce, alors même que ce global est pour le moins particulier.

La signification du *thread* et la place qu'y occupe l'architecture de Facebook passent bien sûr elles-mêmes par la question plus large de la gouvernance et de la régulation. Ce serait une erreur de vouloir évaluer la force ou le pouvoir de la compagnie par sa capacité à nuire ou à empêcher les formes d'expressivité les plus virulentes. Son pouvoir est positif – il est ce qui permet et non ce qui empêche. Le modèle d'affaire de Facebook est entièrement construit sur la promotion d'une quantité toujours accrue de discours, d'échanges, de partages, etc. Partout et en tout temps, la participation et la commercialisation se confondent dans une sorte d'écosystème sans extérieur, où la connaissance des profils est le moteur de la publicité ciblée, elle-même moteur de la richesse de la compagnie (BUCHER, 2012b). Parallèlement, Facebook s'active de plus en plus pour polir sa plateforme en traquant les comptes anonymes<sup>14</sup> et en forçant les comptes ayant 5 000 abonnés et plus à devenir des comptes dits « publics ». Tout cela fait partie d'un design à la fois large et précis à partir duquel des zones de lumière et de visibilité apparaissent – de manière algorithmique dans le choix de ce qui est montré sur le fil de nouvelles, entre autres –, mais où plusieurs zones d'ombre persistent, parmi lesquelles nombre de secrets commerciaux de la compagnie (CARDON, 2009). C'est donc à une véritable restructuration de ce qui circule sur le Web, et sur le Web québécois en particulier, que se livre Facebook, restructuration qui se fait qui plus est, selon ses propres termes, intérêts et avantages. Il y a ainsi quelque chose de proprement politique dans ce que fait Facebook et dans ce que font les gens en participant massivement à son développement.

### *La Fabrique culturelle de Télé-Québec ou la régulation à travers la normativité étatique*

Le dernier mode de régulation fait en sorte que la normativité étatique s'immisce dans l'univers numérique en s'inscrivant elle-même comme un de ses problèmes et enjeux. C'est le propre des sociétés minoritaires que de tisser des liens, mais aussi d'exacerber les tensions entre risques collectifs – d'assimilation, sinon de disparition –, production culturelle dite nationale et légitimité de l'action gouvernementale. Au Québec, le dernier incident en date qui le démontre est celui

---

13. Cotée en bourse à New-York, elle est emblématique des nouvelles élites (Zuckerberg) issues des anciennes fabriques de l'aristocratie américaine (Harvard) et s'est épanouie dans la Silicon Valley (Menlo Park).

14. C'est par exemple ce qui est arrivé en 2014 au compte de « Gran Talen », ce Québécois (?) qui se faufilait d'un « profil » ou d'un « mur » à un autre en y laissant des mots satiriques.

ayant suivi le lancement de *La Fabrique culturelle* de Télé-Québec en mars 2014. Le communiqué officiel émis lors du lancement illustre la visée de la plateforme Web :

La Fabrique culturelle offrira à des artistes émergents une vitrine de choix, dans la sphère publique, en plus de présenter des œuvres originales relevant de plusieurs disciplines [...]. La Fabrique culturelle traitera de tout pour les passionnés de culture, où qu'ils se trouvent. Des portraits, des entrevues, des performances [...] (Regroupement des artistes en arts visuels [RAAV], 2014)

Difficile pour le public et les divers intervenants des milieux culturels d'être contre *a priori*. Le projet pouvait être jeune et avait sans doute été préparé dans une certaine hâte, il n'en avait pas moins comme vertus de présenter des partenariats – avec le Musée de la civilisation ou le Regroupement des centres d'artistes auto-gérés du Québec, par exemple –, de donner une nouvelle vocation aux dix bureaux régionaux de la société – qui allaient produire des capsules-reportages de qualité professionnelle – et de permettre la promotion de contenus produits par les usagers qui téléverseraient directement sur le site (UGC en anglais). Tout cela en même temps et sur un même support suivant la logique de l'agrégation. De fait, l'idée même de *La Fabrique* n'est rien d'autre que celle d'un agrégateur *made in* Québec. Or les choses sont rarement simples et, à les regarder d'un point de vue sociologique, elles apparaissent le plus souvent compliquées et controversées. Comme le dira la directrice du Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM), Isabelle L'Italien, au *Devoir*, « une plateforme de diffusion, ça fait tellement an 2000 » (citée dans BAILLARGEON, 2014). Si l'ironie est palpable ici, elle est surtout emblématique de malaises et d'enjeux plus profonds.

En intitulant son communiqué « La youtubisation de Télé-Québec : une stratégie gagnante ou une vitrine de plus? », ce même CQAM ne posait pas exactement une question. Il affirmait plutôt haut et fort que *La Fabrique* représentait une pâle imitation de *Youtube*, et ce, sans paraître envisager que l'initiative puisse être une réplique québécoise au géant américain. La cause était entendue : « En mettant en ligne une offre culturelle abondante, sans balises, les contenus les plus riches au plan artistique se trouvent noyés dans une mer de propositions » (CQAM, 2014). L'agrégation, autrement dit, constitue en elle-même la massification de la culture. Dans une perspective web-ethnographique, on peut noter que le même jugement se retrouve en plusieurs endroits de la blogosphère : par exemple, sur *Effet de présence.blogspot.ca*, Paule Mackrous souligne le caractère « hyper centralisateur » du projet. De notre point de vue, le plus intéressant est de définir sur quel plan s'opère ce type de critique et comment se voit dénoncée la juxtaposition pour ainsi dire « horizontale » des contenus. Les œuvres sont toutes mises sur un pied d'égalité et forment du coup une ligne d'horizon à la fois plate et morne. Assez curieusement, rien n'est dit de l'autre plan, pour ainsi dire « vertical ». Qu'en est-il par exemple de la valeur d'archive de *La Fabrique* et de la manière dont elle pourrait s'inscrire dans la durée historique? Qu'en est-il de l'éditorialisation et de la prescription de contenus que semble privilégier le CQAM sans trop les définir – éditorialisation qui est de toute façon déjà minimalement présente sur le site de *La Fabrique*? N'y a-t-il pas dans ce principe même quelque chose de hiérarchique et renvoyant à une indécidabilité dernière quant à ce qui est, ou non, « plus riche au plan artistique » et plus

central quant à la conservation/promotion de la culture québécoise (BELLAVANCE et ROBERGE, 2013; MENGER, 2009)? Ces questions sont simplement éludées dans le débat même si elles représentent un aspect clé de la réflexion sur la gouvernance du Web et le devenir culturel et identitaire québécois.

La controverse autour de *La Fabrique* comme massification ou *youtubisation* est par ailleurs indissociable d'une sémantique complexe ayant pour thème général le rapport à l'argent. Les critiques, de fait, sont moins enclines à saluer l'accès démocratique à l'archive qu'à dénoncer son caractère faussement volontaire : « Ce qui émane de ce projet, malheureusement, c'est la gratuité de la culture. [...] On dirait presque une annonce pour un voyage tout inclus. Seulement, celui-ci est entièrement gratuit » (MACKROUS, 2014, p. 2). Si la rhétorique a de quoi surprendre, c'est qu'elle vise quelque chose d'autre que les publics et en premier lieu la question de la production et de la rémunération. Qui, en l'occurrence, doit payer pour la promotion, la publicité et la visibilité? Qui, pour le dire autrement, doit faire les frais de cette gratuité? Les équipes de Télé-Québec coûtent cher à mobiliser, ce qui cause une première forme d'inquiétude quant à d'éventuels déplacements de budget et de priorité au sein de la société d'État et plus généralement de l'écosystème des subventions culturelles au Québec. Autre inquiétude, plusieurs ont dénoncé l'effet de « vitrine vide » allant avec l'idée de s'exposer soi-même pour se faire connaître et reconnaître. C'est là, entre autres, un des sens de l'intervention du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) : « La visibilité ça ne suffit pas. Le loyer ne se paye pas avec de la visibilité. L'épicerie non plus » (BÉRARD, cité dans BAILLARGEON, 2014). Assez rapidement donc, cette controverse fait apparaître un enjeu pour le moins classique de gouvernance économique et politique de la culture. Suivant la formule éprouvée du sociologue politique américain Harold LASSWELL (1936), il s'agit de se demander « qui a quoi, quand et comment » (« *who gets what, when, how* »), pour réaliser qu'il y a ici un important enjeu lié aux droits de propriété.

Encore plus que le CQAM, c'est le RAAV qui est monté à la barricade pour soulever la question des droits d'auteurs et en faire la plus importante et la plus chargée de sens. Dans son communiqué du 14 avril, l'organisme pose lui aussi une question dont la réponse se devine aisément : « La Fabrique culturelle de Télé-Québec : un vecteur d'exploitation des artistes? ». Ce communiqué est en fait une charge contre le projet de contrat de cession de droits (contenus ou matériel artistique) initialement présenté par Télé-Québec aux artistes, qu'il qualifie de « grossier » et d'« excessif ». Et de continuer sur un ton pour le moins batailleur en stipulant que « de tous les contrats iniques qu'on a pu voir circuler au RAAV, celui-ci remporte la palme par l'étendue des dommages qu'il causera aux droits des créateurs de contenus à la télévision et sur Internet ». En effet, certaines des clauses de ce contrat d'origine surprennent, en ce qui a trait par exemple à la cessation de droits d'utilisation ou au renoncement au droit moral, et encore davantage parce qu'un auteur doit accepter d'effectuer « la présente cession sans rémunération ou autre considération que ce soit » (RAAV, 2014). Il n'y a peut-être pas lieu de se lancer ici dans un débat juridique sur l'ensemble des subtilités du contrat, d'autant que

celui-ci a été amendé depuis <sup>15</sup> et qu'il reste encore certaines ententes à négocier. Sociologiquement, le plus intéressant réside ailleurs, en particulier dans les rapports de force entre les différents acteurs culturels. D'une part, remarquons à quel point cet enjeu des droits d'auteurs est sensible et comment cet incident est venu très concrètement ébranler l'ancienne confiance entre les producteurs de culture et le diffuseur d'État. Télé-Québec a peut-être reculé, mais une blessure symbolique subsiste, qui rappelle que la légitimité est plus facile à perdre qu'à gagner. D'autre part, cette question des droits d'auteurs montre combien il est arbitraire de vouloir séparer ce qui est privé et ce qui est public dans la culture; en ce sens, *La Fabrique* offre l'illustration, non seulement d'une négociation perpétuelle au sein même de la régulation impliquant la normativité étatique, mais également de tous ces empêchements qui tendent à prouver, comme le dit l'adage, que le diable est dans les détails.

\*

\* \*

La question que pose cet article est redoutable de simplicité : l'Internet québécois, qu'est-ce donc au fond? Le Web ici et maintenant renvoie à des réalités – de régulation entre autres – qui sont très complexes et pour lesquelles la sociologie commence à développer des outils méthodologiques et des connaissances empiriques. Il y a bien quelque chose qui *nous ressemble* dans le Web, mais il faut savoir ce qu'on entend à la fois par « nous » et par « ressemblance ». Le couplage entre l'identité québécoise et la pratique réelle de l'Internet est pour le moins flou. L'Internet québécois ne peut être qu'un simple reflet de qui nous sommes, sinon à lui attribuer une passivité qui ne le caractérise pas. Il s'agit ainsi de rendre compte de ce dont il est capable et en premier lieu de ce en quoi le Web *fait* un certain Québec et une certaine culture québécoise qui seraient proprement et nouvellement numériques. Traitant de capacité d'influence et d'action, cet article s'est surtout penché sur les modes de régulation et régimes de gouvernance du Web, et sur la structuration perpétuelle, mais ni stable ni assurée, des flux de contenus et d'informations. D'où la double dimension de notre saisie sociologique. D'une part, ces régimes sont multiples, en sorte qu'il faut au moins tenter de les séparer analytiquement pour comprendre qu'ils cohabitent ou s'enchevêtrent dans les faits. D'autre part, et parce que cette cohabitation et cette conflictualité sont toujours possibles, il importe de voir comment la gouvernance change pratiquement, dans des épreuves de réalité où elle advient et prend forme par adaptation. La gouvernance de l'Internet québécois n'est ainsi autre chose qu'une suite d'équilibres instables.

---

15. La version en date du site de *La Fabrique* indique plutôt que « les productions originales de La Fabrique culturelle sont la propriété de Télé-Québec et sont hébergées sur notre plateforme vidéo. La durée des droits de diffusion varie selon les ententes en vigueur. Les vidéos produites par nos partenaires demeurent la propriété de ces derniers qui nous accordent une licence de diffusion sur La Fabrique culturelle. Enfin, les vidéos produites par les membres de la communauté appartiennent à ces derniers. En mettant une vidéo en ligne sur La Fabrique culturelle, l'utilisateur doit certifier qu'il en détient les droits de diffusion ». [<http://www.lafabriqueculturelle.tv/foire-aux-questions>], consulté le 10 décembre 2014.

Le premier mode de régulation, *par les infrastructures de réseaux*, rappelle que tout n'est pas possible sur le Web et que le canevas ou l'architecture technique impose d'elle-même une structuration particulière des flux. « Le code est la loi », suivant Lessig. Si d'aucuns peinent certainement à comprendre l'ensemble des abstractions impliquées, cela ne fait que renforcer l'invisibilité de ce type de régulation et son caractère tautologique. Comme l'exemple de [www.loi78.com](http://www.loi78.com) l'a montré, davantage d'algorithmes signifient davantage de complexité et d'efficacité, et moins de capacité de remise en question ou de critique. Le rétablissement relativement rapide de la situation chez Vidéotron a rendu vaine toute discussion sur le rôle de l'automatisation en en faisant quelque chose de logique et socialement acceptable. Mieux, c'est la croyance toute culturelle et symbolique envers les infrastructures de réseaux qui s'est vue consolidée par ce qui fut finalement un non-événement.

Le second mode de régulation, *par la connectivité*, obéit à une logique similaire. La culture dite participative, ouverte et démocratique est soutenue, sinon cooptée aujourd'hui par les grandes plateformes commerciales sans que cela apparaisse ouvertement problématique. L'exemple du *thread* de Matthieu Dugal sur Facebook l'a assez bien démontré : le « *far-web* » québécois est rendu possible par un « effet Facebook » qui est d'autant plus présent et marquant qu'il opère à une distance de plusieurs milliers de kilomètres. Enfin, il a été discuté de la régulation de l'Internet québécois à travers la normativité étatique et, en particulier, de son dernier cas de figure que constitue la controverse autour de *La Fabrique culturelle* de Télé-Québec. L'État se justifiant par la visée d'un bien commun, il finit néanmoins par être confronté à suffisamment d'opposition et d'empêtements pour manifester un degré non négligeable d'arbitraire. Ce qui vient poser, au final, la double question de l'incontrôlabilité fondamentale de l'Internet québécois. Autrement dit, est-ce que les équilibres instables ne seraient pas finalement mieux définis en parlant à leur propos d'ambiguïté radicale et d'absence même de régulation?

La réponse à cette question est certes prospective et appelée à changer suivant les évolutions de l'Internet québécois. Pour avancer une réponse, il s'agirait de dire que l'idée même d'une suite d'équilibres instables incite encore et toujours à penser à une cohérence et une régulation de second degré; s'il est vrai qu'il n'est pas possible de changer l'Internet québécois volontairement, il est par contre faux de dire que rien ne peut être fait, dit, pensé, etc. La critique et la réflexion peuvent très certainement jouer un rôle dans ce qui se transforme concrètement. Reste alors la question de l'ambiguïté de l'Internet québécois comme réalité en devenir et comme objet d'étude. Qu'y a-t-il à perdre ou à gagner d'un point de vue sociologique à ce que la situation soit si confuse, entre autres en ce qui a trait à l'identité québécoise? De fait, c'est une définition claire et limpide de cette situation qui se perd dans le Web et ses différentes régulations. La perte est alors sans doute un gain au même titre que l'ambiguïté est une forme d'ouverture pratique et théorique. *In fine*, l'Internet québécois apparaît comme cette chose à la fois malcommode et

mouvante qui force les chercheurs à penser autrement ou, à tout le moins, à repenser certaines dynamiques et à intégrer de nouvelles réalités et de nouvelles notions.

Jonathan ROBERGE

INRS, Centre Urbanisation Culture Société.

jonathan.roberge@ucs.inrs.ca

Guillaume GRENON

INRS, Centre Urbanisation Culture Société.

## BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, Laurence

2005 « !Express yourself 2.0!!! », dans : Éric MAIGRET et Éric MACÉ (dir.), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin et Ina éditions, p. 145-172.

BAILLARGEON, Stéphane

2014 « Des briques pour la Fabrique. Des critiques se manifestent contre la plateforme culturelle de Télé-Québec », *Le Devoir*. [<http://www.ledevoir.com/societe/medias/404438/des-briques-pour-la-fabrique>], consulté le 3 avril 2015.

BEER, David

2013 *Popular Culture and New Media. The Politics of Circulation*, Palgrave Macmillan.

BEER, David et Roger BURROWS

2013 « Popular culture, digital archives and the new social life of data », *Theory, Culture & Society*, 30, 4 : 47-71.

BELLAVANCE, G. et F. FOURNIER

1992 « Rattrapages et virages : dynamismes culturels et interventions étatiques dans le champ de la production de biens culturels », dans : G. DAIGLE et G. ROCHER, *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 511-548.

BELLAVANCE, G. et J. ROBERGE

2013 « Le Conseil des arts et lettres du Québec : une analyse de son environnement institutionnel et financier », *Bulletin d'histoire politique*, 21, 2 : 136-150.

BUCHER, Taina

2012a « Want to be on top. Algorithmic power and the threat of invisibility on Facebook », *New Media and Society*, 14, 7 : 1164-1180.

2012b « The Friendship assemblage: Investigating programmed sociality on Facebook », *Television & New Media*, 14, 6 : 479-793.

CARBASSE, Renaud

2010 « Du solide et du concret » : concentration de la propriété et convergence journalistique au sein du groupe Québécois Média », *Canadian Journal of Communication*, 35 : 585-594.

CARDON, Dominique

2009 « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du Web 2.0 », *Réseaux*, 6, 152 : 93-137.

CEFAÏ, Daniel

1996 « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 14, 75 : 43-66.

CEFRIQ

2013 « Utilisation d'Internet au Québec en octobre 2013 ». [<http://www.cefrio.qc.ca/blogue/internet-medias-sociaux-et-mobilite/utilisation-internet-oc-tobre-2013/>], consulté le 8 avril 2016.

Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM)

2014 « La youtubisation de Télé-Québec : une stratégie gagnante ou une vitrine de plus? ». [<http://www.cqam.org/pages.php?lg=fr&type=report&id=1290>], consulté le 8 avril 2016.

COLEMAN, Gabriella

2010 « Ethnographic approaches to digital media », *Annual Review of Anthropology*, 39 : 487-505.

DEMERS, François

2006 « Concentration de la propriété des médias et réaménagement de la place publique médiatique : leçons des affaires *Voilà* et *Star Académie* », *Les Cahiers du Journalisme*, 16 (automne) : 46-68.

GEORGE, Éric

2010 « Re-reading the notion of " Convergence " in light of recent changes to the culture and communication industries in Canada », *Canadian Journal of Communication*, 35 : 555-564.

GIANOLI, Jérôme

2015 « Google et son code base, 2 milliards de lignes de code et 86 terabytes! ». [<http://www.ginjfo.com/actualites/divers/google-et-son-code-base-2-milliards-de-lignes-de-code-et-86-terabytes-20150928>], consulté le 8 avril 2016.

GILLESPIE, Tarleton, Pablo J. BOCKOWSKI et Kirsten A. FOOT

2014 *Media Technologies. Essays on Communication, Materiality, and Society*, Cambridge, Massachusetts, The Massachusetts Institute of Technology (MIT) Press.

HARGITTAI, Esther

2000 « Open portals or closed gates? Channeling content on the World Wide Web », *Poetics*, 27, 4 : 233-253.

HINE, C.

2000 *Virtual Ethnography*, London, Sage.

JENKINS, Henry

2006 *Convergence Culture : Where Old and New Media Collide*, New York, New York University Press.

JOBERT, Bruno et Pierre MULLER

1987 *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses Universitaires de France.

JOHNSON, C., T. J. DOWD et C. L. RIDGEWAY

2006 « Legitimacy as a social process », *Annual Review of Sociology*, 32, 1 : 53-78.

LANGLOIS, Ganaele

2011 « Meaning, semiotecnologies and participatory media », *Culture Machine*, vol. 12. [http://www.culturemachine.net/index.php/cm/article/view/437/467], consulté le 12 avril 2016.

LASSWELL, Harold

1936 *Politics: Who Gets What, When, How*, New York, Whittlesey House.

*Le Devoir*

2014 « Télé-Québec lance La Fabrique culturelle », [http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/402322/tele-quebec-lance-la-fabrique-culturelle], 12 mars.

LESSIG, Lawrence

1999 *Code and Other Laws of Cyberspace*, New York, Basic Books.

MACKROUS, Paule

2014 « La Fabrique culturelle : équitable ou non? », *La Fabrique culturelle. La culture autrement*. [http://effetdepresence.blogspot.ca/2014/04/la-fabrique-culturelle-on-besoin-dun.html], consulté le 12 avril 2016.

MARTEL, Joël

2013 « Entre l'ombre et l'internet », *La Presse* (supprimé du site LaPresse.ca).

McKELVEY, Fenwick

2010 « Ends and ways: The algorithmic politics of network neutrality », *Global Media Journal – Canadian Edition*, 3, 1: 51-73.

MENGER, Pierre-Michel

2009 *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard-Seuil.

PROULX, Serge

2003 « Le Québec à l'ère des réseaux numériques : l'explosion de la problématique identitaire? ». [http://sergeproulx.uqam.ca/wp-content/uploads/2010/12/2003-proulx-le-quebec-a-l-54.pdf], consulté le 12 avril 2016.

2012 « Québec, 1952-2012. Une communauté politique imaginée au prisme de la télévision puis de l'Internet », dans : Denis MONIÈRE et Florian SAUVAGEAU (dir.), *La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 189-204.

2013 « Capitalisme et communication : une monétisation de la relation sociale », dans : Annabelle KLEIN et Anne-Sophie COLLARD (dir.), *Communication. Regards croisés sur la relation*, Namur, Presses universitaires de Namur, p. 194-203.

RABOY, Marc et Thierry VEDEL

2005 « La régulation des communications à l'ère numérique », dans : Bernard COINEIN, Françoise MASSIT-FOLLÉA et Serge PROULX (dir.), *Internet : Une utopie limitée. Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 318-323.

REED, Isaac et Jeffrey ALEXANDER

2009 « Social science as reading and performance. A cultural-sociological understanding of epistemology », *European journal of social theory*, 12, 1 : 21-41.

## Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)

- 2014 « La Fabrique culturelle de Télé-Québec : un vecteur d'exploitation des artistes? », communiqué téléchargé le 16 mai : [<http://www.raav.org/>].

## ROBERGE, Jonathan et Louis MELANÇON

- 2015 « Being the King Kong of algorithmic culture is a tough job after all », *Convergence. The International Journal of Research into New Media Technologies*. [<http://con.sagepub.com/content/early/2015/07/01/1354856515592506.full.pdf+html>], consulté le 16 mai.

## TRUDEL, Pierre

- 2000 « Quel droit et quelle régulation dans le cyberspace? », *Sociologie et sociétés*, 32, 2 : 190-210.
- 2012 « Rôle et mandat du service public audiovisuel dans l'univers en réseau », dans : Denis MONIÈRE et Florian SAUVAGEAU (dir.), *La télévision de Radio-Canada et l'évolution de la conscience politique au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 175-188.

## VAN DIJCK, José

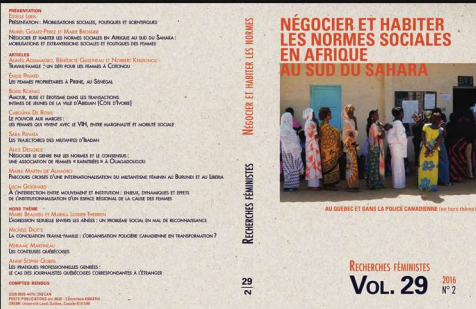
- 2012 « Facebook as a tool for producing sociality and connectivity », *Television & New Media*, 13, 2 : 160-176.
- 2014 « Datafication, dataism and dataveillance: Big Data between scientific paradigm and ideology », *Surveillance & Society*, 12, 2 : 197-208.

## VAN DIJCK, José et Thomas POELL

- 2013 « Understanding social media logic », *Media and Communication*, 1, 1 : 2-14.

## ZIEWITZ, Malte et Christian PENTZOLD

- 2014 « In search of internet governance: Performing order in digitallynetworked environments », *New Media and Society*, 16, 2 : 306-322.



# RECHERCHES FÉMINISTES

www.recherchesfeministes.ulaval.ca

## » » » » RECHERCHES FÉMINISTES

1030, av. des Sciences-Humaines  
 Pavillon Charles-de Koninck, local 1475E  
 Université Laval, Québec, Canada G1V 0A6  
 Téléphone : (418) 656-5418  
 Télécopieur : (418) 656-5190  
 revue.recherchesfeministes@ccb.ulaval.ca

## » » » » DÉJÀ PARUS

- 1988-2005 : vol. 1 au vol. 18
- 2006-1 Syndicalisme
  - 2006-2 Dé/Construire le féminin
  - 2007-1 Femmes et gestion
  - 2007-2 Les féminismes
  - 2008-1 20 ans de la revue
  - 2008-2 Le féminisme : une question de valeur(s)
  - 2009-1 Les femmes et l'écologie
  - 2009-2 La parentalité
  - 2010-1 Femmes et pouvoir exécutif
  - 2010-2 In/Égalités sociales de santé
  - 2011-1 Sans livres mais pas sans lettres
  - 2011-2 Critiques du développement
  - 2012-1 Les antiféminismes
  - 2012-2 Les femmes et l'humour
  - 2013-1 Formation professionnelle
  - 2013-2 Femmes et vieillissements
  - 2014-1 Femmes extrêmes
  - 2014-2 Pratiques artistiques féministes
  - 2015-1 Éthique et voix des femmes
  - 2015-2 Intersectionnalités
  - 2016-1 Méthodologies féministes
  - 2016-2 Négocier et habiter les normes sociales en Afrique au sud du Sahara

## » » » » À PARAÎTRE

- 2017-1 Femmes autochtones en mouvement
- 2017-2 Travail, temps, pouvoirs et résistances
- 2018-1 Pédagogies féministes et pédagogies du féminisme

## » » » » Abonnement (2 numéros par année)

Cocher  2016  2017  2018

## » » » » TARIFS CANADA (taxes incluses)

Individu  45 \$ 1 an  80 \$ 2 ans  100 \$ 3 ans  
 Étudiant\*  35 \$ 1 an  55 \$ 2 ans  80 \$ 3 ans  
 Organisation  90 \$ par année

## » » » » TARIFS ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

Individu  60 \$ CAN par année  
 Étudiant\*  45 \$ CAN par année  
 Organisation  100 \$ CAN par année

\* Joindre une photocopie de la carte étudiante

L'abonnement inclut la copie papier et l'accès exclusif à la version numérique des textes des 4 derniers numéros par ÉRUDIT : [www.erudit.org](http://www.erudit.org)  
 La collection entière de 1988 à 2013 en texte intégral est aussi disponible sur le portail ÉRUDIT

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Bureau Résidence

Courriel \_\_\_\_\_

## » » » » MODE DE PAIEMENT

Chèque ou mandat  Mastercard  Visa

Numéro \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Chèque ou mandat en dollars canadiens seulement,

À l'ordre de la revue *Recherches féministes*



## USAGES DES MÉDIAS SOCIAUX ET PRATIQUES INFORMATIONNELLES DES JEUNES QUÉBÉCOIS : LE CAS DE FACEBOOK PENDANT LA GRÈVE ÉTUDIANTE DE 2012

Guillaume LATZKO-TOTH, Madeleine PASTINELLI  
et Nicole GALLANT

Le printemps 2012 a été marqué par une crise sociale majeure au Québec, suscitée par le conflit autour de la hausse des droits de scolarité. Divers observateurs ont suggéré que les plateformes du Web 2.0, également appelées « médias sociaux », auraient joué un rôle de premier plan dans cette crise. Facebook et Twitter, notamment, constituent une source et un outil de partage d'informations qui, sans remplacer les médias de masse, pourraient avoir contribué à transformer la façon dont les individus s'informent, discutent et se forgent une opinion. Cet article entreprend de documenter ces pratiques informationnelles émergentes selon une approche sociographique afin de mieux les comprendre et de déterminer dans quelle mesure elles sont circonstancielles ou bien révélatrices d'une évolution plus profonde. L'enquête repose sur une approche hybride, s'appuyant sur une série d'entretiens qualitatifs approfondis, menés auprès d'une trentaine de jeunes (étudiants et non-étudiants) âgés entre 18 et 25 ans durant la crise, combinés à la « visite commentée » des traces d'activité archivées dans leur historique Facebook. Cette étude a permis de montrer qu'en dépit de certains traits récurrents, les usages et représentations de la plateforme sont loin d'être homogènes au sein de ce groupe d'âge et reflètent les clivages sociaux qui continuent de traverser le Québec.

Mots clés : médias sociaux; recherche qualitative; jeunes; pratiques informationnelles; participation politique; Québec; Printemps érable; usages d'Internet

**L**e printemps 2012 a été marqué par une crise sociale majeure au Québec autour du conflit provoqué par la hausse des droits de scolarité décrétée

par le gouvernement. Amorcée graduellement, mais principalement à partir de février, la grève étudiante a touché plus des deux tiers des établissements d'enseignement postsecondaire et plus de 300 000 étudiants<sup>1</sup>; les manifestations régulières – qui culminaient le 22 de chaque mois mais sont devenues presque quotidiennes à la fin du mois d'avril – ont rassemblé quant à elles jusqu'à 200 000 personnes à Montréal<sup>2</sup>, ne cessant de croître à mesure que l'étau de la répression policière et étatique se resserrait (allant jusqu'à l'adoption d'une loi spéciale restreignant le droit de manifester, adoptée le 18 mai). Cette période est souvent appelée le « Printemps érable », en écho à l'expression « Printemps arabe » utilisée l'année précédente pour désigner la vague de manifestations qui avait déferlé sur le Moyen Orient et le Maghreb.

Comme pour d'autres événements de ce genre à travers le monde, certains travaux ont laissé entrevoir que les médias sociaux auraient joué un rôle de premier plan, notamment au chapitre de la circulation des informations sur les enjeux soulevés, et en particulier auprès des jeunes. Par exemple, des groupes de discussion formés dans la foulée des événements ont fait ressortir le rôle de Facebook « comme plaque tournante vers d'autres médias » chez les jeunes adultes (LEMIEUX, 2014, p. 5). Ainsi, les médias dits « sociaux » (STENGER et COUTANT, 2013) auraient été utilisés de façon complémentaire aux médias traditionnels par les individus dans le but de s'informer, de discuter et de se forger une opinion sur les événements du printemps. Cette impression constitue le point de départ d'une recherche que nous avons menée, visant entre autres à examiner de plus près ces pratiques, à les documenter, à les mettre en contexte et à en interroger le sens<sup>3</sup>.

Dans un ouvrage récent, Jouët et Rieffel déplorent le peu d'études réalisées à ce jour pour « saisir l'émergence de nouvelles pratiques informationnelles » dans le contexte d'une prolifération des flux de messages liée à l'essor des médias numériques. Rappelant les résultats des recherches classiques de l'école de Columbia sur les façons dont les individus s'informent – par les médias et par les conversations avec les proches –, ils avancent que les nouveaux médias numériques « semblent accroître l'importance de la communication horizontale [et de] l'échange interpersonnel » (JOUËT et RIEFFEL, 2013, p. 14) parmi les façons de s'informer et de se forger

- 
1. Voir, par exemple, la cartographie du conflit réalisée par le quotidien *La Presse* : [<http://www.lapresse.ca/html/1421/graphconflit.jpg>]. Ou encore les chiffres concernant le nombre d'établissements et d'étudiants en grève compilés par les blogues *Presse-toi à Gauche!* : [<http://www.pressegauche.org/spip.php?article9448>], et *LaGrève* : [<https://lagreve.wordpress.com/2012/03/page/2/>].
  2. Voir le compte rendu de *La Presse Canadienne* publié dans l'édition du 22 mars du *Devoir* sous le titre « Marée étudiante dans les rues de Montréal » : [<http://www.ledevoir.com/societe/education/345676/journee-de-grande-manifestation-etudiante-une-premiere-action-cible-le-port-de-montreal>].
  3. Cette recherche a été réalisée pour le Centre d'études sur les médias, qui en a assuré le financement. Nous adressons nos vifs remerciements à nos quatre assistants de recherche et enquêteurs Olivier Gadeau, Pierre-Élie Hupé, Frédéric Nadeau et Guillaume Tremblay-Boily, dont le travail rigoureux et efficace a été essentiel à la réalisation de cette recherche.

une opinion sur les enjeux politiques. Ils se demandent en outre si « la participation des internautes à des réseaux de sociabilité en ligne [...] n'engendre[rait] pas de nouvelles formes de culture citoyenne » (*ibid.*).

Menée auprès d'une trentaine de jeunes aux profils variés, l'enquête dont nous rapportons ici certains résultats permet d'étayer en partie cette hypothèse dans le contexte québécois. L'objectif global de l'enquête était de documenter les types d'informations qui circulent dans les médias sociaux ainsi que les modalités de cette circulation, notamment en période d'intenses débats sociaux, pour ne pas dire de « crise sociale ». Dans cet article, nous nous concentrerons sur une analyse descriptive visant à documenter ces pratiques informationnelles dans une perspective sociographique. Nous verrons (a) le rôle joué par les individus dans les médias sociaux (quelles informations ils y produisent ou y relayent et pourquoi), ainsi que (b) la *réception* des informations (notamment à partir des commentaires qu'elles ont pu susciter). Nous voulions situer ces pratiques informationnelles dans le contexte, d'une part, de l'expérience médiatique globale des individus (quelle est l'importance relative des médias sociaux par rapport aux médias dits « traditionnels »?) et, d'autre part, de leur expérience de la grève.

## CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Notre propos s'inscrit à la croisée de deux questionnements qui irriguent actuellement le champ des *Internet Studies* (Ess et CONSALVO, 2011; Ess et DUTTON, 2013). Le premier concerne les possibilités qu'offre le Web participatif (dit « 2.0 ») pour la vie démocratique et la participation politique. Le second porte sur les usages d'Internet par les jeunes et sur l'éventuelle dimension citoyenne de la culture « numérique » qu'ils contribuent à façonner. Dans cet article, nous nous concentrons principalement sur la dimension informationnelle de ces éventuelles pratiques citoyennes des jeunes. Dans les prochaines pages, nous commencerons par définir quelques notions, avant de préciser les contours de ces deux axes qui structurent le cadrage théorique sur lequel s'appuie notre analyse.

### *Précisions terminologiques et conceptuelles*

L'expression *médias sociaux* recouvre un ensemble hétéroclite de dispositifs de communication « de pair à pair » – où l'échange peut se faire de façon symétrique – souvent présenté comme une nouvelle génération de médias qui entreraient en concurrence avec les médias dits traditionnels, lesquels sont associés à un modèle de communication asymétrique dit « de masse » (CASTELLS, 2006). Les dispositifs concernés reposent sur un principe fondamental, la participation massive des usagers, dont les contributions alimentent et structurent le contenu disponible (STENGER et COUTANT, 2013; PROULX, MILLETTE et HEATON, 2012). Les médias sociaux comprennent les blogues et sites de microblogues (dont *Twitter*, *Tumblr*), les sites de réseaux sociaux (*Facebook*, *LinkedIn*), les sites de partage de contenus (*YouTube*, *Pinterest*), de recommandation et d'évaluation (*Yelp*, *Reddit*), les sites collaboratifs de type « wiki » (*Wikipedia*), etc. Bien qu'ils aient essaimé sur d'autres supports (notamment mobiles), les médias sociaux ont émergé du Web traditionnel, auquel

ils auraient conféré une dimension participative et collaborative, et à laquelle font directement allusion les expressions « Web 2.0 » et « Web participatif », qui veulent souligner une rupture avec la première génération de sites Internet (REBILLARD, 2007).

Nous employons ici le terme de *pratiques informationnelles* pour désigner indistinctement les pratiques individuelles de consommation, mais aussi de production et de mise en circulation de contenus en lien avec l'actualité. Certes, d'autres types d'informations – notamment à caractère plus personnel – circulent largement dans les médias sociaux, mais notre prisme est celui de l'information à caractère sociopolitique (actualités, enjeux sociaux, etc.), notamment celle concernant la grève étudiante. La notion de « pratiques informationnelles » renvoie donc ici aux manières de s'informer des individus, mais aussi aux pratiques consistant à disséminer cette information. Comme nous l'évoquions en introduction, ces pratiques, qui traduisent l'activité des publics des médias d'information, ont subi d'importantes transformations avec le virage numérique qui marque l'évolution récente du paysage médiatique au Québec comme ailleurs, paysage au sein duquel « l'irruption des médias sociaux » (PROULX, 2012) constitue sans doute le fait le plus marquant de la dernière décennie.

### *Publics en réseau et participation citoyenne en ligne*

Les discussions, déjà anciennes, sur le potentiel d'Internet pour « régénérer » la participation citoyenne à la vie démocratique (voir VEDEL, 2003) ont été ravivées par les espoirs – et par les discours empreints de déterminisme technique qui les accompagnent – suscités par le Web 2.0 quant à l'avènement d'une ère nouvelle de participation des publics. Sous le parapluie de la notion de « culture participative » (JENKINS, 2006; MONNOYER-SMITH, 2011), divers concepts ont été élaborés pour rendre compte des mutations que connaissent les publics des médias : « publics récursifs » (KELTY, 2008), « publics en réseau » (BOYD, 2011), ou encore « publics *ad hoc* » (BRUNS et BURGESS, 2015), lesquels se constitueraient autour d'enjeux spécifiques – à l'instar de celui qui a polarisé le Québec en 2012.

Dans tous les cas, ces néologismes s'efforcent de cerner l'*engagement actif* des usagers d'Internet dans la production et la mise en circulation de contenus culturels et informationnels. Cet engagement serait sous-tendu par les valeurs de la culture participative, laquelle, selon l'auteur culturaliste Henry JENKINS (2006), unit dans un continuum l'expression artistique et l'engagement civique et tend à effacer la frontière entre productions amateurs et professionnelles, entre expression politique et expression de soi (ALLARD, 2007). Toujours selon Jenkins, cette nouvelle culture médiatique aurait émergé de la mise à disposition des usagers d'outils numériques d'expression et de création d'une grande simplicité d'utilisation; elle reposerait en outre sur le tissage de liens interpersonnels et l'accompagnement informel des débutants par les usagers plus aguerris, ainsi que sur la valorisation sociale de toute forme de contribution, même la plus modeste (comme une mention « J'aime » sur Facebook).

Plusieurs auteurs ont toutefois souligné les limites de cette notion de *culture participative*, ou à tout le moins de son adéquation aux pratiques effectives. Par exemple, HARGITAI et WALEJKO (2008) relèvent l'existence d'une forte asymétrie dans la participation des internautes aux diverses plateformes numériques et notamment dans l'activité créative : seule une toute petite minorité d'individus produisent des contenus originaux. Les individus qui s'expriment le plus proviennent généralement de milieux socioéconomiques aisés, instruits, et appartiennent souvent à une certaine élite intellectuelle (enseignants, journalistes...). L'intensité des contributions varie aussi selon le temps libre dont les individus disposent, ce qui est également lié à des variables socio-économiques (REBILLARD, 2007). HARGITAI et WALEJKO (*ibid.*) relèvent aussi des différences selon le sexe dans l'action de « partager » (disséminer activement une information ou un contenu) : ainsi, les hommes partageraient beaucoup plus de contenus à caractère créatif ou artistique (vidéo, musique) que les femmes. WEEKS et HOLBERT (2013) soulignent quant à eux une corrélation forte du « partage » en ligne avec le degré d'implication politique et l'affiliation à des organisations partisans. Nous verrons que notre enquête permet d'apprécier l'applicabilité de la notion de « culture participative » dans le cas québécois, et en même temps de confirmer certaines de ces limites ou clivages sociaux dans les usages individuels au Québec.

D'autres auteurs font valoir en revanche les « affordances »<sup>4</sup> démocratiques du Web participatif, en rappelant notamment que plusieurs mouvements sociaux ont pu prendre leur essor en s'appropriant les médias sociaux (CARDON, 2010; CASTELLS, 2012), ce que le « Printemps arabe » semble illustrer. Un aspect de cette appropriation serait le développement, de la part des usagers, d'une *conscience de former un public agissant*. Cette posture s'exprimerait entre autres par une distanciation de ces publics vis-à-vis de l'image renvoyée d'eux-mêmes par les médias traditionnels, distance critique que les informations et commentaires circulant sur les médias sociaux viendraient alimenter, notamment par la pratique du *fact-checking* (RUSSELL, 2011, p. 1239). Cette réflexivité se traduirait aussi par le fait que les publics en réseau participeraient au processus d'*audienciation* (c'est-à-dire à leur propre construction en tant qu'audience [FISKE, 1992; BLONDEAU et ALLARD, 2010]), à travers les pratiques de *curation* (sélection, ajout de métadonnées, etc.) et de mise en circulation de contenus : partage d'une photo sur Facebook, relayage d'un *tweet*, etc. Selon certaines analyses, le Printemps érable aurait mis en évidence cette appropriation collective des médias sociaux au Québec – notamment Facebook et Twitter – par les jeunes adultes « connectés » (LEMIEUX, 2014). Nous verrons plus loin que ce phénomène d'appropriation réflexive n'est pas antinomique avec les limites évoquées ci-dessus : les deux phénomènes coexistent, de sorte que seule une part de la population est partie prenante de ces processus émergents.

---

4. Désignant les possibilités d'usage perçues par les usagers, la notion d'affordance a été introduite en sociologie de la technique à partir des travaux du psychologue américain James J. Gibson. Thierry BARDINI (1996, p. 142) précise qu'elles ne sont pas « des qualités intrinsèques du dispositif mais plutôt des propriétés émergentes de la perception du dispositif par l'utilisateur ».

### *Usages d'Internet par les jeunes et fracture(s) numérique(s)*

La question de la participation politique en ligne comporte une dimension générationnelle. En effet, et bien que les taux de participation électorale soient généralement en déclin dans tous les groupes d'âge, on a coutume d'associer la crise actuelle des démocraties au désengagement politique des jeunes adultes en âge de voter, pour lesquels cette diminution est plus prononcée (GÉLINEAU et TEYSSIER, 2012; GAUTHIER, 2016). Ce désengagement irait de pair, entre autres, avec une désaffection pour l'information politique et les médias qui la diffusent. Notre recherche se situe donc dans le sillage de travaux sur les pratiques informationnelles des jeunes en lien avec leur culture démocratique.

Une littérature abondante traite du rapport des jeunes aux médias en général, et de leurs pratiques numériques en particulier (par exemple LIVINGSTONE, 2002; BUCKINGHAM, 2007; BOYD, 2014; BENNETT et ROBARDS, 2014). Nous ne pouvons que l'effleurer ici, mais nous retiendrons toutefois quelques idées centrales que nos analyses viennent corroborer pour le cas québécois. Tout d'abord, la métaphore commune du « natif du numérique » (*digital native*) cristallise un certain nombre d'idées reçues qui s'avèrent généralement fausses. Deux en particulier retiennent notre attention : d'une part, l'idée que la « génération Internet » des 15-25 ans formerait une cohorte homogène quant à ses pratiques numériques; d'autre part, la perception selon laquelle les individus appartenant à ce groupe d'âge auraient une aisance quasi innée dans l'utilisation des médias numériques, dont ils feraient un usage plus riche et diversifié que leurs aînés. Or, ces idées sont contredites par plusieurs travaux empiriques (BOYD, 2014; STENGER, 2015). En particulier, une analyse fine des usages du Web permet de tracer le contour d'une « fracture numérique », fondée principalement sur la classe sociale et le niveau d'éducation (HARGITAI et HINNANT, 2008). Cet autre clivage permet de relativiser celui qui existerait entre les générations en regard de l'appropriation des médias numériques (HERRING, 2007; CLARK, 2009). Bien que cette question des distinctions générationnelles soit secondaire dans notre recherche, elle constitue le contexte de normes sociales dans lesquelles évoluent les jeunes adultes aujourd'hui. C'est pour ces raisons que nous avons pris soin, dans la constitution de notre échantillon, de diversifier celui-ci au maximum afin d'éviter de perpétuer une vision stéréotypée des pratiques informationnelles et numériques de cette cohorte, comme cela aurait été le cas si notre recrutement s'était fondé sur un critère de participation (politique) active sur Facebook.

### MÉTHODOLOGIE

Le cœur de l'enquête repose sur 30 entretiens menés en 2013 auprès de jeunes qui étaient âgés de 18 à 25 ans au cours de l'année 2011-2012 (dont le printemps fut marqué par la grève et ses suites). Une vingtaine d'entre eux étaient étudiants collégiaux ou universitaires durant cette période, alors qu'une dizaine d'autres ne l'étaient pas. Ce premier vecteur de différenciation de l'échantillon était central, puisque les discours politiques et médiatiques au sujet de la grève opposaient les étudiants aux autres parties de la population. La diversification de l'échantillon était en outre renforcée par l'intégration de quatre autres dimensions :

le genre (15 hommes et 15 femmes), la région de résidence (16 jeunes résidant à Montréal et 14 à Québec), le niveau d'engagement militant (personnes peu engagées politiquement et jeunes très militants<sup>5</sup>) et, dans la mesure du possible, l'orientation politique (certains répondants étaient plutôt « à gauche » et d'autres plutôt « à droite » dans le spectre politique). Ainsi, notre échantillon est de type *raisonné* (par quotas) et ne se voulait pas statistiquement représentatif de la population dans cette tranche d'âge.

Puisque Facebook était notre objet d'étude, tous les participants avaient en commun d'être des usagers de cette plateforme. Le fait de détenir un compte Facebook était donc un critère de recrutement, mais nous avons estimé, étant donné le taux très élevé d'utilisation de cette plateforme dans ce groupe d'âge au Québec, que ce critère était peu discriminant. L'accent mis sur Facebook dans notre recherche – d'abord dicté par les besoins de l'entretien – relève aussi d'une approche consistant à choisir ce réseau socionumérique comme point d'entrée vers les autres médias sociaux et à le considérer comme une « chambre d'écho » de ces derniers. Cette stratégie s'appuie sur des études antérieures, et notamment celle de LEMIEUX (2014).

La première partie de la rencontre avec chaque participant prenait la forme d'un entretien semi-dirigé classique (portant sur les usages que faisaient les répondants des technologies de l'information en général, leur rapport aux médias et au politique, leur expérience de la grève de 2012, ainsi que sur leur profil socio-démographique). Puis, dans une seconde phase, nous nous installions devant un ordinateur pour procéder, en compagnie du répondant, à une exploration des traces d'activités (partages, commentaires, mentions « J'aime ») archivées dans son historique Facebook personnel à certaines dates clés de la grève, ainsi qu'à d'autres dates que nous avons préalablement sélectionnées comme points de comparaison avant, pendant et après la grève<sup>7</sup>. Nous avons procédé à cette « visite commentée » de l'historique Facebook du répondant en effectuant un enregistrement vidéo dynamique de l'image affichée à l'écran et de l'échange verbal entre l'enquêteur et le participant au sujet des traces affichées.

Cette méthode comporte évidemment plusieurs limites, notamment la taille de l'échantillon et donc la généralisabilité des résultats, mais aussi le fait que les traces conservées dans l'historique de Facebook ne concernent que les contenus

- 
5. Nous cherchions à constituer un échantillon rassemblant des jeunes « ordinaires » au sens de DRYZEK (1990, p. 175), c'est-à-dire qui ne constituent pas spécifiquement une élite politique active.
  6. L'enquête *NETendances 2014* rapporte que 92 % des Québécois âgés de 18 à 24 ans utilisent au moins occasionnellement Facebook (CEFRIO, 2014).
  7. Ces dates comprenaient d'abord 2 séquences de trois jours chacune en automne 2011, puis 6 périodes de deux ou trois jours durant le printemps 2012, dont certaines marquent des événements clés particulièrement médiatisés (voir LEMIEUX, 2014) : 23-24 février, 12-13 mars, 26-28 avril (offre du gouvernement libéral le 27 avril), 3-5 mai (congrès des libéraux à Victoriaville le 4 mai), 17-19 mai (adoption de la loi spéciale le 18 mai) et 14-15 juin 2012. Enfin, la sélection se clôturait sur 2 périodes de trois jours en automne 2012.

auxquels l'individu a réagi activement sur la plateforme et non l'ensemble des contenus auxquels il a pu être exposé, par exemple par le fil des notifications de ses « amis » sur la plateforme. Mais les avantages de notre dispositif d'enquête sont multiples, en comparaison tant avec des entretiens plus classiques qu'avec une approche *Big Data* qui aurait consisté à « aspirer » les traces d'activité sur Facebook des jeunes avec un dispositif informatique permettant leur collecte exhaustive. Notre méthode permet notamment d'observer directement les pratiques effectives de participants, en contournant le filtre de la conscience de celles-ci, qui pose souvent problème en entretien. L'observation rétrospective permet aussi de contourner un autre filtre, celui de la mémoire du répondant, avantage qui s'avère particulièrement utile dans une perspective reposant sur l'étude d'un phénomène qui se déploie dans la durée. Elle donne en outre au chercheur le loisir d'effectuer une étude rigoureuse des contenus que renferment les historiques.

En outre, cette méthode permet d'obtenir *a posteriori* un consentement pour l'observation de pratiques antérieures, ce qui laisse aux répondants la maîtrise de ce qu'ils acceptent de montrer, tout en évitant que les individus modifient leur comportement parce qu'ils se savent observés. Mais la principale force de ce dispositif d'enquête réside dans la possibilité de bénéficier des explications contextuelles du jeune participant et, surtout, de sa réflexivité sur le sens de ses pratiques<sup>8</sup>. Ces données riches et denses nous ont permis de mettre en lumière la diversité des usages et des compétences de ces jeunes, trop souvent groupés sous le vocable trompeur et homogénéisant de « natifs du numérique ».

## RÉSULTATS

### *Place de Facebook parmi les usages des TIC et des médias sociaux*

Dans l'ensemble, les répondants étaient très branchés au moment des entretiens en 2013 : sans nécessairement disposer d'un accès mobile aux plateformes telles que Facebook, tous possédaient un téléphone cellulaire et un ordinateur personnel (portable le plus souvent). Plusieurs participants ont déclaré passer entre deux et quatre heures par jour sur les sites de réseaux sociaux. En revanche, d'autres semblent se restreindre à un temps plus limité sur Internet, affirmant y passer moins de 30 minutes par jour. Cette variation s'explique en partie par les contraintes différentes avec lesquelles les individus doivent composer (notamment en ce qui concerne l'accès à Internet depuis le lieu de travail), mais aussi, dans quelques cas, par des choix délibérés.

Les différentes technologies de communication (courriel, texto, téléphone mobile, médias sociaux) sont utilisées de manière complémentaire et pour des fonctions spécifiques. Renforçant notre intérêt pour cette plateforme, Facebook

---

8. Pour les participants, il s'agit en outre d'une occasion de revisiter une tranche de leur histoire personnelle et de redécouvrir – souvent avec plaisir – des conversations qu'ils ont eues.

constitue le média social dont ils font l'usage le plus intensif et le plus complet, les autres plateformes (blogs, forums, etc.) étant le plus souvent fréquentées de manière « passive », comme source plutôt que comme outil d'expression. C'est le cas notamment de YouTube, utilisé par tous nos répondants mais en consultation seulement, et non pour y publier du contenu. Twitter est utilisé par un petit nombre de nos répondants, et principalement comme source d'informations. Sur ce plan, la plateforme de microblogs est jugée plus performante que Facebook, car l'information s'y propagerait plus rapidement : *Ce que je faisais sur Facebook [m'informer de l'actualité et partager des articles], je pouvais le faire mieux sur Twitter*, explique l'un des participants. Cela pourrait expliquer le fait que certains de nos répondants se sont mis à utiliser Twitter à l'occasion de la grève étudiante et ont cessé de l'utiliser une fois la crise terminée.

Deux grands types d'usage de Facebook se dégagent de nos analyses : la fonction « fil d'information » et la fonction « coordination ». Facebook est principalement utilisé comme un *agrégateur* de fils d'informations, mais conjuguant des informations de natures très diverses : contenus de presse, nouvelles des proches, divertissement. La consultation de ce « fil d'actualité » hétérogène s'inscrit dans des rituels quotidiens de pratiques médiatiques qui associent médias traditionnels et médias numériques, parfois sur plusieurs écrans en même temps. En parallèle, Facebook est aussi employé pour « organiser » sa vie, et plus spécifiquement pour coordonner des activités avec d'autres personnes, notamment par l'usage des « groupes » sur la plateforme et de la fonctionnalité de gestion d'événements : *C'est un peu un agenda à tout faire mais que tout le monde a en même temps* (femme, 19 ans, étudiante).

### *Place de Facebook dans les habitudes de consommation médiatique*

Tel que le suggèrent les conclusions de divers travaux sur la fracture numérique, les habitudes de consommation médiatique des jeunes rencontrés varient, d'une part, avec l'importance de leur engagement social ou politique et, d'autre part, en fonction de leur niveau de scolarité. Les répondants moins scolarisés et ceux qui sont peu engagés socialement ou politiquement consultent moins souvent que les autres les médias d'information, et ils en consultent pour la plupart une moins grande variété. Ces jeunes qui s'informent peu par le biais d'autres médias ne sont pas enclins à s'informer davantage à partir de Facebook.

À l'inverse, plus les répondants sont engagés, plus leur consommation d'actualité et leurs activités consistant à les partager, à les commenter et à en discuter occupent une place importante dans leur quotidien et sur Facebook. Certes, certains répondants s'informent sans pour autant être engagés d'une autre manière, mais, à l'inverse, tous ceux qui sont engagés sont également de grands consommateurs d'actualité et disent consulter régulièrement plusieurs sites d'information québécois, canadiens et internationaux<sup>9</sup>.

---

9. Par contre, tous ont intériorisé l'idée qu'il serait important de s'informer (du moins face à des étudiants-chercheurs qui mènent des entretiens). En effet, le fait de ne pas lire les

Parmi ces répondants qui manifestent de l'intérêt pour l'actualité et qui disent s'informer quotidiennement, rares sont ceux qui ne s'informent que par le biais des médias sociaux. La majorité de ces jeunes s'informent le plus souvent par la lecture de sites de nouvelles ou de journaux en ligne, consultant régulièrement et souvent quotidiennement plusieurs sites différents consacrés à l'actualité. Un petit nombre de ces répondants disent s'informer exclusivement par la consultation de Facebook, mais la tendance chez les répondants qui s'informent est manifestement au pluralisme des sources, la majorité ayant l'habitude de consulter plusieurs sites de nouvelles différents.

Quant à la place de Facebook dans les pratiques informationnelles, on note un décalage entre ce qui est évoqué en entretien et ce que l'on observe en examinant les traces d'activité directement sur la plateforme. Quand on les interroge sur leurs pratiques dans la première partie des entretiens, ceux qui disent s'informer de façon régulière nomment ou énumèrent les ou les principaux médias d'information qu'ils ont l'habitude de consulter (notamment les sites de chaînes de télévision comme Radio-Canada et LCN). Puis, quand on procède à la visite commentée de l'historique Facebook en deuxième partie d'entretien, on constate avec eux qu'ils ont régulièrement commenté, relayé ou indiqué qu'ils aimait des contenus parus dans une quantité d'autres sites ou journaux en ligne que ceux dont ils nous avaient parlé spontanément dans un premier temps. Il peut s'agir aussi bien de nouvelles tirées de sites de presse canadiens-anglais, étrangers (des États-Unis, d'Angleterre, de France, de Belgique, etc.), que de sites spécialisés, alternatifs ou encore de sites de nouvelles ou de presse nationaux ou locaux que le répondant n'a pas lui-même l'habitude de consulter. On devine qu'il s'agit le plus souvent de nouvelles qu'avait publiées ou relayées un de leurs contacts et qu'ils ont pu découvrir sur leur « fil d'actualité » Facebook. C'est donc dire que, même si ce n'est pas *a priori* dans le but de s'informer de l'actualité qu'ils se connectent à la plateforme, et même si la représentation qu'ils ont de leur consommation d'actualité renvoie d'abord à la consultation de nouvelles sur quelques sites de presse, cela ne les empêche pas d'être régulièrement (voire quotidiennement) exposés, par Facebook, à des contenus de presse qu'ils auraient sans doute ignorés autrement. En somme, il est délicat de se prononcer sur la nature du rôle et sur la place de Facebook dans leurs habitudes de consommation médiatique et plus particulièrement dans leur rapport à l'actualité, mais la plateforme apparaît comme une source d'information importante pour tous et contribue de façon substantielle à la diversification des médias qu'ils consultent,

---

journaux ou les sites de presse est vécu par plusieurs comme une tare embarrassante, les participants étant nombreux à s'en excuser en entrevue, à dire qu'ils regrettent de ne pas s'informer suffisamment, certains affirmant que c'est un « défaut » qu'ils devraient essayer de corriger ou en regard duquel ils souhaitent « s'améliorer », etc. Même les répondants qui semblent pourtant lire régulièrement des sites de nouvelles ou de journaux en ligne disent qu'ils ne s'informent pas suffisamment et s'en excusent, dans des formules qui ne sont pas sans rappeler la « bonne volonté culturelle » dépeinte par Pierre BOURDIEU (1979), ou la culpabilité plus récemment identifiée par Bernard LAHIRE (2004) chez les individus qui se disent eux-mêmes bien au fait du mauvais goût de certaines de leurs habitudes de consommation culturelle.

parce qu'elle amène les répondants à consulter des pages et des contenus, publiés dans différents médias électroniques du Québec ou d'ailleurs dans le monde, qu'ils n'auraient le plus souvent pas consultés autrement. Facebook jouerait donc en quelque sorte le rôle de relayer d'une partie des informations diffusées dans les médias traditionnels et ailleurs en ligne.

### *Le rôle des individus dans la diffusion d'informations sur Facebook*

En revanche, les jeunes que nous avons rencontrés ne *produisent* que rarement des informations originales à caractère informationnel ou politique sur les plateformes sociales, se contentant le plus souvent de lire celles qu'ils y trouvent et éventuellement de les faire circuler.

D'autre part, les jeunes interrogés *publient* fort peu, même lorsque cet acte de publication consiste simplement à reprendre un contenu trouvé ailleurs, dans le but de le faire circuler. En général on « partage », c'est-à-dire qu'on rediffuse la publication d'un tiers parce qu'on la trouve intéressante et qu'on présume qu'elle intéressera les membres de son réseau. Durant la grève, certains des usagers les plus actifs se sont investis dans le rôle de relayer d'information, publiant énormément, tandis que d'autres, s'efforçant de ne pas être redondants avec les premiers et de ménager l'attention des autres, se contentaient de partager le contenu le plus pertinent au sein de leur propre réseau de contacts. Les quelques répondants qui sont d'actifs diffuseurs de contenus sont aussi les plus politisés (comme observé par WEEKS et HOLBERT, 2013 dans un autre contexte) et les plus impliqués socialement; leur activité en ligne se conçoit alors comme l'extension de leurs pratiques militantes.

Grâce à la mise en contexte par les répondants des traces de leurs activités sur Facebook, nous avons pu observer deux grands types de rapport au contenu politique sur la plateforme. Certains considèrent celle-ci comme un espace ludique et préfèrent y trouver des contenus très personnels ou humoristiques; ils honnissent le débat politique et les discussions longues ou polémiques. D'autres au contraire s'impatientent des banalités partagées par ce type d'usagers et utilisent Facebook comme un espace de débat citoyen.

Or, ce clivage ne recoupe que partiellement les niveaux de politisation des répondants : de nombreux jeunes plutôt engagés politiquement adhèrent eux aussi à une représentation apolitique de Facebook; ils s'autocensurent et s'abstiennent de parler de politique sur la plateforme, soit parce qu'ils considèrent d'emblée que c'est un espace qui se veut ludique, soit parce qu'ils ont été échaudés par l'expérience antérieure de discussions qui ont dérapé.

J'avais parmi [...] mes amis des gens qui étaient [...] pour la grève. Pis souvent, ça faisait [...] des conversations, des débats assez enflammés, là. [...] Des fois, c'était difficile parce que tu sais, veux veux pas, tu te chicanes [...]. (homme, 25 ans, étudiant)

Des fois, c'est bon de sortir de son cercle parce qu'il faut toucher d'autres personnes, mais d'aller toucher des personnes qui sont à l'opposé de toi... Les confrontations ça marchait pas. [...] Ça fait que j'ai arrêté ça, je trouvais que c'était malsain. (femme, 23 ans, non-étudiante)

J'essaie de commenter le moins possible. [...] Les statuts, je les commente peu. J'aime pas débattre sur Facebook, je trouve que c'est une perte de temps. (homme, 23 ans, étudiant)

En conséquence, les usages de Facebook ne constituent pas un miroir permettant d'estimer adéquatement les niveaux de politisation de l'utilisateur. Nous y reviendrons.

Dans l'ensemble, les pratiques informationnelles des jeunes sont variées et semblent en partie liées à l'importance relative de leur engagement social ou politique. Bien que notre échantillon soit trop petit pour le confirmer, on voit également poindre des distinctions de comportement selon le niveau de scolarité, par ailleurs un facteur bien connu de l'intérêt pour le politique et l'actualité (FURLONG, 2009). Les répondants les moins scolarisés, de même que ceux qui sont faiblement ou non engagés, manifestent moins d'intérêt pour les actualités que les autres.

Ainsi, de manière plus générale, *on consomme beaucoup plus d'information qu'on n'en produit*. Cette utilisation « passive » des médias sociaux viendrait étayer les constats de chercheurs qui ont déjà souligné le coût, notamment temporel, de la participation en ligne (REBILLARD, 2007), ce qui expliquerait en partie le « fossé » de la participation observé sur le Web social (HARGITTAI et WALEJKO, 2008).

### *Circulation des contenus sur Facebook : que partage-t-on et pourquoi?*

Si certains répondants publient ou réagissent souvent à des contenus concernant la grève étudiante (occupant jusqu'à la moitié des traces observées dans leur historique), d'autres le font très peu, voire pas du tout, et ce, qu'ils soient ou non de forts utilisateurs de Facebook par ailleurs. Même au plus fort de la grève, les contenus relatifs à celle-ci, sans être marginaux, demeurent néanmoins dans l'ensemble proportionnellement assez limités. En tout, nous avons inventorié et analysé 770 traces liées aux événements et enjeux du Printemps érable, sur un corpus total de 3696 traces comptabilisées à partir des captures d'écran.

Outre l'intensité de leur présence, notre étude des historiques d'activités sur Facebook révèle surtout une grande variété dans les formes des contenus relatifs au Printemps érable avec lesquels les usagers ont interagi, que ce soient des textes, des images (retouchées ou non), des vidéos ou des combinaisons de ces formes. À travers cette variété se dessinent toutefois de grandes tendances dans les types de contenus et dans les usages qui en sont faits (information, opinion, humour, témoignage). S'agissant des contenus en provenance de médias dits traditionnels, les jeunes Québécois rencontrés partagent plus volontiers sur Facebook des billets ou des articles d'opinion, voire des caricatures publiées dans les quotidiens, telles celles d'André-Philippe Côté dans *Le Soleil*. Ces matériaux servent d'arguments à l'appui de leur position personnelle sur la grève et les enjeux afférents. Dans certains cas, ils partagent un billet d'opinion ou une caricature pour s'en distancier.

Lorsque, beaucoup plus rarement, des articles de presse ou des nouvelles sont publiés, ces contenus remplissent généralement d'autres fonctions que celle d'informer et ils sont presque toujours accompagnés d'un commentaire de l'utilisateur

(ou de la première personne qui a partagé l'article en question). On peut distinguer quatre fonctions principales de ces partages d'articles de presse :

a) *Réagir à la nouvelle* : Il peut arriver qu'un usager fasse circuler une véritable information, mais l'objet du partage est moins l'article lui-même que la réaction de l'usager à cette nouvelle. Par exemple, un usager peut partager un article sur une annonce faite par le gouvernement non pas pour aviser ses « amis Facebook » que le gouvernement a adopté cette position (ceux-ci ont peut-être, voire sans doute, déjà vu ou entendu l'information ailleurs), mais plutôt dans le but d'exprimer qu'il en est scandalisé (ou, plus rarement, pour s'en réjouir). De même, on peut « aimer » un tel partage non pas pour l'article de presse, mais bien pour le commentaire qui l'accompagne.

b) *Critiquer la couverture médiatique* : Dans d'autres cas, des articles de presse sont publiés pour permettre à l'usager d'exprimer une critique des médias, notamment lorsqu'il trouve que l'information est présentée de manière biaisée (ou sensationnaliste). On trouve parmi les traces recueillies des exemples colorés : LCN : *ils ont réussi à spotter les seuls 5 manifestants masqués dans le millier de personnes et ils en parlent depuis 20 minutes. Esti de médias de marde.*

En fait, il s'agit là d'un des principaux modes de circulation des nouvelles journalistiques concernant la grève étudiante et le Printemps érable. Cela s'applique autant au contenu des articles de presse qu'à la sélection des images diffusées dans les médias d'information, comme le rappelle ce montage « aimé » par un de nos répondants :



On voit là une compréhension fine de la manipulation de la réception de l'information par les médias traditionnels, corroborant les analyses susmentionnées sur la culture participative (JENKINS, 2006) et surtout sur la conscience réflexive d'être

une audience agissante (FISKE, 1992; BLONDEAU et ALLARD, 2010), c'est-à-dire sur le développement croissant d'attitudes plus distanciées et autonomes par rapport aux médias traditionnels de masse et à la circulation verticale de l'information.

c) *Exprimer son appartenance* : Dans certains cas, quoique plus rarement associés à la grève, il peut s'agir de nouvelles de proximité en lien avec l'appartenance de l'utilisateur à un lieu, à un événement, à un organisme, etc. Le partage de tels contenus informationnels sert à énoncer, par exemple, qu'il s'est passé quelque chose dans le quartier de l'utilisateur. Dans ce cas, le partage sert à exprimer combien la nouvelle secoue l'utilisateur personnellement, ou à exprimer le lien qui l'unit à cette situation.

d) *Informers* : Il arrive que des usagers partagent des articles de presse ou des nouvelles spécifiquement dans le but d'informer. Mais cela est rare et généralement le fait d'individus assumant le rôle de « passeur », notamment des jeunes pour qui être politisé consiste principalement à se tenir bien informé et à faire circuler l'information. Par exemple, nous avons parmi nos répondants un étudiant se consacrant parfois à rediffuser, via son compte Twitter (lui-même relayé sur son « mur » Facebook), les informations qu'il glanait, voire son compte rendu en temps réel (*livetweet*) de conférences de presse diffusées en direct sur la chaîne d'information continue RDI : *J'essaie d'être une source d'informations pertinentes, mais je trouve que le commentaire sur Twitter, c'est plus ou moins pertinent quand on est plus ou moins connu [...] [Alors] je retweetais; je n'ajoutais pas de contenu, je [ne] faisais [que] le propager.*

En fait, lorsque des informations circulent sur les profils Facebook de nos répondants, elles proviennent plus souvent de sources alternatives ou indépendantes que de médias dits traditionnels : billets de blogues ou de vlogues<sup>10</sup> plus ou moins amateurs; liens vers des enquêtes indépendantes (telles celles de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques – IRIS); témoignages originaux (comme des comptes rendus d'une manifestation) ou d'autres formes de journalisme citoyen. Bien que plusieurs soient relayés à partir de blogues et d'autres sites, ces témoignages sont parfois spécifiquement créés sur Facebook, c'est-à-dire sous forme de « statuts » personnels, qui peuvent ensuite avoir fait l'objet de commentaires, de mentions « J'aime » ou de partages par nos répondants. Il peut s'agir d'annonces, communiquant par exemple le résultat du vote de grève tenu cet après-midi-là dans l'association étudiante de l'utilisateur, ou encore de témoignages qui constituent des sortes de reportages de terrain. Ces témoignages peuvent certes avoir une dimension informationnelle et factuelle, mais ils sont parfois, voire souvent, de l'ordre de l'expérientiel : ils servent alors à parler de soi (comment on s'est senti dans des circonstances données, par exemple au cours d'une manifestation qui a mal tourné face à l'intervention policière). Si plusieurs relaient cette information pour montrer que les médias traditionnels ne disent pas tout d'une situation quelconque, certains de ces témoignages font eux aussi l'objet, dans la zone de commentaires, de remises en question quant à leur authenticité.

10. Un vlogue est un blogue dont les billets, au lieu d'être des textes, prennent la forme de capsules vidéo.

Dans le même ordre d'idées, on voit circuler des documents, notamment vidéo, en provenance de médias communautaires ou étudiants (comme CUTV, la télévision étudiante de l'Université Concordia). Ces reportages de terrain servent à contourner le filtre (perçu) de la couverture médiatique.

En somme, les contenus relatifs à la grève étudiante sont rarement de type *informatif* au sens journalistique. Ils revêtent, pour la plupart, un caractère *expressif*, faisant écho aux analyses d'ALLARD (2007). Il s'agit de se défouler de sa frustration concernant divers événements, d'en rire, d'exprimer une opinion sans forcément l'étayer, de s'indigner de la situation ou de la façon dont elle est (ou n'est pas) couverte, ou du comportement de tel ou tel acteur de la crise. Se voulant parfois esthétiques, souvent humoristiques, ces contenus sont marqués par la prépondérance du visuel : photomontages, détournements d'images, caricatures, clips vidéo, etc. Des contenus informationnels en provenance des médias traditionnels sont certes aussi présents sur Facebook, mais ils sont généralement détournés de leur intention (informative) première.

## DISCUSSION

Dans cet article, nous avons documenté les pratiques informationnelles de jeunes adultes durant le Printemps érable en nous concentrant sur leurs usages de la plateforme Facebook, tout en esquissant un aperçu plus général du rapport aux médias d'information et aux médias sociaux chez les jeunes adultes (18-25 ans) au Québec. Si tous utilisent Facebook fondamentalement de la même manière – pour entretenir des liens, organiser leurs activités sociales et s'informer –, l'enquête révèle que les répondants sont toutefois bien loin d'être tous exposés aux mêmes contenus. L'analyse des archives des répondants montre que les contenus qu'on trouve dans leur historique sont étroitement liés à leurs intérêts personnels et à ce qui caractérise leur vie quotidienne et leur réseau social le plus proche (lequel est généralement également lié à leurs activités quotidiennes). Les contenus qui circulent sur Facebook témoignent d'un constant mélange de la vie personnelle des uns et des autres et des événements relatifs à l'actualité et à la vie publique et collective; la démarcation entre, d'une part, l'information à caractère privé et personnel et, d'autre part, l'information d'intérêt général semble ainsi s'estomper. Toutefois, ces deux pôles entre lesquels oscillent les contenus constituent aussi un axe de tension dans les représentations du dispositif, les uns envisageant la plateforme Facebook d'abord comme un outil de communication avec des proches et centré sur la vie privée, les autres y voyant plutôt un espace d'échange à caractère public et centré sur l'actualité et le débat social.

À cet égard, la différence entre les étudiants et les non-étudiants s'est avérée peu pertinente pour différencier des profils d'habitudes médiatiques et d'usages des TIC, contrairement notamment à la distinction entre des répondants plus scolarisés (ou ayant l'ambition d'étudier longtemps ou issus de milieux plus scolarisés) et ceux

qui le sont moins. Cette distinction mériterait une investigation plus poussée avec un échantillon conçu en conséquence<sup>11</sup>.

L'analyse des traces d'activité produites durant l'automne 2012 semble confirmer, comme le suggère la littérature portant sur d'autres contextes sociaux, que l'utilisation intensive des médias sociaux à des fins informationnelles ne concerne qu'une partie des jeunes Québécois. Or, même chez eux, elle n'a été que passagère, puisque cette effervescence a pour ainsi dire disparu une fois la grève terminée. Cet engouement ne serait donc pas attribuable aux attraits inhérents et aux affordances de la plateforme Facebook, mais surtout à l'intérêt suscité par l'enjeu social. Cela n'exclut pas que les médias sociaux aient pu *contribuer* à une socialisation aux médias et à la prise de parole. Nos données indiquent toutefois que ces effets dépendent largement du profil du répondant : de sa vie en général, de la composition de son réseau social (hors ligne et en ligne), de ses représentations de Facebook, et de son rapport à l'information et au politique.

Ces résultats font écho aux travaux sur les fractures numériques et les asymétries dans les usages du Web (Van DIJK, 2006; COURTOIS et VERDEGEM, 2014), rappelant à quel point il demeure crucial de ne pas généraliser à toute une génération – ou à l'ensemble des « usagers d'Internet » – certains comportements qui seraient particulièrement visibles sur certaines plateformes, ceux-ci n'étant parfois le fait que d'une minorité d'utilisateurs. Ainsi, Facebook a joué un rôle indéniable dans diverses mobilisations populaires de la dernière décennie (BOULLIER, 2013). Que ce soit lors du printemps dit « arabe » ou celui dit « érable », la plateforme, tout comme divers autres moyens de communication horizontale, a permis aux meneurs de communiquer entre eux pour orchestrer les événements et a facilité la circulation rapide et sans entrave de l'information vers les manifestants potentiels (MILLETTE, MILLETTE et PROULX, 2012). Or, s'il est évidemment nécessaire que la recherche se penche spécifiquement sur les nouvelles possibilités offertes par le Web social pour les agents mobilisateurs, notre projet montre aussi combien il est également important de se pencher sur d'autres types d'usagers, pour ne pas projeter sur eux les conclusions de travaux plus ciblés ou restreints. En effet, une des forces de notre démarche méthodologique est qu'elle se détourne des militants pour placer plutôt la focale sur les jeunes gens « ordinaires » (DRYZEK, 1990) – qui, ici, ne sont pas spécialement les meneurs, ne sont pas tous investis dans la mobilisation, ni tous étudiants, et dont plusieurs sont plutôt à droite de l'échiquier politique.

Nos résultats montrent ainsi que, si certains usagers constituent en effet des « publics agissants », beaucoup d'autres ne se situent pas du tout dans cette dynamique : à la lecture de leur historique Facebook, c'est à peine si on voit poindre cet enjeu social majeur, même chez certains jeunes répondants qui, par ailleurs, participent plus ou moins activement au mouvement de contestation qui se déroule hors ligne.

---

11. En effet, notre corpus ne comportait qu'une dizaine de répondants n'étant pas aux études pendant l'année scolaire 2011-2012. Ceci est trop peu pour développer l'analyse et la comparaison, surtout dans la mesure où ce groupe est lui-même hétérogène : quelques-uns avaient terminé au moins un baccalauréat et d'autres avaient seulement un diplôme d'études secondaires ou n'avaient aucun diplôme.

Notre échantillon qualitatif raisonné par quota ne permet évidemment pas de cerner la prévalence relative de ces divers profils dans la population, mais cette approche a permis d'identifier certains éléments qui caractérisent les distinctions entre ces divers profils d'usagers et de commencer à cerner leur cohérence interne. Nous avons ainsi pu montrer que les dynamiques à l'œuvre sont liées, d'une part, aux niveaux de politisation antérieurs (sur lesquels nous n'avons pas eu la place de revenir en détail ici; voir GALLANT, LATZKO-TOTH et PASTINELLI, 2015) et surtout, d'autre part, aux représentations sociales normées quant aux usages « légitimes » et socialement valorisés de la plateforme.

Sur le plan des caractéristiques sociodémographiques, la taille de notre échantillon ne nous permet pas non plus de lier les profils à des différences de genre, puisqu'il s'y trouve trop peu de participants correspondant au profil de « passeur » d'information, bien que nous ayons plusieurs jeunes femmes dans notre corpus. En revanche nous avons vu que le fait d'avoir ou non le statut d'étudiant au moment de la grève compte peu, du moins dans notre échantillon, contrairement au niveau de scolarité atteint ou projeté, lequel est très souvent lié aux caractéristiques du milieu d'origine (niveau socio-économique et surtout niveau de scolarité des parents)<sup>12</sup>. En effet, seuls des jeunes scolarisés ont manifesté un intérêt pour l'actualité au point de la partager sur Facebook. Mais plusieurs autres jeunes scolarisés, pourtant convaincus de la pertinence du mouvement étudiant et actifs hors ligne, partagent peu de contenus à saveur politique ou informationnelle dans les médias sociaux. Ils rejoignent en cela les répondants moins scolarisés, qui tendent à préférer que Facebook ne soit pas envahi par des contenus autres que ludiques ou liés aux intérêts personnels des usagers (pour autant que ceux-ci ne soient pas politiques).

En somme, les médias sociaux s'ajoutent à la panoplie des outils de mobilisation et d'information pour les jeunes qui sont déjà sensibilisés. Pour ces derniers, la participation citoyenne prend de nouvelles formes grâce à l'action en ligne, qui permet des pratiques informationnelles diversifiées et, dans certains cas, des pratiques de dissémination active d'informations de diverses sources, notamment « non traditionnelles ». Mais il ne faudrait pas en déduire que les jeunes tendent tous, ou même majoritairement, vers ces nouvelles formes de citoyenneté ou de rapport à l'actualité. Les clivages socio-économiques demeurent très prégnants dans les formes que prend la fracture numérique dans ce domaine tout comme pour les autres pratiques en ligne déjà documentées ailleurs.

\*

\* \*

En documentant les pratiques des jeunes adultes sur Facebook dans le contexte d'un débat social majeur au Québec, cet article offre une réponse locale à l'appel de JOUËT et RIEFFEL (2013) à mieux étudier les nouvelles pratiques informationnelles

---

12. Il s'agirait donc peut-être davantage d'une question liée au rapport à la connaissance en général.

des individus dans la foulée de l'émergence des médias numériques. Grâce à un échantillon délibérément diversifié, notre étude a permis de montrer qu'en dépit de certains traits récurrents, les usages et représentations de la plateforme sont loin d'être homogènes au sein de ce groupe d'âge. En ce sens, nos résultats rappellent aussi à quel point les transformations technologiques ne se traduisent pas en mutations uniformes dans les comportements et les dispositions des individus. De profonds clivages sociaux et socio-économiques continuent de traverser le Québec, que l'accès généralisé aux nouvelles technologies de la communication ne saurait effacer à lui seul.

Des travaux avec des échantillons plus substantiels sont requis pour mieux baliser les contours de ces différences sociales, qui vont vraisemblablement continuer de marquer les usages informationnels et politiques des nouveaux médias. Parallèlement, il est nécessaire de poursuivre les travaux empiriques qualitatifs en profondeur, pour saisir finement les ressorts culturels qui façonnent les manières diverses dont les individus se saisissent des transformations technologiques qui caractérisent leur temps.

Guillaume LATZO-TOTH

*Département d'information et de communication,  
Université Laval.  
guillaume.latzko-toth@com.ulaval.ca*

Madeleine PASTINELLI

*Département de sociologie,  
Université Laval.  
madeleine.pastinelli@soc.ulaval.ca*

Nicole GALLANT

*INRS - Centre Urbanisation Culture Société.  
nicole.gallant@ucs.inrs.ca*

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Laurence  
2007 « Émergence des cultures expressives, d'Internet au mobile », *Médiamorphoses*, 21 : 19-25.
- BARDINI, Thierry  
1996 « Changement et réseaux sociotechniques : de l'inscription à l'affordance », *Réseaux*, 76 : 125-153.
- BENNETT, Andy et Brooks ROBARDS (dir.)  
2014 *Mediated Youth Cultures: The Internet, Belonging, and New Cultural Configurations*, Basingstoke (UK), Palgrave Macmillan.
- BLONDEAU, Olivier et Laurence ALLARD  
2010 « UGC 4 Politics! De l' " empowerment " au " campaigning " » En ligne : [<http://www.fondapol.org/politique-2-0/1734>], consulté le 22 avril 2016.

BOULLIER, Dominique

- 2013 « Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective », dans : Sihem NAJAR (dir.), *Les réseaux sociaux sur internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Éditions Karthala.

BOURDIEU, Pierre

- 1979 *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.

BOYD, Danah

- 2011 « Social network sites as networked publics: Affordances, dynamics, and implications », dans : Zizi PAPACHARISSI (dir.), *A Networked Self. Identity, Community, and Culture on Social Network Sites*, New York, Routledge, p. 39-58.
- 2014 *It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens*, New Haven (Conn.) – London, Yale University Press.

BRUNS, Axel et Jean BURGESS

- 2015 « Twitter hashtags from ad hoc to calculated publics », dans : Nathan RAMBUKANA (dir.), *Hashtag Publics: The Power and Politics of Discursive Networks*, New York, Peter Lang, p. 13-28.

BUCKINGHAM, David (dir.)

- 2007 *Youth, Identity, and Digital Media*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

CARDON, Dominique

- 2010 *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.

CASTELLS, Manuel

- 2006 « Émergence des médias de masse individuels », *Le Monde diplomatique*, août : 16-17.
- 2012 *Networks of Outrage and Hope. Social Movements in the Internet Age*, Cambridge (Mass.), Polity Press.

Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO)

- 2014 « Les médias sociaux, au cœur du quotidien des Québécois ». En ligne : [<http://www.cefrio.qc.ca/netendances/medias-sociaux-coeur-quebecois/choix-plate-formes-sociales-1/>], consulté le 22 avril 2016.

CLARK, Lynn Schofield

- 2009 « Digital media and the generation gap. Qualitative research on US teens and their parents », *Information, Communication & Society*, 12, 3 : 388-407.

COURTOIS, Cédric et Pieter VERDEGEM

- 2014 « With a little help from my friends: An analysis of the role of social support in digital inequalities », *New Media & Society*, 33, 10-11 : 642-652.

DRYZEK, John S.

- 1990 *Discursive Democracy: Politics, Policy, and Political Science*, New York, Cambridge University Press.

Ess, Charles M. et William H. DUTTON

- 2013 « Internet Studies: Perspectives on a rapidly developing field », *New Media & Society*, 15, 5 : 633-643.

Ess, Charles M. et Mia CONSALVO

2011 « Introduction: What is « Internet Studies»? », dans : Mia CONSALVO et Charles M. Ess (dir.), *The Handbook of Internet Studies*, Malden, MA, Wiley-Blackwell, p. 1-8.

FISKE, John

1992 « Audiençing: A cultural studies approach to watching television », *Poetics*, 21, 4 : 345-359.

FURLONG, Andy

2009 « Civic and political engagement and disengagement », dans : Andy FURLONG (dir.), *Handbook of Youth and Young Adulthood: New Perspectives and Agendas*, Routledge, London, p. 291-292.

GALLANT, Nicole, Guillaume LATZKO-TOTH et Madeleine PASTINELLI

2015 « The political digital divide. Norms, social media and political socialization », communication dans le cadre du congrès annuel de l'American Political Science Association (APSA), San Francisco, 3-6 septembre 2015.

GAUTHIER, Madeleine

2016 « Les jeunes et l'action politique : problème conceptuel, question de perception, effet générationnel ou effet conjoncturel? », dans : Nicole GALLANT et Stéphanie GARNEAU (dir.), *Les jeunes et l'action politique : participation, contestation, résistance*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 13-42.

GÉLINEAU, François et Ronan TEYSSIER

2012 « Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008 », *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, 6 : 1-64.

HARGITTAI, Eszter et Amanda HINNANT

2008 « Digital inequality: Differences in young adults' use of the Internet », *Communication Research*, 35, 5 : 602-621.

HARGITTAI, Eszter et Gina WALEJKO

2008 « The participation divide: Content creation and sharing in the digital age », *Information, Communication & Society*, 11, 2 : 239-256.

HERRING, Susan C.

2007 « Questioning the generational divide: Technological exoticism and adult constructions of online youth identity », dans : David BUCKINGHAM (dir.), *Youth, Identity, and Digital Media*, Cambridge (Mass.), MIT Press, p. 71-92.

JENKINS, Henry

2006 *Fans, Bloggers and Gamers. Exploring Participatory Culture*, New York, New York University Press.

JOUËT, Josiane et Rémy RIEFFEL

2013 « Introduction. L'actualité politique : appropriation, mise en discussion et formes d'engagement », dans : Josiane JOUËT et Rémy RIEFFEL (dir.), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 11-30.

KELTY, Christopher M.

2008 *Two Bits: The Cultural Significance of Free Software*, Durham (NC), Duke University Press.

LAHIRE, Bernard

2004 *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte.

LEMIEUX, Michel

2014 *Les médias et la crise étudiante. Perception des Québécois du rôle joué par les médias. Rapport de groupes de discussion, Rapport de recherche*, Québec, Centre d'études sur les médias (CEM). En ligne : [<http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise%20etudiante%20Groupes.pdf>], consulté le 22 avril 2016.

LIVINGSTONE, Sonia

2002 *Young People and New Media: Childhood and the Changing Media Environment*, London, Sage.

MILLETTE, Mélanie, Josiane MILLETTE et Serge PROULX

2012 « Hashtags et casseroles : de l'auto-organisation du mouvement social étudiant ». *Wi: Journal of Mobile Media*, 6, 2. En ligne : [<http://wi.mobilities.ca/hashtags-et-casseroles-de-lauto-organisation-du-mouvement-social-etudiant/>], consulté le 22 avril 2016.

MONNOYER-SMITH, Laurence

2011 « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques? », *Participations*, 1 : 156-185. En ligne : [<http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-156.htm>], consulté le 22 avril 2016.

PROULX, Serge

2012 « L'irruption des médias sociaux : enjeux éthiques et politiques », dans : Serge PROULX, Mélanie MILLETTE et Lorna HEATON (dir.), *Médias sociaux : enjeux pour la communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-31.

PROULX, Serge (dir.)

1988 *Vivre avec l'ordinateur : les usagers de la micro-informatique*, Boucherville (Québec), Éditions G. Vermette.

PROULX, Serge, Mélanie MILLETTE et Lorna HEATON

2012 « Introduction », dans : Serge PROULX, Mélanie MILLETTE, Lorna HEATON (dir.), *Médias sociaux : enjeux pour la communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-7.

REBILLARD, Franck

2007 *Le web 2.0 en perspective. Une analyse socio-économique de l'internet*, Paris, L'Harmattan.

RUSSELL, Adrienne

2011 « The Arab Spring extra-national information flows, social media and the 2011 Egyptian uprising », *International Journal of Communication*, 5. En ligne : [<http://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/93/630>], consulté le 22 avril 2016.

STENGER, Thomas

2015 « Introduction », dans : Thomas STENGER (dir.), *Digital Natives. Culture, génération et consommation*, Cormelles-le-Royal (France), Éditions EMS, p. 11-26.

STENGER, Thomas et Alexandre COUTANT

2013 « Médias sociaux : clarification et cartographie – Pour une approche sociotechnique », *Décisions marketing*, 70 : 107-117.

VAN DIJK, Jan A. G. M.

2006 « Digital divide research, achievements and shortcomings », *Poetics*, 34 : 221-235.

VEDEL, Thierry

2003 « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », dans : Pascal PERRINEAU (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 243-266.

WEEKS, Brian E et R. Lance HOLBERT

2013 « Predicting dissemination of news content in social media: A focus on reception, friending, and partisanship », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 90, 2 : 212-232.



## CINÉMA, NUMÉRIQUE ET « MULTIÉCRANICITÉ » AU QUÉBEC. CONSIDÉRATIONS EMPIRIQUES ET RÉFLEXIVES

Christian POIRIER

Le champ cinématographique a connu durant les dernières années des transformations importantes, notamment sur le plan de la diffusion des films. Ces mutations technologiques doivent être bien comprises et, surtout, situées dans leurs contextes culturels, sociaux, économiques et politiques précis, tout en évitant toute forme de déterminisme technologique. Cet article entend explorer ces questions en discutant, sur le plan conceptuel, du cinéma à l'ère des plateformes numériques et de la « multiécranité », concept qui permet, selon nous, de comprendre certaines évolutions à l'œuvre. Des exemples empiriques sont proposés à partir du secteur du cinéma au Québec et de ses relations avec d'autres acteurs nationaux et internationaux.

Mots-clés : Multiécranité, cinéma, numérique, diffusion et consommation, enjeux technologiques, culturels et économiques

Le champ cinématographique connaît des mutations importantes<sup>1</sup>. Les films sont devenus des fichiers, affirme BORDWELL (2008, p. 2). Déjà, en

- 
1. Certaines parties de ce texte s'inspirent, notamment, de communications présentées au Colloque international *Les salles de cinéma et leurs exploitants des années cinquante à nos jours*, EPHESE (Études Pluridisciplinaires pour une Histoire Économique des Salles de cinéma et de leurs Exploitants), Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 24-25 avril 2013; de l'Université d'été du Laboratoire d'Excellence Industries culturelles et Création Artistique (ICCA), Moulin d'Andé, 17-19 septembre 2014; et du *International Workshop on Cultural Industries*, Labex ICCA, Université Paris-Sorbonne, 6-7 octobre 2014. Nos remerciements vont à Philippe Bouquillion, Laurent Creton, Claude Forest, Jonathan Roberge ainsi qu'à deux évaluateurs anonymes pour les commentaires pertinents et les discussions fructueuses. Nous remercions nos assistants de recherche, Eveline Favretti et Benoît Lartigue.

1998, Richard Maltby proposait de concevoir le cinéma en tant que *software* (MALTBY, 1998). Non seulement le produit filmique aurait-il changé, mais sa diffusion aurait radicalement évolué et serait dorénavant intégrée dans un vaste réseau écranique (*networked screen*) (WASSON, 2007)<sup>2</sup>. Il y aurait en quelque sorte un changement de paradigme dans ce passage de la proposition argentique et programmée à la technologie numérique constituée de fichiers et d'algorithmes (GAUDREULT et MARION, 2013, p. 58), de la pellicule avec photogrammes à un disque dur contenant les éléments du film, encodés et cryptés (*digital cinema package*). Faisant allusion à l'abandon de la pellicule argentique, les *Cahiers du cinéma* titraient en novembre 2011 : « Adieu 35. La révolution numérique est terminée ». Pratiquement tous les cinémas du Québec sont, en 2013, convertis au numérique (96,5 %), tandis que le film 35 mm n'est projeté que dans 3,0 % des établissements (OCCQ, 2014a, p. 38). Au modèle linéaire de production, distribution et diffusion-consommation (POIRIER, 2004; 2012), succéderait également une mobilité ainsi qu'une circulation accélérée des contenus, des plateformes, des écrans et des spectateurs.

Dans un tel contexte, il importe d'être attentif à cette « vélocité accélérée » des films (ACLAND, 2008), de bien saisir la nature de ce nouveau modèle économique multicanal (CRETON, 2010, p. 30) permettant de visionner le même contenu sur plusieurs plateformes (SHIN, 2013), et de porter attention aux écrans devenus polymorphes (CHAMBAT et EHRENBURG, 1988; LIPOVETSKY et SERROY, 2007).

Ces développements ne doivent pas conduire à adopter une posture technophile de nature déterministe. La technophobie n'est pas non plus de mise. On l'aura compris, nous ne proposons pas une interprétation de l'horizon contemporain en termes de « révolution numérique ». Des mutations sont sans doute à l'œuvre et prennent place dans un cadre donné comportant d'indéniables continuités, même si celles-ci se présentent sous des formes différentes. Les phénomènes que nous examinons sont donc fondamentalement complexes. Ainsi, si les dynamiques liées au numérique et à la digitalisation<sup>3</sup> ont très clairement mené à une diversification significative des modes de distribution et de diffusion des films, et ce sous les auspices de la flexibilité et de la mobilité (aussi bien spatiales que temporelles), les cinémas ont également misé sur les développements technologiques. De plus, le cinéma fait face à une ambivalence structurelle : le film est de moins en moins associé au cinéma (en tant que dispositif culturel et que lieu physique) et se voit largement diffusé sur d'autres supports (CRETON, 2010, p. 30).

Les lignes qui précèdent indiquent déjà les orientations conceptuelles et épistémologiques guidant notre travail. Il nous apparaît primordial de concevoir le film comme étant intrinsèquement lié aux facteurs technologiques et institutionnels associés aux processus de production, diffusion et réception (TRYON,

---

2. Un chapitre d'un ouvrage de TRYON (2009, p. 18-40) s'intitule d'ailleurs *Coming Soon to a Computer Near You. Digital Delivery and Ubiquitous Entertainment*.

3. Nous utilisons l'expression « digitalisation » afin de bien mettre en évidence qu'il s'agit d'un processus, la numérisation renvoyant plutôt à une action spécifique (GAUDREULT et MARION, 2013, p. 59).

2009). Il importe ainsi d'être attentif aux bases matérielles, aussi bien anciennes que nouvelles, de l'ensemble de la filière cinématographique (Gitelman, 2006, citée dans TRYON, 2009, p. 5).

Les transformations technologiques ne sont donc pas « neutres » et surviennent dans des contextes culturels, sociaux, économiques et politiques précis qui engagent des acteurs aux intérêts divers et potentiellement divergents, en bref, des rapports de force (HUDON et POIRIER, 2011). La question « qui est habilité et légitimé à produire et diffuser tel contenu sur telle plateforme? » devient alors centrale. C'est dire que le regard doit se porter vers les acteurs présents au sein de l'écosystème cinématographique. Le concept d'intermédiation peut s'avérer utile ici (CHIRCU et KAUFFMAN, 2000; JEANPIERRE et ROUEFF, 2014; JENKINS, 2006), signifiant que les différents écosystèmes (culturels, économiques...) sont marqués par la présence d'une pluralité d'acteurs servant d'intermédiaires entre le produit et le consommateur, tant le créateur-producteur que le consommateur étant eux-mêmes des intermédiaires dans une chaîne qui, à l'ère des dynamiques numériques, apparaît davantage circulaire que linéaire<sup>4</sup>.

Trois parties structurent notre texte. La première présente et analyse certains enjeux majeurs liés à la diffusion et à la consommation « classiques » de films. Des dynamiques plus générales, associées notamment à des phénomènes de concentration, doivent ainsi être prises en compte afin de bien contextualiser les enjeux récents. La seconde considère plus spécifiquement le volet numérique. Une proposition de catégorisation, de typification et de compréhension (au sens webérien) des acteurs et dispositifs est mise de l'avant<sup>5</sup>. La troisième partie propose une montée en généralité conceptuelle et épistémologique avec une discussion concernant le statut même du cinéma à l'ère des plateformes numériques et de la « multiécranicité ».

## L'INDUSTRIE DU CINÉMA AU QUÉBEC : DIFFUSION ET CONSOMMATION

Examinons d'abord les tendances statistiques générales concernant la diffusion et la consommation de films au Québec. Cela permettra de mieux contextualiser les dynamiques associées à la digitalisation, tout en identifiant, déjà, certains

- 
4. CHIRCU et KAUFFMAN (2000) proposent en outre trois déclinaisons importantes : l'intermédiation signifie l'émergence et le développement d'un nouvel acteur (ou dispositif) dans un domaine donné; la réintermédiation renvoie à la transformation opérée par un acteur existant, et ce au regard de modifications (technologiques ou autres) survenues dans l'environnement de celui-ci; et la désintermédiation correspond à la disparition d'un acteur.
  5. Nous traitons de l'industrie du cinéma au Québec entendu au sens large du terme, et non spécifiquement du cinéma québécois. Le lecteur intéressé trouvera dans POIRIER (2004; 2007; 2012) une analyse des dynamiques historiques et contemporaines associées au cinéma québécois, son industrie, ses acteurs et ses représentations. Notre attention se porte en outre sur la diffusion et la réception, bien que d'autres aspects, tels que la production et la conservation, soient indirectement abordés.

enjeux. Le nombre d'établissements cinématographiques a connu une évolution sensiblement similaire à celle des autres pays occidentaux. On peut ainsi repérer une diminution du nombre des établissements en activité durant les dernières années, qui est passé de 104 à 95 entre 2009 et 2013 pour les cinémas, et de 12 à cinq pour les ciné-parcs (OCCQ, 2014a, p. 15 et 18). Ces derniers font face à une véritable désintermédiation, et ce malgré leur conversion au numérique<sup>6</sup>. Les recettes sont de leur côté en diminution, de 185,8 millions \$ à 173,3 millions \$.

Le nombre d'écrans a connu une évolution similaire, connaissant un bond de 338 en 1992 à 773 en 2003 (développement des multiplexes), puis déclinant de 783 (2009) à 738 (2013) (OCCQ, 2014a, p. 15 et 18). Le Québec se situe à cet égard dans la moyenne occidentale pour le nombre d'écrans par habitants. On constate en outre qu'une proportion importante des cinémas possède huit écrans et plus, les établissements détenant un seul écran étant en forte diminution. Il s'agit là d'un révélateur des enjeux associés aux petites structures indépendantes. De moins en moins d'établissements sont présents, lesquels comportent toutefois de plus en plus d'écrans, phénomène favorable aux grandes chaînes de cinéma. Les établissements indépendants comportent une grande variété de structures allant d'un seul écran à sept (OCCQ, 2014a, p. 21). 60 % des établissements de Montréal appartiennent à une chaîne, 33,3 % dans la Capitale-Nationale, 36,7 % dans les autres régions.

Au total, les chaînes composent 41,0 % du paysage cinématographique (OCCQ, 2014a, p. 24), détiennent 64,5 % des écrans et accueillent 73,4 % de l'assistance. On observe ainsi une concentration accrue, la prise de contrôle de *Famous Players* par Cinéplex en 2005 étant révélatrice à cet égard. Les chaînes, même en région, ont une présence plus forte et, de façon concomitante, un rôle potentiellement grandissant dans la détermination de la programmation filmique au Québec en raison de leurs relations avec les grands distributeurs, que ces derniers soient nationaux ou appartiennent aux studios hollywoodiens. Cette situation est également problématique pour les distributeurs indépendants, qui peuvent avoir de la difficulté à trouver une fenêtre de diffusion en dépit du nombre de salles au sein des multiplexes<sup>7</sup>.

Creusons cependant l'analyse concernant les établissements de cinéma. Du quantitatif (statistiques), basculons au qualitatif en proposant une typologie des différents positionnements structurels des acteurs. Cinq types peuvent être dégagés<sup>8</sup>. Le premier est devenu très important à compter des années 1990 : il s'agit du multiplexe à visée commerciale. Ce type de cinéma met l'accent sur l'expérience cinématographique à grand déploiement ainsi que sur la spectacularisation. Ces

6. Près de 40 ciné-parcs ont déjà été présents sur le territoire québécois.

7. Voir POIRIER (2012) pour une analyse plus détaillée concernant les relations entre distributeurs et cinémas. Soulignons que plusieurs cinémas ont créé en 2016 une nouvelle association, la Corporation des salles de cinéma du Québec. Il serait intéressant d'observer les dynamiques entre les deux associations actuelles de propriétaires de salles.

8. Un portrait complet nécessiterait la prise en compte d'une autre catégorie, non pas d'établissements mais d'événements, notamment les festivals de films.

établissements comportent aussi une aire de jeux de style « arcade ». Ils ont été parmi les premiers à proposer une offre cinématographique « enrichie » grâce, entre autres, aux technologies numériques (image et son). L'offre s'est également déployée hors film, avec la diffusion de concerts, d'opéras et d'événements sportifs.

Un deuxième type est représenté par le multiplexe culturellement diversifié. Il s'agit d'un établissement qui répond au premier critère d'un multiplexe (avoir huit salles et plus) et qui propose une programmation plus élargie. Aux films à budgets importants (*blockbusters*) (américains, québécois ou autres) du premier type s'ajoutent ainsi des films indépendants<sup>9</sup>.

L'indépendant commercial représente un troisième type : des structures de sept écrans et moins (souvent deux ou trois), le plus souvent situées en région, et qui proposent principalement des *blockbusters*.

Un quatrième type d'établissement de cinéma est l'indépendant diversifié. Les organismes à but non lucratif relevant de l'économie sociale en font partie. Présentant une programmation aussi bien indépendante que grand public, ces cinémas entendent développer une offre cinématographique variée, voire de niche. Une variante de cette catégorie, encore plus alternative, est composée des ciné-clubs. Fortement associés aux années 1950-1960, ces établissements sont pourtant encore bien présents dans le paysage cinématographique québécois, principalement en région<sup>10</sup>. Ils remplissent une fonction majeure d'éducation et d'accession à une offre cinématographique. Leur rôle est donc important dans un contexte de centralisation de la programmation au Québec, que celle-ci provienne de Montréal, Toronto ou Hollywood.

Enfin, les cinémas IMAX représentent le cinquième type. D'abord utilisés dans des musées et sites touristiques pour la présentation de films documentaires, les salles IMAX ont progressivement, à partir des années 1990, été implantées au sein de parcs d'attraction et, surtout, de centres commerciaux (ACLAND, 1998). Des accords avec les studios hollywoodiens ont propulsé ces salles sur le territoire des *blockbusters* à compter des années 2010.

Au-delà des catégories d'établissement, des phénomènes structurels doivent aussi être pris en compte. Outre la concentration des établissements déjà évoquée, il importe de considérer la distribution (KNIGHT, 2007, p. 25). Un distributeur effectue le lien, crucial, entre les producteurs (incluant les studios hollywoodiens) et les fenêtres de diffusion, tout en s'occupant également de la mise en marché (publicité) du film. Trois importants distributeurs, Alliance Vivafilm, Christal Film et Les Films Séville, ont ainsi été incorporés depuis 2012 au sein de la société britannique de distribution *Entertainment One Films* (eOne). Seul Les Films Séville demeure actif en 2015, toujours sous la propriété d'eOne. Il y a donc concentration des plus

9. La frontière peut cependant être tenue entre ces deux catégories et seule une analyse précise de la programmation permettrait d'aller plus en profondeur.

10. Voir la liste des membres de l'Association des cinémas parallèles du Québec : [<http://www.cinemasparalleles.qc.ca/>], consulté en mars 2015.

importants distributeurs, l'écosystème cinématographique présentant en outre une panoplie de plus petits acteurs.

On peut de surcroît repérer d'évidents paradoxes. Alors que la digitalisation des dispositifs permettrait aux distributeurs de proposer des films plus aisément sur le territoire québécois, la situation apparaît plus problématique. L'obtention par les distributeurs de copies numériques qu'ils transmettent aux cinémas est en effet assortie, notamment de la part des studios hollywoodiens, de conditions très précises de visionnement (lieu, date, période donnée, etc.) nécessitant une clé numérique permettant de décrypter le film envoyé. Qui plus est, les « calculs » liés à la rentabilité potentielle d'un film à l'ère de l'argentique sont encore effectifs à l'ère du numérique, ce qui fait en sorte qu'à l'exception des films à gros budget ou *blockbusters*, les distributeurs vont réserver les films indépendants à certains établissements ciblés. Loin de signifier la diminution des contraintes géographiques, la digitalisation redéploie les enjeux territoriaux à d'autres niveaux.

En ce qui concerne l'assistance, l'évolution historique du nombre de spectateurs au Québec est, comme ailleurs en Occident, caractérisée par plusieurs variations. Le développement des établissements multiplexes durant les années 1990 s'est accompagné de l'augmentation du nombre de spectateurs, avec un sommet de 29 millions en 2002. Les chiffres indiquent cependant une baisse, entre 2009 et 2013 (OCCQ, 2014a, p. 15 et 18), tant du nombre de spectateurs (de 25,4 millions de spectateurs à 21,2 millions), de films vus par habitant (de 3,3 à 2,6<sup>11</sup>), que des recettes (185,8 millions \$ à 173,3 millions \$). Comment comprendre cette baisse? Notre hypothèse est que la présence accrue des autres plateformes constitue un facteur structurellement important de l'équation<sup>12</sup>. Nous y revenons dans la prochaine section. Il est toutefois difficile, compte tenu des lacunes statistiques actuelles (voir plus bas), d'établir une relation de cause à effet. D'autres facteurs pourraient également entrer en ligne de compte, notamment la crise financière de 2008-2009. Une élucidation de tous les facteurs en cause exigerait d'adopter une perspective à plus long terme. À cet égard, l'évolution de l'assistance au Québec indique qu'elle est légèrement supérieure en 2013 qu'en 1975 (OCCQ, 2014a, p. 36). Tout en tenant compte des précautions sociologiques d'usage (hausse démographique, évolution des tranches d'âge, contextes socio-économiques et technologiques différents, etc.), il n'en demeure pas moins qu'on ne peut conclure à une diminution radicale; il importerait d'observer si cette baisse lente mais continue depuis 2003 se confirme.

Un regard porté aux recettes québécoises des films de 1985 à 2012 indique aussi, outre l'augmentation du prix des billets, l'inflation, etc., une croissance générale caractérisée, depuis le début des années 2000, de hausses et de baisses. Il n'en demeure

---

11. Aux États-Unis et dans le reste du Canada le nombre de films par habitant est passé de 4,3 à 4,0 dans la même période.

12. Écartons cependant la hausse du prix des billets de cinéma, en lien notamment avec les films 3D. Si le prix des billets a effectivement augmenté durant les dernières années, cela n'est toutefois pas suffisamment significatif, le prix moyen étant passé de 7,30 \$ en 2009 à 8,22 \$ en 2013 (OCCQ, 2014a, p. 37).

pas moins que, malgré la hausse de la fréquentation des salles à partir du milieu des années 1990, la part globale de celles-ci au sein de l'ensemble des supports de diffusion est en baisse, ne représentant que 4,0 % en France en 2000 (CRETON, 2006, p. 122), données que l'on peut estimer globalement comparables à la situation québécoise. La sortie en salle demeure cependant essentielle, et ce même dans un environnement « multiécran ». Alors qu'elle a joué historiquement un rôle d'exploitation et de valorisation marchande de l'ensemble de la filière avec remontée des recettes (CRETON, 2006, p. 123), la salle devient dorénavant une vitrine, un dispositif promotionnel destiné à « propulser » le film vers de multiples autres valorisations médiatiques et écraniques (KNIGHT, 2007, p. 34; TRYON, 2009, p. 86). Bref, la salle évoluerait en quelque sorte de l'exploitation à la promotion (CRETON, 2010)<sup>13</sup>. Si en termes industriels « classiques » la salle se situait à l'aval de la filière cinématographique, les développements récents ont complexifié les choses, et elle se trouve désormais en amont d'une vaste panoplie de supports : « Le film dans ses diverses modalités de diffusion et les produits associés forment une gamme structurée destinée à rentabiliser un concept matriciel sur un marché étendu » (CRETON, 2010, p. 33). Une telle situation redéfinit nécessairement, en termes d'intermédiation, de réintermédiation et de désintermédiation, les rapports de force entre les acteurs de la production, de la distribution et de la diffusion.

### L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN QUESTION

Une recension, effectuée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC, 2014b, p. 84), des sources disponibles d'accès aux contenus vidéo, quels qu'ils soient (télévision, film, etc.), peut apparaître particulièrement déstabilisante<sup>14</sup>. Notre ambition ici, comme plus haut pour les établissements de cinéma, est de proposer une typologie des acteurs présents au sein de l'environnement numérique et, lorsque cela est possible, d'apporter certains éléments statistiques<sup>15</sup>.

- 
13. À l'exception des plus importants *blockbusters*, la plupart des films hollywoodiens sont lancés à perte, les studios misant précisément sur un effet d'entraînement au sein des autres supports de diffusion.
14. 1) Accès physique (cinéma et théâtres, location/vente de DVD); 2) large bande (services filaires/sans fil) : vidéo sur demande (VSD) avec publicité, par abonnement ou transactionnelle, émissions de télévision payante, émissions de service spécialisées, émissions en direct, location/vente de DVD, Office national du film, BitTorrent (légal et illégal); 3) direct : non numérique; 4) entreprise de distribution de radiodiffusion (câble, satellite, télévision sur IP) : VSD, télévision à la carte, télévision payante, services spécialisés, enregistreur vidéo personnel.
15. Une note méthodologique s'impose. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec a récemment (OCCQ, 2014b) effectué un excellent travail de repérage des flux financiers à l'œuvre au sein des industries du cinéma et de la télévision au Québec. L'organisme prévient toutefois, concernant les médias numériques, que « [c]ette transformation [le numérique] ne peut toutefois pas encore être quantifiée en termes monétaires » (OCCQ, 2014b, p. 40). Il existe ainsi un paradoxe majeur. Alors que de nombreuses entreprises de la « nouvelle économie » détiennent des données extrêmement précises concernant leurs abonnés, ces statistiques ne sont pas disponibles publiquement. Nous ne pouvons

Il est d'abord nécessaire d'examiner un des plus « anciens » supports numériques, à savoir le vidéogramme (DVD, Blue-Ray et vidéocassettes). Depuis la fin des années 1970, le cinéma-maison est devenu une source majeure de revenus (CURRAH, 2006, p. 451). Une étude datant de 2008 indique que 46 % des revenus mondiaux des studios proviennent de la vidéo, 26 % des cinémas, et 28 % de la télévision (SMITH, 2008, p. 232). Moins de la moitié des films produits chaque année aux États-Unis font l'objet d'une sortie en salle (SILVER et ALPERT, 2003). Or les ventes de vidéogrammes ont connu une baisse significative en Occident et au Québec entre 2009 et 2013, passant dans le cas du Québec de 173,5 millions \$ à 119,6 millions \$ (OCCQ, 2014a, p. 15 et 18). La part des films québécois dans ces ventes a subi une diminution significative, de 6,9 % à 4,6 %. Cette baisse, accompagnée de l'arrivée de nouvelles plateformes d'accès aux films à distance, a eu des conséquences majeures sur le paysage des clubs vidéo au Québec, en désintermédiation importante<sup>16</sup>.

Malgré sa décroissance actuelle, le DVD a pavé la voie à une modification majeure des façons de concevoir les films, montrant que ceux-ci peuvent être « enrichis » de multiples façons : séquences supprimées au montage final, entretiens et commentaires du réalisateur, documentaire portant sur le tournage, etc. (TRYON, 2009, p. 83). Les différents dispositifs médiatiques et numériques en sont la continuation. Cinq types de plateformes combinant le Web et d'autres supports peuvent être identifiés : privés, publics, indépendants, indépendants-publics, et illégaux.

Les plateformes privées poursuivant des objectifs commerciaux sont d'origine aussi bien étrangère que nationale. Les plateformes étrangères sont très présentes. La plupart des entreprises proposant de telles plateformes font partie d'une catégorie nommée médias par contournement, signifiant qu'elles « contournent » les législations canadiennes, notamment la contribution au contenu canadien<sup>17</sup>. Netflix a su, à cet égard, rapidement opérer un processus de réintermédiation, passant de la vente de DVD à distance à la location de films par le biais du Web. L'accessibilité ainsi que la mobilité sont placées au cœur de son dispositif. L'entreprise utilise le modèle de l'abonnement, reproduisant la logique du câble et du satellite. Ce système (*flat-rate*) [traduction] « semble être le modèle idéal de valorisation au sein d'une culture "toujours présente" et "toujours disponible" » (KNÖRER 2012, p. 177). Netflix propose ainsi une mobilité à la fois spatiale et temporelle (TRYON, 2012), ce qu'ACLAND (2009) nomme une *rising mobility*<sup>18</sup>, très révélatrice de la complexification des façons de visionner un contenu culturel et de la redéfinition des rapports de force entre les acteurs (KNÖRER, 2012, p. 176).

---

donc connaître précisément toute la complexité de la consommation de films sur support numérique. Il y a ici un enjeu statistique important, tant pour les acteurs du champ cinématographique, les chercheurs, que les pouvoirs publics.

16. Le déclin de la chaîne de location de vidéos Blockbuster est un exemple frappant de désintermédiation. De nombreux clubs vidéo indépendants ont aussi fermé leurs portes durant les dernières années. Plusieurs autres demeurent toutefois actifs, notamment en région.
17. Des audiences du CRTC (2014a) ont notamment eu lieu sur ces questions durant l'automne 2014.
18. TRYON (2009, p. 296) rappelle cependant, à juste titre, que [traduction] « l'adoption de la consommation de médias mobiles est encore loin d'être complète ».

Il faut cependant souligner que le Québec est l'espace géographique où Netflix aurait, selon certaines données disponibles, le moins d'abonnés en Amérique du Nord : 9,0 % comparativement à 25,0 % en Ontario et 35,0 % en Alberta (CRTC, 2014b, p. 86)<sup>19</sup>. Les statistiques concernant les francophones à l'échelle du Canada indiquent 4,0 % d'abonnés pour 19,0 % chez les anglophones (*idem*). Deux facteurs peuvent être provisoirement avancés pour rendre compte de cet écart. Premièrement, il y a encore très peu d'émissions télévisées et de films en français. L'entreprise entend cependant rapidement enrichir sa plateforme : sa présence depuis l'automne 2014 en France et une entente conclue avec la Société Radio-Canada vont dans ce sens. Deuxièmement, il existe d'autres plateformes locales offrant des contenus québécois.

iTunes d'Apple est une plateforme qui rassemble un contenu francophone important. Contrairement à Netflix, elle opère sur le modèle du vidéoclub ou de la télévision à la carte, payable à la pièce, et ce avec l'objectif de proposer un téléchargement à faible coût afin de vendre le dispositif technologique. Il s'agit d'un autre modèle d'affaires qui s'inscrit également dans un univers de la « disponibilité » immédiate. Apple a ainsi amené des modifications notables au sein de l'industrie cinématographique et, comme Netflix, forcé les studios hollywoodiens à la négociation pour la diffusion de contenus (CUNNINGHAM, SILVER et MCDONNELL, 2010), et ce au sein d'un univers médiatique, audiovisuel et communicationnel élargi et mobile : « Votre salle de projection vous suit partout » ; « iTunes Store. Bâissez votre empire médiatique<sup>20</sup> ».

De nombreux films, notamment québécois, sont également disponibles sur Youtube (propriété de Google), plateforme qui a également négocié des ententes avec les studios d'Hollywood. Si la plateforme est commerciale, les films sont accessibles gratuitement en raison d'un modèle d'affaires basé, notamment, sur la publicité, ainsi que sur la contribution des usagers. Les résultats peuvent d'ailleurs être surprenants : tandis que plusieurs films à succès ne sont pas offerts, et ce, pour de multiples raisons, de nombreux films indépendants sont accessibles et proposés par les internautes<sup>21</sup>. Mentionnons aussi la présence d'Amazon qui, après le livre, s'est lancé dans la location ainsi que la vente de DVD. L'entreprise entend également s'investir dans la production de contenus.

Il importe, avant d'examiner le prochain type de plateforme, de considérer le rôle des studios hollywoodiens. Ainsi, s'ils ont tenté d'investir le Web (Movielink avec cinq studios : 20th Century Fox, Paramount Pictures, Sony Pictures, Universal

19. Les chiffres du CRTC sont basés sur des sondages effectués par l'Observateur des technologies médias. Outre le fait qu'il ne s'agit pas de données « brutes », les répondants sont limités aux personnes âgées de 18 ans et plus.

20. [<http://www.apple.com/ca/fr/itunes/video/>], consulté en mars 2015.

21. Martin TÊTU (2015) signale qu'un film comme *Quiconque meurt, meurt à douleur* de Robert Morin peut ainsi être visionné par de nombreux individus. Nous avons de notre côté relevé 34 266 visionnements en date du 1<sup>er</sup> avril 2015, ce qui est considérable. Les mots-clés « films » + « Québec » sont associés à 150 000 entrées (Têtu, 2015).

Studios, Warner Bros., Moviebeam avec Walt Disney Studios), les plateformes proposées ont toujours été confinées à un rôle relativement marginal entre la vidéo et la télévision payante (CUNNINGHAM, SILVER et MCDONNELL, 2010; CURRAH, 2006). Les travaux de CURRAH (2006, p. 461) montrent en outre que les grands détaillants américains (Walmart, Best Buy et Target), soit 70 % du marché du DVD, ont forcé les studios à retarder l'utilisation du Web, empêchant ainsi la possibilité d'une réintermédiation entre les studios, les détaillants et les consommateurs. Le dirigeant d'un studio l'exprime de façon éloquent [traduction] :

Modifier la fenêtre de diffusion pour Internet peut provoquer des réactions de la part des grands détaillants, qui pourraient réduire l'exposition du contenu d'un studio dans un magasin. Il y a une structure de pouvoir en place qui s'est constituée dans les domaines de la télévision et du cinéma durant les 100 dernières années et qui fait en sorte que les personnes dans l'industrie bougent très lentement lorsque de nouvelles technologies apparaissent... Nous opérons au sein d'un écosystème fragile – les ventes numériques sur Internet pourraient avoir des effets négatifs sur les ventes de titres de nouveaux DVD, alors que les détaillants les utilisent comme des « produits d'appel » afin d'attirer les personnes pour acheter d'autres choses. Le DVD est crucial pour eux et ils défendront coûte que coûte le statu quo. (Cité dans CURRAH, 2006, p. 461)

Les structures oligopolistiques « classiques » tendraient ainsi, sauf exceptions, à l'inertie. Toutefois, malgré une concurrence accrue, les studios ont su tirer leur épingle du jeu. Hormis quelques pays ou régions à l'échelle internationale, les films américains continuent d'être majoritaires sur les écrans mondiaux et le Québec rejoint ces tendances : 86,9 % de l'assistance en 2013, et une moyenne de 77,4 % entre 2008 et 2012 (OCCQ, 2014a). Les studios ont aussi implanté un modèle serveur-client centralisé avec le *digital cinema package*, de même que le système de *digital rights management* (propriété intellectuelle).

En lieu et place d'une production et d'une distribution centralisées, les studios ont également initié deux changements majeurs qui les positionnent de façon particulièrement intéressante dans le cadre du nouvel environnement médiatique. La production filmique a ainsi connu une diversification des acteurs externes de même qu'une délocalisation spatiale avec l'émergence d'une multitude d'entreprises de production et de contextes de tournage, tant aux États-Unis qu'ailleurs, incluant au Québec. Le volet distribution a, de son côté, opéré une intégration verticale, incluant de nombreux distributeurs indépendants (SILVER et ALPERT, 2003, p. 64). De studios de cinéma (*films factories*), monopolisant de façon exclusive les différentes étapes de la filière cinématographique, ceux-ci seraient de la sorte devenus des entreprises entendant contrôler l'accès au financement et à la diffusion (*gatekeepers*) (CURRAH, 2006, p. 440), ne constituant plus les acteurs exclusifs mais demeurant au cœur du dispositif.

Certaines plateformes québécoises privées visent fondamentalement le profit mais se distinguent des précédentes par un souci accru pour la production nationale. Elles sont de la sorte à visée commerciale-identitaire. Exemple de réintermédiation, le Club à volonté Illico de Vidéotron (Québecor) a ainsi été créé afin de concurrencer Netflix. Cette fibre identitaire se manifeste également avec le projet

Éléphant, mémoire du cinéma québécois, entreprise de numérisation du patrimoine cinématographique québécois disponible sur les diverses plateformes de Vidéotron (câble, VSD, Web, mobile) et sur iTunes en Amérique du Nord, Europe et Afrique.

Cette alliance entre commerce et identité québécoise peut sembler étonnante. Il importe à cet égard de relever que Québecor est une entreprise dont les dirigeants ont régulièrement manifesté un sentiment nationaliste; une source d'inspiration de Pierre Péladeau (fondateur de l'entreprise) est notamment J.-A. DeSève, homme d'affaires ayant contribué à l'émergence de l'industrie cinématographique au Québec et à la présence d'un cinéma en français sur le territoire québécois, et qui fonda Télé-Métropole en 1961 (aujourd'hui TVA, propriété de Québecor). Une filiation capitaliste-identitaire peut ainsi être repérée, de DeSève à Québecor (BELLAVANCE et POIRIER, 2012).

L'exemple de l'entreprise Québecor est également révélateur de l'alliance entre contenant et contenu. Elle a rapidement misé sur le contrôle aussi bien des dispositifs techniques et de télécommunication (télévision, câble, Internet, etc.) que du contenu afin d'alimenter les différents réseaux. Nous avons ici un cas de figure typique de « convergence », c'est-à-dire d'une intégration verticale au sein même de différents secteurs, qui se couple à une intégration horizontale entre divers segments des industries culturelles (télévision, cinéma, musique, édition, magazines, jeux vidéo, câble, Internet, sport, spectacles). Un concurrent de Vidéotron, Bell, est également très présent avec une offre de films et de séries télévisées sur le câble, utilisant le modèle d'iTunes mais ne jouant pas nécessairement (du moins au même niveau) la même carte identitaire que Québecor.

Les plateformes publiques constituent le second type, qui peut être illustré par l'Office national du film du Canada (ONF), qui propose des films documentaires ainsi que des webdocumentaires auxquels les individus peuvent contribuer de différentes façons (textes, images, photographies, films, etc.) (DEUZE, 2006).

Un troisième type de plateforme peut être repéré, qui est celui des structures indépendantes. Vithèque (initiative de Vidéographe) propose ainsi une sélection de films et vidéos de nature indépendante. Les dispositifs associant une institution publique à un établissement de cinéma répondant à la définition d'une organisation à but non lucratif (OBNL) constituent un quatrième type. Le cinéma Excentris et l'ONF proposent ainsi un accès Web à des films indépendants. Ce processus de réintermédiation numérique est intéressant au regard de la problématique de l'accessibilité à une diversité de contenus<sup>22</sup>.

22. Le cinéma, propriété du Cinéma Parallèle, a fermé ses portes en novembre 2015; le site Web de visionnement de films, qui renvoie à celui de l'ONF, demeure cependant actif en date de janvier 2016. Il est intéressant de relever les propos de la directrice générale d'Excentris, Hélène Blanchet : « [N]otre seul vrai problème c'est l'approvisionnement en films porteurs, ceux qui font recette. Depuis la fin août, les pratiques commerciales ont changé. Nous recevons ces films beaucoup plus tard qu'avant ou pas du tout, sous le poids de la concentration de l'industrie » (Odile Tremblay, *Le Devoir*, 25 novembre 2015, [http://www.ledevoir.com/culture/cinema/456128/la-deuxieme-chute-du-cinema-excentris]). Proposant une offre cinématographique très indépendante, le cinéma comptait

On repère enfin les plateformes illégales de visionnement. S'il est particulièrement difficile d'évaluer la quantité des films visionnés sur de telles plateformes, il n'en demeure pas moins que celles-ci constituent un canal permettant l'accès à des films et contribuent potentiellement à la circulation d'œuvres autrement peu accessibles, incluant des œuvres québécoises (TÊTU, 2012).

Cette panoplie de plateformes concourt à l'avènement d'un environnement « multiécran ». Si les salles de cinéma sont déclinantes depuis quelques années, c'est principalement le marché de la vidéocassette qui est en voie de désintermédiation au profit de la VSD et du visionnement en flux continu (*streaming*) (TRYON, 2013). La réduction accélérée du temps de diffusion entre chaque support a aussi contribué à ces dynamiques (HILDERBRAND, 2010; TRYON, 2009). Malgré un discours centré sur la liberté et la mobilité du spectateur, le contrôle de l'accès au contenu (la porte d'entrée), ou *gatekeeping*, apparaît cependant primordial. Se dessine de la sorte un rapport de forces entre les différents acteurs, accentué par l'intégration soutenue des contenus culturels aux entreprises de télécommunication et informatiques (BOUQUILLION, 2008; BOUQUILLION, MIÈGE et MOEGLIN, 2013). Mentionnons aussi, telles qu'évoquées plus haut, certaines limites associées à l'accessibilité aux contenus cinématographiques en termes de disponibilité, de mobilité et de connexion (SHIN, 2013, p. 939)<sup>23</sup>.

Se pose également la question de la popularité de ces plateformes. Nous avons déjà fait état de certaines données concernant Netflix. On peut aussi mentionner que 17,0 % des francophones au Canada ont déclaré en 2013 regarder des films en ligne, soit moitié moins que les anglophones (34,0 %) (CRTC, 2014b, p. 85). Les données concernant tout type de contenu sur Internet grimpent cependant à 70,0 % chez les francophones et à 76,0 % chez les anglophones. Plus précisément, au Québec, le pourcentage de personnes ayant visionné un contenu vidéo sur Internet se situe à 73,0 % (MCC, mai 2014, p. 26)<sup>24</sup>, tandis que l'abonnement à un service de films en flux continu est passé de 5,0 % en 2011 à 11,0 % deux années plus tard (*ibid.*, p. 47). La VSD a rejoint 15,0 % de la population en 2010, 20,0 % deux années plus tard (*ibid.*, p. 53). Le ministère de la Culture et des Communications (mai 2014, p. 39), appuyé par les données de l'Observateur des technologies médias, a aussi proposé un portrait du cycle d'adoption des différents médias (vidéo) en 2013 au Québec. L'abonnement à un service de films en continu se situe ainsi à 11,0 % et la VSD à 20,0 %.

Si ces chiffres sont à la hausse, la consommation de produits culturels par le biais des différents supports numériques est aussi tributaire de l'enveloppe budgétaire globale que les individus ont à leur disposition. Il importe à cet égard de tenir compte

---

sur quelques films indépendants plus « porteurs » afin d'équilibrer ses finances, et ce selon une dynamique typique des industries culturelles en général, à savoir le ratio 20-80, 20 % de l'offre permettant d'obtenir approximativement 80 % des revenus.

23. Sans oublier les algorithmes qui « orientent » également les individus vers certaines directions plutôt que d'autres.

24. Ces données se basent également sur les sondages de l'Observateur des technologies médias. Voir plus haut.

des coûts associés à l'accès à ces contenus, et ce en raison de l'importance prise par les dispositifs technologiques, informatiques et numériques. Or ces coûts ont fortement progressé durant les dernières années, passant de 34,1 % en 1997 à 54,6 % en 2009 (parmi l'ensemble des dépenses culturelles : produits culturels, produits d'accès aux produits culturels et produits destinés à la création artistique), tandis que les dépenses pour les produits culturels en tant que tels ont diminué de 56,7 % à 39,0 %<sup>25</sup>.

### LE CINÉMA À L'ÈRE DE LA « MULTIÉCRANICITÉ » ET DU NUMÉRIQUE

Les considérations empiriques qui précèdent conduisent à élargir la réflexion concernant le statut même du cinéma au sein d'un environnement numérique et « multiécran ». Au « Qu'est-ce que le cinéma? » d'André Bazin doit être ajouté « Où est le cinéma? » (ATKINSON, 2014, p. 1; BURGIN, 2012; HEDIGER, 2012). C'est que le cinéma semble avoir littéralement « éclaté » (GAUDREULT et MARION, 2013, p. 21) au sein d'une expérience médiatique plus large et multiplateforme (JENKINS, 2006; CASETTI, 2011). EISENSTEIN (1979) rappelle à juste titre qu'il importe de comprendre les phases « transitoires », le défi étant précisément de bien identifier et analyser celles-ci<sup>26</sup>.

Plusieurs perspectives peuvent être repérées. Il y a celle, adoptée notamment par AUMONT (2012), BELLOUR (2012) et CHERCHI USAI (2001), qui consiste à voir dans la disparition de la pellicule argentique et de l'institution canonique de la salle de cinéma la perte d'une essence « fondamentale » : le cinéma peut évoluer mais non ses caractéristiques essentielles<sup>27</sup>. Pour AUMONT, « toute présentation de film qui me laisse libre d'interrompre ou de moduler cette expérience [DVD, etc.] n'est pas cinématographique » (cité dans GAUDREULT et MARION, 2013, p. 41). Selon SORLIN (2011, p. 28), les spectateurs ne s'intéresseraient plus au récit, aux thématiques, mais au dispositif, à la technologie et aux effets spéciaux. Pour le président et directeur

25. L'OCCQ (2012) indique que les plus fortes augmentations au sein des dépenses culturelles se situent dans les services Internet (965,3 %), les services de téléphonie cellulaire (538,9 %), les consoles de jeux et pièces connexes (169,3 %) et les équipements vidéo (91,1 %).

26. Selon FRANKLIN (2012), le cinéma vivrait une *digital disruption*, à savoir [traduction] « [un] conflit provoqué par la juxtaposition de rythmes accélérés de changements technologiques d'une part, et de rythmes de changement au sein de la société, de l'économie, de la politique et du droit, de l'autre » (cité dans ATKINSON, 2014, p. 172). Voir aussi Musso (2008). Les disciplines et institutions qui étudient le cinéma se questionnent également concernant leur propre dénomination (ATKINSON, 2014; GAUDREULT et MARION, 2013, p. 175, p. 203-204; HAGENER, 2008; HEDIGER, 2012, p. 61) : la *Society for Cinema Studies* (États-Unis) est devenue en 2002 la *Society for Cinema and Media Studies*, la *School of Cinema-Television of University of Southern California* s'est transformée en USC School of Cinematic Arts (GAUDREULT et MARION, 2013, p. 175). Manovich (dans WASSON, 2007, p. 91) propose en outre que la discipline des *film studies*, *media studies* et *visual studies* soit réorganisée sous l'appellation de *software studies*.

27. Voir DIXON et FOSTER (2011, p. 39) pour une discussion critique de cette perspective.

de la *National Association of Theater Owners* (États-Unis), le cinéma serait en voie de devenir un écran de télévision (BODDY, 2008, p. 143)<sup>28</sup>.

Un tel discours met cependant de côté les éléments de continuité, tout en associant les autres plateformes à des expériences « diminuées », que ce soit relativement aux contenus ou aux types de visionnement (TRYON, 2009). Il pose d'emblée une différenciation entre un espace privé (la télévision ou l'ordinateur) et un espace public (le cinéma), alors que les frontières sont très poreuses (McCARTHY, 2001) : il y a à la fois « cinématISATION » de l'espace domestique et personnel (cinéma-maison, visionnement de films sur l'ordinateur ou d'autres supports informatiques, au domicile ou ailleurs)<sup>29</sup>, et adaptation des institutions cinématographiques aux besoins exprimés par les spectateurs (TRYON, 2009). Un dispositif numérique peut en outre favoriser, poursuit Tryon, la fréquentation cinématographique, et ce par le biais du visionnement d'annonces, de vidéos ou de commentaires.

Une autre position consiste à considérer le champ cinématographique comme étant provisoire et évolutif (ROSENBAUM, 2010). Ainsi, pour GAUDREAU et MARION (2013, p. 213), « un média est une sorte de bricolage évolutif de séries culturelles « fédérées » qui se refléteraient à travers un prisme identitaire dont l'existence ne serait que temporaire ». Gilles Deleuze abonde dans ce sens [traduction] : « Quand on dit que le cinéma est mort, cela est particulièrement ridicule, parce que le cinéma est au commencement d'une exploration de relations audiovisuelles, qui sont des relations temporelles » (Deleuze, 2000, cité dans ATKINSON, 2014, p. 51). Selon Bazin (1958, p. 23), « le cinéma n'est pas encore inventé! » (cité dans GAUDREAU et MARION, 2013, p. 254); le cinéma deviendra véritablement cinéma lorsqu'il sera, par exemple, totalement holographique (cité dans MARCHESSAULT, 2007, p. 30). Les considérations de DUBOIS (2012) ainsi que les visées interactives, immersives et « élargies » de YOUNGBLOOD (1970) ou, plus récemment, celles de MARCHESSAULT et LORD (2007) et de DALY (2010), et son concept de *Sudoku Cinema*<sup>30</sup>, vont dans ce sens. Qui plus est, avec de nouvelles générations potentiellement plus « agnostiques » sur le plan des plateformes (DIXON et FOSTER, 2011, p. 14) ainsi que la diffusion en salle d'autres produits culturels que les films, le cinéma en tant qu'institution se juxtaposerait-il à l'émergence d'un modèle audiovisuel (*broadcast model*) (TRYON, 2009, p. 51) également aligné sur le Web, soit une sorte de *Webcast* (TÊTU, 2015)?

Pour CASETTI (2007), les théories du cinéma auraient unifié un objet autrement disparate. Qu'est-ce qu'un film : une unité singulière ou bien un discours qui renverrait à d'autres formes discursives (CASETTI, 2011, p. 3)? Dans le premier cas un « texte », un regard centralisé (*viewing*), dans le second cas un « hypertexte » (LANDOW, 1997; 2006) et des coups d'œil décentralisés (*monitoring*). CASETTI (2011,

28. Des craintes similaires concernant la relativisation de l'« expérience » cinéma sont exprimées du côté de certains cinéastes tels que M. Night Shyamalan ou David Lynch. Voir également CHESHIRE (1999) et SONTAG (1996).

29. Comme le rappelle TRYON (2009 : 84), WILLIAMS (1990) a déjà avancé durant les années 1970 le concept de *mobile privatization*.

30. Voir aussi CUBITT (2004) et MANOVICH (2001).

p. 5) propose à cet égard de substituer « expérience » à « réception », expression jugée trop unidirectionnelle, tandis que GAUDREULT et MARION (2013, p. 76) suggèrent l'idée d'un « spectateur », « acteur du «spectacle» ou de la monstration qu'il co-construit ». DALY (2010, p. 82) avance à cet égard l'idée d'un *viewer* – plutôt que *viewer*. Un cinéma de l'utilisateur serait ainsi en train de naître, constituant selon DALY (2010) un troisième régime cinématographique après l'image-mouvement (suite linéaire d'actions des premières années du cinéma) et l'image-temps (complexification temporelle du récit, degré plus élevé d'interprétation) définies par DELEUZE (1983; 1985). Bien que cette activité puisse n'être que minimale (choisir quand et où visionner, sur quelle plateforme, etc.), il n'en demeure pas moins que le spectateur construit son propre cadre de visionnement (CASETTI, 2011, p. 6)<sup>31</sup>.

ACLAND (2003) rappelle en outre que le modèle historiquement dominant du *cinematic gaze* (le regard unidirectionnel du spectateur vers le film, et vice-versa) n'est pas universel mais constitue plutôt une étape donnée de l'histoire du cinéma. SCHNEIDER (2008) abonde dans le même sens : il ne s'agit précisément que d'une norme parmi d'autres. De fait, des modèles plus fluides, mobiles, semblent devoir être considérés. Les relations avec les objets culturels impliquent une dimension interactive et créatrice de sens; il existe alors une interaction et un espace interprétatif importants entre un spectateur et une œuvre artistique (BURGIN, 2012, p. 97; TRYON, 2012).

Un regard historique est donc requis (BELTON, 2002; BOUSSINOT, 1967), GAUDREULT et MARION (2013) recensant ainsi pas moins de huit « morts annoncées » du cinéma. Il y a d'ailleurs un certain moment que les studios hollywoodiens ont conçu les films comme étant déclinés sur de multiples autres supports (musique, livres, jeux vidéo, jouets, parcs d'amusement, etc.) (SILVER et ALPERT, 2003; WASSON, 2007, p. 75). La volonté de faire en sorte que les films soient visionnés directement à la maison n'est pas sans précédent : les premières expérimentations remontent en effet aux années 1930, aux États-Unis et au Royaume-Uni (BODDY, 2008). Un historique de l'avènement du cinéma-maison, ce que BODDY (2008, p. 142) nomme [traduction] « [le] développement de la consommation domestique de longs métrages », avec sa culture spécifique (KLINGER, 2006), suggère des considérations particulièrement intéressantes. Qui plus est, l'invention du cinéma 3D, dans le but de concurrencer la télévision, remonte aux années 1950, tandis que le Metropolitan Opera diffuse ses premiers spectacles dès 1952. Le *streaming* n'est aussi pas nouveau : les débuts de la télévision présentaient souvent des émissions peu éditées comportant peu ou pas de coupures publicitaires (DIXON, 2013, p. 3). La fin des années 1960 voit également l'émergence d'un nouveau discours technophile concernant le cinéma électronique ainsi que la vidéo indépendante (BODDY, 2008)<sup>32</sup>.

31. Voir également le concept de *produsage* chez BRUNS (2009).

32. Une des premières expériences de cinéma interactif a eu lieu au pavillon tchèque de l'exposition universelle de Montréal en 1967, alors que l'auditoire était appelé à réagir par vote et à orienter le déroulement du film projeté (BURGIN, 2012, p. 96). Plus récemment, voir SHAW et WEIBEL (2003), ainsi que WILLIS (2005).

Si les frontières peuvent être poreuses avec les autres médias, on peut également avancer avec GAUDREULT et MARION (2013) que ce « brouillage » a toujours existé. Identifiant plusieurs étapes dans l'histoire du cinéma, les auteurs émettent l'hypothèse d'une autre « naissance » correspondant à une post-institutionnalisation. Cette dernière « ne tiendrait plus de la singularité unimédiale du cinéma, mais de sa façon de négocier avec les autres médias qui l'entourent » (GAUDREULT et MARION, 2013, p. 174). Le cinéma serait ainsi devenu, comme lors de sa « première » naissance, une série culturelle parmi d'autres, légère, ouverte à l'hybridation et au métissage, distincte de l'époque institutionnelle des studios hollywoodiens (seconde phase). Une telle perspective est également partagée par HEATH (1981, p. 221), ATKINSON (2014, p. 62) et RUSSELL (2000), qui voient un parallélisme marquant entre la période actuelle et le cinéma des premiers temps (fluidité, mobilité, instabilité, hétérogénéité).

Mobilisant une périodisation différente, LIPOVETSKY et SERROY (2007, p. 16-22) rejoignent Gaudreault et Marion en proposant que si les cycles précédents ont construit la modernité du cinéma, la période actuelle le sortirait de la modernité pour le faire entrer dans une ère d'hypermodernité (qui touche d'autres médias) et de « cinémania », définie comme la volonté de tout filmer et de regarder le monde comme du cinéma, de la vidéo, de l'image, etc.<sup>33</sup> Autrement dit, le déclin de la centralité institutionnelle du cinéma s'accompagnerait de la hausse de son influence culturelle (LIPOVETSKY et SERROY, 2007, p. 25).

Comme le rappelle CRETON (2006, p. 118), « [on] peut identifier les signes de l'épuisement d'un certain modèle économique du cinéma sans pour autant en conclure à son anéantissement, ni même à la perte définitive de ce qui le caractérise essentiellement ». Il importe donc de considérer que le film n'est pas une unité immuable et isolée mais qu'il participe à un monde d'interactions multimédia<sup>34</sup>. Il faut ainsi aller au-delà de l'association entre un contenu et un support, posture que FRIEDBERG (1993) nomme le *mobilized gaze*<sup>35</sup>. Le concept de *cinematic heterotopia* de BURGIN (2004, 2012), à savoir ce qui accompagne le film en dehors du film, va dans ce sens<sup>36</sup>.

33. Le phénomène du *selfie*, autoportrait photographique, semble particulièrement emblématique à cet égard.

34. « [O]n pourrait même avancer que, dans le concert des médias contemporains, ce sont plutôt les médias qui ne s'hybrident pas et dont les frontières identitaires ne sont pas poreuses qui risquent peut-être aujourd'hui la crise la plus aiguë, une crise par isolement, en quelque sorte. » (GAUDREULT et MARION, 2013, p. 52)

35. Si le « regard » (*gaze*) est typiquement associé au cinéma (TRYON, 2007), le « coup d'œil » (*glance*) serait lié, en partie, à la télévision. EVERETT (2003) propose même d'interpréter les enjeux contemporains à la lumière d'une théorie du « clic » sur les dispositifs numériques (*click theory*).

36. On pourrait également mentionner d'autres concepts, tels ceux de convergence intermédiale (GAUDREULT et MARION, 2013, p. 64, 80), de convergence (JENKINS, 2006), de transmédia (KINDER, 1991), de cinéma « élargi » (*extending cinema*) (ATKINSON, 2014, p. 15-60) ou d'intermédialité (JOST, 2005; PETHŐ, 2010; RAJEWSKY, 2005).

C'est dire que l'utilisation des médias est complexe (COOPER et TANG, 2009; CROCKER, 2007, p. 54-55; PHALEN et DUCEY, 2012, p. 145). Le concept d'intermédiation permet précisément de dépasser l'idée qu'un média en remplace nécessairement un autre (SEPULCHRE, 2011)<sup>37</sup>. S'inspirant de Raymond Williams, ACLAND (2007) rappelle que les « anciens » médias ne disparaissent pas inévitablement et peuvent devenir « résiduels » (en attente), et susceptibles de nouvelles appropriations.

Il ne faut cependant pas postuler une dissolution complète du cinéma au sein des autres médias, ce que portent parfois à penser certaines approches inspirées de YOUNGBLOOD (1970) et MARCHESSAULT et LORD (2007). HANSEN (2012, p. 28) affirme que [traduction]

[l]es changements provoqués par les nouveaux médias dans le cinéma ne reproduisent pas seulement ceux apportés par le cinéma aux arts traditionnels; ils créent plutôt un environnement dans lequel le cinéma est lié à des formes aussi bien anciennes que nouvelles.

Les considérations qui précèdent ne doivent pas conduire à négliger certains éléments plus « problématiques ». Outre l'émergence d'une dissociation progressive du film et de la salle de cinéma (CRETON, 2006, p. 122), la disponibilité numérique des films diminue potentiellement la valeur de ces derniers (TRYON, 2013). Le « différentiel de valorisation symbolique » (CRETON, 2006, p. 120) et de hiérarchisation (CRETON, 2010) entre le cinéma et les autres supports pourrait s'être amoindri (KNÖRER, 2012, p. 177). Il faut également considérer les effets potentiels sur la conservation des films (TRYON, 2013, p. 178) et ses liens avec la culture cinématographique : [traduction] « Qu'en est-il de tous les films classiques qui ne sont pas disponibles en lecture vidéo en continu? Ils vont disparaître » (DIXON et FOSTER, 2011, p. 186-187). Devenus numériques, les films sont en outre dépendants des développements technologiques et de l'obsolescence associés à ceux-ci (TRYON, 2013, p. 179). Si un film numérisé ou numérique semble « stable » sur le plan visuel (temporellement), il demeure fondamentalement instable en raison de l'évolution technologique des plateformes, des supports de lecture et de l'entreposage des contenus (DIXON, 2013, p. 11).

La question de la diversité – et de la consommation – de l'offre cinématographique se pose également. La thèse de la « longue traîne » d'ANDERSON (2006) postule ainsi une accessibilité accrue à une diversité de contenus culturels. Certains travaux (BENGHOZI et BENHAMOU, 2008) tentent également de comprendre ces dynamiques. La longue traîne, comme le soutient TRYON (2009, p. 96), sous-estimerait cependant les coûts de production associés aux produits filmiques et la volonté corollaire de la part des acteurs de l'écosystème cinématographique de maximiser les revenus par le biais, notamment, de campagnes de publicité « grand public » ou ciblées.

Plus globalement, AKERLOF (1970) a montré que le manque d'information alimente la méfiance du consommateur (cité dans SILVER et ALPERT, 2003, p. 4-5; voir

37. Voir aussi BAETENS (2009) ainsi que BOLTER et GRUSIN (2000).

également SCHWARTZ, 2004). Cela indique que dans un environnement de l'« incertain », comme l'est celui du cinéma et de ses biens de singularité (KARPIK, 1989, cité dans SILVER et ALPERT, 2003, p. 5), les signaux de confiance (prix octroyés lors de festivals, vedettes, critiques, recommandations sur le Web, etc.), les prescripteurs de goût (DE VANY et WALLS, 1999; ELIASHBERG et SHUGAN, 1997; MESPLOMB, 2012) et les algorithmes ont une grande importance, mais peuvent limiter la diversité sur le plan de la consommation filmique. Il faut aussi souligner les possibles effets de contagion sociale (MESPLOMB, 2012, p. 5) et toute l'importance du bouche-à-oreille (KRETSCHMER, KLIMIS et CHOI, 1999). FOREST (2010) parle à juste titre de phénomènes de mimétisme, lesquels peuvent incidemment se retrouver au sein de contenus culturels de niche. Enfin, certaines dynamiques, abordées plus haut, peuvent limiter le choix effectif (KNIGHT, 2007)<sup>38</sup>.

Le champ cinématographique à l'ère du numérique doit donc être situé au sein d'un système économique plus vaste, [traduction] « une compréhension du numérique non seulement comme une technologie mais aussi comme une expérience d'espace et de temps liée au capitalisme » (MARCHESSAULT et LORD, 2007, p. 14). Le spectateur engagé, son interactivité et sa mobilité s'inscrivent dans le cadre d'un système capitaliste de type informationnel (PROULX, GARCIA et HEATON, 2014; TRYON, 2009, p. 293), et *cool* (MCGUIGAN, 2009). Si un cinéma indépendant peut, selon DALY (2010), représenter une proposition alternative, cette auteure, reprenant ELSAESSER (2009), rappelle qu'il peut aussi s'intégrer aux stratégies de production et de distribution capitalistes. Il importerait alors de développer des pratiques culturelles différentes (CAMMAERTS, 2011) en termes de contenu et d'accès. Des organisations et institutions de nature communautaire et coopérative, telles que proposées par WILLIAMS (1969, 1990), pourraient être pertinentes.

\*

\* \*

Ce texte porte sur la multiplication – et la réflexion qui l'accompagne – des dispositifs écraniques, et ce à partir aussi bien du contexte québécois que d'une réflexion plus élargie inspirée d'auteurs internationaux. L'industrie cinématographique au Québec et ses multiples déclinaisons à l'ère du numérique nous semblent constituer un révélateur des enjeux associés plus globalement aux industries culturelles (HESMONDHALGH, 2007), qu'il s'agisse des dynamiques entre culture et économie, perspectives indépendantes et commerciales, homogénéité et diversité, concentration et multiplicité, massification et segmentation (niche), standardisation et différenciation, mondialisation et localisation, dominations et résistances.

Concernant plus particulièrement le cinéma, « la crise du cinéma et sa mort annoncée participent d'une rhétorique convenue qui l'accompagne depuis ses origines » (CRETON, 2006, p. 118). Déterminer l'essence d'un média relèverait

---

38. La question de la diversité de l'offre cinématographique est complexe et a fait l'objet de peu d'études. Voir cependant MOREAU et PELTIER (2004).

ainsi d'une construction intellectuelle et culturelle, toute technologie étant socialement située.

[traduction] Le cinéma numérique aurait pu prendre une trajectoire très différente, mais il a réussi à supplanter la pellicule argentique en raison de facteurs institutionnels, culturels et économiques qui ont fait que la diffusion numérique est apparue davantage viable. (TRYON, 2009, p. 10)

On touche ici à l'importance du politique entendu au sens large du terme (HUDON et POIRIER, 2011). Culture, économie et politique doivent ainsi être conjointement problématisées, et ce dans une perspective nécessairement critique.

S'appuyant sur le dispositif cinématographique, cet article invite à intégrer dans la réflexion d'autres médias tels que la télévision, le Web, etc. Un des défis majeur de la recherche est précisément de mieux comprendre comment les contenus sont aussi bien dissociés de dispositifs spécifiques qu'associés à de multiples supports visuels. Il importe à cet égard de suivre et comprendre l'évolution de cette « multiécranicité », nécessairement complexe.

Christian POIRIER

INRS – Urbanisation Culture Société.

Christian.Poirier@inrs.ca

## BIBLIOGRAPHIE

ACLAND, CHARLES R.

1998 « IMAX technology and the tourist Gaze », *Cultural Studies*, 12 : 3.

2003 *Screen Traffic: Movies, Multiplexes, and Global Cultures*, Durham, Duke University Press.

2008 « Theatrical exhibition. Accelerated cinema », dans : Paul McDONALD et Janet WASKO (dir.), *The Contemporary Hollywood Film Industry*, Malden, Blackwell, p. 83-105.

2009 « Curtains, Carts and the Mobile Screen », *Screen*, 50, 1 : 148-166.

ACLAND, Charles R. (dir.)

2007 *Residual Media*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

AKERLOF, George A.

1970 « The market for "Lemons": Quality uncertainty and the market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, 84, 3 : 488-500.

ANDERSON, Chris

2006 *The Long Tail: Why the Future of Business Is Selling Less of More*, New York, Hyperion.

AUMONT, Jacques

2012 *Que reste-t-il du cinéma?*, Paris, Vrin.

ATKINSON, Sarah

2014 *Beyond the Screen. Emerging Cinema and Engaging Audiences*, New York, Bloomsbury.

BAETENS, Jan

2009 « Études culturelles et analyse médiatique. Autour du concept de re-médiation », *Recherches en communication*, 31 : 79-91.

- BAZIN, André  
1958 *Qu'est-ce que le cinéma?*, Paris, Éditions du Cerf.
- BELLAVANCE, Guy et Christian POIRIER  
2012 « Champ culturel et espace montréalais (II). Une agglomération culturelle en transition », dans : Dany FOUGÈRES (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. Tome II. De 1930 à nos jours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, (Les régions du Québec), p. 1321-1364.
- BELLOUR, Raymond  
2012 *La querelle des dispositifs. Cinéma – installations, expositions*, Paris, P.O.L.
- BELTON, John  
2002 « Digital cinema: A false revolution », *October*, 100 : 98-114.
- BENGHOZI, Pierre-Jean et Françoise BENHAMOU  
2008 *Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle?*, *Culture prospective – production, diffusion et marchés*, DEPS, ministère de la Culture, 1.
- BODDY, William  
2008 « A century of electronic cinema », *Screen*, 49, 2 : 142-156.
- BOLTER, David Jay et Richard GRUSIN  
2000 *Remediation. Understanding New Media*, Cambridge, The MIT Press.
- BORDWELL, David  
2008 *Pandora's Digital Box. Films, Files, and the Future of Movies*, Malden, Blackwell.
- BOUQUILLION, Philippe  
2008 *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (Médias, Communications et Sociétés).
- BOUQUILLION, Philippe, Bernard MIÈGE et Pierre MOEGLIN  
2013 *L'industrialisation des biens symboliques. Les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (Médias, Communications et Sociétés).
- BOUSSINOT, Roger  
1967 *Le cinéma est mort. Vive le cinéma!*, Paris, Denoël.
- BRUNS, Axel  
2009 *Blogs, Wikipedia, Second Life and Beyond: From Production to Produsage*, New York, Peter Lang.
- BURGIN, Victor  
2004 *The Remembered Film*, Londres, Reaktion.  
2012 « Interactive cinema and the uncinematic », dans : Gertrud KOCH, Volker PANTENBUG et Simon ROTHÖHLER (dir.), *Screen Dynamics. Mapping the Borders of Cinema*, Vienne, SYNEMA, p. 93-107.
- CAMMAERTS, Bart  
2011 « Disruptive sharing in a digital age: Rejecting neoliberalism? », *Continuum. Journal of Media and Cultural Studies*, 25, 1 : 47-62.

CASETTI, Francesco

- 2007 « Theory, post-theory, neo-theories: Changes in discourses, changes in objects », *Cinémas*, 17, 2-3 : 33-45.
- 2011 « Back to the Motherland: The film theatre in the postmedia age », *Screen*, 52, 1 : 1-12.

CHAMBAT, Pierre et Alain EHRENBURG

- 1988 « De la télévision à la culture de l'écran. Sur quelques transformations de la consommation », *Le Débat*, 5, 52 : 107-132.

CHERCHI USAI, Paolo

- 2001 *The Death of Cinema: History, Cultural Memory, and the Digital Dark Age*, Londres, BFI.

CHESHIRE, Godfrey

- 1999 « The death of film/The decay of cinema », *New York Press*. [<http://www.nypress.com/the-death-of-film-the-decay-of-cinema/>], consulté en mars 2015.

CHIRCU, Alina M. et Robert J. KAUFFMAN

- 2000 « Reintermediation strategies in business-to-business electronic commerce », *International Journal of Electronic Commerce*, 4, 4 : 7-42.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

- 2014a *Parlons télé : une conversation avec les Canadiens. Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2014-190*.
- 2014b *Rapport de surveillance des communications*.

COOPER, Roger et Tang TANG

- 2009 « Predicting audience exposure to television in today's media environment: An empirical integration of active-audience and structural theories », *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, 53 : 400-418.

CRETON, Laurent

- 2006 « Cinéma et télévision en France : idiosyncrasies, convergences et recompositions industrielles », *Le Temps des médias*, 6 : 118-128.
- 2010 « Économie du cinéma et multiplication des supports de diffusion. Le cas français entre exemplarité et incertitude », *Raison présente*, 180 : 29-38.

CROCKER, Stephen

- 2007 « Sounds complicated: What sixties audio experiments can teach us about the new media environments », dans : Janine MARCHESSAULT et Susan LORD (dir.), *Fluid Screens. Expanded Cinema*, Toronto, University of Toronto Press, p. 52-73.

CUBITT, Sean

- 2004 *The Cinema Effect*, Cambridge, MIT Press.

CUNNINGHAM, Stuart, Jon SILVER et John McDONNELL

- 2010 « Rates of change: Online distribution as disruptive technology in the film industry », *Media International Australia*, 136 : 119-132.

CURRAH, Andrew

- 2006 « Hollywood versus the internet. The media and entertainment industries in a digital and networked economy », *Journal of Economic Geography*, 6 : 439-468.

- DALY, Kristen  
2010 « Cinema 3.0: The Interactive Image », *Cinema Journal*, 50, 1 : 81-98.
- DE VANY, Arthur et David WALLS  
1999 « Uncertainty in the movie industry: Does star power reduce the terror of the Box Office? », *Journal of Cultural Economics*, 23 : 285-318.
- DELEUZE, Gilles  
2000 « The brain is the screen: An interview with Gilles Deleuze », dans : Gregory FLAXMAN (dir.), *The Brain is the Screen: Deleuze and the Philosophy of Cinema*, Minneapolis, University of Minnesota, p. 365-373.
- DEUZE, Mark  
2006 « Participation, remediation, bricolage: Considering principal components of a digital culture », *The Information Society*, 22 : 63-75.
- DIXON, Wheeler Winston  
2013 *Streaming. Movies, Media, and Instant Access*, Lexington, The University Press of Kentucky.
- DIXON, Wheeler Winston et Gwendolyn Audrey FOSTER  
2011 *21st-Century Hollywood. Movies in the Era of Transformation*, New Brunswick, Rutgers University Press.
- DUBOIS, Philippe  
2012 *La question vidéo : entre cinéma et art contemporain*, Crisnée, Yellow Now.
- EISENSTEIN, Elizabeth (dir.)  
1979 *The Printing Press as an Agent of Change. Communications and Cultural Transformations in Early Modern Europe*, (2 volumes), Cambridge, Cambridge University Press.
- ELIASHBERG, Jehoshua et Steven M. SHUGAN  
1997 « Film critics: Influencers or predictors? », *Journal of Marketing*, 61 : 68-78.
- ELSAESSER, Thomas  
2009 « The mind-game film », dans : Warren BUCKLAND (dir.), *Puzzle Films. Complex Storytelling in Contemporary Cinema*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 13-41.
- EVERETT, Anna  
2003 « Digitextuality and click theory: Theses on convergence media in the digital age », dans : Anna EVERETT et John T. CALDWELL (dir.), *New Media: Theories and Practices of Digitextuality*, New York, Routledge, p. 3-28.
- FOREST, Claude  
2010 *Quel film voir? Pour une socioéconomie de la demande de cinéma*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- FRANKLIN, Michael  
2012 « Internet-enabled dissemination: Managing uncertainty in the film value chain », dans : Dina IORDANOVA et Stuart CUNNINGHAM (dir.), *Digital Disruption: Cinema Moves On-line*, St Andrews, St Andrews Film Studies, p. 101-116.
- FRIEDBERG, Anne  
1993 *Window Shopping: Cinema and the Postmodern*, Berkeley, University of California Press.

GAUDREAU, André et Philippe MARION

2013 *La fin du cinéma? Un média en crise à l'ère du numérique*, Paris, Armand Colin, Coll. Cinéma/Arts visuels.

HAGENER, Malte

2008 « Where is cinema (today)? The cinema in the age of media immanence », *Cinema & Cie*, 11 : 15-22.

HANSEN, Miriam

2012 « Max Ophuls and instant messaging. Reframing cinema and publicness », dans : Gertrud KOCH, Volker PANTENBUG et Simon ROTHÖHLER (dir.), *Screen Dynamics. Mapping the Borders of Cinema*, Vienne, SYNEMA, p. 22-29.

HEATH, Stephen

1981 *Questions of Cinema*, Londres, MacMillan.

HEDIGER, Vinzenz

2012 « Lost in space and found in a fold », dans : Gertrud KOCH, Volker PANTENBUG et Simon ROTHÖHLER (dir.), *Screen Dynamics. Mapping the Borders of Cinema*, Vienne, SYNEMA, p. 61-77.

HESMONDHALGH, David

2007 (2002) *The Cultural Industries*, 2<sup>ème</sup> édition, Londres, SAGE Publications.

HILDERBRAND, Lucas

2010 « The art of distribution: Video on demand », *Film Quarterly*, 64, 2 : 24-28.

HUDON, Raymond et Christian POIRIER

2011 *La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique, et pratiques démocratiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval. (Sociologie contemporaine.)

JEANPIERRE, Laurent et Olivier ROUEFF (dir.)

2014 *La culture et ses intermédiaires. Dans les arts, le numérique et les industries créatives*, Paris, Éditions des archives contemporaines.

JENKINS, Henry

2006 *Convergence Culture. Where Old and New Media Collide*, New York, New York University Press.

JOST, François

2005 « Des vertus heuristiques de l'intermédialité », *Intermédialités*, 6 : 109-119.

KARPIK, Lucien

1989 « L'économie de la qualité », *Revue française de sociologie*, 30, 2 : 187-210.

KINDER, Marsha

1991 *Playing with Power in Movies, Television and Video Games: From "Muppet Babies" to "Teenage mutant Ninja Turtles"*, Berkeley, University of California Press.

KLINGER, Barbara

2006 *Beyond the Multiplex. Cinema, New Technologies, and the Home*, Berkeley, University of California Press.

KNIGHT, Julia

2007 « DVD, video and reaching audiences. Experiments in moving-image distribution », *Convergence: The International Journal of Research Into New Media Technologies*, 13, 1 : 19-41.

KNÖRER, Ekkehard

2012 « Movable images on portable devices », dans : Gertrud KOCH, Volker PANTENBUG et Simon ROTHÖHLER (dir.), *Screen Dynamics. Mapping the Borders of Cinema*, Vienne, SYNEMA, p. 169-178.

KRETSCHMER, Martin, George Michael KLIMIS et Chong Ju CHOI

1999 « Increasing returns and social contagion in cultural industries », *British Journal of Management*, 10 : 61-72.

LANDOW, George

1997 *Hypertext 2.0*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

LIPOVETSKY, Gilles et Jean SERROY

2007 *L'écran global. Culture-médias et cinéma à l'âge hypermoderne*, Paris, Éditions du Seuil. [Coll. La couleur des idées.]

MALTBY, Richard

1998 « Nobody knows everything »: Post-classical historiographies and consolidated entertainment », dans : Steve NEALE et Murray SMITH (dir.), *Contemporary Hollywood Cinema*, Londres, Routledge, p. 21-44.

MANOVICH, Lev

2001 *The Language of New Media*, Cambridge, MIT Press.

MARCHESSAULT, Janine et Susan LORD (dir.)

2007 *Fluid Screens. Expanded Cinema*, Toronto, University of Toronto Press.

MARCHESSAULT, Janine

2007 « Multi-screens and future cinema: The labyrinth project at Expo 67 », dans : Janine MARCHESSAULT et Susan LORD (dir.), *Fluid Screens. Expanded Cinema*, Toronto, University of Toronto Press, p. 29-51.

McCARTHY, Anna

2001 *Ambient Television. Visual Culture and Public Space*, Durham, Duke University Press.

McGUIGAN, Jim

2009 *Cool Capitalism*, Londres, Pluto Press.

MESPLOMB, Frédéric Gimello

2012 « Trois nouvelles "zones grises" au prisme des évolutions sociotechniques du cinéma : économie de la notoriété, incertitude et phénomènes de traînes. Quelques considérations épistémologiques », *Mise au point*, 4 [<https://map.revues.org/762>], consulté en mars 2015.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

2014 *Chiffres à l'appui du MCC. Culture, communications et technologies numériques au Québec*.

MOREAU, François et Stéphanie PELTIER

2004 « Cultural diversity in the movie industry: A cross-national study », *Journal of Media Economics*, 17, 2 : 123-143.

MUSSO, Pierre

2008 « La "révolution numérique" : techniques et mythologies », *La Pensée*, 355 : 103-120.

Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)

2012 *L'évolution des dépenses culturelles des ménages québécois, de 1997 à 2009*, *Optique Culture*.

2014a *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante. Édition 2014. L'exploitation cinématographique*, Institut de la statistique du Québec.

2014b État des lieux du cinéma et de la télévision au Québec. Cahier 1. Flux financiers et organisation industrielle, Institut de la statistique du Québec.

PETHÓ, Ágnes

2010 « Intermediality in film: A historiography of methodologies », *Acta Universitatis Sapientiae, Film and Media Studies*, 2 : 39-72.

PHALEN, Patricia F. et Richard V. DUCEY

2012 « Audience behavior on the multi-screen "Video-Verse" », *The International Journal on Media Management*, 14 : 141-156.

POIRIER, Christian

2004 *Le cinéma québécois : À la recherche d'une identité? Tome 2. Les politiques cinématographiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

2007 « Le cinéma québécois : diversité culturelle ou "hollywoodisation" latente? Le rôle des groupes d'intérêt et des institutions étatiques », dans : Étienne BERTHOLD (dir.), *Mondialisation et cultures : Regards croisés de la relève sur le Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval/IQRC, p. 75-101.

2012 « L'industrie cinématographique québécoise : Enjeux culturels, économiques et politiques », dans : Claude MARTIN et al. (dir.), *Enjeux des industries culturelles au Québec. Identité, mondialisation, convergence*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 91-124. [Temps libre et Culture.]

PROULX, Serge, José Luis GARCIA et Lorna HEATON (dir.)

2014 *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*, Québec, Presses de l'Université du Québec (Communication).

RAJEWSKY, Irina

2005 « Intermediality, intertextuality, and remediation: A literary perspective on intermediality », *Intermédialités*, 6 : 43-64.

ROSENBAUM, Jonathan

2010 *Goodbye Cinema, Hello Cinephilia: Film Culture in Transition*, Chicago, University of Chicago Press.

RUSSELL, Catherine

2000 « L'historiographie parallaxiale et la flâneuse : le cinéma pré- et postclassique », *Cinémas*, 10, 2-3 : 151-168.

SCHNEIDER, Alexandra

- 2008 « 'The cinema is the theater, the school and the newspaper of tomorrow': Writing the history of cinema's mobility », *Cinema & Cie*, 11 : 57-64.

SCHWARTZ, Barry

- 2004 *The Paradox of Choice. Why More is Less*, New York, Harper.

SEPULCHRE, Sarah

- 2011 « La constellation transmédiatique de *Breaking Bad*. Analyse de la complémentarité trouvée entre la télévision et Internet », *ESSACHES. Journal for Communication Studies*, 4, 1 : 175-186.

SHAW, Jeffrey et Peter WEIBEL (dir.)

- 2003 *Future Cinema: The Cinematic Imaginary After Film*, Cambridge, MIT Press.

SHIN, Dong-Hee

- 2013 « N-Screen. How multi-screen will impact diffusion and policy? », *Information, Communication & Society*, 16, 6 : 918-944.

SILVER, Jon et Frank ALPERT

- 2003 « Digital dawn: A revolution in movie distribution? », *Business Horizons*, 46, 5 : 57-66.

SMITH, Alan D.

- 2008 « E-movie industry and its role on traditional movie entertainment modes », *International Journal of Business Innovation and Research*, 2, 3 : 223-240.

SONTAG, Susan

- 1996 « The decay of cinema », *The New York Times* [<https://www.nytimes.com/books/00/03/12/specials/sontag-cinema.html>], consulté en mars 2015.

SORLIN, Pierre

- 2011 « Dans une culture numérisée, quel avenir attend le cinéma? », *Raison présente*, 180 : 21-28.

TÊTU, Martin

- 2012 « Des vertus culturelles du piratage à l'ère numérique : ou comment le *peer-to-peer* peut contribuer à la circulation du patrimoine québécois et à la diversité culturelle », *Éthique publique*, 14, 2.
- 2015 « Patrimoine cinématographique québécois dans les médias sociaux : usages, usagers et nouvelles dynamiques de circulation », Colloque « Nouveaux regards sur les pratiques artistiques et culturelles contemporaines », laboratoire art et société terrains et théories (l/as/tt), INRS – Urbanisation Culture Société.

TRYON, Chuck

- 2009 *Reinventing Cinema. Movies in the Age of Media Convergence*, New Brunswick, Rutgers University Press.
- 2012 « 'Make any room your TV room': Digital delivery and media mobility », *Screen*, 53, 2 : 287-300.
- 2013 *On-Demand Culture. Digital Delivery and the Future of Movies*, New Brunswick, Rutgers University Press.

WASSON, Haidee

2007 « The networked screen: Moving images, materiality, and the aesthetics of size », dans : Janine MARCHESSAULT et Susan LORD (dir.), *Fluid Screens. Expanded Cinema*, Toronto, University of Toronto Press, p. 74-95.

WILLIAMS, Raymond

1969 (1962) *Communications*, Londres, Chatto & Windus.

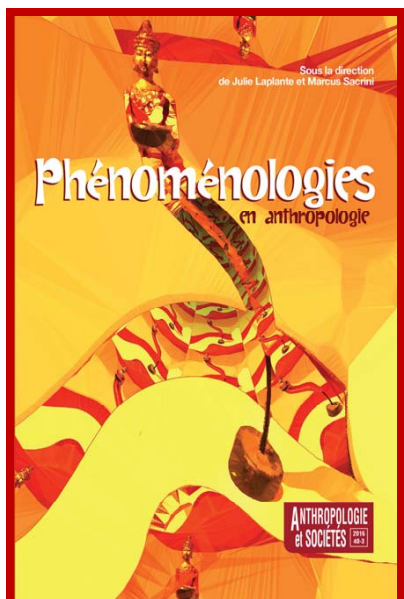
1990 (1975) *Television. Technology and Cultural Form*, Londres, Routledge.

WILLIS, Holly

2005 *New Digital Cinema*, Londres, Wallflower Press.

YOUNGBLOOD, Gene

1970 *Expanded Cinema*, New York, Dutton.



Achetez le numéro en ligne  
et abonnez-vous!

[www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes](http://www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes)

## ABONNEMENT 2017

	Canada	Étranger	
Étudiant	55 \$	81 \$	CAN
Régulier	80 \$	106 \$	CAN
Institution sans agence	135 \$	181 \$	CAN
Institution avec agence	130 \$	156 \$	CAN

### Prochains numéros

*Servitudes et esclavages contemporains*, 41-1, 2017  
Alexis Martig et Francine Saillant (dir.)

*Désir d'enfant et désir de transmission*, 41-2, 2017  
Laurence Charton et Joseph J. Lévy (dir.)

## PHÉNOMÉNOLOGIES EN ANTHROPOLOGIE

VOLUME 40, NUMÉRO 3 (2016)

Présentation : Poétique vivante

*Julie Laplante et Marcus Sacrini*

Phénoménologie de la perception et anthropologie de l'homme en mouvement. L'incorporation du sens de Cassirer à Ingold  
*Muriel van Vliet*

Mourir comme mode de vie. Être vers la mort et la phénoménologie de l'activisme du droit de mourir

*Ari Gandsman, T. Elijah Herington et Antoine Przybylak-Brouillard*

Anthropologie existentielle et phénoménographie. Observer l'homme en tant qu'il existe

*Albert Piette*

L'étrangeté de l'étranger. La phénoménologie de l'étranger à partir d'Emmanuel Levinas et de Bernhard Waldenfels  
*Romuald Evariste Bambara*

Anthropologie de l'expérience de la douleur chronique

*David Le Breton*

Efficacité thérapeutique comme ligne de fuite. Le cas du *jamu* sur l'île de Java

*Julie Laplante et Marcus Sacrini*

De résonances phénoménologiques dans le monde chinois  
Corps, personne, monde et mouvement dans des expériences taoïstes et du *qigōng*

*Evelyne Micollier*

L'écume des mondes. Anthropologie du vivant, phénoménologie humanimale et autres trafics épistémiques le long de la rivière Kinabatangan

*David Jaclin*

### ENTREVUE

Une anthropologie philosophique vivante

Entretien avec le professeur Tim Ingold (Université d'Aberdeen)

*Tim Ingold et Julie Laplante*

### HORS THÈME

Construire la signification : les musées comme laboratoires de sémantique sociale

*Lise Boily et Emmanuel Coblenz*

Entre l'autre et le même. Le métissage questionné par l'« étranger noir » dans le Territoire de Quintana Roo (Mexique) au lendemain de la Révolution (1924-1940)

*Elisabeth Cunin*

L'intériorisation des normes : une analyse discursive des pratiques dépilatoires des femmes à Montréal (note de recherche)

*Cassandra Ville*



## REGARDS CROISÉS SUR UNE MOBILISATION ÉCLAIR : L'À-PROPOS DE LA MÉDIATISATION ET DU VIEILLISSEMENT

Line GRENIER et Kim SAWCHUK

Cet article présente une réflexion critique sur la médiatisation, son opportunité et sa pertinence aujourd'hui dans des sociétés contemporaines qui, à l'instar du Québec, se trouvent marquées non seulement par les avancées du numérique mais aussi par un vieillissement sans précédent de leur population. Il porte aussi sur le vieillissement : tant ses configurations hétérogènes dans un monde où l'espérance de vie en hausse contribue à accroître le nombre et la présence des sujets vieillissants, que sa relative invisibilité en communication et dans les études médiatiques encore résolument tournées vers la jeunesse et les jeunes comme leur sujet de prédilection. Nous proposons de porter un tel regard croisé inspiré d'une mobilisation éclair ayant fait l'objet d'une recherche-action. Notre réflexion à propos de cette mobilisation éclair vise à en comprendre la pertinence et l'opportunité au moment où elle a eu lieu, de même qu'à saisir les enjeux historiques plus larges qui l'animent et dont elle participe. Elle en questionne *l'à-propos*, approximativement ce qu'en anglais on qualifie de *timeliness*.

Mots-clés : médiatisation, vieillissement, configurations médiatiques, conjoncture, mobilisation éclair

13 juin 2014, Montréal, 10:30 du matin. Des personnes âgées convergent vers une aire publique située devant les portes d'un grand magasin, près de l'entrée de la station de métro Atwater dans le centre d'achat Alexis Nihon. Elles s'assoient à des tables, buvant un café, placotant avec enthousiasme, se souhaitant joyeusement la bienvenue, faisant mine de rien.

11:00. Quelques coups de tambour se font entendre, une jeune femme danse, agitant des drapeaux multicolores. C'est l'appel à l'action. Un homme soulève une bannière affichant le mot « *isolation* », une femme en soulève une autre : « *isolement* » – l'anglais et le français se côtoient. Huit personnes âgées adoptent chacune

une pose, interprétant avec leur corps, de manière théâtrale et imagée, des états affectifs d'abnégation : les doigts de l'un d'entre eux pointent vers un autre, plié, suppliant; une main en pousse une autre; un autre se détourne, les bras pliés pour marquer la défiance; un autre encore, les lunettes de travers, l'air désorienté, bouge ses bras comme pour demander une aide qui ne vient pas; enfin, un autre se couvre le visage.

Nouveau coup de tambour, nouvelles poses, deux nouvelles bannières sont déroulées, portant cette fois les mots « *neglect* » et « *négligence* ». Un dernier battement, des bannières sur lesquelles sont marqués « *manque de respect* » et « *disrespect* » apparaissent, qu'accompagne une dernière série de poses rapidement interrompues par les premières notes d'un air sifflé, amplifié par un haut-parleur de 40 watts connecté à un iPod. Les figurants et figurantes se lèvent, agitant les mains en mesure. Quelques instants plus tard, plusieurs autres, quarante, peut-être même cinquante personnes vêtues de chandails mauves se joignent à l'action et bougent en suivant le tempo de la chanson *The Walker*, interprétée par *Fitz and the Tantrums*. Des mains tapent, des pieds frappent, des corps tournent. Dansant « au rythme de mon propre tambour »<sup>1</sup>, certaines en fauteuil roulant ou s'aidant d'une marchette ou d'une canne, ces personnes âgées enchainent une série de mouvements chorégraphiés, en suivant le rythme, ensemble.

La chanson se termine sur un tableau final incluant les huit participants et participantes du début. Sur autant de bannières brandies bien haut, apparaissent les mots « *communauté* », « *amour* » et « *respect* ». Enfin, deux grandes bannières sur lesquelles sont écrits « *Journée internationale de sensibilisation aux abus envers les aînés* » et « *World Elder Abuse Awareness Day* » forment un cordon bordant les danseurs et danseuses.

En un peu plus de cinq minutes, la mobilisation éclair est terminée. Les danseurs et danseuses se dispersent, bannières en main, en poche ou dans un charriot de magasinage et se retrouvent pour un dernier café alors que les applaudissements de la foule se dissipent. Des sympathisants distribuent des dépliant à la foule qui semble avoir apprécié la manifestation. En cette journée pluvieuse, le centre d'achat Alexis Nihon n'est peut-être pas aussi achalandé qu'à l'habitude. Néanmoins, plusieurs passants curieux se sont attroupés, ont battu la mesure ou capturé l'évènement avec leurs téléphones intelligents, pour envoyer des commentaires sur Twitter ou publier des photos sur leurs pages Facebook.

\*\*\*

Cet article présente une réflexion critique sur la médiatisation, son opportunité et sa pertinence aujourd'hui, dans des sociétés contemporaines qui, à l'instar du Québec, se trouvent marquées non seulement par les avancées du numérique mais

---

1. « *To the beat of my own drum* » (paroles de la chanson).

aussi par un vieillissement sans précédent de leur population<sup>2</sup>. Il porte aussi sur le vieillissement : tant ses configurations hétérogènes dans un monde où l'espérance de vie en hausse contribue à accroître le nombre et la présence des sujets vieillissants<sup>3</sup>, que sa relative invisibilité en communication et dans les études médiatiques encore résolument tournées vers la jeunesse et les jeunes comme leur sujet de prédilection (voir ÖSTLUND, 2005; FERNÁNDEZ-ARDÈVOL et ARROYO, 2012). En fait, nous proposons de porter un regard croisé auquel invite, sinon oblige, l'évènement évoqué en ouverture, qui laisse clairement entrevoir l'articulation complexe et nuancée des phénomènes et concepts de médiatisation et de vieillissement, maintenant, dans le présent contexte. Notre réflexion à propos de cette mobilisation éclair vise, d'une part, à en comprendre la pertinence et l'opportunité au moment où elle a eu lieu et, d'autre part, à saisir les enjeux historiques plus larges qui l'animent et dont elle participe. Elle en questionne l'*à-propos*, approximativement ce qu'en anglais on qualifie de *timeliness*, et ce, en trois moments.

Ayant été pour l'une témoin, pour l'autre observatrice et participante de la mobilisation éclair tenue au printemps 2014, nous savons combien ce type d'évènements est tributaire de la « médiatisation intensive » (LUNDBY, 2008, 2009) en cours dans différentes régions du globe, processus qui agit à la fois comme force d'attraction et comme moyen de pression (SAWCHUK, 2013) pour les groupes communautaires qui les organisent. En rendant compte des principaux questionnements et enjeux qui ont marqué la conception et la réalisation de cet évènement, le premier moment de notre réflexion permet de souligner la complexité des manières dont y sont interrogés, mis en œuvre et déployés, à des fins spécifiques, des ensembles particuliers de médias, par des regroupements particuliers de personnes âgées qui, faut-il l'ajouter, sont encore fréquemment imaginées comme vivant en marge du monde actuel et des systèmes technologiques médiatisés qui y prolifèrent (ROMERO, HYVÖNEN et BARBERA, 2012), alors même que leurs stratégies de survie financière impliquent de plus en plus d'intégrer les médias numériques à leurs activités. L'expérience à la Place Alexis Nihon exposant certains des enchevêtrements et des configurations médiatiques contemporains dans leur ancrage conjoncturel singulier, elle s'avère particulièrement utile pour faire valoir l'intérêt de la médiatisation mais aussi du vieillissement comme clés pour penser les médias, ici et maintenant.

C'est en quelque sorte l'hypothèse de travail que nous élaborerons à travers les deux autres moments de notre réflexion critique. Nous explorerons le vieillissement articulé dans – et à travers – la mobilisation éclair que nous considérons particulièrement à propos. Nous décrirons d'abord, à grands traits, la transition démographique en cours, laquelle a d'ailleurs contribué à faire du vieillissement un domaine d'intervention prioritaire pour de grands organismes internationaux et de nombreux gouvernements. Cela nous amènera à esquisser les conceptions

---

2. Nous aimerions remercier les membres de RECAA et de *Contactivity*, tout particulièrement Anne Caines et Marguerite Kephart, ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son soutien financier.

3. Le démontrent notamment les données 2012 des Nations Unies, à l'adresse suivante : [<http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/population.htm>], consulté le 17 juillet 2015.

critiques du vieillissement qui, selon nous, permettent au mieux de cerner les processus en cause et leur effectivité. La médiatisation sera au cœur d'un troisième et dernier moment où seront mises à profit des théorisations provenant d'Europe et qui nourrissent des débats qui commencent à peine à traverser l'Atlantique. Dans la foulée de cette revue succincte d'une littérature qui gagne rapidement en influence, nous considérerons le caractère pertinent et opportun de l'évènement montréalais sous l'angle des arrangements médiatiques qui, au croisement d'un ensemble de réseaux sociaux auxquels participent les individus et les organisations en cause, ont présidé à la mise en forme de l'évènement. Nous l'aborderons aussi à l'aune des transformations à long terme des modes de communication et d'interaction qui participent à l'émergence d'une nouvelle écologie médiatique (BARDINI, 2015), dont il serait une actualisation singulière.

### QUELQUES REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Avant d'aller plus loin, quelques précisions s'imposent concernant les balises méthodologiques des recherches sur lesquelles repose cet article. Notre travail avec des individus âgés et des organisations de personnes âgées sont inspirés de la « recherche-action » qui, telle que la décrivent Greg Hearn et ses collègues, désigne des travaux visant non seulement [traduction] « à comprendre un problème, mais aussi à provoquer du changement » (HEARN *et al.*, 2009, p. 10, notre traduction comme partout ailleurs dans le texte). « Recherche-action » est un terme générique qui recouvre une vaste gamme de méthodologies et d'approches dont le plus petit dénominateur commun, si l'on peut dire, est de concevoir la recherche « [traduction] comme un processus participatif démocratique soucieux de développer du savoir pratique dans la poursuite de buts humains qui valent la peine » (REASON et BRADBURY, 2008, p. 1). Ce processus implique d'ailleurs toutes les parties prenantes d'un projet dans une constante « [traduction] oscillation entre la génération de savoir et la réflexion critique informée » (HEARN *et al.*, 2009, p. 11).

Plus spécifiquement, c'est notre participation à des projets de recherche-action impliquant l'un des groupes organisateurs de la mobilisation éclair, Ressources ethnoculturelles contre l'abus envers les aînés/*Respecting Elders: Communities Against Abuse* (RECAA)<sup>4</sup>, qui a été tant la bougie d'allumage que le socle méthodologique du présent article. L'une d'entre nous n'a pas été directement impliquée dans la création de l'évènement; comme bien d'autres membres des publics visés, elle n'en a connu que l'enregistrement numérique disponible sur YouTube<sup>5</sup>. Cependant, elle a pu en discuter informellement avec des membres de RECAA, entre autres celles qui participaient à un projet de recherche-action consacré à la création de musique numérique qu'elle co-animait<sup>6</sup>, et avec d'autres

4. Site web de RECAA [<http://recaa.ca/>], consulté le 7 juillet 2015.

5. Voir [<http://recaa.ca/recaa-flash-mob/>], consulté le 23 juillet 2014.

6. Ce projet a été réalisé en collaboration avec Éric Craven, responsable du programme de littératie numérique de la Bibliothèque Atwater de Montréal, grâce entre autres à une subvention Nouveaux horizons pour les aînés du Gouvernement du Canada. Voir [<http://digital-literacy.atwaterlibrary.ca/digital-music-with-elders-the-atwater-library/>], consulté le 5 juillet 2015.

qui assistent aux rencontres et activités organisées par le partenariat international de *Ageing-Communication-Technology (ACT)*<sup>7</sup>, dont l'organisme est l'un des partenaires communautaires. L'autre est impliquée depuis plusieurs années déjà dans différents projets avec RECAA, la mobilisation éclair étant l'un d'entre eux. Elle a d'abord participé à l'enseignement des techniques et pratiques de l'enregistrement et de l'édition numériques. Son rapport à l'organisme changeant, elle s'y est impliquée comme coorganisatrice d'événements, puis comme membre du conseil d'administration. Grâce à cette relation privilégiée tissée au fil du temps, des savoirs et expériences de première main peuvent être mis à profit, notamment pour situer le projet de mobilisation éclair dans l'histoire de l'organisme. La chercheuse a aidé au recrutement des étudiantes et étudiants qui ont collaboré à l'enregistrement et à l'édition vidéo de l'évènement. Elle a fait partie intégrante de la mobilisation éclair, vivant ce moment mémorable avec les autres danseurs et danseuses auxquels elle avait été invitée à se joindre. Elle a assisté à plusieurs rencontres et répétitions au cours des mois de préparation que la création collective a nécessités, discutant informellement à maintes reprises avec les responsables de *Contactivity* et de RECAA. Poursuivant son rapport avec RECAA, elle a aussi eu l'occasion d'observer certains prolongements, qu'a eus la mobilisation éclair pour l'organisme et pour le milieu communautaire – organismes et individus âgés socialement engagés – au sein duquel il évolue.

Si, dans certaines traditions de recherche, une telle implication des chercheurs est vue comme faussant les données, minant ainsi la validité des analyses, dans le cadre de la recherche-action elle constitue une des conditions permettant de donner aux personnes âgées avec lesquelles sont entrepris les projets la place qui leur revient, une place au centre et à l'avant-plan, comme le précise Alan WALKER (2007). Comme l'a fait remarquer Virginia EUBANKS (2011) en regard de son propre engagement dans une recherche-action réalisée avec des femmes de la classe ouvrière aux États-Unis, une telle stratégie méthodologique reconnaît aux participants la capacité d'apporter une valeur ajoutée à la co-construction de notre savoir à propos de leur vie. En ce sens, elle est susceptible de produire de la recherche de haute qualité en raison de l'importance accordée à l'engagement social, lequel garantit l'honnêteté des chercheuses et contribue à les maintenir « fidèles aux réalités (et aux possibilités) des conditions et des systèmes d'influence et d'interrelations » (HEARN *et al.*, 2009, p. viii).

C'est dans cette perspective que nous avons confronté nos points de vue respectifs, partagé nos expériences et interrogé nos impressions d'un évènement dont le caractère aussi pertinent qu'opportun, comme celui du vieillissement et de la médiatisation, a émergé de nos discussions. Nous nous tournons donc maintenant vers la mobilisation éclair dont nous allons, dans la prochaine section, proposer

---

7. Nous sommes deux des membres fondatrices de ce partenariat financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, au sein duquel nous réalisons notamment des travaux sur le vieillissement activiste et les cultures du vieillissement. Kim Sawchuk (Université Concordia) en est la chercheuse principale; Line Grenier (Université de Montréal) est la coordonnatrice de l'un de ses trois axes, intitulé « Médiations critiques ou cultures du vieillissement ». Voir [<http://actproject.ca>], consulté le 7 juillet 2015.

une courte description visant notamment à mettre en évidence ses objectifs, ses modalités et les enjeux de sa création.

### BRÈVE CHRONIQUE DE LA CRÉATION DE LA MOBILISATION ÉCLAIR

Cette mobilisation éclair a été orchestrée par deux organismes de personnes âgées de Montréal : RECAA, que nous avons déjà évoqué, et *Contactivity Seniors Center Wesmount*, un centre communautaire pour aînés et retraités<sup>8</sup>. Elle résulte de la première collaboration formelle entre ces groupes qui, par ailleurs, participent au même réseau informel de personnes âgées socialement engagées. Leurs effectifs respectifs sont loin d'être totalement distincts. Certaines personnes sont membres des deux organismes alors que d'autres s'investissent dans l'un ou l'autre en alternance, selon la nature des activités programmées et leur proximité géographique des lieux où elles se déroulent, par exemple.

L'évènement a été conçu dans le but de faire connaître et de célébrer la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, ou *World Elder Abuse Awareness Day*<sup>9</sup>, qui devait avoir lieu un peu plus tard au cours de cette semaine de juin. D'ailleurs, le dépliant que les bénévoles ont distribué visait à sensibiliser les membres de l'auditoire présents ce matin-là aux multiples visages des mauvais traitements souvent réservés aux personnes âgées et à accroître la visibilité de la Journée internationale. Il les invitait aussi à consulter la page qui y est consacrée sur le site web des Nations Unies ainsi qu'à signer en ligne la pétition de la campagne *Help Age* appelant à la création d'une convention pour protéger les droits des personnes âgées<sup>10</sup>. Les années précédentes, RECAA avait souligné la Journée mondiale en tenant un dîner communautaire auquel étaient conviés les membres de différents organismes et leurs parents et amis, ou en organisant le lancement public de projets comme « Nous sommes vieux, nous sommes magnifiques »/« *We are old, we are magnificent* » qui a donné lieu à des danses, des chants, performances théâtrales, de l'animation de marionnettes et des projections vidéo. En 2015, les deux organisations ont à nouveau combiné leurs efforts à l'occasion de la Journée internationale. Dans les locaux de *Contactivity*, RECAA a d'abord présenté la pièce interactive « Je sais ce qui est bon pour vous »/« *I know what is good for you* », suivie d'une reproduction de la mobilisation éclair qui a ainsi vu son effectivité se prolonger dans le temps. Comme c'est devenu l'habitude de l'organisme, c'est sur sa page Facebook qu'étaient fournies toutes les informations.

Au départ, l'idée d'organiser une mobilisation éclair a émergé quand un des membres de *Contactivity* a pris connaissance, sur YouTube, de ce qui y est

---

8. Site web de *Contactivity* [<http://www.contactivitycentre.org/>], consulté le 7 juillet 2014.

9. Le 15 juin a été désigné Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées par les Nations Unies en 1995. [<http://www.un.org/fr/events/elderabuse/>], consulté le 7 juillet 2014.

10. Voir [<http://www.helpage.org/>], consulté le 18 juillet 2015.

présenté comme « le plus vieux *flashmob* du monde ». Cet enregistrement vidéo met en vedette des gens de la Nouvelle-Zélande dansant sur la chanson « *Feelin' Good* » interprétée par le groupe hip hop de Los Angeles, *The DNC*.<sup>11</sup> Le fait que des personnes âgées puissent ainsi s'accaparer l'espace public s'est avéré fascinant pour les deux organismes dont les membres ont vite été désireux de s'embarquer dans la réalisation d'un projet similaire. Conçu initialement comme un moment accessoire des célébrations de la Journée Internationale, il en est vite devenu l'élément clé, le moment ultime. Les quatre semaines d'activité conduisant à la mobilisation éclair elle-même et la joyeuse intensité de la performance ont d'ailleurs contribué à la consacrer comme fait marquant de l'année pour les membres de ces deux collectifs.

Si la création et la mise en scène de la mobilisation éclair se sont avérées mémorables pour tous et toutes, elles n'ont pas été sans occasionner des discussions, parfois vives. La définition même de ce qu'est une mobilisation éclair a figuré parmi les points de discorde. Des participants ont semblé souscrire à l'idée selon laquelle, dans sa forme originale, la « foule éclair », ainsi que la désignent les Français, est constituée d'un regroupement d'individus sans liens préalables entre eux et qui apprennent au moyen d'Internet ou des réseaux sociaux la teneur des actions convenues qu'ils devront effectuer dans un lieu public donné, à un moment donné. Souscrire à cette approche ne signifiait pas nécessairement réclamer le recours exclusif aux médias numériques pour inviter des participants parmi les aînés impliqués dans RECAA et *Contactivity*; après tout, certains d'entre eux recourent, sinon privilégient, d'autres modes de communication. Cela pouvait toutefois vouloir dire s'opposer aux répétitions collectives qui étaient proposées : n'allaient-elles pas dénaturer l'évènement, compromettre l'élément de risque qui accompagne une telle performance hors du commun, tenter indûment d'en contenir le caractère improvisé, sinon imprévisible? D'autres semblaient voir dans la mobilisation éclair une forme récemment standardisée de performance collective en public dont l'efficacité auprès de différents publics et l'intérêt que ceux-ci lui portent en auraient d'ailleurs permis l'intégration à l'arsenal des formes de communication utilisées par les publicitaires et les relationnistes. Vu sous cet angle, c'est l'effet de surprise et les attributs de la performance qui garantiraient l'effet visé par le rassemblement. C'est pourquoi certains individus insistaient pour que scénographie et chorégraphie soient extrêmement soignées et que leur rendu soit répété pour que l'impact recherché soit maximisé. Étant donné les objectifs de sensibilisation et de visibilité poursuivis, certains étaient d'avis que l'évènement gagnerait à être publicisé et ce, le plus largement possible. Par contre, pour plusieurs des personnes convaincues qu'il reposait d'abord et avant tout sur l'effet de surprise, le rassemblement ne devait surtout pas faire l'objet d'une annonce au préalable.

L'obligation ou non d'obtenir la permission des autorités concernées a aussi été l'objet de vifs débats, les deux collectifs coorganisateurs ayant des positions opposées à ce propos. L'un était d'avis qu'avoir l'aval des instances en charge des lieux assurerait le bon déroulement de l'évènement. L'autre jugeait en quelque sorte cette requête contraire à l'esprit rebelle qu'incarne la mobilisation éclair et

---

11. Voir [<http://www.youtube.com/watch?v=FIMd5KFG1vQ>], consulté le 23 juillet 2014.

considérerait qu'il s'agissait justement de s'approprier pour un temps un espace public et de s'en emparer pour une bonne cause.

Ces différents échanges ont orienté le concept de cette mobilisation éclair, tel qu'il a été imaginé en fonction d'un moment, de buts et d'un lieu précis. Ce n'est qu'après plusieurs discussions que le comité organisateur a arrêté son choix sur la Place Alexis Nihon. Certaines personnes auraient préféré que l'évènement se tienne à l'extérieur, pour que soit ainsi accentué son caractère public, mais l'impossibilité de garantir que le beau temps serait de la partie les a vite fait se rallier. Les principaux facteurs qui ont milité en faveur de ce lieu étaient son accessibilité, sa situation géographique et sa vocation. La proximité de la station de métro Atwater était particulièrement attrayante puisque la très grande majorité des participants et participantes utilisent les transports en commun pour leurs déplacements. L'endroit choisi est situé près du quartier où *Contactivity* a ses locaux; il se trouve à quelques pas de la Librairie Atwater, que plusieurs membres des deux organisations fréquentent régulièrement, mais aussi du Collège Dawson, ce qui pouvait signifier la présence de jeunes lors de l'évènement. Enfin, en optant pour un centre commercial, le comité choisissait un lieu que de nombreuses personnes âgées ont l'habitude de fréquenter et où il ne serait pas du tout suspect qu'elles se rassemblent et déambulent. Enfin, la familiarité du comité organisateur avec ce centre commercial les a incité à privilégier un espace fréquenté du sous-sol, près du coin repas, un espace ouvert pouvant aussi être vu des étages supérieurs.

Ce qui a été co-créé pour l'occasion combinait d'une part le théâtre forum<sup>12</sup> tel que le pratique régulièrement RECAA, transformé pour les besoins de la cause en une série d'images-tableaux, et d'autre part des mouvements de danse relativement simples, le tout devant pouvoir réunir pour une activité conjointe, collaborative et collective un groupe relativement important de personnes âgées. Conçus pour souligner succinctement les enjeux de la cause que la mobilisation visait à rendre visible, les mots à mettre en évidence sur les bannières ont été choisis collectivement. Pour RECAA qui en fait son principal cheval de bataille, ces enjeux débordent la maltraitance proprement dite pour inclure, notamment, l'isolement chronique des aîné-es, le manque de respect et les multiples formes de négligence qu'elles subissent. Destinées à évoquer les situations souvent difficiles dans lesquelles se retrouvent les personnes âgées, les images-tableaux ont aussi fait l'objet de discussions. C'est notamment à partir de photos prises avec un iPhone pendant les répétitions que leur composition a été finalisée. La fille d'une des participantes et une de ses amies, danseuses et chorégraphes professionnelles, ont suggéré la chanson dont le tempo et le thème ont tôt fait d'emballer le comité organisateur. Ce sont elles qui ont conçu la chorégraphie, de facture actuelle mais que l'on souhaitait pouvoir être exécutée par des personnes à la mobilité et à l'agilité limitées. L'enregistrement vidéo des mouvements proposés par les jeunes femmes a été partagé sur support numérique avec les membres de RECAA et de *Contactivity*. En plus de circuler

---

12. Forme du théâtre de l'opprimé mise au point au Brésil par Augusto Boal. Il s'agit d'une technique participative misant sur l'improvisation et qui vise, en l'occurrence, à conscientiser et informer les personnes âgées issues des communautés culturelles de Montréal quant aux diverses formes d'abus subis par les aînés.

sous la forme d'un disque compact, l'enregistrement vidéo a été téléchargé sur un site YouTube accessible uniquement aux membres des deux groupes, qui étaient tous et toutes invités à participer à l'évènement. Les mouvements ont ainsi pu être visionnés à l'écran et imités jusqu'à ce qu'ils aient été appris, mémorisés. Ils ont aussi fait l'objet de sessions hebdomadaires de pratique dans le sous-sol d'une église servant de quartier général à *Contactivity*. Chaque organisation a identifié des meneurs qui avaient assez d'aisance pour mémoriser et exécuter la séquence de mouvements et qui iraient se placer à l'avant du groupe pour guider les autres participants. Des étudiants, étudiantes, ainsi que des amis des membres des organisations partenaires ont été embauchés par ACT pour photographier et filmer officiellement l'évènement; ces personnes se sont aussi vu confier le mandat de produire et mettre en ligne sur YouTube<sup>13</sup> un enregistrement vidéo de cinq minutes conçu à partir du matériel recueilli ce jour-là. Fiers de ce qui avait été accompli, soucieux aussi de rejoindre et de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes, les responsables ont rapidement convenu que la captation de l'évènement serait publiée sur le populaire site d'hébergement de vidéos dont nombre d'ainé-es sont d'ailleurs des visiteurs assidus (PARR, 2009). De plus, comme ils étaient sensibles à la nécessité de documenter leurs réalisations et de constituer des archives permettant de conserver des traces de leur histoire, le recours à l'enregistrement vidéo s'imposait. Toutefois, le rapport entre la mobilisation éclair et sa représentation vidéo a été l'objet de différents questionnements : l'enregistrement diffusé sur YouTube est-il uniquement un document permettant la conservation de l'évènement ou, considérant le travail d'édition qu'il implique, constitue-t-il une création distincte? Qui doit être crédité pour l'enregistrement, pour l'évènement et pour la chorégraphie?

En créant cette mobilisation éclair, *Contactivity* et RECAA n'étaient pas sans savoir qu'elle brouillait certaines attentes sociales et défiait certains stéréotypes en mettant en scène des ainé-es qui ne se comportent pas en public comme ils et elles le devraient « à leur âge »<sup>14</sup>. Festif, amusant, empreint de créativité et de passion, l'évènement a été l'occasion d'une négociation avec les contingences de l'âge et de l'abus de manière à inclure différents corps vieillissants qui se sont investis dans une variété de pratiques médiatiques. Pour tenter de mieux comprendre cet évènement et son opportunité, nous proposons maintenant d'explorer brièvement quelques-uns des « espaces-problèmes » (SCOTT, 2003) du vieillissement et de la médiatisation qu'il met en évidence.

### L'À-PROPOS DU VIEILLISSEMENT

Dans le contexte des travaux que nous menons, prendre en compte le vieillissement dans le cadre d'études médiatiques ne consiste nullement à ajouter une

---

13. [<http://recaa.ca/recaa-flash-mob/>]

14. Il existe une expression anglaise consacrée pour rendre compte des attentes sociales concernant les manières de se bien comporter selon son âge : « *acting your age* » (voir FORMAN, 2012).

autre variable qui serait celle de l'âge. Cela implique plutôt de reconnaître le bien-fondé d'une telle prise en compte *en ce moment*, alors que s'opèrent non seulement des transformations technologiques et médiatiques significatives mais aussi une importante transition démographique et que, force est de le constater, ces deux processus s'enchevêtrent et se modulent l'un l'autre.

La mobilisation éclair qui nous occupe ici s'est avérée, à notre avis, une intervention propice et opportune compte tenu de la spécificité de la situation, en l'occurrence la tenue de la Journée internationale de sensibilisation aux abus envers les aînés. Elle n'aurait toutefois pas attiré autant l'attention, non seulement là où elle s'est déroulée mais aussi dans les médias sociaux où elle a fait l'objet de divers commentaires, si elle n'avait pas mis en scène des personnes âgées réalisant, sur une « musique de jeunes », une chorégraphie composée de mouvements des plus contemporains. Ainsi l'événement doit aussi son caractère opportun à un ensemble de conditions, qui l'ont produit certes, mais qu'il a contribué aussi en quelque sorte à activer, à mettre au travail, à rendre opérantes.

La population mondiale vieillit. Il est prévu qu'une personne sur quatre sera âgée de plus de 65 ans au cours des deux prochaines décennies, faisant des « citoyens âgés » le groupe démographique le plus important du monde occidental (Statistics Canada, 2007; 2012). Cette prédiction statistique a généré des peurs devant l'imminence d'un « tsunami gris » (MITCHELL, 2010). Elle a aussi incité l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à encourager tous les pays à développer des politiques publiques dans le but de contrer une vision de la vieillesse axée sur la dépendance ou la déprise (BARTHES, CLÉMENT et DRUHLE, 1988; CLÉMENT et MANTOVANI, 1999) et de miser sur le « vieillissement actif »<sup>15</sup> (Organisation mondiale de la santé, 2002). Cette initiative repose indubitablement sur des principes louables, mais de telles propositions ont été sévèrement critiquées en raison, notamment, de leur parenté avec le programme politique néo-libéral (KATZ, 2014), des normativités qu'elles produisent (MOULAERT, CARBONNELLE, et NISEN, 2015; MOULAERT et BIGGS, 2013) et des exclusions qu'elles occasionnent (ROZANOVA, 2010; GRENIER et VALOIS-NADEAU, 2013). Une panoplie de politiques ont effectivement été élaborées suivant ces principes, dont *Vieillir et vivre ensemble* du Gouvernement du Québec (Ministère de la famille et des aînés, 2012), *La population vieillissante du Canada : Saisir l'occasion* (2009) du gouvernement fédéral, ainsi que *European year for active ageing* de l'OMS et de la Commission européenne (2012). Rares sont toutefois les politiques sur le vieillissement qui intègrent pleinement les communications ou les médias<sup>16</sup>. En outre, peu de politiques de communication prennent en compte l'importance de la

15. « Vieillir en restant actif est un processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. » (Organisation mondiale de la santé, 2002, p. 12)

16. Celle du Gouvernement du Québec y consacre quelques paragraphes établissant que « [f]avoriser l'accès à l'information et l'utilisation des TIC pour les aînés constitue sans nul doute un autre défi à relever pour permettre aux aînés de participer à la vie sociale, d'améliorer leur santé et d'évoluer dans des milieux sécuritaires » (Ministère de la famille et des aînés, 2012, p. 39).

tendance démographique que constitue le vieillissement rapide de la population<sup>17</sup> – et cela inclut le *Plan pour un Canada numérique* (2010) du comité sénatorial permanent sur les transports et les communications. En même temps que l'espérance de vie augmente, à l'échelle mondiale, les technologies d'information et de communication (TIC) et les systèmes médiatisés de communication prolifèrent. À titre d'exemple, au Canada on estime à 28,3 millions le nombre de connexions Internet (ce qui représente environ 80 % des ménages) (BLANCHE, 2015); entre 2005 et 2010, les ventes de tablettes numériques y ont augmenté et l'usage de l'ordinateur parmi les baby-boomers a continué de croître (ALLEN, 2013). Par ailleurs, selon un rapport récent (Statistics Canada, 2012), seulement 28 % des Canadiens de 65 ans et plus faisant partie des ménages du plus bas quantile de revenu utilisent Internet, alors que ce pourcentage passe à 95 % pour les personnes âgées de 16 à 24 ans du même quantile de revenu par ménage (WINSECK, 2013). Ces données font clairement apparaître le besoin de recherches sur ces différences d'accès dans le contexte d'une augmentation de la concentration de la propriété commerciale et des actifs d'une industrie nationale des télécommunications en constante expansion (MIDDLETON, 2011, 2014; CLÉMENT et SHADE, 2000).

Les personnes âgées sont très rarement les « sujets idéaux » des recherches universitaires consacrées aux TIC, aux technologies médiatiques et aux pratiques communicationnelles (HARWOOD, 2007; LOOS, 2011, 2012). Par ailleurs, la représentation du rapport des personnes âgées aux TIC dans la culture populaire nous laisse perplexes. Par exemple, dans une récente parodie allemande concernant le iPad, un vieil homme se sert de l'appareil comme planche à découper avant de le placer dans le lave-vaisselle devant sa fille horrifiée. Dans la même veine, une vidéo diffusée sur YouTube qui met en scène deux grands-parents aux cheveux gris manipulant Skype maladroitement, intitulée « [traduction] Des grands-parents qui agissent comme des singes filmés par une webcam » (2011), est rapidement devenue virale. De tels portraits dépeignent la manière dont les personnes âgées et les nouveaux médias sont typiquement perçus : deux choses incommensurables, l'incarnation même d'un conflit de générations, ou l'appropriation irrévérencieuse par un aîné qui ne comprend rien. Ils participent de l'âgisme plus ou moins subtil qui sévit encore dans bien des milieux. Le terme « âgisme » a été forgé en 1968 par Robert N. Butler pour décrire « [traduction] l'intolérance largement répandue à laquelle sont confrontées les personnes âgées, une intolérance à laquelle elles sont confrontées aujourd'hui non seulement en tant qu'individus mais collectivement en tant que ce qu'on appelle communément une population » (KATZ, 2009, p. 13). De nos jours, en Amérique du Nord, l'âgisme se repère dans la tendance à démoniser le vieillissement « post-jeunesse » tout en le commercialisant (GULLETTE, 2011). Pour nous, il se manifeste notamment par l'exclusion des expériences des personnes âgées des recherches sur les médias numériques ou par des attitudes et des discours qui perpétuent le rejet ou la peur du vieillissement (GULLETTE, 2004; CRUIKSHANK, 2009). Mais au-delà de cet âgisme ambiant, il nous paraît opportun de tenter de

---

17. La population vieillit plus vite au Québec qu'ailleurs au Canada, selon le recensement de 2011 (NORMANDIN, 2012).

comprendre comment, en tant que personnes vieillissantes – et nous le sommes tous et toutes! – nos besoins, nos désirs et relations médiatisées changent au cours de notre vie alors que nos activités et nos réseaux sociaux se transforment. Il sera intéressant d’observer comment se profileront les besoins, les désirs et les relations médiatisées de la présente génération de baby-boomers qui, contrairement à celle qui l’a précédée, travaille et vit avec des appareils numériques, une fois que ses membres auront pris leur retraite.

C’est donc entre autres parce qu’elle met en scène des personnes âgées – un groupe hétérogène d’individus dont les corps vieillissants sont au cœur des représentations d’identités particulières et contribuent à exprimer des distinctions sociales (GILLEARD et HIGGS, 2014) – que cette mobilisation éclair attire l’attention, frappe l’imagination et acquiert son affectivité comme son effectivité. C’est le genre d’évènement qui, selon nous, oblige les chercheurs en études médiatiques à revoir leur conception du vieillissement et la place qu’ils font aux expériences de communication actuelles des personnes âgées. On comprendra qu’une discussion un tant soit peu compréhensive des théories du vieillissement déborde largement les limites de ce texte. Aussi nous contenterons-nous d’esquisser à grands traits quelques-unes des principales prémisses et propositions développées dans le domaine interdisciplinaire que sont les études sur le vieillissement, au sein duquel nous situons nos recherches.

L’approche du vieillissement que nous préconisons rejette les perspectives empiricistes qui réduisent l’âge à un nombre ou une variable et résumant le fait de vieillir à une série de problèmes (économiques, sociaux, administratifs, etc.) ou de questions de santé. Nous ne considérons pas non plus que vieillir soit un processus strictement biologique ou un objet strictement discursif. Nous concevons plutôt le vieillissement comme une expérience vécue, intersubjective, incarnée et affectivement ressentie, se déroulant dans des contextes matériels et sociaux spécifiques, modulée par le genre, la sexualité, l’ethnicité, la langue ainsi que d’autres catégories et construits culturels (GILLEARD, 1996; CRUIKSHANK, 2009; RIGGS, 2003; SAWCHUK et CROW, 2011; 2012). Les significations attribuées au vieillissement et le vocabulaire adéquat pour en parler n’ont rien d’universel. Contrairement à ce que certains modèles fonctionnalistes suggèrent, il n’existe pas non plus de modèle unique du cheminement de vie (*life course*) (GRENIER, 2012) – une présomption dont l’ethnocentrisme et l’hétéro-normativité ont été critiqués (TAYLOR, 2010). Et c’est cette hétérogénéité, cette variabilité, ce caractère changeant et cet ancrage dans des espaces-temps spécifiques qui confèrent au vieillissement son caractère de pertinence et d’opportunité dans son articulation à la médiatisation.

## L’À PROPOS DE LA MÉDIATISATION

La mobilisation éclair créée conjointement par RECAA et *Contactivity* intègre et incarne, dans le moment présent, les différences productives entre différentes formes et expériences de vieillissement qui se connectent, se combinent, s’entrecroisent et s’entrechoquent – nous y reviendrons sous peu. Le caractère opportun de l’évènement tient notamment à la décision prise par ces organisations et leurs membres de mener une action qui attirerait l’attention, dans cet endroit précis d’un centre commercial souterrain, en recourant à la danse ainsi qu’à un ensemble de

dispositifs et d'instruments spécifiques pour marquer la Journée internationale de sensibilisation aux abus envers les aînés et assurer la contribution de Montréal à cette manifestation de solidarité. Non seulement certains corps, associés ou non à une marchette, une canne ou une chaise roulante, se sont-ils rassemblés en un moment spécifique, pour un certain temps, mais des mécanismes techniques, des instruments, des genres musicaux et scéniques, des langues vernaculaires et de protestation aux trajectoires et aux histoires différentes – du théâtre à la mobilisation éclair – ont aussi été réunis, bousculant la linéarité temporelle de l'âge et celle des technologies distinctes que l'évènement a mis en œuvre en les articulant – de l'enregistrement vidéo et sonore à la webdiffusion, en passant par l'affiche, entre autres. Dans une telle perspective, c'est donc à une réflexion sur la médiatisation et son opportunité dans et pour un monde vieillissant à laquelle l'évènement convie. Cela nous amène, du coup, à situer notre recherche en regard d'un ensemble de débats qui, comme nous le précisons en introduction, ont cours principalement dans des milieux académiques européens et commencent tout juste à trouver écho au Québec et au Canada. Ces débats sont portés par des théorisations de la médiatisation.

Depuis quelques années, le concept de médiatisation et les théories afférentes ont fait leur apparition dans les études médiatiques et en sociologie des médias tout particulièrement. Ils sont devenus l'objet de débats dans la foulée de la publication d'ouvrages en langue anglaise faisant écho à des recherches empiriques et à des développements conceptuels réalisés en Allemagne et en Scandinavie (voir COULDRY, 2008; LIVINGSTONE 2009a, 2009b; LUNDBY, 2009). Ces travaux contemporains sont en dialogue de différentes manières avec un large éventail de recherches qu'elles critiquent ou dont elles se réclament. Figurent parmi ces recherches-ressources celles du sociologue de l'histoire John B. THOMPSON (1995) qui, sous le vocable de médiatisation de la culture (*mediatization of culture*), avance que les modes de production et de circulation des formes symboliques caractéristiques des médias modernes changent en profondeur les modèles de communication et d'interaction. Dans la même veine, la notion de logique médiatique, initialement élaborée par David ALTHEIDE et Robert SNOW (1979) pour désigner le cadre de référence de la production de la culture médiatique en général mais plus particulièrement celle des nouvelles (*news*), est régulièrement mise à profit dans des discussions concernant, par exemple, le *modus operandi* institutionnel et technologique des médias, incluant les manières dont ces derniers distribuent les ressources matérielles et symboliques et font usage de règles formelles et informelles (HJARVARD, 2008a, p. 105). L'apport de ce qu'on appelle la théorie canadienne du médium<sup>18</sup> est aussi reconnu, entre autres, en ce qui concerne la conceptualisation des technologies de communication et de leurs impacts au-delà des contenus qu'elles transmettent (LUNDBY, 2009; KROTZ, 2007). La question des différences et des attributs distinctifs de la *médiatisation* et de la *médiation* – entendue notamment comme concept de l'entre-deux (LIVINGSTONE, 2009b) ou comme processus dialectique inégal dans lequel les médias institutionnalisés participent à la circulation des symboles dans

---

18. Avec notamment Harold Innis, à qui l'on doit la distinction entre médias à biais temporels et médias à biais spatiaux et la théorisation des manières dont ces derniers façonnent les sociétés et plus spécifiquement les relations entre savoir et pouvoir, et Marshall McLuhan (1977), pour l'impact social du médium comme extension des sens.

la vie sociale (SILVERSTONE, 2002) – ne fait d’ailleurs toujours pas consensus (voir HJARVARD, 2008b; COULDRY, 2008; LIVINGSTONE, 2009a). Enfin, soulignons l’introduction récente dans la littérature sur la médiatisation de la notion d’assemblages médiatiques inspirée de Bruno LATOUR (2007), dont sont notamment prises en compte les propositions concernant l’agentivité des non-humains (HEPP, 2012; SCHOFIELD CLARK, 2009).

Deux volets des discussions que nous venons d’évoquer sont particulièrement pertinents pour comprendre comment la médiatisation du vieillissement tel que l’actualise de façon singulière la mobilisation éclair à l’étude s’avère particulièrement à propos. Le premier volet relève des travaux analytiques qui étudient les relations entre la médiatisation et les nouvelles formes numériques de mise en récit (*storytelling*). Le second renvoie à cet imposant corpus de travaux conceptuels et historiques qui offrent une vue d’ensemble des transformations technologiques à long terme qui altérant l’intensité, l’étendue et l’ampleur de la médiatisation, en caractérise un état donné.

Dans la littérature de langue anglaise, l’anthologie intitulée *Digital Storytelling, Mediatized Stories*, publiée sous la direction de Knut LUNDBY (2008), constitue un jalon marquant des études sur la médiatisation dans ses rapports aux genres, aux formes et aux formats médiatiques. Dans son introduction, Lundby propose que la pratique amateur de la mise en récit personnelle axée sur le « moi » a proliféré à la faveur de l’omniprésence croissante des nouveaux outils médiatiques et du développement des sites de réseautage social. Dans une ère de médiatisation intensive, la mise en récit numérique aurait acquis des propriétés particulières. Produites grâce à des technologies largement commercialisées, ces histoires seraient canalisées à travers des formes médiatiques de petite échelle en raison des attributs des plateformes numériques, telles que la restriction de la largeur de la bande passante, qui imposent des produits de courte durée. Elles sont aussi de faible portée, étant très souvent concentrées sur un seul individu (LUNDBY, 2009).

Lundby parle de « médiatisation intensive » en référence à la pression croissante qui s’exerce sur les individus et les organisations pour prendre part à la culture médiatique, laquelle ne serait rien d’autre qu’une culture de la médiatisation. C’est ce qu’affirme Andreas Hepp : « Les cultures médiatiques sont des cultures de médiatisation : c’est-à-dire que les cultures sont ‘moulées’ par les médias » (HEPP, 2012, p. 2). Pour Lundby comme pour Hepp, les médias sont influencés par toutes les modes et tous les types de pratiques communicationnelles : ils y sont intégrés, formés, s’y configurent. Quoique l’une des caractéristiques de la transition vers une société médiatisée soit l’intensification de la présence des médias, les chercheurs établissent une nette distinction entre communication, médias et médium. Pour Hepp, notamment, la notion de communication se réfère à des formes d’interaction symbolique socialement situées; les médias sont « cet ensemble d’institutions et de dispositifs technologiques que nous, humains, employons pour communiquer à travers le temps et l’espace » (HEPP, 2012, p. 4); alors que le médium, ajoute-t-il, demeure toujours « un médium technologique de communication donné » (HEPP, 2012, p. 3).

Toujours selon Hepp, les cultures médiatisées sont celles dont les « ressources premières sont médiatisées par des moyens technologiques de communication » (HEPP, 2012, p. 5). Cette médiation, insiste-t-il, doit être précisée, spécifiée.

La définition d'une culture médiatisée ne peut dépendre d'un seul médium, aussi dominant soit-il; elle implique plutôt des arrangements complexes entre différentes formes d'actions communicationnelles basées sur des médias. Ces arrangements, comme ces actions, se manifestent différemment selon les sociétés et opèrent à des niveaux de socialité distincts. Cela s'observe, par exemple, dans les façons dont des individus partagent des photographies par l'entremise de logiciels comme Picasa ou Instagram; dans la manière dont des organisations, universitaires notamment, établissent des procédures comptables et des évaluations d'enseignement en ligne; et dans des campagnes politiques destinées dès les premières étapes de leur conception à la webdiffusion, à la radiodiffusion et à une couverture par les médias sociaux.

Multiplicité et entrecroisement des médias et des médiums au cœur de la mobilisation éclair comme évènement communicationnel; intégration du numérique, de ses formats populaires, de ses modes de production et de diffusion dès la conception du rassemblement; redéfinition des termes d'une campagne de sensibilisation qui concourt à « remédier » (*remediate*)<sup>19</sup> pratiques de théâtre et danse sociale : voilà quelques-unes des figures qu'à prises, à un moment donné et pour un ensemble donné d'acteurs, la médiatisation entendue comme série de micro-transformations. Bien qu'une description minutieuse de ces micro-transformations soit nécessaire à une compréhension adéquate des cultures médiatisées dont participe la mobilisation éclair, il est non moins important d'aborder chacune d'entre elles comme faisant partie d'une tendance plus vaste, comme la résultante de processus sociaux et historiques hétéroclites par lesquels ces arrangements complexes de communications technologisées sont actualisés de manière spécifique en des espaces-temps distincts.

C'est ainsi qu'apparaît, selon nous, la complémentarité de recherches concernant les opérations de la médiatisation et qui s'intéressent plus particulièrement aux questions de genre et de forme avec les travaux à caractère macro-historique et plus conceptuels de chercheurs tels que Friedrich KROTZ (2007), de Winfried SCHULZ (2004), Jesper STRÖMBÄCK (2008), Sig HJARVARD (2008a) et, plus récemment, Andreas HEPP (2012). Pour HJARVARD (2008b), la médiatisation serait avant tout un développement que les sociétés nord-occidentales hautement industrialisées ont connu en accéléré vers la fin du vingtième siècle. Au même titre que la globalisation, l'individualisation et la commercialisation, elle serait l'une des « méga-tendances » qui agissent comme autant de « méta-processus » au sein de la modernité (KROTZ, 2007; 2009). SCHULZ (2004) a pour sa part identifié ce qui constituerait les quatre principales caractéristiques de la médiatisation, soit l'extension (les possibilités d'action communicationnelles augmentant avec le passage du temps), la substitution (le remplacement, en tout ou en partie, des activités et des institutions sociales par les médias), l'amalgamation (le brouillage des différences entre les actions reliées ou non aux médias) et l'accommodation (la tendance accrue à l'adoption d'une

---

19. Ce néologisme, que nous inspirent BOLTER et GRUSIN (2003), désigne le processus formel par lequel un nouveau médium transforme en les remodelant des formes médiatiques antérieures.

logique médiatique dans un vaste ensemble de domaines de la vie sociale et de la vie quotidienne). Pour rendre compte des transformations dans le domaine politique, STRÖMBACK (2008) découpe en différentes phases le processus de médiatisation, selon que les médias constitueraient la principale source d'information, seraient gouvernés davantage par leur propre logique que par une logique politique, deviendraient si importants et indépendants des organisations et acteurs politiques que ces derniers devraient désormais s'y adapter (et non l'inverse) et, enfin, se verraient adoptés par ces organisations et acteurs politiques en ayant intériorisé la logique. Dans tous ces travaux, le concept de médiatisation se réfère à des changements durables par lesquels les institutions sociales et culturelles ainsi que les modes d'interaction se transforment sous l'influence croissante des médias (HJARVARD, 2008a; 2012).

Si tous ces chercheurs voient dans la médiatisation un « méta-processus », il serait erroné de penser que « méta » signifie ici au-dessus ou extérieur à la société. Hjarvard considère que « [la] société contemporaine est traversée par les médias, au point où les médias ne puissent plus être conçus séparément des autres institutions culturelles et sociales » (HJARVARD, 2012, p. 117). HEPP (2009) ajoute que la culture, la religion, la politique, l'éducation, les services de santé et les arts sont affectés tant par l'accroissement quantitatif des activités médiatiques que par la différence qualitative qu'induisent les médias dans les expériences de communication. L'omniprésence, l'étendue et l'intensité des médias en font un aspect intégral de toutes les autres institutions. Dans cette perspective, la vie sans les communications technologisées serait désormais inconcevable. Il faut toutefois ajouter, comme le rappelle Lundby, que si la médiatisation s'immisce un peu partout, elle ne doit pas pour autant être pensée comme un processus uniforme. Au contraire, il s'agit d'un processus inégal marqué par des rapports de pouvoir :

« [traduction] La médiatisation n'est pas un processus uniforme, affectant et impliquant tous les acteurs de la même manière et dans la même mesure [...] [C']est dans un paysage inégal de pouvoir que les processus de médiation prennent place. Différents acteurs (des gens mais aussi des organisations, des entreprises, des institutions) ont un pouvoir inégal d'interférer dans le processus de médiatisation. La médiatisation fractionne et différencie aussi. » (LUNDBY, 2009, p. 9)

Bien que la médiatisation soit caractéristique des sociétés industrielles et de leur modernité, les théoriciens affirment qu'il ne s'agit pas non plus d'un processus universel. Ses effets varient selon le contexte : « Le concept de 'forces moulantes' (*moulding forces*) des médias s'accroche à l'idée qu'il y a pour des médias différents des spécificités différentes qu'il faut garder à l'esprit lorsqu'on étudie le changement » (HEPP, 2009, p. 144). Forts de leur ancrage en sociologie, plusieurs de ces chercheurs insistent sur la nécessité de la validation empirique afin d'analyser les logiques de médiatisation particulières à l'œuvre dans des contextes particuliers. Dans les termes de Hepp, il s'agit d'une « approche contextuelle » (*ibid.*), dialectiquement à l'écoute des rapports mutuels entre le pouvoir globalisant et les contextes nationaux. À ce titre, les travaux variés portant sur la médiatisation partagent un engagement non seulement envers la théorisation mais aussi envers ce qu'ils appellent des études de cas. Krotz affirme d'ailleurs depuis le début que « la théorie de la médiatisation devrait être davantage engagée dans l'analyse empirique, incluant l'étude de

processus de médiatisation spécifiques dans des groupes différents au sein de la population » (KROTZ, 2007, p. 31). Hjarvard considère pour sa part que l'une des tâches de la recherche sur la médiatisation est d'orienter les études des phénomènes culturels vers l'examen des manières spécifiques dont la présence de plus en plus intense de différents arrangements médiatiques transforme les institutions et les façons de faire. C'est d'ailleurs la perspective dans laquelle ont été réalisées ses propres études sur la religion (HJARVARD, 2008b) et d'autres, menées, par exemple, sur des événements « hyper-médiatisés » comme les Jeux Olympiques (HUTCHINS et MIKOSZA, 2010). Dans d'autres cas, les chercheurs ont observé les genres et les formes médiatiques spécifiques qui ont été développés dans des champs tels que l'éducation (DROTNER, 2008) ou les études littéraires au sein desquelles la médiatisation affecte les façons de représenter le soi (THUMIM, 2008) à travers de nouveaux styles de narration (NYBOE et DROTNER, 2008) et dans des univers médiatisés différents comme MySpace (BRAKE, 2008).

L'émergence de ces études empiriques détaillées de la médiatisation comme un méta-processus ayant des conséquences susceptibles d'être documentées a produit plusieurs résultats. Des études de cas ont mis au travail au niveau micro les propositions et concepts clés de la théorie macro, pourrait-on dire, contribuant ainsi à sa légitimation en produisant des données probantes et des exemples. La multiplication des études empiriques a aussi constitué un élément de réponse à la critique formulée principalement par des tenants des études culturelles britanniques à l'endroit du concept de médiatisation qu'ils considèrent trop téléologique, linéaire et déconnecté des conditions de vie des gens et des formes de résistance par lesquelles les individus et les groupes tentent de contrer les effets de la médiatisation intensive que connaissent les sociétés occidentales contemporaines. (COULDRY, 2008; LIVINGSTONE, 2009b).

Ces considérations mettent en relief ce en quoi la mobilisation éclair tenue à la place Alexis Nihon est tributaire de l'intensive médiatisation en cours, laquelle agit à la fois comme force d'attraction et comme pression (SAWCHUK, 2013) pour des groupes communautaires tels RECAA et *Contactivity*. D'un côté, il y a l'attrait d'un événement multiforme (spectacle vivant en direct, capsule vidéo et montage photographique, notamment) à caractère intermédial<sup>20</sup> et auquel peuvent ainsi participer différents publics. Cet attrait est celui d'une intervention capable de faire circuler à une plus grande échelle et plus rapidement l'invitation à participer à une manifestation et le message politique qui l'anime. C'est aussi celui d'un moment particulier d'action, de plaisir et de solidarité partagés grâce à un assemblage de technologies et de médias : ce type d'attrait est indéniable, il séduit, il motive. De l'autre côté, il existe une indéniable pression à participer à la culture médiatisée, non seulement pour être dans le coup, comme on dit, mais aussi pour éventuellement accroître ses chances d'obtenir du financement, notamment auprès du Gouvernement du Canada

---

20. Telle que définie par Silvestra Mariniello, « [l']intermédialité n'est pas un médium et un autre, la différence des résultats des deux médias, mais l'événement de cette différence » (MARINIELLO, 2010, p. 50). En l'occurrence, cela se présente sous la forme de la rencontre entre le théâtre forum et la musique populaire, les corps vieillissants et la danse chorégraphiée, notamment.

dont les programmes sont consacrés au développement d'un projet d'économie numérique. Alors que des organismes comme RECAA et *Contactivity* peinent à trouver de l'argent pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement et se retrouvent quasiment contraints à procéder par projets nécessitant chaque fois la recherche de financement, la pression d'ajouter un volet médiatique se fait d'autant plus clairement sentir que des budgets sont maintenant alloués au numérique dans des programmes visant tout particulièrement les personnes âgées.

À la lumière des théories de la médiatisation, il est impossible toutefois de penser la mobilisation éclair sans prendre en considération les autres forces ou tendances socio-historiques qui l'ont façonnée et contribué à la rendre si à propos. Nous songeons ici tout particulièrement au sexe, au statut socio-économique, au niveau d'éducation et aux circonstances historiques et contingences qui donnent subtilement forme à nos expériences de communication médiatisées lorsqu'on vieillit. Si plusieurs des personnes ayant dansé ce jour-là possèdent des téléphones cellulaires, leurs pratiques communicationnelles amalgament en effet différents moyens d'entrer en contact les uns avec les autres qui proviennent de périodes différentes de leurs vies, qu'il s'agisse des chaînes téléphoniques, des annonces pendant une réunion, du bouche-à-oreille, du courriel ou d'autres stratégies médiatisées pour partager des informations et communiquer. La médiatisation n'opère pas en vase clos et ne constitue nullement le seul processus à l'œuvre dans un événement donné, au moment auquel il est opportun.

À la lumière des attributs singuliers de la mobilisation éclair, il nous semble important d'ajouter que la médiatisation, comme méta-processus et comme assemblage de micro-transformations, met en évidence la centralité du temps et des temporalités dans les questions médiatiques. Nous ne songeons pas simplement au temps comme matériau et lieu de l'Histoire. Nous avons aussi en tête la multiplicité des temporalités, leur hétérogénéité, leurs trajectoires propres : le temps comme expérience, rythmes et mouvements du/dans/par le corps; le temps de l'année, le moment de la journée; l'âge, les âges; la circularité des rappels du passé et des cycles de vie, notamment. Sous cet angle, à l'instar de Sonia LIVINGSTONE (2009a), nous sommes critiques à l'égard des théories de la médiatisation qui abordent le temps comme une force écrasante, unique et unifiante et qui, ce faisant, ne laissent aucune place à « l'agentivité » sous ses différentes formes (par exemple, KROTZ, 2009).

\*

\* \*

Cet article concerne une mobilisation éclair particulière dont nous avons fait une brève description afin de faire ressortir la complexité et l'hétérogénéité des rapports entre la médiatisation et le vieillissement tissés par cet événement singulier et par les pratiques spécifiques des personnes et organismes particuliers qui l'ont créé. Notre réflexion à propos de cette mobilisation éclair s'est attachée à en comprendre la pertinence et le fait qu'elle s'avère appropriée au moment de sa réalisation, mais aussi les enjeux historiques plus larges qui l'animent et dont elle participe. Elle en a questionné l'*à-propos*, approximativement ce qu'en anglais on qualifie de *timeliness*.

Nous avons sommairement posé quelques jalons d'une approche de la médiatisation dans son articulation au vieillissement. Nous avons évité d'isoler l'une ou l'autre de ces forces ou de faire de l'une ou l'autre l'ultime moteur de changement comme le voudraient les perspectives déterministes avec lesquelles certains théoriciens de la médiatisation peuvent parfois donner l'impression de flirter. Nous les avons abordées dans leur coprésence, dans leurs interrelations et dans leur enchevêtrement, y compris avec d'autres grandes tendances (le néolibéralisme notamment) dont la prise en compte peut s'avérer nécessaire pour comprendre l'effectivité particulière d'une action, dans un moment donné, pour une situation ou un événement donné. Nous inspirant de la géométrie du pouvoir conceptualisée par Doreen MASSEY (1993), nous pourrions concevoir la médiatisation et le vieillissement comme des assemblages de forces hétérogènes œuvrant à différentes échelles (du local au global) et suivant différentes trajectoires. La rencontre contextualisée de ces trajectoires ou histoires-à-ce-jour (*stories-so-far*) (MASSEY, 2005) suggère l'existence d'un va-et-vient entre différentes échelles et différents cadres temporels qui, comme le suggèrent Murray Low et Clive Barnett, permet de comprendre le caractère distinct des processus qui paraissent habiter le « même » moment dans le temps (Low et BARNETT, 2000, p. 59). Ne serait-ce pas d'ailleurs dans la transformation de la géométrie du pouvoir, telle que devraient être en mesure de l'analyser les études médiatiques, que la médiatisation et le vieillissement trouvent leur pertinence et leur opportunité?

Line GRENIER

Université de Montréal.  
Line.grenier@umontreal.ca

Kim SAWCHUK

Department of communication studies,  
Concordia University.  
Kim.sawchuk@sympatico.ca

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, Mary K.  
2013 *Consumption of Culture by Older Canadians on the Internet* (No. 75 006 X), Statistics Canada.
- ALTHEIDE, David L. et Robert P. SNOW  
1979 *Media Logic*, Beverly Hills, California, Sage Publications.
- BARDINI, Thierry  
à paraître « Récurtivités et causes formelles. Entre l'archéologie et l'écologie médiatiques », *Multitudes*, 60.
- BARTHES, Jean-François, Serge CLÉMENT et Marcel DRUHLÉ  
1988 « Vieillesse ou vieillissement? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, 15 : 11-31.

BLANCHE, Daniel

2015 *Statistical Summary on Ageing and ICTs. V1.: Release 1.0.* Montreal: ACT, Concordia University, Canada. [<http://www.actproject.ca/working-groups/statistical-data/>], consulté le 15 juillet 2015.

BOLTER, Jay David et Richard GRUSIN

2003 *Remediation: Understanding New Media*, Cambridge, MIT Press.

BRAKE, David

2008 « Shaping the 'me' in MySpace: The framing of profiles on a social network site », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Digital Storytelling, Mediatized Stories: Self-Representations in New Media*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 285-300.

CLEMENT, Andrew et Leslie Regan SHADE

2000 « The access rainbow: Conceptualizing universal access to the information/communications infrastructure », dans : Michael GURSTEIN (dir.), *Community informatics: Enabling communities with information and communications technologies*, Hershey, PA, Idea Group, p. 1-20.

CLÉMENT, Serge et Jean MANTOVANI

1999 « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et société*, 90 : 95-108.

COULDRY, Nick

2008 « Mediatization or mediation? Alternative understandings of the emergent space of digital storytelling », *New Media & Society*, 10, 3 : 373-391.

CRUIKSHANK, Margaret

2009 *Learning to Be Old: Gender, Culture, and Aging*, Lanham, Md., Rowman & Littlefield Pub.

DROTNER, Kirsten

2008 « Boundaries and bridges: Digital storytelling in education studies and media studies », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Digital Storytelling, Mediatized Stories: Self-Representations in New Media*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 61-84.

EUBANKS, Virginia

2011 *Digital Dead End: Fighting for Social Justice in the Information Age*, Cambridge, Mass: MIT Press.

FERNÁNDEZ-ARDÈVOL, Mireia et Lidia ARROYO

(2012) « Mobile telephony and older people: Exploring use and rejection, interactions », *Studies in Communication & Culture*, 3, 1 : 9-24.

FORMAN, Murray

2012 « 'How we feel the music': Popular music by elders and for elders », *Popular Music* 31 (Special Issue 02) : 245-260.

GILLEARD, Chris

1996 « Consumption and identity in later life: Toward a cultural gerontology », *Ageing and Society* 16, 4 : 489-498.

GILLEARD, Chris, et Paul HIGGS

2014 *Ageing, Corporeality and Embodiment*, Londres, Anthem Press.

## Gouvernement du Canada

- 2009 *La population vieillissante du Canada: Saisir l'occasion.* (Rapport final du Comité spécial du Sénat sur le vieillissement. L'Honorable Sharon Carstairs, Présidente; l'Honorable W.J. Keon, Président adjoint), Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- 2010 *Plan pour un Canada numérique.* (Comité sénatorial permanent des transports et des communications. L'Honorable Dennis Dawson, Président; l'Honorable Leo Housakos, Vice-Président), Ottawa. [<http://www.parl.gc.ca>], consulté le 15 juillet 2015.

## GRENIER, Amanda

- 2012 *Transitions and the Lifecourse: Challenging the Constructions of « Growing Old »*, Bristol, Policy Press.

## GRENIER, Line et Fannie VALOIS-NADEAU

- 2013 « "Vous êtes tous des gagnants". Étoile des aînés et le vieillissement actif au Québec », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, XLIV, 1 : 137-156.

## GREGG, Melissa

- 2004 « Mundane Voice », *Cultural Studies*, 18, 1-2 : 363-383.

## GULLETTE, Margaret Morganroth

- 2004 *Aged by Culture*, Chicago, University of Chicago Press.
- 2011 *Age-wise: Fighting the New Ageism in America*, Chicago, Londres, University of Chicago Press.

## HARWOOD, Jake

- 2007 *Understanding Communication and Aging*, Los Angeles, Sage.

## HEARN, Greg, Jo TACCHI, Marcus FOTH et June LENNIE

- 2009 *Action Research and New Media: Concepts, Methods, and Cases*, New media, Cresskill, NJ, Hampton Press.

## HEPP, Andreas

- 2009 « Differentiation: Mediatization and cultural change », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Mediatization: Concept, Changes, Consequences*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 135-154.
- 2012 *Cultures of Mediatization*, Cambridge, UK, Malden, Ma, Polity.

## HJARVARD, Stig

- 2008a « The mediatization of society. A theory of the media as agents of social and cultural change », *Nordicom Review*, 29, 2 : 105-134.
- 2008b « The mediatization of religion: Enchantment, media, and popular culture », *Northern Lights: Film & Media Studies Yearbook*, 6 : 3-8.
- 2012 « Doing the right thing. Media and communication studies in a mediatized world », *Nordicom-Information*, 34, 2 : 27-34.

## HUTCHINS, Brett et Janine MIKOSZA

- 2010 « The web 2.0 olympics athlete blogging, social networking and policy contradictions at the 2008 Beijing games », *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, 16, 3 : 279-297.

## KATZ, Stephen

- 2009 *Cultural Aging: Life Course, Lifestyle, And Senior Worlds*, 2<sup>e</sup> édition, Toronto, University of Toronto Press.

- 2014 « What is age studies? Age, culture, humanities ». [<http://ageculturehumanities.org/WP/what-is-age-studies/>], consulté le 24 juillet 2014.
- KROTZ, Friedrich
- 2007 « The Meta-process of 'mediatization' as a conceptual frame », *Global Media and Communication*, 3, 3 : 256-260.
- 2009 « Mediatization: A concept with which to grasp media and societal change », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Mediatization: Concept, Changes, Consequences*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 21-40.
- LATOUR, Bruno
- 2007 *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LIVINGSTONE, Sonia
- 2009a « On the mediation of everything. ICA presidential address », *Journal of Communication*, 59, 1 : 1-18.
- 2009b « Foreword: Coming to terms with 'mediatization' », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Mediatization: Concept, Changes, Consequences*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. ix-xii.
- Loos, Eugene
- 2011 « Generational use of new media and the (ir)relevance of age », dans : Fausto COLOMBO et Leopoldina FORTUNATI (dir.), *Broadband society and generational changes*, 5 : 259-273.
- 2012 « Senior citizens: Digital immigrants in their own country? », *Observatorio (OBS\*) Journal*, 1 : 1-23.
- Low, Murray et Clive BARNETT
- 2000 « After globalisation », *Environment and Planning D: Society and Space*, 18, 1 : 53-61.
- LUNDBY, Knut
- 2008 *Digital Storytelling, Mediatized Stories: Self-Representations in New Media*, New York, Peter Lang International Academic Publishers.
- 2009 « Introduction: 'Mediatization' as key », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Mediatization: Concept, Changes, Consequences*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 1-18.
- MARINIELLO, Silvestra
- 2010 « L'intermédialité: un concept polymorphe », dans : Célia VIEIRA et Rio NOVO (dir.), *Intermedia. Études en intermédialité*, Paris, L'Harmattan, p. 11-29.
- MASSEY, Doreen B.
- 1993 « Power-geometry and a progressive sense of place », dans : Jon BIRD, Barry CURTIS, Tim PUTNAM et George ROBERTSON (dir.), *Mapping the Futures: Local Culture, Global Change*, Londres, New York, Routledge, p. 59-69.
- 2005 *For Space*, Londres, Thousand Oaks, Californie, Sage.
- McLUHAN, Marshall
- 1977 *Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme*, Points – Essais, Paris, Seuil.

MIDDLETON, Catherine

2011 « From Canada 2.0 to a digital nation: The challenge of creating a digital society in Canada », dans : M. MOLL et L. R. SHADE (dir.), *The Internet Tree*, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternative, p. 3-16.

2014 « Mobile media and next generation broadband: Policy and markets », dans : G. GOGGIN et L. HJORTH (dir.), *Routledge Companion to Mobile Media*, New York, Routledge, p. 94-103.

Ministère de la famille et des aînés

2012 « Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté au Québec », Gouvernement du Québec. [<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/politique-vieillir-et-vivre-ensemble.pdf>]

MITCHELL, Chris

2010 « The grey tsunami », *The Mark News*, 8 juin, Canada. [<http://www.themarknews.com/articles/1653-the-greetsunami/#.URoqiR1PjSg>], consulté le 6 juin 2014.

MOULAERT, Thibault et Simon BIGGS

2013 « International and European policy on work and retirement: Reinventing critical perspectives on active ageing and mature subjectivity », *Human Relations*, 66, 1 : 23-43.

MOULAERT, Thibault, Sylvie CARBONNELLE et Laurent NISEN

2015 *Le vieillissement actif dans tous ses éclats*. [<http://pul.uclouvain.be/fr/livre/?GCOI=29303100620490>], consulté le 17 mai 2014.

NORMANDIN, Pierre-André

2012 « Le Québec vieillit plus vite que le reste du Canada », *La Presse*. [[http://www.lapresse.ca/actualites/national/201205/29/01-4529576-le-quebec-vieillit-plus-vite-que-le-reste-du-canada.php?utm\\_categorieinterne=trafficdrivers&utm\\_contenuinterne=cyberpresse\\_vous\\_suggere\\_4529584\\_article\\_POS1](http://www.lapresse.ca/actualites/national/201205/29/01-4529576-le-quebec-vieillit-plus-vite-que-le-reste-du-canada.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4529584_article_POS1)], consulté le 25 juillet 2014.

NYBOE, Lotte et Kirsten DROTNER

2008 « Identity, aesthetics, and digital narration », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Digital Storytelling, Mediatized Stories: Self-Representations in New Media*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 161-176.

OMS (Organisation mondiale de la Santé)

2002 *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation*, Genève, Bibliothèque de l'OMS.

ÖSTLUND, Britt

2005 « Design paradigms and misunderstood technology: The case of older users », dans : B. JAEGER (dir.), *Young Technologies in Old Hands: An International View on Senior Citizen's Utilization of ICT*, DJOF Publishing, Copenhagen Denmark, p. 25-41.

PARR, Ben

2009 « What do seniors do online? Visit Facebook and YouTube, of course », *Mashable*. [<http://mashable.com/2009/12/10/seniors-online-habits/>], consulté le 15 juillet 2015.

- REASON, Peter et Hilary BRADBURY (dir.)  
 2008 *The Sage Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice*, 2<sup>e</sup> édition, Londres, Thousand Oaks, California, Sage Publications.
- RIGGS, Karen E.  
 2003 *Grammy @ Work: Aging and New Technology on the Job in America*, New York, Routledge.
- ROMERO, Margarida, Pirkko HYVÖNEN et Elena BARBERA  
 2012 « Creativity in collaboration - learning across the lifespan », *Creative Education*, 3, 4 : 422-429.
- ROZANOVA, Julia  
 2010 « Discourse of successful aging in the Globe & Mail: Insights from critical gerontology », *Journal of Ageing Studies*, 24 : 213-222.
- SAWCHUK, Kim  
 2013 « Tactical mediatization and activist ageing: Pressures, push-backs, and the story of RECAA », *MedieKultur. Journal of Media and Communication Research*, 29, 54 : 47-64.
- SAWCHUK, Kim et Barbara CROW  
 2011 « Into the Grey Zone: Seniors, cell phones and milieus that matter », *WI: Journal of Mobile Media*, 5. [<http://wi.hexagram.ca/?p=69>]  
 2012 « Seniors, cell phones, and tactical restriction », dans : Philip VANINI (dir.), *Tech-nologies of Mobility in the Americas*, New York, Peter Lang, p. 157-174.
- SCHOFIELD CLARK, Lynn  
 2009 « Theories: Mediatization and media ecologies », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Mediatization: Concept, Changes, Consequences*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 85-100.
- SCHULZ, Winifried  
 2004 « Reconstructing mediatization as an analytical concept », *European Journal of Communication*, 19, 1 : 87-101.
- SCOTT, David  
 2003 *Conscripts of Modernity: The Tragedy of Colonial Enlightenment*, Durham, Duke University Press.
- SILVERSTONE, Roger  
 2002 « Complicity and collusion in the mediation of everyday life », *New Literary History*, 33, 5 : 745-764.
- Statistics Canada  
 2007 *A portrait of seniors in Canada 2006* (No. 89-519), Ottawa, Canada.  
 2012 *Individual Internet use and e-commerce*, Ottawa, Canada. [<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/131028/dq131028a-eng.htm>], consulté le 15 juillet 2015.
- STRÖMBACK, Jesper  
 2008 « Four phases of mediatization: An analysis of the mediatization of politics », *The International Journal of Press/Politics*, 13, 3 : 228-246.

TAYLOR, Jodie

- 2010 « Queer temporalities and the significance of 'Music Scene' participation in the social identities of middle-aged queers », *Sociology*, 44, 5 : 893-907.

THOMPSON, John B.

- 1995 *The Media and Modernity: A Social Theory of the Media*, Stanford University Press.

THUMIM, Nancy

- 2008 « It's good for them to know my story': Cultural mediation as tension », dans : Knut LUNDBY (dir.), *Digital Storytelling, Mediatized Stories: Self-Representations in New Media*, New York, Peter Lang International Academic Publishers, p. 85-104.

Union européenne

- 2012 « European year for active ageing ». [<http://ec.europa.eu/archives/ey2012/>], consulté le 15 juillet 2015.

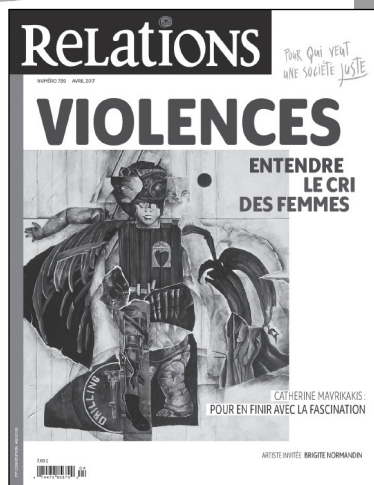
WALKER, Alan

- 2007 « Why involve older people in research? » *Age and Ageing*, 36, 5 : 481-483.

WINSECK, D.

- 2013 « The growth of the network media economy in Canada, 1984-2012, Canadian media concentration research project. [<http://www.cmcrcp.org/2013/10/15/the-growth-of-the-network-media-economy-in-canada-1984-2012>], consulté le 15 septembre 2015.

POUR QUI VEUT UNE SOCIÉTÉ JUSTE



ABONNEZ-VOUS!

[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)



## NOTRE MAÎTRE L'AVENIR, OU LE TERREAU DES ANCÊTRES? L'AMBIVALENCE TEMPORELLE CHEZ FERNAND DUMONT (1956-1967)

Daniel POITRAS

Au tournant des années 1960, Fernand Dumont se penche sur le passé du Québec et constate les ravages provoqués par le fatalisme et la « Grande-Peur québécoisée », qui atrophie l'expérience du passé. Le jeune sociologue attend de l'historien qu'il libère ses contemporains des fixations sur les mythes désuets et effectue une transmutation des valeurs anciennes en valeurs nouvelles. Plutôt que d'étudier le rôle que Dumont donne à l'historien à travers le seul récit émancipatoire du Québec, je propose d'insérer ce récit dans le régime d'historicité pour mieux saisir la transformation du rapport à l'historiographie et à l'actualisation du passé chez Dumont. Si la question des traditions à retrouver (ou carrément à donner) au Québec pour le sortir de ses ornières mobilise toute sa génération intellectuelle, Dumont manifeste une ambivalence temporelle qui le fait osciller entre le futurisme et l'appel aux ancêtres. En commentant sévèrement les historiens canadiens-français et en puisant sans vergogne dans l'histoire française, Dumont cherche à retrouver tantôt un « cheminement de la liberté », tantôt une « tradition socialiste » propres au Canada français, mais il constate à tout moment la fragilité et l'évanescence de ces repères passés, ce qui l'amène à puiser dans l'histoire française. Mais le volontarisme historiographique des années 1960 sera-t-il suffisant pour combler ce fossé et donner aux contemporains des lieux de mémoire inspirants?

Mots-clés : historiographie, expérience du temps, progrès, Fernand Dumont, révolution tranquille, socialisme d'ici, France

*Maintenant que plusieurs ont défrôqué de leurs anciens espoirs et abdiqué de leurs luttes pour l'égalité, la fraternité et la justice, faut-il refuser d'entendre le reproche adressé par Dumont aux parvenus qui ont fait leur lit de la révolution pour mieux s'y endormir?*

(LANGLOIS et WARREN, 2001, p. 209)

Beaucoup a été dit à propos de Fernand Dumont comme intellectuel, chercheur, écrivain et maître à penser<sup>1</sup>. Mais du contemporain, *dans le temps*, sans le télescopage résultant d'une vision rétrospective de son œuvre à la lumière de ses engagements ultérieurs, et sans l'accaparement symbolique – certes utile et nécessaire – qui le campe parfois dans une certaine posture idéologique, on en sait encore peu. Les grands repères biographiques sont bien connus<sup>2</sup> et les études thématiques ne manquent pas pour aborder une œuvre complexe et déroutante pour bien des commentateurs – moi compris<sup>3</sup>.

Je propose ici, tout simplement, *d'historiciser* un moment du parcours de Dumont, dont la vie et l'œuvre sont en général étudiées soit pêle-mêle selon la commodité des renvois d'un ouvrage à l'autre, soit d'un bloc, à travers une approche formaliste privilégiant l'intégrité du corpus ou une approche biographique misant sur la cohérence du parcours et la pérennité de certaines intentions fondamentales. C'est un secret de polichinelle herméneutique : la figure de Dumont s'impose d'autant plus qu'on est porté à y trouver *notre* Dumont en privilégiant un fil rouge en particulier – et ce texte, bien sûr, n'y échappe pas. Par ricochet, cette actualisation, souvent hommage subtil au cheminement qu'il a pu inspirer, affecte la capacité à (re)penser l'inscription mouvante de l'intellectuel dans un contexte historique, celui des années 1945-2000, déjà lui-même lourdement orienté par les récits consacrés (émancipatoire, doloriste, normalisateur, etc.) qui en rendent compte (BOUCHARD, 2000 et 2005).

Dans cet article, j'explorerai l'expérience du temps de Fernand Dumont au tournant des années 1960 en privilégiant deux entrées étroitement associées dans son œuvre : la critique historiographique et l'actualisation de la mémoire collective, qui ont déjà fait l'objet d'études importantes (GOYETTE, 2017; BEAUCHEMIN, 2001). Comment ces deux entrées se transforment-elles en fonction de l'appropriation par l'auteur de différentes coordonnées du régime d'historicité (HARTOG, 2003 et 2013)? Plutôt que de renvoyer Dumont à quelques étiquettes devenues énigmatiques – ou illisibles à notre époque? – comme « traditionaliste » ou « progressiste », je lirai ses textes historiographiques à l'aide de la sémantique des temps historiques. Contrairement à un certain modèle utilisant les idéologies pour rendre compte des productions intellectuelles<sup>4</sup>, le régime d'historicité, en attirant l'attention sur la façon dont les contemporains articulent leur champ d'expérience et leur horizon d'attente, permet d'enjamber la vieille cloison entre internalistes et externalistes et, ainsi, d'étudier la relation entre temporalité vécue et écriture de (ou commentaire sur) l'histoire (KOSELLECK, 1990; RICEUR, 2000). Je mettrai à l'essai un concept, celui de *dédoublement temporel*, pour explorer cette relation.

- 
1. Je tiens à remercier François-Olivier Dorais pour ses commentaires et suggestions.
  2. Sur cet itinéraire jusqu'aux années 1970, voir la belle étude de J.-P. WARREN (1998), l'auto-biographie de DUMONT (1997) ainsi que les entretiens qu'il a accordés (2000).
  3. On consultera notamment LANGLOIS et MARTIN (1995), CANTIN et DESCHÊNES (2009) et le numéro spécial de *Recherches sociographiques* consacré à Fernand Dumont (2001).
  4. Modèle qu'il faut bien sûr distinguer de celui esquissé par Dumont lui-même. Voir à cet égard le numéro des *Cahiers Fernand Dumont* dirigé par Julien GOYETTE (2013-2014).

S'il est vrai que l'intérêt pour l'historiographie de Dumont découle largement de son intérêt précoce pour l'épistémologie des sciences humaines, il est possible d'isoler cet intérêt à un certain *moment* de l'itinéraire de Dumont pour chercher quelles expériences il révèle. Le tournant des années 1960 est particulièrement propice à cet égard. On y retrouve le sociologue en pleine expérimentation de la temporalité autour d'un enjeu, celui des traditions à retrouver ou à privilégier afin d'accompagner le Québec dans l'avenir. Plutôt qu'une série de prescriptions tranchant entre les « bonnes » et les « mauvaises » traditions, Dumont avance à tâtons, s'enthousiasmant tantôt pour une tradition plutôt libérale, tantôt pour une tradition ouvrière et socialiste, mais sans jamais réduire le potentiel du passé à une étiquette ou à une autre. Dans tous les cas, il n'hésite pas, parfois de mauvais gré, à puiser dans l'histoire française. De bien des façons, la question qui le tourmentait alors retentit encore au 21<sup>e</sup> siècle : en dehors du récit (néo)libéral, y a-t-il de la place pour d'autres récits qui permettraient d'aligner la critique et l'actualisation des traditions sur l'horizon d'un Québec à refonder de façon inédite?

### LES TRADITIONS AU CRIBLE

Si l'un des grands enjeux de l'après-guerre est bien l'ouverture sur le monde, qu'un René Lévesque popularisait à la télévision avec *Point de mire*, on remarque, durant la même période, une autre ouverture, tout aussi importante : celle sur l'histoire envisagée comme un chantier en plein bouleversement. En fait, une ouverture n'allait pas sans l'autre : le provincialisme dans lequel semblait stagner le Québec apparaissait bel et bien comme le produit de certains mythes qui empêchaient l'ouverture sur l'universel. Les métaphores de la « croissance » et de la « maturité », alors abondamment utilisées, permettaient de solidariser ces deux ouvertures et de poser la question : le Québec sortira-t-il de l'enfance et d'une posture passéiste pour atteindre l'âge adulte et prendre sa place dans le monde? Si cette question a été en général associée à l'histoire particulière du Québec, on la retrouvait, avec des métaphores semblables, ailleurs en Occident, notamment en France et aux États-Unis. En fait, loin d'être l'apanage des collectivités minoritaires, cette question révélait l'importance de l'Histoire singulière collective (KOSELLECK, 1990), grâce à laquelle on pouvait se représenter une ligne du temps à partir de laquelle jauger l'évolution et le progrès de la société. Il n'est pas anodin que Dumont ait d'abord cherché à refléter, au présent et au passé, le Québec dans ces miroirs extérieurs, particulièrement celui, obsédant, incontournable, bien que de plus en plus critiqué, de l'ancienne mère patrie.

Plusieurs des Canadiens français qui avaient séjourné en France depuis 1945 avaient été marqués par le volontarisme qui y avait cours. L'élan donné par l'esprit de la Résistance depuis la guerre, l'ambition d'éradiquer les racines des dérives totalitaires, les grands projets de planification économique, les expérimentations sociales menées par divers groupes frappent Dumont. Le jeune chercheur, qui débarque en France en 1953, est particulièrement intéressé par une « troisième voie » qui, entre le capitalisme et le communisme, permettrait l'incarnation d'un catholicisme progressiste à l'avant-garde de la critique du monde bipolaire de la guerre froide. Sur les traces d'André Laurendeau, qui avait tissé des liens avec la

revue *Esprit* d'Emmanuel Mounier au cours des années 1930 (LAMONDE, 2007), on retrouve ici le jeune Dumont dans les réunions des personnalistes au sujet de l'aventure fascinante des prêtres-ouvriers, et là dans les manifestations du 1<sup>er</sup> mai organisées par le Parti communiste. Spontanément solidaire avec les Français, Dumont scrute l'actualité comme un local et ressent douloureusement les déboires de la guerre d'Indochine. En fait, il se sent comme un poisson dans l'eau : « Je me suis ouvert sur le monde par l'affiliation française » (DUMONT, 1997, p. 52). Sa femme donnera d'ailleurs naissance à leur premier enfant dans le quartier populaire de Ménilmontant, où le couple avait intégré la section locale de l'Action catholique. Dumont sera marqué par cette culture populaire vivante qui le poussera à étudier, notamment grâce à l'historien marxiste Pierre Vilar, qui lui servait de guide, les mouvements coopératifs et les expériences socialistes actuelles et passées.

La brutalité du retour dans le Québec duplessiste sera en quelque sorte époncée par l'entrée de Dumont à la Faculté des Sciences sociales, alors fer de lance des toutes jeunes sciences sociales et plus largement un des lieux d'attente<sup>5</sup> déterminants pour sa génération intellectuelle. Le fondateur, Georges-Henri Lévesque, avait lui-même séjourné en Europe, particulièrement en Belgique et en France, durant les années 1930. En créant en 1938 ce qui deviendra la Faculté, il souhaitait produire une armée de sociologues tenant « autant à la téléologie des sociétés qu'à leur physiologie », afin d'assurer « un bon dosage de positif et de normatif » (LÉVESQUE, 2011, p. 304). Ce souci de la téléologie et du bon dosage habitera Dumont et plusieurs de ses pairs, qui envisageaient, comme l'écrivait Gérald Fortin, la « carrière scientifique comme un devoir de rédemption » (FORTIN, 1947, p. 100). L'un des volets de ce devoir était la critique et le sauvetage d'une *folk society* engoncée dans ses traditions.

Ces traditions charriaient, dénonçait-on à l'Université Laval, mais aussi à l'Université de Montréal (DORAIS, à paraître), leur lot de mythes et de représentations tronquées de la réalité. Le caractère empirique et positiviste de la revue *Recherches sociographiques*, cofondée par Dumont, s'explique par cette nécessité d'y voir clair au passé et au présent. Au tournant des années 1960, le projet d'une recherche positive est amplifié, un peu paradoxalement, par le « devoir de rédemption » éprouvé par plusieurs jeunes chercheurs qui visaient un véritable apostolat de la compétence afin d'assurer le salut collectif par la science (WARREN et MEUNIER, 2002). Dans cet élan, le passé était voué à être de mieux en mieux balisé, ratissé, ou – ce qui revenait au même – de plus en plus approprié (au double sens du terme) au et par le présent.

Le plus historiographe des sociologues du Québec, Dumont se donne donc pour tâche de passer au crible les traditions, dont plusieurs embrouillent la connaissance du présent et du passé. Jean Lamarre remarquait déjà le « travail d'arbitrage méthodique » initié par les écoles historiques de Laval et de Montréal au cours des

---

5. Avec le *lieu d'attente*, que je mettrai à l'essai dans mes prochains travaux, je veux attirer l'attention sur l'importance de l'articulation des horizons du temps au sein de certains espaces (physiques ou virtuels) occupés par un groupe et traversés par des individus qui y participent ou y assistent de près ou de loin.

années 1950, avec la substitution de *l'istoria magistra vitae* au profit de l'histoire comme porteuse d'« une leçon de lucidité sur le poids que représente le passé pour le présent » (LAMARRE, 1993, p. 297 et 485). Mais plus encore, l'historien jauge la place de sa collectivité sur la ligne du temps; il a la « capacité d'interpréter l'expérience dynamique d'un monde en devenir au creux des avatars du présent » (LAMARRE, 1995, p. 283). Une table ronde sur l'histoire organisée par la revue *Liberté* portait le titre significatif de « Le Canada Français édition revue et corrigée » (DUMONT, 1962). On y menait la chasse aux postures archaïques et aux réticences au progrès des mentalités canadiennes-françaises.

Il faut dire que le « Progrès », gratifié parfois d'un P majuscule, n'est pas alors seulement un mot commode employé dans les brochures publicitaires ou politiques; il renvoie à toute une représentation du temps où le présent prend sa signification en fonction du futur vers lequel il tend (TAGUIEFF, 2004). En quelque sorte, les contemporains sont doublement portés vers l'avant : en épiant les signes qui, au présent, annoncent le futur, et en projetant dans le futur une société et un individu qui, transformés, seront de plus en plus outillés pour lire, interpréter et même, pour une certaine élite éclairée, orienter les signes du présent. Le passé, lui, doit suivre coûte que coûte. On peut parler d'un futurisme mélioratif pour caractériser cette époque : la marche vers le futur s'effectue graduellement, par étapes, de façon à respecter à la fois les processus dits objectifs de la modernité – indiscutables au Québec tant que l'impératif du rattrapage et de la « normalisation » sera de mise – et la croissance propre de la province.

Cette marche graduelle s'énonce au mieux avec des expressions renvoyant, comme celle de *construction consciente*, à la fois à la prise en charge du présent et au rôle de la science :

Dans un milieu social où les schémas de la tradition ne suffisent plus à définir les situations qui les confrontent et à déterminer les conduites à suivre, il faut bien que les hommes édifient consciemment une vision du milieu qui éclaire l'action. (DUMONT, 1963, p. 282)

Les verbes utilisés (définir, confronter, déterminer, édifier, éclairer) constituent de bons indices de la sémantique des temps historiques en jeu ici et du privilège accordé à l'élaboration du futur. Mais Dumont ne se laisse pas étiqueter facilement. Il suffit de parcourir n'importe lequel de ses textes pour découvrir ici l'insistance sur un passé qui semble donner la clef de l'identité et du cheminement du Québec, et là des énoncés futuristes qui trahissent une impatience devant le passé perçu comme un grenier encombré de traditions ou, à l'inverse, comme un vieux hangar dégarni peu inspirant. On le surprend par exemple à s'incliner devant « notre maître l'avenir » et, quelques passages plus loin, à rappeler qu'« il ne reste que notre passé. Ce que nos ancêtres ont fait : voilà un terrain solide » (DUMONT, 1959a, p. 49). Dumont est-il plutôt le Menaud de Félix-Antoine Savard, à l'écoute de la voix des ancêtres, ou le Pierre Cadourai de Gabrielle Roy, en butte aux conventions et prompt à s'avancer vers un ailleurs qui recule à mesure qu'on s'y achemine? L'hommage que Dumont rendra plus tard à Lionel Groulx (DUMONT, 1978) en situant celui-ci entre la tradition épousée et la tradition interrogée, est sans doute révélateur de sa propre posture à l'égard du passé.

Pour démêler cette ambivalence temporelle, il faut prendre la mesure du poids que les contemporains de Dumont accordaient au passé en reformulant la question posée plus haut : comment atteindre l'âge adulte si les consciences sont encore embrumées par l'enfance et certains de ses travers comme l'irrationalité et la peur de l'autre, d'autant plus puissants qu'ils sont bien refoulés? Parmi bien d'autres voix, Hubert Aquin s'en plaignait dans la revue *Liberté* : « Nous sommes en présence d'un inconscient collectif, objet multiple de deux siècles de refoulement, qu'il nous presse de faire affleurer à la conscience » (AQUIN, 1961, p. 45). Il s'agissait non seulement des traditions en soi, mais aussi de la longue intériorisation d'une attitude réfractaire au changement. Il se trouve que l'historien, selon Dumont, est le plus apte à s'attaquer à cet inconscient collectif. N'est-il pas le « seul [qui] peut psychanalyser nos consciences malheureuses » (DUMONT, 1958, p. 28)?

Solidaire de l'aventure de sa collectivité, l'historien est en même temps outillé plus que jamais pour s'en distancier. En d'autres mots, il est passeur du temps par la distance du regard – qu'étaye l'ambition positive – et par l'expérience d'un présent ample, c'est-à-dire dont l'extension creuse dans le passé et le futur, ce qui permet peut-être à l'historien de prétendre encore à ce vieux magistère temporel qui a connu son âge d'or au 19<sup>e</sup> siècle – et à l'égard duquel Dumont ne cachera pas sa nostalgie. Dans les mots de H. Arendt, il s'agit rien de moins, depuis la fin de la guerre, que d'« assigner un passé à un avenir » (ARENDE, 1954, p. 44). Si Dumont appuie de façon significative sur la capacité discriminante et critique de l'historien, c'est que celui-ci semble capable de « retrouver les authentiques traditions par la critique d'une longue histoire » (DUMONT, 1964a, p. 35).

Si l'historien tire son discernement critique du maniement de l'événement, qui brise les systématisations abstraites faites sur le dos du passé et l'incite à réaffirmer le caractère ouvert (pour les contemporains) du passé (DUMONT, 1970 et 1973), son rôle est en quelque sorte amplifié, au tournant des années 1960, par sa capacité à faire *passer le temps*. On s'étonne aujourd'hui, en plein présentisme, de lire à quel point l'articulation du passé et du futur s'appuyait alors sur un véritable chantier grâce auquel on pouvait espérer

transmute[r] graduellement ces vieux idéaux en figure d'un futur destin. [...] Cette transposition, bien confuse encore, de valeurs traditionnelles en valeurs d'avenir, n'est-ce point le devoir présent de la dégager en pleine lumière? (DUMONT, 1965 : 271)

Malgré la tentation scientiste du tournant des années 1960, Dumont a toujours considéré que l'exploration du passé par l'historien devait être constamment remise en jeu à travers sa situation présente. Je parlerai plus loin dans cet article de *dédoublément temporel* pour attirer l'attention sur le fait qu'un chercheur est simultanément dans le présent et dans le passé. Les objets, phénomènes et rythmes qu'il considère comme importants, ignorés, refoulés et/ou mal étudiés dans le passé correspondent – mais à travers de nombreuses médiations comme celle du champ de recherche – à ce qu'il considère comme nouveau, négligé ou décisif dans son propre présent. Sans parler encore d'objets particuliers, Dumont constate qu'il y a une pénurie d'interprétations historiques qui affecte la capacité des historiens à actualiser le passé. Une partie de sa génération, depuis les années 1930

et surtout 1940, avait dénoncé le monolithisme idéologique, le consensus de façade et l'inexistence d'alternatives idéologiques et politiques. Le dédoublement temporel amène ainsi Dumont, dans un premier temps, à dénoncer une historiographie univoque qui a

pris un caractère systématique qui paraît l'éloigner fatalement de nos situations et de nos questions d'aujourd'hui. Un certain pluralisme des explications historiques est inhérent à la conscience historique quand celle-ci est vraiment le remplacement de la tradition : or, ici, histoire et tradition coexistent en un syncrétisme fâcheux (DUMONT, 1963, p. 283).

Ce syncrétisme entre histoire et tradition est fâcheux parce qu'il cimenterait volontiers certains mythes et téléologies. Ces fixations sur le passé vont bien au-delà de la bonne portance de la science historique; c'est l'attitude dérégulée des contemporains par rapport au temps qui est en jeu. Il est « anormal », écrit Dumont, qu'au Québec « l'adolescent découvre son présent en se mettant au passé ». Alors que les historiens s'inquiéteront, jusqu'à nos jours, de l'incapacité des jeunes à « se mettre au passé », il en allait autrement à cette époque. Mais il ne s'agit pas de n'importe quel passé : celui qui est seriné au Québec « nous parvient tellement systématisé qu'il ne nous permet plus qu'une sorte d'option, de projet » (DUMONT, 1958, p. 24).

Deux écoles historiques, on l'a souvent dit, se sont alors attelées à la tâche d'offrir de nouvelles interprétations du passé du Québec (LAMARRE, 1993). Bien que plus près institutionnellement des membres de l'école de Québec, Dumont se sentait des connivences avec Maurice Séguin et Guy Frégault, dont le néonationalisme lui seyait davantage, mais avec une réserve toutefois : les historiens de l'école de Montréal péchaient selon lui par réductionnisme en donnant trop d'importance au poids des structures sur les individus. Durant ses séjours en France, Dumont avait été marqué par le séminaire du sociologue Georges Gurvitch, qui mettait en évidence la marge de manœuvre de la liberté humaine à travers les contraintes des « déterminismes partiels » de la « société globale » (GURVITCH, 1955)<sup>6</sup>. Ces thèses, auxquelles on peut ajouter l'influence du personnalisme (MEUNIER, 2007), provoquaient un vif écho chez Dumont, qui mettra d'ailleurs sur le compte de ce fatalisme le lent « éveil » du peuple qui, jusqu'aux années 1940, « est resté lui-même par fatalité et par alibi » (DUMONT, 1971b, p. 17).

Pour comprendre cette valorisation du volontarisme, la périodisation à l'intérieur du régime d'historicité est éclairante. La thèse de M. Séguin sur le traumatisme de la Conquête (SÉGUIN, 1947) avait été élaborée durant une période où l'horizon d'attente inclinait plutôt à une expérience tragique de l'Histoire, déesse cruelle qui demandait son tribut de sang et de désastre en imposant le sacrifice douloureux d'un présent déchu en vue d'une renaissance dans un futur lointain.

---

6. Le sociologue français avait d'ailleurs invité Dumont à critiquer, en plein séminaire, les thèses de Fernand Braudel, dont l'œuvre faisait une grande place aux structures. À sa grande surprise, en débutant sa présentation, Dumont vit entrer dans la salle F. Braudel, invité par G. Gurvitch (voir DUMONT, 1997, p. 90).

Si cette perspective sotériologique était particulièrement notable dans les pays occupés comme la France (STOCZKOWSKI, 2008), elle se diffusera aussi au Québec par divers réseaux (ROY, 1993; ANGERS et FABRE, 2004; DARD, 2007; PELLETIER, 1983). Le ton apocalyptique du *Refus global* en est un bon exemple<sup>7</sup>. Du côté des historiens, la conclusion du livre de M. Séguin, tout en récapitulant les étapes de l'infériorisation des Canadiens français, adoptait le ton du fatalisme : « Les vaincus de 1759 restaient les vaincus de 1849, enchaînés et subordonnés à un empire étranger, parqués dans l'agriculture et serveurs attirés pour l'avenir » (SÉGUIN, 1970 [1947], p. 262).

Au tournant des années 1960, l'horizon d'attente prométhéen permet de se projeter autrement dans le futur, et ce, sans sacrifier le présent sur l'autel de l'avenir, puisque les tensions et les antinomies sont désormais susceptibles de se résorber dans ce présent-en-devenir. Plutôt que de vie et de mort, de chute et de décadence, on parle de développement graduel, de croissance, d'évolution et, bientôt, de révolution tranquille. Les historiens néonationalistes font figure de rabat-joie; ils feront un retour en force lorsque cet horizon prométhéen pétri d'universalisme sera critiqué dans le sillage des mouvements de décolonisation. Pour le moment, Léon Dion, collègue de Dumont à l'Université Laval, s'en prend aux historiens de l'école de Montréal, « déprimants et tragiques », « pessimistes et souffreteux ». Il invite plutôt à repérer la scansion du progrès et à voir comment « l'acquisition de la perspective séculière marque, chez nous, un stade vers la maturité intellectuelle; elle est un acquis définitif » (DION, 1957, p. 1, 11 et 16).

Si Dumont souscrit alors à cet évolutionnisme par étapes, il ne cède pas à un futurisme tous azimuts. L'enjeu de la *tradition*, et particulièrement de la tradition historiographique, me servira maintenant pour cerner d'un peu plus près comment il entend actualiser le passé en mettant en scène l'historien qui, en rouvrant le chantier de la mémoire collective, serait à même de distinguer entre les culs-de-sac et les saines traditions du passé. En dégageant le chemin en amont, il favorise l'entrée dans le futur de ses contemporains.

## À LA RECHERCHE DES CHEMINEMENTS DE LA LIBERTÉ

Dans ses revues historiographiques, Dumont critique les approches univoques et béatement apologétiques. Il inclut parmi elles l'*Histoire des Patriotes* (1938) de Gérard Filteau, qui reconduisait l'âge d'or de la Nouvelle-France et parlait du nécessaire retour aux « ressources morales » de cette période afin de « retrouver l'équilibre, la discipline, la philosophie qui se dégagent de notre passé français » (FILTEAU, 1946, p. 269). Cette nostalgie constitue justement, selon Dumont, un frein à l'émergence d'une conscience moderne. Jean Blain fera par la suite le portrait de l'« historien traditionnel » que Dumont dénonce alors :

7. « La société née dans la foi périra par l'arme de la raison : l'INTENTION. La régression fatale de la puissance morale collective en puissance strictement individuelle et sentimentale. [...] L'épouvante de la troisième [guerre] sera décisive. L'heure H du sacrifice total nous frôle. [...] Un nouvel espoir collectif naîtra ». (BORDUAS, 1988 [1948], p. 57)

Historien diffuseur, vulgarisateur, propagandiste, missionnaire, toutes ces épithètes, à condition qu'on les prenne dans leur acception propre, conviennent à celui pour qui le geste urgent était de buriner dans la conscience nationale, pour qu'il ne s'en efface jamais un passé collectif dont on était convaincu de connaître l'essentiel et qui devait servir à maintenir le cap vers les grands destins. (BLAIN, 1974, p. 165)

Dumont, qui sera plus nuancé par la suite dans ses bilans historiographiques (DUMONT, 1976 et 1993) se permet même d'écarter Lionel Groulx, prototype de l'historien diffuseur qui, malgré son talent et l'ampleur de ses vues, était soupçonné de « buriner » à outrance, notamment dans son livre *La naissance d'une race* (1919), réédité en 1930 et 1938 (LUNEAU, 2003). Dans sa revue, Dumont passe rapidement sur ce qu'il nomme les apparents conflits historiographiques, comme celui entre Michel Bibaud et F.-X. Garneau, celui entre Thomas Chapais et L. Groulx, ou encore celui entre l'abbé Maheux et l'École de Montréal. Il serait en fait « fallacieux » de les opposer, puisque ces historiens « paraissent profondément d'accord » sur le fait que la société canadienne-française se distingue par son caractère catholique et français (DUMONT, 1965, p. 283-284). Sur fond de cette unanimité, mémoire et histoire ont souvent été confondues et la première, à travers un certain récit de la survivance qui misait sur la perpétuation de l'identique, en est venue à enrober la seconde et à disqualifier de la recherche non seulement plusieurs objets, mais également un certain horizon d'attente moderniste. Cette histoire emmaillotée a encore, souligne Dumont, de graves conséquences sur la disponibilité temporelle des contemporains : « Nous sommes ainsi devenus incapables de poser de nouvelles questions au passé. Notre devenir est resté sensiblement celui des hommes de 1840, malgré l'addition de multiples notes au bas de page » (DUMONT, 1959a, p. 52).

Dumont exagère, bien sûr. Ne disait-il pas aussi que nous « assistons actuellement à une effervescence de la liberté » qui ouvre justement l'horizon (DUMONT, 1959a, p. 44)? Ou encore que les Canadiens français sont dans « une société pluraliste où les traditions n'ont à peu près aucun poids » (DUMONT, 1959b, p. 106)? En quelque sorte, ce parallèle entre 1959 et 1840, en accentuant un *blocage* dans le temps, a une valeur performative : il vise à bousculer la « conscience historique » des lecteurs en les poussant à remettre en question quelques idées reçues à propos de l'histoire du Canada français. Il vise aussi à inciter l'historien à envisager de front les problèmes du présent, puisqu'il a « tout intérêt à projeter ce[s] problème[s] sur notre passé » (DUMONT, 1956-1957, p. 38). À cette fin, l'auteur lance plusieurs questions. La critique du régime français effectuée par Denis-Benjamin Viger, en 1809, est-elle l'indice d'une collaboration avec l'envahisseur (anglais) ou plutôt la « découverte de la communauté politique » et le sentiment de la responsabilité civique? La participation aux Rébellions et, auparavant, le vif intérêt pour la Révolution américaine de la part de la population au milieu des années 1770, n'indiquent-ils pas que le peuple n'était « pas seulement occupé à la revanche des berceaux et à la conservation du folklore » (DUMONT, 1959a, p. 54)?

Plus généralement, Dumont propose de privilégier une période négligée jusque-là par les historiens : non plus le supposé « âge d'or » de l'ancien régime français, mirage confinant au folklorisme, non plus les batailles parlementaires, qui focalisent l'attention sur les guerres de mots, non plus même les Rébellions, par trop

agitées et irrespectueuses des étapes de l'Histoire, mais « notre passé récent, disons des années 1875 à nos jours, où notre milieu a cessé d'être vraiment *traditionnel* et où est née cette classe ouvrière » (DUMONT, 1959a, p. 55). Alors qu'une partie de la nouvelle intelligentsia laïque réinvestit au même moment le 19<sup>e</sup> siècle libéral, Dumont préfère, pour le moment, l'enjamber. Les véritables clefs se situent, selon lui, dans ce passage d'une société traditionnelle à une société technologique (GOYETTE, 2017; HARVEY, 2001). Il avait lui-même contribué à ce champ avec une courte étude historique sur le mouvement syndical (DUMONT, 1970 [1956]), avant d'encourager ce type de défrichage dans *Recherches sociographiques*, où l'on entendait « faire large place à l'histoire » (DUMONT et FALARDEAU, 1960, p. 3). Au même moment où son collègue Jean Hamelin développait, à l'Université Laval, un chantier en histoire du travail, Dumont appelle dans cette revue à multiplier les études historiques régionales sur le peuplement, l'urbanisation et l'industrialisation, qui manquent cruellement, selon l'auteur, à la connaissance du milieu passé et présent.

On a dit plus haut que l'ouverture à la France avait joué un rôle considérable dans la critique de la conscience historique au Québec – soit par affiliation soit par volonté de distinction. Le dédoublement temporel en cours dans l'analyse de Dumont fait large place aux coordonnées tirées de l'histoire française, qui agit en fait comme un miroir confrontant pour mieux mettre en évidence la sclérose apparente du Québec<sup>8</sup>. En plus du volontarisme de l'État français, l'auteur avait été fasciné, lors de ses séjours, par la pluralité des débats, des options idéologiques et des initiatives sociales. Il y avait observé en action la combinaison de références historiques communes fortes et de remises en question franches des moyens et des fins de la collectivité. Contrairement à l'histoire du Québec, où *la* version officielle – qui représentait la collectivité comme fondamentalement catholique, rurale et française – a fini par être hissée au rang d'*historia magistra vitae*, le passé en France n'est pas encastré dans un récit doté d'une seule finalité :

Elle n'apparaît pas à un jeune Français comme une épure systématique où chaque événement ne serait qu'un trait nouveau d'un organisme qui s'appellerait la France. Personne (pas même Jacques Bainville) n'a pensé que la Révolution de 1848 ou la Commune de 1871 n'était que la suite bien logique du nationalisme de Jeanne d'Arc ou du gallicanisme de Louis XIV; en d'autres mots, personne n'a jamais pensé que l'histoire de France n'avait qu'un seul sens. (DUMONT, 1958, p. 24)

Au Québec, l'éducation conservatrice tend à former les jeunes « selon les lois du passé du groupe, alors qu'ils aspirent avant tout à des œuvres d'avenir » (DUMONT, 1962). La transmission de l'héritage par l'école est suspecte de renforcer le passéisme, alors que l'éducation devrait plutôt ouvrir à la nouveauté et faciliter l'adaptation au progrès. Acteur important dans le remue-ménage temporel à l'époque, Jean-Paul Desbiens, frère enseignant, faisait le vœu, en des termes évoquant les écrits de Teilhard de Chardin, l'un des éveilleurs à l'Histoire singulière collective les plus influents au Québec (DUMONT, 1966), qu'en « travaillant dans le

8. J'ai remarqué le même phénomène chez les étudiants québécois à cette époque (POITRAS, 2014).

champ de l'éducation [nous] ayons conscience de travailler dans le sens de l'Évolution » (DESBIENS, 1960, p. 115). L'enseignement de l'histoire, à cet égard, devrait dynamiser le rapport au passé en montrant à la fois son caractère actualisable et les pistes ou traditions négligées jusque-là.

En 1959, Dumont donne à l'Institut canadien des affaires publiques une conférence intitulée « La liberté a-t-elle un passé et un avenir au Canada français? ». Cet Institut, sur lequel on attend une recherche d'envergure, a constitué un lieu d'attente important au cours des années 1950. Il a servi de carrefour réflexif à des chercheurs, des militants syndicaux, des intellectuels et des entrepreneurs de tous les horizons. Dumont ne cache d'ailleurs pas la visée de son propos : il s'agit d'inspirer « des mouvements sociaux, des organisations susceptibles de supporter [des] visées concrètes de libération ». À cette fin, Dumont se tourne vers le passé pour y retrouver non plus 1760 ou 1867, mais le « cheminement particulier de la liberté » et les « manifestations de [ses] diverses figures » (DUMONT, 1959a, p. 45 et 55). Mais c'est ici que les choses se compliquent : participant à un horizon d'attente prométhéen où priment le volontarisme et l'édification, et dont il avait pu ressentir l'esprit à travers ses lectures et ses voyages en France, Dumont se retrouve devant un passé local plutôt... récalcitrant.

Dumont admet d'emblée que le cheminement de la liberté – expression qu'il reprend du sous-titre (*Vers l'étude sociologique des cheminements de la liberté*) d'un livre de G. GURVITCH (1955) – ne peut pas être dégagé en fonction des repères et du modèle français, dont l'exemplarité et l'universalisme ont bien peu d'écho dans l'histoire du Canada français. Il ne faut donc pas espérer trouver, prévient l'auteur, une idéologie miraculeuse qui « descendrait de je ne sais quel Sinaï livresque », mais plutôt « s'alimenter à ce qu'il y avait de meilleur dans nos traditions idéologiques » (DUMONT, 1965, p. 268). L'une des façons d'y parvenir est de manifester de la « fraternité avec ceux qui, dans le passé, ont anticipé nos combats d'aujourd'hui ». À ce stade-ci, le lecteur anticipe quelques pistes concrètes. Qui sont-ils, ces frères et sœurs, ces combats passés? L'exemple qui vient immédiatement à l'esprit de Dumont n'est pas canadien-français mais... français tout court. « Dans la France écrasée de 1940, écrit-il, la Révolution de 1789, les Trois Glorieuses, la Commune sont ressuscitées avec un visage jeune ». Le ton change lorsqu'il se tourne vers l'histoire (officielle) du Québec; ce qu'il voit d'abord, ce ne sont pas des hauts faits, mais des « obstacle[s] préalable[s] à la liberté, comme ces bandelettes embaumées dont il faut se délivrer » (DUMONT, 1959a, p. 50). L'image peu ragoûtante n'a effectivement rien pour évoquer un « visage jeune » ! Sur papier, la comparaison est accablante : plutôt que 1789, il y a eu 1760 et, à la place des Trois Glorieuses de 1830, la répression de 1837-1838.

Le passé québécois serait en fait chiche en cheminement de la liberté, ce qui se vérifierait par la rareté des options idéologiques : gauche et droite d'ici sont si peu inspirantes que Dumont admettra être « effaré par l'absence totale d'originalité » d'un pôle ou de l'autre (DUMONT, 1969, p. 26). À quoi bon, alors, ces excursions dans le passé? Dumont sera-t-il contraint une autre fois de piger dans l'histoire française, malgré son intention initiale de trouver des traditions locales? En abordant d'une autre façon le problème, Dumont attire l'attention sur l'expérience du passé comme telle :

Comme l'avenir, le passé permet d'éprouver ce sentiment du possible inhérent aux valeurs. Mais de façon concrète, au sein d'événements, sans grande possibilité de fuite hors de la collectivité. [...] Ce dont nous sentons tous la profonde nostalgie, aux heures de doute comme aux moments d'exaltation, c'est qu'il y ait ici, derrière nous, une histoire de la liberté. (DUMONT, 1959a, p. 49)

L'articulation du passé, du présent et du futur est ici plutôt déroutante. La nostalgie est-elle conditionnelle au fait qu'il y ait (peut-être) une histoire de la liberté? Mais puisque cette histoire nous habite, dans le doute ou l'exaltation, elle est bien là, quelque part, peut-être à dénicher grâce à une nostalgie qui ne serait pas la contemplation passive du passé mais la prise à bout de bras d'une histoire à actualiser. Cette ambivalence temporelle s'éclaire en examinant le statut donné au passé. Jacques Beauchemin mentionnait bien que l'un des paradoxes décisifs dans l'œuvre de Dumont consiste en la tension entre une « téléologie communautariste », dans laquelle « la collectivité découvre le sens de son aventure », et l'histoire comme « capacité à accueillir la nouveauté », ce qui implique plutôt un passé largement ouvert et non téléguidé (BEAUCHEMIN, 2001, p. 220-221).

Si la tension est vive entre le futurisme et l'ancrage au tournant des années 1960, c'est pourtant le premier pôle qui l'emporte, ne serait-ce que parce que le surgissement au grand jour des traditions pertinentes est encore à venir. Il n'y a pas téléologie, mais plutôt une énigmatique nostalgie qui se manifeste comme par anticipation en vue de récits qui ne sont pas encore écrits.

## RÉCIT BOURGEOIS ET RÉVOLUTION TRANQUILLE

Même s'il admettait une proximité avec les historiens de l'école de Montréal, Dumont s'irritait non seulement de leur fatalisme, mais aussi de leur négligence de la « question sociale ». Si « le nationalisme a masqué trop longtemps les problèmes posés par l'inégalité sociale » (DUMONT, 1958, p. 28), la faute en revient largement aux historiens :

Il est en effet extrêmement curieux de constater que la période de notre histoire qui suit les luttes constitutionnelles n'a pas donné lieu, chez nos historiens, à une structure propre d'explication. On a plutôt, dans certains cas, allongé, « étiré » (pour ainsi dire) la problématique antérieure : c'est pourquoi nous en savons davantage sur les luttes pour les écoles séparées que sur les processus d'urbanisation et d'industrialisation. (DUMONT, 1963a, p. 283)

Dumont vise notamment Michel Brunet qui, dans *La présence anglaise et les Canadiens*, accusait la nouvelle génération de sociologues, de militants et de syndicalistes – bref, la génération intellectuelle de Dumont – d'avoir troqué un mythe (l'agriculturisme) pour un autre (l'ouvriérisme). Cité-libriste et lui-même fils d'ouvriers, Dumont est de fait profondément marqué, au cours des années 1950, par cet « ouvriérisme » dans lequel il investit, par le truchement du mouvement syndical et de l'action catholique, les plus vifs espoirs. Les élites « bourgeoises » sont l'objet d'une forte suspicion, comme l'atteste la façon dont Dumont minimise les Rébellions de 1837-1838 : loin d'être le cri du cœur de toute une population cherchant

à se débarrasser de la tutelle britannique, elles éveillèrent en fait « peu d'échos dans le peuple » (DUMONT, 1963b, p. 52). N'étaient-elles pas, au fond, la tentative d'une classe sociale (la petite bourgeoisie professionnelle) pour matérialiser ses intérêts et promouvoir son idéologie? Le régime constitutionnel de 1791, en créant la Chambre d'Assemblée, ne donnait-il pas à cette bourgeoisie un cadre pour « exprimer ce que l'on peut appeler [sa] conscience de classe » (DUMONT, 1963b, p. 52)? L'un des collègues de Dumont, Fernand Ouellet, historien à l'Université Laval et ensuite à Carleton, fustigeait lui aussi cette classe « bourgeoise », qui aurait corrompu l'accession du Bas-Canada aux processus dits objectifs de la modernité comme la lutte des classes, le progrès économique ou la démocratie libérale. Plutôt que le miroir français, c'était le miroir anglo-britannique qui servait à Fernand Ouellet pour juger sans ménagement la mentalité archaïque d'une population dont les élites et les masses, chacune à leur façon, ne sont jamais à la hauteur de l'Histoire, qu'il s'agisse du 19<sup>e</sup> ou du 20<sup>e</sup> siècle (POITRAS, 2013).

Mais si Dumont soulève lui aussi la question de l'inadaptation du Canada français au siècle passé, il valorise moins le grand récit du libéralisme économique qu'il ne témoigne, en recourant au schéma de la lutte des classes, d'une certaine expérience du temps, celle de l'Histoire en marche. La sémantique des temps historiques permet à cet égard de renvoyer le « libéralisme » à autre chose qu'à la grille idéologique gauche-droite. La méfiance à l'égard des Rébellions, qui n'était bien sûr pas nouvelle, indique chez Dumont, à travers un dédoublement temporel, la présence d'un autre danger, contemporain cette fois-ci : celui de précipiter l'Histoire et de ne pas en respecter les étapes. Alors que les mouvements d'affirmation nationale prennent leur envol, Dumont invite à la modération. En faisant une « révolution violente », « nous risquons de rater les problèmes décisifs si nous donnons un caractère trop romantique, ou disons trop spectaculaire, à nos revendications » (DUMONT, 1964a, p. 35). Il s'agit bien, jusqu'au début des années 1960, comme l'a souligné Andrée Fortin dans une belle formule, de dire le Québec non pas « nécessairement pour le changer, mais pour le faire advenir » (FORTIN, 1993, p. 177). Ou plus précisément : pour le changer en le faisant advenir. Le « romantisme », n'est-ce pas l'écueil de toute modernisation adulte et rationnelle? Le son de cloche sera bien différent à la fin des *sixties*.

Cette attente d'une évolution normale amène Dumont à replacer l'idéologie patriote et bourgeoise *dans son temps* afin de l'intégrer (mais comme étape) dans le récit collectif. Il admet que seule la bourgeoisie, face à un milieu rural traditionnel qui s'élevait difficilement au-dessus de sa condition, a été en mesure de réfléchir à certains problèmes comme celui de la liberté constitutionnelle. Cette compréhension de l'historiographie à travers la catégorie des classes sociales n'arrête cependant pas Dumont, qui avouera bientôt, un peu dépité (et le regard tourné, une fois de plus, vers l'Europe) : « La lutte des classes nous a fatalement échappé » (DUMONT, 1967, p. 87). Plutôt que d'encenser ou de diaboliser le récit bourgeois, il faut selon lui en cerner les mutations pour comprendre la naissance d'une conscience nationale qui doit beaucoup à l'historien François-Xavier Garneau qui, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, a « transmué » la conscience bourgeoise en conscience nationale :

L'historiographie était [alors] nécessaire pour transcender la situation désespérée d'une société. Ce n'est que par ce recul vers les temps anciens, et dans le détail

même des recherches impliquées, qu'une figure vraisemblable du destin pouvait apparaître. (DUMONT, 1963b, p. 53)

Remarquons l'importance du préfixe *trans*, particulièrement affectonné par Dumont, qui utilise régulièrement, à cette époque, les verbes transmuier, transposer, transmuter et transformer. Ce préfixe renvoie soit au passage d'un état à un autre, soit à ce qui est « au-delà de ». En ce sens, il constitue un autre indice de l'horizon d'attente prométhéen, dans lequel on projette justement une transformation susceptible de nous mener plus loin, au-delà d'un présent qui est le préambule et le chantier de la société future. Si l'historiographie a joué ce rôle au 19<sup>e</sup> siècle, que peut-elle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, alors que le mythe de la survivance doit être transformé en mythe « positif » et mobilisateur?

Dumont souligne que F.-X. Garneau, tout en prolongeant la posture des élites bourgeoises, qui voyaient dans les luttes parlementaires la dimension décisive du destin de la nation, ne s'en est pas tenu à la seule liberté constitutionnelle et a évoqué, bien que de façon abstraite, une irréductible « liberté du peuple » qui prenait parfois l'« accent ému, charnel, sentimental » d'un Michelet (DUMONT, 1963b, p. 53). Pour valider cette trace subtile du cheminement de la liberté dans la tradition historiographique, Dumont a donc recours, comme en passant, au 19<sup>e</sup> siècle français. Mais c'est une aussi une façon de faire déborder l'œuvre de F.-X. Garneau en dehors de l'histoire politique et constitutionnelle et d'y voir la prémisse d'une *autre* histoire.

On sait que l'émergence de l'histoire sociale et économique, particulièrement en France, visait à réhabiliter l'histoire des « petits ». Pour Dumont, sortir de l'histoire constitutionnelle et du grand récit bourgeois est un premier pas afin que « la nation devienne celle de tous » (DUMONT, 1959, p. 55). La lutte contre l'Anglais, qui a longtemps caractérisé le discours de la survivance en désignant l'ennemi, doit par conséquent être dépassée. Ce n'est pourtant pas le nationalisme comme tel qui est visé par Dumont, mais la fixation sur les polarités passées qui sont, elles, le produit de certaines positions de classe. Dans ce cas-ci, « le conflit [ethnique] n'a existé qu'au niveau de la couche bourgeoise ». Le dépassement de ce discours apparaît nécessaire afin de se confronter à un autre enjeu, puisque c'est à « notre système de classes sociales que nous devons maintenant nous attaquer » (DUMONT, 1962, p. 42 et 55).

On le voit, Dumont a peu de goût, contrairement à un Fernand Ouellet, pour la traque aux traîtres ou aux renégats du Progrès. Il préfère débroussailler qu'élaguer. Ni le clergé, ni le libéralisme, ni le républicanisme, ni même la bourgeoisie ne sont identifiés au « mal ». Malgré l'enthousiasme suscité par la trame fondatrice du Québec nouveau, qui justifie les dichotomies et les simplifications, Dumont se retient. Il se montre par exemple plus clément que plusieurs de ses contemporains à l'égard du mythe de la survivance ou du rôle de l'Église dans l'histoire (DUMONT, 1961). D'ailleurs, si l'auteur utilise constamment la France comme miroir confrontant, il évite en général de piger dans les événements de l'histoire française les plus associés à la *rupture*, comme la Révolution ou le passage générique, vigoureusement brandi par les cité-libristes et les révolutionnaires tranquilles, d'un Moyen âge à une Renaissance (CAREL, 2010).

Si je n'ai pas abordé frontalement la Révolution tranquille jusqu'à présent, c'était pour démontrer le caractère extensible du régime d'historicité, qui rend compte d'expériences du temps débordant les histoires nationales. Bien sûr, si la Révolution tranquille ne crée pas, *sui generis*, des expériences du temps – de la même façon que l'alliance du duplessisme et du cléricisme, au tournant des années 1950, n'a pas créé de toutes pièces une « grande noirceur » qu'il faudrait plutôt mettre en perspective avec la « glaciation » idéologique en Occident à cette époque –, elle a un impact considérable sur le déploiement de certaines virtualités du futurisme et de l'horizon prométhéen et, par ricochet, sur l'actualisation du passé (PARENT, 2014).

Une fois passée la période des années 1930-1950, l'attente d'une nouvelle société, assombrie par les expérimentations totalitaires fascistes et communistes, devenait de nouveau plausible. Cette attente tenace des modernes, que les printemps font refléurir à l'occasion, s'appuie désormais sur un progrès maîtrisable grâce à la planification et à de nouvelles élites éclairées et visionnaires. Sur le plan temporel, planifier, c'est prétendre à la maîtrise des secousses du présent afin de maîtriser l'avenir, tout en organisant la société de façon rationnelle. L'investissement matériel et symbolique dans Hydro-Québec, au cours de la Révolution tranquille, illustre bien ce fait (SAVARD, 2013). Mais *qui* organisera, et pour qui? À la fin des années 1950, Dumont se questionnait déjà, pensant tout autant au Québec qu'à la France : « L'intensification de la planification s'accompagnera-t-elle d'un transfert de l'initiative à une élite économique plus représentative des communautés humaines? La question est angoissante » (DUMONT, 1959b, p. 106).

Le Parti libéral de Jean Lesage, qui enclenche plusieurs réformes ardemment souhaitées par la génération de Dumont, fait de l'État un acteur collectif décisif. À partir de ce moment, on remarque dans les textes de Dumont un accent mis sur la refondation et le recommencement et, concomitamment, une diminution de l'appel aux ancêtres, ce qui ne veut pas dire que l'auteur cesse de chercher des précédents historiques. Son actualisation d'historiens français comme Taine et Michelet n'est pas un hasard. Siècle de l'Histoire, le 19<sup>e</sup> siècle est à la fois celui de tous les possibles et celui où l'assimilation du passé est plus nécessaire que jamais, en France, pour assumer l'immense événement qu'est la Révolution. Si l'avenir est ouvert au maximum, l'historien est à la fois gardien et actualisateur d'une mémoire dirigée vers l'édification d'une nouvelle société (HARTOG, 1988). Le dédoublement temporel joue ici à l'envers : c'est en s'inspirant du 19<sup>e</sup> siècle français que Dumont énonce la situation du Québec au début des années 1960, puisque dès lors que

les traditions n'offr[e]nt plus de recours assurés, la société est à construire. Les grands principes d'explication sociale, qu'on trouvait assez aisément auparavant au-delà de l'histoire ou dans une histoire sainte superposée à celle de la Cité profane, doivent maintenant être cherchés, par tâtonnement, dans le devenir lui-même (DUMONT, 1963b, p. 58).

La critique sévère de l'Église effectuée par Dumont dans *Pour la conversion de la pensée chrétienne* est également axée sur cette recherche tâtonnante à mener. Institutions et croyants doivent se réformer pour sortir du conformisme religieux et ainsi relever « le défi de la conscience moderne » (DUMONT, 1964b, p. 27). Dumont

participera à ce renouveau en publiant dans la revue d'inspiration postconciliaire *Communauté chrétienne* et, sur un ton plus engagé, la revue *Maintenant*. À ce propos, Michael Gauvreau a fait porter le blâme à Dumont et ses camarades pour avoir promu une nouvelle spiritualité qui, par trop élitiste, confrontante et existentielle, aurait rompu avec les us et traditions religieuses, ce qui aurait eu pour effet d'accélérer la déchristianisation du Québec (GAUVREAU, 2005, p. 275). Mais cette attente d'une spiritualité plus « authentique » doit être replacée à la fois dans le courant de la pensée de la théologie de la sécularisation, qui promouvait justement une spiritualité éclairée et consciente<sup>9</sup>, et dans le futurisme propre au régime d'historicité à cette époque, où l'adaptation à l'Histoire exigeait des consciences ouvertes et outillées se dégageant des rets du passé.

Mais si l'Histoire conserve, au tournant des années 1960, sa majuscule, il n'y a cependant plus, comme au 19<sup>e</sup> siècle, un « au-delà de l'histoire » qui donnerait la clef du reste (GAUCHET, 1985). La responsabilité humaine en est accrue. Pour assumer sa condition d'historicité, l'individu doit donc, en plus de se libérer de l'horizon d'attente « des hommes de 1840 », être en perpétuelle tension, quasiment en bondissement face au futur : il doit chercher, en tâtonnant, « dans le devenir lui-même ». Ce puissant énoncé futuriste vaut aussi bien pour le 19<sup>e</sup> siècle (français) que pour le Québec au milieu du 20<sup>e</sup>. Mais cette recherche ne s'arrête pas avec la Révolution tranquille qui, exauçant ou trahissant certaines attentes refoulées jusque-là, les exalte d'autant plus.

Dès le milieu des années 1960, l'État-providence québécois n'est peut-être pas, constate-t-on, à la hauteur des promesses suscitées. Le rêve d'une société d'abondance et d'une collectivité mature, intégrée et fonctionnelle est battu en brèche. Dans un article sur la pauvreté, Dumont utilise un autre miroir, celui des États-Unis, et conclut que la société supposément la plus avancée est celle qui produit le plus de pauvreté. Les États-Unis ne sont-ils pas la préfiguration de ce que pourrait devenir un Québec de plus en plus normalisé (THÉRIAULT, 2005)? De fait, Dumont est critique envers les différentes incarnations de la démocratie parlementaire : ni « la politique de grandeur du président de Gaulle, [ni] la démocratie formelle du président Johnson », ni « le centre-gauche de M. Lesage » ne suffisent pour combler l'écart entre les riches et les pauvres et, sur un autre plan, canaliser des intentions profondes menant à des projets partagés par les citoyens (DUMONT, 1965, p. 130). Pis encore, alors que Dumont regarde vers le 19<sup>e</sup> siècle français pour trouver une caisse de résonance où priment les thèmes de la refondation et de l'articulation de l'héritage et de l'avenir, il devine aux États-Unis la possibilité d'une dystopie. Se développant entre cet horizon passé prometteur et ce futur inquiétant, les considérations historiographiques de Dumont sont elles aussi sur le point de se préciser.

9. De fait, Dumont avait été marqué par des théologiens comme Jean Daniélou et Pierre Teilhard de Chardin, au point de soutenir lui-même une thèse de doctorat en théologie (1987). Sur la théologie de la sécularisation, voir SIRONNEAU (1982).

## L'ÉNIGMATIQUE TRADITION OUVRIÈRE

Depuis le début de la Révolution tranquille, Dumont a réaligné ses canons et a dénoncé avec de plus en plus de vigueur la perpétuation et les mues du récit bourgeois. Le dédoublement temporel se décèle ici, on l'a dit, en observant comment Dumont considère, aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, l'apport de l'idéologie bourgeoise comme une contribution nécessaire *mais* révolue. Sur un modèle qui n'est pas sans évoquer celui de la « Révolution bourgeoise », utilisé par des historiens français comme Albert Soboul pour souligner l'inachèvement du processus révolutionnaire (SOBOUL, 1962 [1958]), Dumont considère que cette idéologie bourgeoise, utile pour la survie de la nation et la constitution du récit collectif au 19<sup>e</sup> siècle, doit céder le pas à autre chose, de la même façon que la Révolution tranquille et le discours de la modernisation – associés à une certaine technocratie qui recoupe alors largement la « bourgeoisie » –, étapes importantes dans l'itinéraire du Québec contemporain, doivent être suivis par un autre modèle que celui du libéralisme économique.

La critique de la bourgeoisie n'était bien sûr pas nouvelle. À partir de la fin des années 1940, le jeune Dumont, à travers des lieux d'attente comme *Esprit* ou *L'Action nationale*, dévorait les textes ciblant le monde bourgeois, caractérisé par le pouvoir de l'argent, l'esclavage de l'usine, la décadence matérialiste et la déshumanisation des collectivités (WARREN, 1998). En 1959, lors du congrès des mouvements coopératifs, il affirmait que c'est la « rationalisation du travail qui a fait de l'usine un monde autoritaire » (DUMONT, 1959b, p. 105). Ne fallait-il pas alors se méfier de la « volonté planificatrice » de l'entrepreneur capitaliste? Quelques années plus tard, Dumont en rajoute; il y a désormais

prolifération et entrecroisement des factions qui font aujourd'hui officiellement pression sur l'État. [...] La bourgeoisie, plus particulièrement l'entrepreneur capitaliste, a défini notre société occidentale. C'est elle qui a élaboré la première idéologie de l'égalité démocratique (DUMONT, 1965, p. 125).

Or, cette idéologie, sous ses airs méritocratiques, promeut des individus théoriquement égaux tout en confinant les moins avantagés socialement à croupir dans les marges. Lorsque le *sens* du rattrapage sera questionné – rattraper qui, pourquoi, selon quels critères et en vue de quoi? – Dumont procèdera à une réévaluation de la planification, qui sera moins envisagée comme un mécanisme pour normaliser un Québec dit adulte qu'un tremplin pour le propulser vers *autre chose*, c'est-à-dire en dehors d'un progrès tranquille qui se fissure déjà. La question sera alors : « Allons-nous pousser plus loin la planification ou nous contenter des timides tentatives de ces dernières années? » (DUMONT, 1965, p. 133).

Il ne s'agit pas encore de remettre en cause le volontarisme et particulièrement celui incarné par l'État, ce personnage collectif bastion de la survivance qui absorbe désormais en son sein, comme l'avait prédit Léon Dion, le pouvoir symbolique de l'Église (COUTURE, 1994). L'étatisme – on dirait presque le jacobinisme – de Dumont est explicite : « La poursuite du bien commun, dont l'État est le principal responsable, se ramène à un objectif bien précis : donner une forme aux aspirations des hommes ». La conscience, la volonté et la maîtrise que les individus sont invités à développer doivent aussi se retrouver dans « l'État [qui] est le seul mécanisme

collectif de décision qui représente, en principe, l'intérêt général » (DUMONT, 1965, p. 261). Cette focalisation sur l'État, contemporaine du recentrement dans les frontières québécoises plutôt qu'au sein d'un Canada français élargi, s'accroît à mesure que la menace de déculturation venant du sud s'accroît et que l'utopie du Village global est malmenée. Pour éviter de se faire happer par un universel de pacotille et surdéterminé par les puissances économiques, ne faudrait-il pas édifier, suggère Dumont, un État socialiste?

Mais d'un point de vue historiographique, rien n'est moins évident. Un tel État, ou même un tel modèle d'État, est définitivement introuvable dans l'histoire du Canada français. Quelles traditions repérer, dans ce cas, qui puissent correspondre à (et plus encore fonder) cette attente? Dumont ne pose pas la question de cette façon, puisqu'il ne s'agit pas pour lui d'instrumentaliser le passé, mais plutôt de chercher les potentialités qui ont été laissées dans l'ombre. Et puis, l'édification d'un État socialiste doit se *construire* à partir de ce qu'on commence à appeler la « base » et non surgir de la tête des planificateurs et des intellectuels comme lui. Or, que sait-on de cette base et des individus ordinaires qui la constituent?

Ici encore, Dumont transforme la quête plutôt infructueuse des traditions en une opportunité de réflexion historiographique, en attirant l'attention sur le problème de la place de cette base dans les représentations générées par certains groupes et certaines élites. En posant la question : « aux difficultés et aux angoisses de quels groupements ont répondu nos productions idéologiques? » (DUMONT, 1963a, p. 293), Dumont veut attirer l'attention sur l'emprise du récit bourgeois et son corollaire libéral, mais aussi sur une série d'horizons passés qui ont été escamotés, refoulés ou tout simplement oubliés parce qu'ils ne s'inscrivaient pas dans ce récit – et plus largement dans le récit du Progrès. Pierre Vadeboncoeur, proche de Dumont, faisait lui aussi le procès de la bourgeoisie, considérée comme un « goulot d'étranglement d'une société à venir » qui aliène le peuple (ouvrier) et le prive sournoisement d'une voix authentique et de repères viables :

Le peuple est un être collectif sans miroir : rien ne lui réfléchit l'image de ses dons. Seule la bourgeoisie se mire et se reconnaît, et elle ne s'en prive pas. Le miroir, s'il en est un vraiment, qui dit au peuple ce qu'il est, c'est la bourgeoisie elle-même, mais elle lui renvoie une image mutilée. (VADEBONCOEUR, 1965, p. 10 et 22)

Réparer cette image, ou carrément en exhumer une autre, n'est-ce pas là une tâche tout à fait dans les cordes de ces chercheurs pour qui l'apostolat scientifique devait déboucher sur une mission sociale? Martyrs de la société industrielle, les ouvriers incarnent encore, à cette époque, les pauvres éminents de la Bible, innocents porteurs du salut collectif dont les « dons » sont confisqués par les puissants. Afin de rétablir cette image ouvrière – et plus encore, grâce à la magie de la fusion qui s'opère alors au Québec entre classe ethnique et classe sociale, cette image collective – mutilée par la bourgeoisie, Dumont ne ménage pas les effets de miroir, utilisant volontiers la France pour éclairer/embraser une mémoire alternative au Québec. Il y a urgence à donner aux forces de libération du présent un passé, ce qui implique pour l'historien de s'engager hors des sentiers battus. Vers quoi, en effet, le milieu ouvrier peut-il se tourner, aujourd'hui, s'il veut communier avec des « grands souvenirs » susceptibles d'inspirer son action, et que Dumont reluque

du côté de la France, parée de sa Commune, de son coopératisme, de son Front Populaire et de ses précurseurs comme Albert Thomas, dont les initiatives fascinent le sociologue-historiographe (DUMONT, 1959b, p. 109-112)?

Un des « effets historiographiques » de cette tâche de réhabilitation est, à défaut d'un repérage concret, d'amplifier le sentiment de la *présence* des ouvriers ou des sensibilités ouvriéristes dans le passé et dans le présent. Sans pouvoir étayer son intuition, Dumont n'hésite pas à affirmer que « la conscience prolétarienne au Canada français est extrêmement forte et particulièrement complexe » (DUMONT, 1962, p. 45). Mais en y regardant de plus près, l'auteur se bute aux mêmes embûches qu'auparavant : cette conscience est difficile à retrouver. S'il y a bien eu, « depuis 1850, et à chaque génération », des penseurs pour « dénon[er] les divertissements de la politique » et le « sort des pauvres et des petits » (DUMONT, 1965, p. 133), leur réalisme économique faisait défaut. Dumont donne l'exemple d'Henri Bourassa qui, en 1919, appelait à répartir les fortunes et à éviter l'accumulation du capital, réaffirmant ainsi le préjugé considérant les Canadiens français comme inaptes à la grande économie (DUMONT, 1965, p. 134).

Mais à tradition donnée, on ne regarde pas la bride. Dumont souligne qu'au fond, dans ce cas, c'était l'*intention* égalitaire qui comptait... Et si l'auteur finira par admettre, en 1967, que « notre socialisme est à peu près sans passé autochtone » (DUMONT, 1967, p. 139), il poursuivra néanmoins la recherche, mais en mettant en question la croyance dans le pouvoir émancipateur de la trame des processus de la modernisation et des vecteurs idéologiques offrant les modèles clefs en main. Au futurisme étapiste magnifié par la Révolution tranquille se substituera, au tournant des années 1970, une ère de radicalisation où l'avenir ne sera plus entraîné par la marche de l'Histoire (POITRAS, 2014b). Chez Dumont, le dédoublement temporel ne se déploiera plus en fonction des cheminements de la liberté et de la société à éclairer et à rationaliser, mais en fonction des intentions et des pratiques passées susceptibles d'inquiéter et d'ébranler la société, d'inspirer une « société expérimentale » et de réenchanter un monde de moins en moins capable d'expérimenter l'altérité du futur.

\*

\* \*

S'il est vrai, lorsqu'on considère l'ensemble de l'œuvre de Dumont, que la promotion des traditions est un enjeu subsidiaire par rapport au problème de la tradition comme « mode d'appréhension de la temporalité » et à celui de la réflexivité sur la pratique historique, une lecture attentive de son traitement du passé et de la mémoire révèle que cette appréhension elle-même se transforme en fonction des mutations du régime d'historicité. Fernand Harvey rappelait que « c'est parce qu'il projette vers l'avant les sociétés de la modernité que Dumont sent le besoin d'en éclairer le cheminement incertain et problématique » (HARVEY, 2001, p. 254). Que cette projection, qui s'effectue à partir de différents horizons d'attente, évolue dans un même mouvement que les éclairages rétrospectifs qui en résultent, ne devrait pas nous étonner.

Plutôt que de cerner, comme l'on fait habituellement, de quelle façon la temporalité est utilisée pour définir une idéologie, j'ai donné le primat à la temporalité en renvoyant les options idéologiques au régime d'historicité. Ce court-circuitage m'a permis de mieux aborder l'ambivalence temporelle de Dumont, dont les textes oscillent entre invocation du passé et appel du futur. Des énoncés aussi déroutants que « la tradition est la garantie de l'utopie, le terreau dont elle se nourrit » (DUMONT, 1971a, p. 139), s'éclairent au mieux lorsqu'on les replace au sein des bouleversements plus larges du régime d'historicité au Québec. Ils nous donnent peut-être aussi des indices sur ce qui serait une appréhension du temps spécifique à la province et dont on retrouverait les mutations jusqu'à aujourd'hui. Après tout, Dumont l'a souvent répété, le Québec est un laboratoire.

Daniel POITRAS

Université de Toronto.

daniel.poitras01@gmail.com

## BIBLIOGRAPHIE

ANGERS, Stéphanie et Gérard FABRE

2004 *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000). Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval

AQUIN, Hubert

1982 [1961] « Comprendre dangereusement », dans *Blocs erratiques*, Montréal, Alain Stanké.

ARENDT, Hannah

1972 [1954] *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

BEAUCHEMIN, Jacques

2001 « Dumont historien de l'ambiguïté », *Recherches sociographiques*, 42, 2 : 219-238.

BLAIN, Jean

1974 « Économie et société en Nouvelle-France. L'historiographie des années 1950-1960 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 28, 2 : 163-186.

BORDUAS, P.-É.

1988 [1948] « Refus Global », dans : A.-G. BOURASSA, *Refus global et ses environs*, Montréal, Hexagone.

BOUCHARD, Gérard

2000 *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal.

2005 « L'imaginaire de la grande noirceur et la Révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, 46, 3 : 411-436.

CANTIN, Serge et Marjolène DESCHÊNES (dir.)

2009 *Nos vérités sont-elles pertinentes? L'œuvre de Fernand Dumont en perspective*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

CAREL, Yvan

2010 « L'invention de la « Grande Noirceur » : la voie française », dans : X. GÉLINAS et L. FERRETTI (dir.), *Duplessis : son milieu et son époque*, Québec, Septentrion, p. 36-52.

COUTURE, Yves

1994 *La terre promise. L'absolu politique dans le nationalisme québécois*, Montréal, Liber.

DARD, Olivier

2007 « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts? », *MENS*, 1 : 7-66.

DESBIENS, Jean-Paul

1960 *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme.

DION, Léon

1957 « Le nationalisme pessimiste », *Cité libre*, novembre : 3-18.

DORAIS, François-Olivier

À paraître « Marcel Trudel et Guy Frégault : regards sur une amitié intellectuelle », *Recherches sociographiques*.

DUMONT, Fernand et Jean-Charles FALARDEAU

1960 « Pour la recherche sociographique au Canada français », *Recherches sociographiques*, 1, 1 : 3-5.

DUMONT, Fernand, Marcel RIOUX et Pierre LEFEBVRE

1962 « Le Canada Français édition revue et corrigée » (table ronde), *Liberté*, 19-20 : 24-53.

DUMONT, Fernand

1956 « Histoire du syndicalisme dans l'industrie de l'amiante », dans : P.-E. TRUDEAU, *La grève de l'Amiante*, Montréal, Éditions Cité Libre, p. 123-163.

1956-1957 « Sociologie d'un diocèse canadien : aspects méthodologiques », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 24 : 31-38.

1958 « De quelques obstacles à la prise de conscience des Canadiens français », *Cité libre*, janvier : 22-28.

1959a [1971] « Une histoire de la liberté », dans : *La vigile du Québec*, Montréal, HMM, p. 43-56.

1959b « L'idéal corporatif », dans : *La vigile du Québec*, Montréal, HMM, p. 103-112.

1961 « Réflexions sur l'histoire religieuse du Canada français », dans : Marcel RIOUX (dir.), *L'Église et le Québec*, Montréal, Éditions du Jour, p. 47-65.

1962 « Scolarisation et socialisation. Pour un modèle général d'analyse en sociologie de l'éducation », dans *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, V, Montréal, p. 7-27.

1963a « L'étude systématique de la société globale canadienne-française », *Recherches sociographiques*, 1-2 : 277-294.

1963b « Idéologie et savoir historique », *Cahiers internationaux de sociologie*, juillet-décembre : 43-60.

1964a « L'État, la gauche, la droite », *Socialisme* 64, 3-4 : 31-37.

1964b *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, HMM.

- 1965 « Du sens nouveau de la solidarité et du leadership : des rapports entre les classes, au Québec », dans : Le conseil du bien-être du Québec, *Les inégalités socio-économiques et la pauvreté au Québec*, Symposium de Lévis, septembre, p. 257-276.
- 1966 « Préface » à Daniel POULIN, *Teilhard de Chardin : essai de bibliographie, 1955-1966*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- 1967 « Le socialisme est une utopie », *Socialisme*, 12-13 : 67-93.
- 1969 « Le temps des aînés », dans : *La vigile du Québec*, Montréal, HMH, p. 21-29.
- 1970 *La dialectique de l'objet économique*, Paris, Anthropos.
- 1971a *La vigile du Québec*, Montréal, HMH.
- 1971b Préface, Musée d'art contemporain, *Borduas et les automatistes. Montréal 1942-1955*, Montréal.
- 1973 *Chantiers. Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, Montréal, HMH.
- 1974 *Les idéologies*, Paris, Presses universitaires de France.
- 1976 « Le projet d'une histoire de la pensée québécoise », dans : P.-A. QUINTIN et C. PANACCIO (dir.), *Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, p. 23-48.
- 1978 « Actualité de Lionel Groulx », dans : M. FILION (dir.), *Hommage à Lionel Groulx*, Montréal, Leméac, p. 55-80.
- 1981 *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France.
- 1987 *L'institution de la théologie – essai sur la situation du théologien*, Montréal, Fides.
- 1993 *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal.
- 1997 *Récit d'une émigration*, Montréal, Boréal.
- 2000 *Entretiens. Un témoin de l'homme*, présenté par Serge Cantin, Montréal, Hexagone.
- FILTEAU, Gérard
- 1946 « La civilisation canadienne avant la conquête », *l'Action nationale*, décembre : 251-269.
- FORTIN, Andrée
- 1993 *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GAUCHET, Marcel
- 1985 *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard.
- GAUVREAU, Michael
- 2005 *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, McGill-Queen's University Press, Montréal/Kingston.
- GOYETTE, Julien
- 2017 *Temps et culture. Fernand Dumont et la philosophie de l'histoire*, Québec, PUL.
- 2013-2014 « Que sont les idéologies devenues? », *Les Cahiers Fernand Dumont*, 3 : 9-13.
- GURVITCH, Georges
- 1955 *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, Paris, Presses universitaires de France.
- HARTOG, François
- 1988 *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire : le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Presses universitaires de France.
- 2003 *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.

- 2013 *Croire en l'histoire*, Paris, Flammarion.
- HARVEY, Fernand  
2001 « La mémoire, enjeu stratégique de la modernité chez Fernand Dumont », *Recherches sociographiques*, 42, 2 : 253-265.
- KOSSELLECK, Reinhart  
1990 [1982] *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS.
- LAMARRE, Jean  
1993 *Le devenir de la nation québécoise. Selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet*, Québec, Septentrion.  
1995 « À la jointure de la conscience et de la culture », dans : S. LANGLOIS et Y. MARTIN (dir.), *L'horizon de la culture, Hommage à Fernand Dumont*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et IQRC.
- LAMONDE, Yvan  
2007 « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *Les Cahiers des dix*, 61 : 215-251.
- LANGLOIS, Simon et Jean-Philippe WARREN  
2001 « Présentation. Mémoire de Fernand Dumont », *Recherches sociographiques*, 42, 2 : 207-216.
- LANGLOIS, Simon et Yves MARTIN (dir.)  
1995 *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*. Québec, Les Presses de l'Université Laval/Institut québécois de recherche sur la culture.
- LÉVESQUE, Georges-Henri  
2011 *Anthologie des textes du père Georges-Henri Lévesque*, sous la direction de F. SIMARD et M. ALLARD, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- LUNEAU, Marie-Pierre  
2003 *Lionel Groulx. Le mythe du berger*, Montréal, Leméac.
- MEUNIER, Martin  
2007 *Le pari personnaliste*, Montréal, Fides.
- PARENT, Sébastien  
2014 « L'historiographie de la Révolution tranquille et ses rapports à la mémoire canadienne-française : 1960 à aujourd'hui », Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal.
- PELLETIER, Gérard  
1983 *Les années d'impatience, 1950-1960*, Montréal, Stanké.
- POITRAS, Daniel  
2012 « Des moyens et des fins. Fernand Dumont et le printemps érable », *Cahiers Fernand Dumont*, 2 : 124-145.  
2013 « L'impossible oublié : Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des Patriotes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 66, 3-4 : 339-364.  
2014 « L'URSS, Cuba, l'Algérie comme miroirs confrontants. L'appropriation de l'information internationale par les étudiants du Quartier latin en 1959 », *Bulletin d'Histoire Politique*, 23, 1 : 82-108.

RICŒUR, Paul

2000 *L'histoire, la mémoire, l'oubli*, Paris, Seuil.

ROY, Christian

1993 « Le personnalisme de L'Ordre Nouveau et le Québec, 1930-1947 : son rôle dans la formation de Guy Frégault », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 46, 3 : 463-484.

SAVARD, Stéphane

2013 *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, Québec, Septentrion.

SÉGUIN, Maurice

1970 [1947] *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*, Montréal, Boréal.

SIRONNEAU, Jean- Pierre

1982 *Sécularisation et religions politiques*, Paris – La Haye – New York, Mouton.

SOBOUL, Albert

1958 [1962] *Les Sans-Culottes parisiens en l'An II*, Paris, Clavreuil.

STOCZKOWSKI, Wiktor

2008 *Anthropologies rédemptrices. Le monde selon Lévi-Strauss*, Paris, Hermann.

TAGUIEFF, André

2004 *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon

2005 *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec / Amérique.

VADEBONCEUR, Pierre

1965 *L'autorité du peuple*, Québec, Éditions de l'Arc.

WARREN, Jean-Philippe et Martin MEUNIER

2002 *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion.

WARREN, Jean-Philippe

1998 *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

2003 *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal.



## DES CANADIENS FRANÇAIS AUX QUÉBÉCOIS : SE NOMMER À L'ÉPREUVE DU TERRITOIRE?

Jean QUIRION, Guy CHIASSON et Marc CHARRON

Le présent article propose une réflexion sur la territorialisation de l'identité au Québec. À partir d'un corpus de journaux parus au Québec de 1944 à 1970, il tente de déterminer si cette territorialisation s'est amorcée avant la Révolution tranquille, période où la plupart des auteurs situent l'origine du phénomène. Les termes désignant le territoire et ses habitants sont systématiquement recensés et analysés. L'article propose entre autres le concept de déprovincialisation pour expliquer le phénomène alors en cours, et situe son avènement, en fait, bien avant la Révolution tranquille. Il présente aussi des données inédites sur le moment du passage de Canadien français à Québécois (à la fois comme adjectif et comme nom), et cherche à déterminer si l'usage a varié au gré des événements qui ont ponctué l'actualité pendant cette période importante de l'histoire du Québec.

Mots-clés : Révolution tranquille, identité, Québec, territoire, Canadien français, Québécois

Le présent article propose une réflexion sur la territorialisation de l'identité au Québec<sup>1</sup>. Cette expression, « territorialisation de l'identité », si elle n'est pas d'usage courant, désigne pourtant une réalité plutôt bien documentée par les recherches sur l'identité et le nationalisme au Québec, soit celle du passage d'une identité qu'on qualifie de « canadienne-française » à une identité proprement « québécoise ». Pour ne citer que quelques exemples, pensons à Louis BALTHAZAR, qui, dans son *Bilan du nationalisme au Québec* (1986), avance la thèse selon laquelle ce nationalisme, qui était tout d'abord « canadien » et lié aux Patriotes et à leurs revendications politiques, a acquis plus tard le qualificatif de « canadien-français »

---

1. Les auteurs désirent remercier les assistants de recherche Baris Bilgen, Geneviève Hudon, Julie Stéphanie Normandin, Joanne Desrochers et Annie Brassard.

à la suite de l'échec des Rébellions de 1837-1838, pour enfin devenir « québécois » à compter des années 1960, avec la Révolution tranquille. Treize ans plus tard, Joseph-Yvon THÉRIAULT (1999) reprend cette évolution en trois temps alors que, dans un livre plus récent, Robert COMEAU (2010) nuance quelque peu, en insistant entre autres sur la rupture entre les identités canadienne-française et québécoise qui aurait été insufflée par la Révolution tranquille.

## UN CHANGEMENT PROFOND

Le passage d'une identité à une autre n'est pas qu'un strict changement de qualificatif ou une façon renouvelée, chaque fois plus contemporaine, de nommer cette réalité. Il implique également une redéfinition des frontières mêmes à l'intérieur desquelles se développe et finit par se cristalliser cette identité. Le nationalisme canadien-français renvoyait essentiellement au Canada français, et n'avait pas vraiment d'assise territoriale<sup>2</sup> puisqu'il englobait tant les francophones qui habitaient la province de Québec que ceux des autres provinces canadiennes ainsi que ceux ayant migré aux États-Unis (les « Canadiens français des États », comme on les appelait à l'époque). L'identité québécoise, quant à elle, suppose par définition un recentrement du projet national sur les frontières de l'État québécois, phénomène qui conduira implicitement à une rupture avec tous les francophones de l'extérieur du Québec. D'ailleurs, Yves Frenette écrit à ce sujet :

Le territoire physique occupé par l'État du Québec se confond désormais avec le territoire mental de la nation, qui se traduit par un « nous les Québécois » dont sont plus ou moins exclus les francophones vivant à l'extérieur du Québec, perçus comme appartenant à une autre zone, canadienne ou américaine, donc à un gouvernement étranger (FRETTE, 1998, p. 168).

## UNE TERRITORIALISATION DE L'IDENTITÉ

L'idée de territorialisation décrite dans le présent article vise à montrer de quelle manière la nouvelle identité, appelée « québécoise » à partir des années 1960, s'est donnée un territoire de référence, le Québec, et, du coup, un outil de gouvernance pour en réaliser les aspirations, l'État québécois, jouant par le fait même un rôle central dans la promotion des intérêts nationaux (MARTEL, 1998; THÉRIAULT, 2004; MCLAUGHLIN, 2012) de ceux qui se nomment désormais « Québécois » (et non

---

2. Pour les fins de cet article, nous nous référons à une compréhension spécifique du terme « territoire » et de la « territorialisation » (FAURE, 2004; CHIASSON et NTERIZEMBO, 2012). C'est en quelque sorte la compréhension classique, le territoire désignant pour nous l'espace où la souveraineté de l'État s'exerce. Si certains dans les années 1980 et 1990 ont annoncé la « fin des territoires » (BADIE, 1995), c'est-à-dire la fin d'un monde où l'État est le principal (et presque l'unique) lieu de régulation des sociétés, la plupart des auteurs considèrent aujourd'hui que les territoires de l'État gardent leur importance, même s'ils cohabitent avec d'autres territoires qui sont des « constructions sociales » et dont les contours sont plus flous (JEAN, 2006; BRENNER, 2004).

plus « Canadiens français » de la province de Québec). Cela dit, s'il est clair que nous poursuivons ici cette réflexion sur la territorialisation de l'identité au Québec, nous comptons nous y prendre en suivant une approche plutôt originale.

L'immense majorité des travaux sur le sujet, dont ceux mentionnés ci-dessus, ont accordé une importance particulière aux années 1960, moment où cette identité aurait en fait émergé. Pour plusieurs chercheurs, la Révolution tranquille correspond à cette grande période d'édification d'un État québécois moderne, où se multiplient les interventions de tous genres dans les domaines social, culturel et économique. Concurrément, on estime que la Révolution tranquille constitue en quelque sorte l'époque où se révèle et prend tout son sens cette nouvelle identité territorialisée. Quant aux francophones à l'extérieur du Québec, ils considèrent que les États généraux du Canada français de 1967 (MARTEL, 2007) cristallisent la rupture avec le Québec, évènement qui amène les francophones hors du Québec à se doter eux aussi d'institutions à l'échelle provinciale et à se réclamer désormais d'autant d'identités qui en découlent (Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, etc.) (THÉRIAULT, 2004).

### UNE TRANSFORMATION AMORCÉE AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE?

S'il est indéniable que la Révolution tranquille est un moment fort de l'élaboration de l'identité québécoise, notamment avec la création par l'État d'importants symboles de la nouvelle nation moderne et laïque (nationalisation de l'électricité, instauration d'un ministère de l'éducation, mise en place d'instruments publics de soutien au développement économique francophone, etc. [BALHAZAR, 1986]), il apparaît toutefois logique de se demander si la territorialisation de l'identité, c'est-à-dire une construction excluant les francophones de l'extérieur des frontières, n'était pas déjà amorcée bien avant la Révolution tranquille. Ainsi, on pourrait se référer aux travaux de Luc Turgeon, qui fait remarquer que les chercheurs québécois ont souvent insisté sur la Révolution tranquille comme une rupture dichotomique avec la période précédente de « Grande noirceur », alors qu'une telle vision, selon lui,

est en effet incapable de penser le passage d'une forme de régulation à une autre sans avoir recours à l'idée d'une élite éclairée, agissant à partir de l'État dans l'optique de faire du Québec une société moderne, ou encore afin de satisfaire ses propres intérêts de classe. Une telle approche ne permet guère de comprendre pourquoi une population, dont on affirmait qu'elle était enfermée dans une mentalité d'Ancien régime, en vint à appuyer le projet du gouvernement Lesage d'intégrer le secteur social à la mission de l'État (TURGEON, 2000, p. 15).

Non seulement Turgeon nous invite-t-il à prendre toute la mesure de l'importance des mutations précédant la Révolution tranquille, mais également à reconnaître pleinement la contribution de la société civile comme agent décisif de changement. Plus précisément, sur la question qui nous occupe, les travaux de Marcel Martel évoquent l'hypothèse que la remise en question de l'identité (alors « canadienne-française »), avant d'apparaître comme le fruit de démarches initiées sous les institutions publiques de la

Révolution tranquille, avait déjà trouvé sa voix dans les médias :

La Révolution tranquille n'a rien d'une poussée brusque, d'un mouvement porté par une génération spontanée. Au contraire, elle permet de mesurer l'ampleur du projet de redéfinition de l'identité canadienne-française amorcée au cours de la décennie précédente par le procès de la pensée nationaliste effectué notamment par le quotidien *Le Devoir* ainsi que par les revues *Cité libre* et *l'Action nationale* (MARTEL, 1998, p. 20).

À l'instar des travaux de Martel, on peut considérer les journaux comme une source privilégiée pour saisir les discours sur la nation. À cet effet, on peut invoquer comme autre renfort les travaux de Benedict ANDERSON (1991) sur l'origine du nationalisme. Pour Anderson, les nations sont des communautés imaginées, c'est-à-dire des communautés dont les membres ne se connaissent pas nécessairement et n'entretiennent pas forcément de relations personnelles. La presse écrite avec sa diffusion large a rendu possible cette identification des individus à la nation malgré l'absence de lien concret entre les membres. Si, historiquement, les journaux ont été un lieu où a été rendue possible l'émergence d'identités nationales en Europe, on peut imaginer qu'ils sont également des espaces privilégiés pour observer la territorialisation de la nation francophone au Québec au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

De façon un peu plus immédiate, les journaux – parce qu'ils sont publiés à des intervalles fréquents – permettent aussi de suivre finement l'évolution du discours sur la nation. De même, les journaux à travers leurs diverses rubriques (éditoriaux, nouvelles, opinions des lecteurs, etc.) ouvrent une fenêtre non seulement sur les prises de position officielle des journaux et celles des élites, mais également sur la façon dont les discours sur la nation s'enracinent dans la population et son quotidien.

Notre analyse portera ici une attention toute particulière aux discours d'avant la Révolution tranquille, et non à ceux qui ont proprement caractérisé cette période. Avant tout, l'analyse aura comme objectif de cerner le ou les moments-charnières de la construction de l'« identité territorialisée », clairement recentrée sur les frontières du Québec. Toujours en suivant l'exemple de Martel, c'est dans les grands journaux québécois que nous avons tenté de relever les changements de repères identitaires qui s'opèrent alors au sein de la société civile québécoise. Nous pensons, et c'est là notre hypothèse, qu'une étude de certains termes présents dans les quotidiens au Québec des années 1940 jusqu'aux années 1970 révélera une temporalité assez différente de celle qui prévaut actuellement chez une majorité de chercheurs, dont les travaux sont principalement axés sur la Révolution tranquille et les manifestations les plus historiquement patentes et célébrées de cette nouvelle identité québécoise. Autrement dit, ce « retour en arrière », bien avant la Révolution tranquille, permet de voir non seulement l'identité territorialisée québécoise dans sa forme achevée, mais également d'interroger le parcours que suit la mise en place de cette nouvelle identité, au même titre que l'intégration de ses nouvelles balises territoriales.

Cela dit, l'approche que nous privilégions diffère de façon notable de celle de Martel, dans la mesure où nous accordons une importance particulière au vocabulaire des journaux. Le recentrement du projet national implique, en effet, l'usage

de nouvelles appellations afin de se définir et de se nommer au Québec. Certains termes qui étaient porteurs de sens au sein d'une société canadienne-française au discours identitaire peu territorialisé, et qui étaient ainsi utilisés couramment, le deviennent de moins en moins et laissent place à des vocables inédits. L'exemple le plus manifeste de ce phénomène de transition est sans aucun doute la désignation « Canadien français », qui se voit progressivement remplacer par « Québécois ». Concurrément à ces nouvelles étiquettes, on constate l'abandon d'autres termes, notamment celui de « province ». L'expression « province de Québec » dans le contexte du nationalisme canadien-français doit être comprise comme un usage désignant une sous-partie spécifique d'un ensemble plus grand (le Canada ou encore le Canada français). Le terme « province », tel qu'il était utilisé par les nationalistes canadiens-français, est très révélateur d'une vision de la nation qui ne se laisse pas enfermer dans les limites territoriales du Québec.

À l'intérieur du projet national « québécois », où le Québec devient l'ensemble national (et non plus seulement une sous-partie), la référence à la « province » perd son sens et, de ce fait, tombe en désuétude à mesure que s'effectuera le repositionnement identitaire. Ces mots qui seront peu à peu éliminés dans le discours social, tout comme ceux qu'on verra surgir, nous semblent d'importants marqueurs de la redéfinition qui a alors cours et, plus précisément, de leur relativement lente, mais néanmoins indiscutable, territorialisation.

## MÉTHODOLOGIE

Pour effectuer l'étude, la méthodologie retenue, soit celle d'une approche par corpus, a été privilégiée, avant tout parce que les quotidiens sont des témoins inaltérables de l'actualité et des mots qui sont mobilisés pour la décrire. Ainsi, notre recherche a porté sur deux journaux de langue française parus au Québec, soit *La Presse* et *Le Devoir*, pendant une période de plus d'un quart de siècle. Ces deux publications ont été recensées de 1944 à 1970, années qui balisent amplement, voire débordent l'époque du changement linguistique à décrire. La première borne, l'année 1944, est nommément celle de la crise de la conscription au Canada, qui soulève une opposition forte de la part des francophones du pays. La période étudiée se termine en 1970, année qui marque symboliquement la fin de la Révolution tranquille, du moins dans l'imaginaire québécois. De 1944 à 1956, seules les années paires ont été recensées. L'année 1956 est celle de la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Commission Tremblay) visant à affirmer l'autonomie provinciale du Québec face au pouvoir fédéral de dépenser du gouvernement (NOËL, 2015). D'ailleurs, d'aucuns considèrent cette Commission et son rapport comme un moment annonciateur de la Révolution tranquille. Ainsi, à partir de 1956 et jusqu'en 1970, chaque année a fait l'objet d'un ajout aux corpus. Ce changement de fréquence de saisie s'explique par le fait qu'on approche du moment généralement considéré comme le point de départ de la Révolution tranquille, soit l'élection du gouvernement libéral de Jean Lesage en 1960 et de son slogan « Maîtres chez nous ».

Aux fins de l'étude, quatre parutions annuelles ont été ciblées : 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> décembre. Dans les cas où il n'y avait pas de publication ce jour-là (il

s'agissait d'un dimanche, d'un jour férié, etc.), l'édition la plus rapprochée a été retenue. Au total, le corpus est constitué de 84 éditions prélevées sur 21 des 27 années observées.

Si les journaux de cette époque ne sont pas accessibles en format électronique, ils existent cependant sous forme de microfilms. Aux fins de notre enquête, ces parutions ont d'abord été consultées à l'écran, puis lorsqu'une des formes énumérées au paragraphe suivant était repérée, l'article qui la contenait était imprimé et classé.

Le tableau ci-dessous présente les vocables de base recherchés, par catégorie grammaticale : les noms propres réfèrent au territoire et les substantifs désignent les habitants; s'y greffent les adjectifs. Leurs désinences ont aussi été incluses, le cas échéant. Quant aux formes entre crochets, elles ont été trouvées au fil des textes, mais n'étaient pas attendues.

**TABLEAU 1**

*Formes recherchées dans le corpus*

<b>Noms propres (territoire)</b>
Canada français
P.Q.
Québec [Quebec]
[république de Laurentie]
<b>Noms (habitants)</b>
Canadien (-) français
Canadien d'expression française
Canadien d'origine française
Franco-Canadien
Néo-Québécois
Québécois [Québécois]
<b>Adjectifs</b>
canadien (-) français
franco-québécois
québécois [québécois]

Au total, 754 articles ont été retenus. Le nombre moyen d'occurrences par article a été établi à 715. La taille du corpus est donc évaluée à 539 110 occurrences.

TABLEAU 2

*Caractéristiques du corpus de l'étude*

Corpus de l'étude
Années étudiées
Ponctions bisannuelles (7 années) : 1944, 1946, 1948, 1950, 1952, 1954, 1956
Ponctions annuelles (14 années) : 1957-1970
Total de 21 années à raison de 4 parutions par année, soit 84 éditions au total
Taille du corpus
754 articles * 715 occurrences/article en moyenne = 539 110 occurrences dans le corpus

Chacune des occurrences a ensuite fait l'objet d'une entrée dans une base de données. Diverses informations ont été consignées pour chacune des entrées : graphie de l'occurrence; nom du journal, date de publication, catégorie grammaticale, fréquence dans l'article, numéro de page, type de texte (article, éditorial, opinions des lecteurs, publicité, etc.), titre de l'article, sujet(s) du texte, auteur, type d'énonciation (par exemple, discours rapporté ou citation directe), etc. Le contexte de l'occurrence a été également transcrit.

## RÉSULTATS

Examinons maintenant les résultats de l'étude. Quatre analyses particulières retiendront notre attention, présentées suivant un ordre qui traduit en l'occurrence notre lecture du réaménagement identitaire des Québécois de cette période; d'abord, au sens où l'on comprendra qu'il doit y avoir « déterritorialisation » avant que ne puisse avoir lieu toute espèce de « reterritorialisation » (une analogie ici évidente, quoiqu'indirecte, aux fondements théoriques du concept du même nom de Deleuze et Guattari [1972]). On verra ensuite comment la « déprovincialisation », c'est-à-dire l'abandon graduel du terme *province* présage en quelque sorte le passage de *Canadien français* à *Québécois*. Seront ensuite dévoilées, en troisième lieu, les premières formes lexicales annonciatrices du changement dans l'usage. Enfin, l'importance du traitement du sujet dans les journaux sera abordée.

## SUR LA « DÉPROVINCIALISATION »

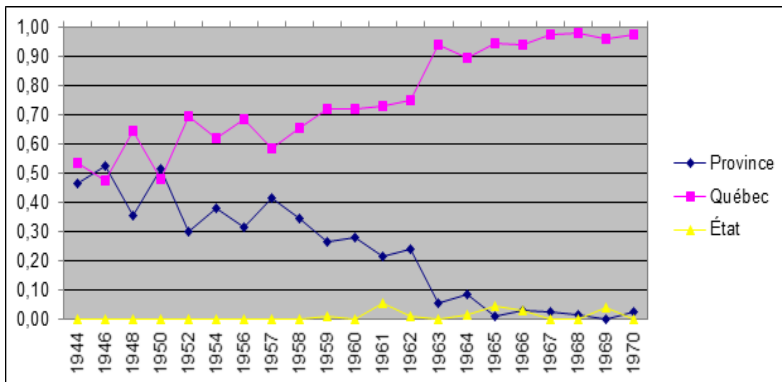
Les premières données analysées porteront sur la désignation du territoire, aspect particulièrement symbolique. En fait, il ne s'agit pas, dans un premier temps, de renommer l'espace québécois, mais de laisser tomber une partie de son appellation traditionnelle, soit *province*, dans le but d'en refléter ou d'en exprimer l'autonomie, souhaitée ou réelle. Nous proposons ainsi le terme « déprovincialisation » afin de qualifier l'effacement progressif du mot *province* dans la dénomination du territoire québécois.

Comme en fait foi la distribution ci-dessous, l'utilisation de *Québec* et de *province de Québec* de façon partagée est présente dès les premières éditions consultées, soit 1944. L'axe des abscisses indique les années et celui des ordonnées le

coefficient d'implantation, c'est-à-dire la proportion de l'usage de chacune des formes. La situation évolue clairement au fil du temps, la concurrence diminuant progressivement au profit de la « déprovincialisation ». Le point de non-retour est pour ainsi dire atteint au début des années 1950, soit bien avant la Révolution tranquille. Selon nos données, le recours à *Québec*, utilisé absolument, est en fait majoritaire dès 1952. Une dizaine d'années plus tard, en 1963, *province de Québec* est en usage moins d'une fois sur dix. Dès l'année suivante, la fréquence de *province de Québec* est insignifiante. Enfin, on notera de rares occurrences d'*État du Québec*, plus communes à compter des années 1960 (et devenu plutôt courant depuis), ce qui montre bien le rôle structurant des institutions publiques dans ce que nous avons appelé ci-dessus l'« identité territorialisée » associée à la Révolution tranquille.

FIGURE 1

Déprovincialisation



### SUR LE PASSAGE DE CANADIEN FRANÇAIS À QUÉBÉCOIS

Avec le délaissement de l'appellation *province*, le passage de *Canadien français* à *Québécois* est certainement la transformation linguistique la plus manifeste, mais aussi la plus conséquente. Le terme *Canadien* a désigné historiquement les colons de Nouvelle-France et leur descendance. Par la suite, au 19<sup>e</sup> siècle, l'expression *Canadien français* en est venue à représenter un francophone du Canada, par opposition à *Canadien anglais*. Ainsi, l'abandon de *Canadien français* signale à la fois une rupture significative avec les autres collectivités francophones du pays et avec la communauté anglophone; c'est une affirmation identitaire catégorique, qui nomme ou, mieux, renomme (comme le faisait jadis *Canadien*) sans recours à l'épithète.

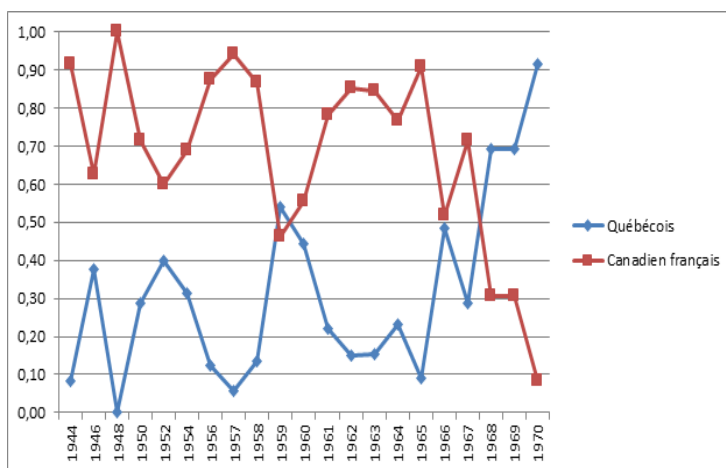
Les données présentées ici portent sur le substantif, c'est-à-dire la désignation des habitants du territoire québécois; les formes adjectivales sont donc exclues. Outre *Canadien français* et *Québécois*, divers vocables ont été recensés, mais n'ont toutefois pas été inclus dans l'analyse en raison d'une trop faible fréquence :

*Canadien-français; Canadien d'expression française; Canadien d'origine française; Franco-Canadien; Néo-Québécois et Québécois.*

La figure 2 ci-dessous montre une fluctuation dans l'usage dès 1944, avec une forte préférence pour *Canadien français*. Encore ici, l'axe des ordonnées représente le coefficient d'implantation et celui des abscisses l'évolution dans le temps. C'est en 1959, à l'aube de la Révolution tranquille que la fréquence de *Québécois* l'emporte pour la première fois sur celle de *Canadien français*. L'utilisation de *Québécois* demeure somme toute timide jusqu'au milieu des années 1960, puis la forme *Québécois* prend le dessus brusquement, mais aussi définitivement à partir de 1968.

FIGURE 2

*De Canadien français à Québécois*



### SUR LA CATÉGORIE GRAMMATICALE D'ABORD APPARUE (ADJECTIF OU NOM)

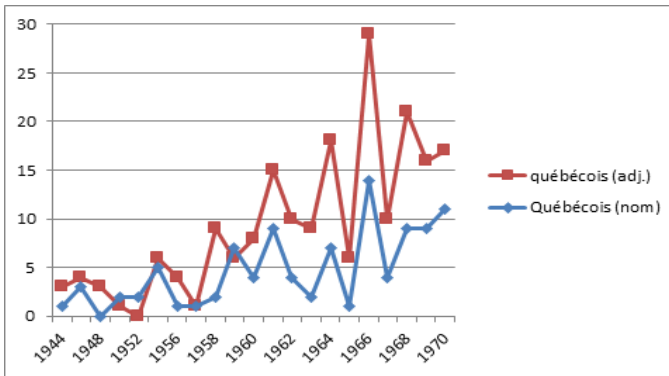
Il est également intéressant de déterminer si la forme adjectivale (*québécois*) a précédé la nominale (*Québécois*) ou inversement. À cette question, nos données n'apportent pas de réponse claire. La première occurrence de l'adjectif est décelée en décembre 1944, tandis que le substantif apparaît en juin 1946. Comme aucune mesure n'a été effectuée en 1945, nos données attestent d'une manifestation quasi simultanée. Chose certaine, l'usage de l'adjectif (193 fois) domine largement celui du nom (94 cas). Comme ces premières occurrences ont précédé de plusieurs années le phénomène lexical de « déprovincialisation » abordé plus haut, on peut prudemment avancer que le besoin de renommer les habitants du territoire s'avérait moins impératif que celui de rebaptiser l'espace, les institutions nouvellement créées qui s'y rapportaient, etc. Quoi qu'il en soit, voici comment nous pouvons hiérarchiser l'apparition des usages :

- province de Québec
- *Québec* (nom propre)
- *québécois* (adjectif) et *Québécois* (substantif).

La figure 3 ci-dessous illustre le nombre d'occurrences des formes adjectivale et nominale (axe des ordonnées) en fonction des années (axe des abscisses).

FIGURE 3

*Catégorie grammaticale premièrement apparue*



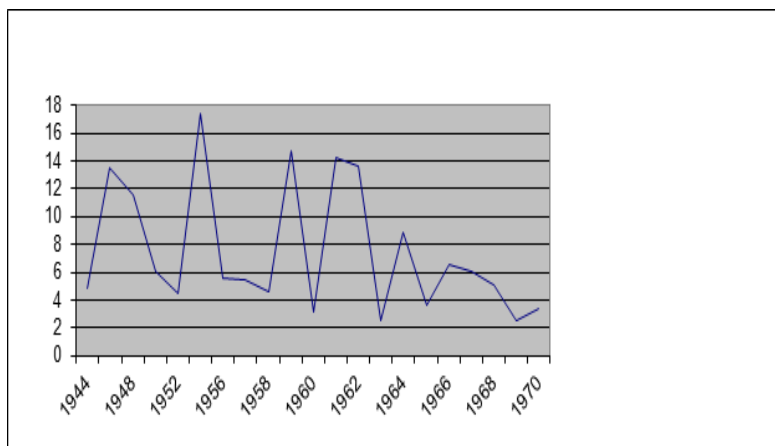
### SUR L'IMPORTANCE DU TRAITEMENT DU SUJET DANS LES JOURNAUX

Enfin, nous avons tenté de déterminer s'il existe un lien manifeste entre l'actualité politique et les formes utilisées. Certes, l'évolution linguistique ici étudiée est intimement associée à la mise en discours progressive de l'identité québécoise. Cependant, avant de se fixer, l'usage a-t-il varié au gré des événements que relatent les nouvelles? Le choix du mot *Québécois* et de ses dérivés devient-il plus fréquent lorsque le territoire ou ses citoyens forment le cœur de l'actualité? Pour le savoir, nous avons eu recours à un autre type de données : la page où paraît le vocable examiné. Notre raisonnement a été le suivant : plus les occurrences interviennent dans les premières pages des journaux étudiés, plus grand devient le poids attribué par la direction du quotidien à l'article qui les renferme et, donc, plus politique en est le contenu.

Voici ce que révèle la figure 4 ci-dessous, dont l'axe des ordonnées indique le numéro de page moyen où les unités lexicales ont été recensées et celui des abscisses précise les années. De 1944 à 1963, on assiste à une fluctuation assez importante de l'emplacement des occurrences; celles-ci s'éparpillent de la page 3 à la page 17. Au début des années 1960, le sujet est régulièrement abordé dans les premières pages des éditions retenues. À compter de 1963, les mots à l'étude se situent en moyenne dans les 10 premières pages. Cinq ans plus tard, à partir de 1968, les formes linguistiques recherchées se trouvent en moyenne dans les cinq premières pages des quotidiens.

FIGURE 4

Numéro de page moyen où figurent les occurrences de *Québec* et de ses dérivés



À la lumière de la figure 4, il n'est pas possible d'établir une corrélation entre l'importance du sujet traité et le choix d'une forme linguistique en particulier. Il n'existe pas de recoupements entre les données des figures 1 à 3 et celles de la figure 4, du moins pour la période allant de 1944 à 1963. Pendant la Révolution tranquille, les thèmes identitaires occupaient l'avant-scène et se retrouvaient logiquement présentés dans les premières pages des journaux. Pourtant, ce n'est qu'à partir de 1968, comme l'indique la figure 2, que l'usage a basculé de façon irréversible, en passant de *Canadien français* et dérivés à *Québécois* et dérivés. L'hypothèse liant l'importance du traitement du sujet dans l'actualité et la forme lexicale retenue semblerait donc infirmée.

\*

\* \*

Notre analyse visait à apporter un éclairage nouveau sur le phénomène de territorialisation de l'identité au Québec. L'hypothèse de départ était que, contrairement à ce qui est habituellement présumé dans les travaux sur la francophonie canadienne, cette territorialisation s'était amorcée bien avant la Révolution tranquille. Nous pensons également qu'un regard sur les antécédents de la Révolution tranquille permettrait de mieux apprécier le rôle joué par la société civile (et non seulement par les institutions étatiques qui ont dominé les années 1960) dans la trajectoire de cette territorialisation.

Un premier constat, à la lumière des résultats obtenus ici, serait de nature méthodologique. Les résultats observés confirment qu'il s'est effectivement opéré un changement quant aux mots utilisés pour décrire la réalité nationale, sa collectivité et les individus qui la composent. Si le passage de « Canadien-français » à « Québécois » était bien connu des chercheurs dans le domaine (même si jamais mesuré toutefois), la disparition progressive du terme « province » n'avait pas vraiment été documentée dans la pléthore de travaux sur l'identité au Québec, ni à vrai dire étudiée par les chercheurs. Surtout, ce renouvellement terminologique, si on peut s'exprimer ainsi, qui s'étale sur plusieurs décennies, semble confirmer la pertinence de notre stratégie de se pencher sur les vocables comme des indicateurs de la territorialisation de l'identité.

La question suivante, celle qui était au cœur de notre hypothèse, a trait à la temporalité. Nos résultats montrent que l'identité canadienne-française et son appellation ont été remises en question bien avant la Révolution tranquille. Nous avons cherché des traces de ces changements dans deux importants journaux québécois pour une période allant de 1944, soit seize ans avant le début (« officiel ») de la Révolution tranquille, jusqu'à la fin de celle-ci en 1970. À l'appui de notre hypothèse, les données montrent formellement que la déterritorialisation existait, comme phénomène discursif, dès 1952. Le passage de *Canadien français* à *Québécois*, entrepris une quinzaine d'années avant la Révolution tranquille, ne s'est toutefois installé clairement dans l'usage qu'à l'aube de celle-ci. C'est donc dire que, pendant presque une décennie avant la Révolution tranquille, ces termes propres au nationalisme québécois ont cohabité avec ceux du nationalisme canadien-français, mais en occupant un espace de plus en plus grand à mesure que l'on traverse les années 1950. De façon intéressante, dans notre corpus d'articles de journaux, l'avènement des nouveaux termes qui rapprochent la nation et le territoire (par exemple, « Québécois ») a été précédé par la déprovincialisation déjà bien enclenchée au début des années 1950. Chronologiquement, on a pu le voir, les formes *province de Québec* et *Québec* (nom propre) ont devancé l'adjectif *québécois* et le substantif *Québécois*.

On a aussi pu voir qu'il n'existerait pas vraiment de corrélation entre le renouvellement des termes et l'endroit plus ou moins proche de la première page, où les termes apparaissent dans les journaux, ce qui s'avère un résultat en soi significatif. En effet, dans la mesure où les termes déjà bien ancrés dans l'usage et les nouveaux termes peuvent apparaître n'importe où dans les journaux, il faut comprendre que l'apparition de ces nouveaux termes ne s'inscrit pas dans un univers de discours particulier (on s'attendrait par exemple qu'il soit plus susceptible de prendre place dans le monde de la politique), mais qu'il semble plutôt traverser de façon plus indistincte toutes les sphères du discours social de l'époque.

Le présent article expose une première série de résultats, mais notre base de données permettrait d'aller beaucoup plus loin et de répondre à plusieurs questions complémentaires qui affinaient l'analyse encore davantage. Une question importante qui n'a pu être traitée dans cette première phase est celle qui vise à savoir de qui émanent les discours rénovateurs d'identité. Par exemple, les équipes de rédaction jouent-elles sur ce plan un rôle d'avant-garde, ou les nouveaux mots apparaissent-ils de façon concurrente dans les diverses catégories d'articles de journaux (éditoriaux, opinions des lecteurs, nouvelles, publicité, etc.)? Y a-t-il

des différences notables entre les deux journaux analysés, considérant qu'ils sont reconnus comme ayant des prises de position politique différentes? Ce sont là autant de questions auxquelles pourrait répondre une analyse du discours des centaines d'articles amassés. Une telle analyse éclairerait encore davantage, pensons-nous, cette période de transformation qui a complètement refaçonné le rapport contemporain des Québécois à leur territoire, et ce tant dans la réalité sociale qu'en mots.

Jean QUIRION

*École de traduction et d'interprétation,  
Université d'Ottawa.  
jquirion@uottawa.ca*

Guy CHIASSON

*Département des sciences sociales,  
Université du Québec en Outaouais.  
guy.chiasson@uqo.ca*

Marc CHARRON

*École de traduction et d'interprétation,  
Université d'Ottawa.  
marc.charron@uottawa.ca*

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Benedict  
1991 *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso.
- BADIE, B.  
1995 *La fin des territoires. Essai sur le désordre social et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- BALTHAZAR, Louis  
1986 *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Éditions de l'Hexagone.
- BEAUCHEMIN, Jacques  
2001 *Politisisation d'un nationalisme ethniciste dans le Québec duplessiste*, dans : M. SARRA-BOURNET (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Nicolas (Québec), Les Presses de l'Université Laval, p. 117-129.
- BÉDARD, Éric  
2005 « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français » *Recherches sociographiques*, 46, 3 : 453-471.
- BELLIVEAU, Joël et Frédéric BOILY  
2005 « Deux révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, 46, 1 : 11-34.

BRENNER, Neil

2004 *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.

CHIASSON, G. et V. NTERIZEMBO

2012 « Territorialisation », dans : L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [[http://www.dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=36](http://www.dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=36)], consulté le 31 mars 2016.

COMEAU, Robert (dir.)

2010 *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1*. Montréal, VLB éditeur.

DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI

1972 *L'Anti-Cédipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Éditions de Minuit.

FAURE, A.

2004 « Territoires/Territorialisation », dans : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Les Presses de Sciences Po. [<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/32/96/PDF/dicooAF.pdf>], consulté le 31 mars 2016.

FRENETTE, Yves

1998 *Brève histoire des Canadiens français*, Louiseville, Boréal.

JEAN, Bruno

2006 « Présentation : le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec », *Recherches sociographiques*, 47, 3 : 465-474.

LEFEVRE, Pierre

2007 « Le Québec est une notion », *Liberté*, 49, 1-2 : 27-48.

MARTEL, Marcel

1998 *Le Canada français : récit de sa formulation et de son éclatement, 1850-1967*, Ottawa, La société historique du Canada, Collection Les groupes ethniques du Canada, brochure n° 24.

2004 « Débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux », dans : Simon LANGLOIS et Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 129-146.

2007 « Faut-il se souvenir des États généraux du Canada-français? », dans : M. VENNE et M. FAHMY (dir.), *L'annuaire du Québec*, Montréal, Éditions Fides, p. 208-210.

MCLAUGHLIN, Mireille

2012 « Par la brèche de la culture : le Canada français et le virage culturel de l'État canadien, 1949-1963 », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 45-46 : 141-161.

MORIN, Claude

2003 « 1960. Artisans de la Révolution tranquille », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 73 : 34-38.

Noël, Alain

- 2015 « L'héritage de la Commission Tremblay : penser l'autonomie dans un cadre fédéral rigide », *Bulletin d'histoire politique*, 16, 1. [<http://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-16-numero-1/1%e2%80%99heritage-de-la-commission-tremblay-penser-l%e2%80%99autonomie-dans-un-cadre-federal-rigide/>], consulté le 31 mars 2016.

SIMARD, Jean-Jacques

- 1990 « La culture québécoise : question de nous », *Cahiers de recherche sociologique*, 14 : 131-141.

THÉRIAULT, Joseph Yvon

- 1999 « La nation francophone d'Amérique. Canadiens, Canadiens français, Québécois », dans : C. ANDREW (dir.), *Dislocation et permanence : L'invention du Canada au quotidien*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 11-137.
- 2004 « Acadie-Québec : enjeux d'un rapprochement », *Cap-aux-diamants : la revue d'histoire du Québec*, 77 : 44-49.

TURGEON, Laurier

- 2000 *L'ethos des modes de régulation sociale : la société civile, l'État et le passage à la régulation providentialiste au Québec, 1944-1960*, Mémoire de maîtrise, Université McGill, Montréal, Québec.

## Abonnement



# Cahiers de géographie du Québec

Au service des géographes  
du Québec et d'ailleurs  
depuis plus de 50 ans

[www.cgq.ulaval.ca](http://www.cgq.ulaval.ca)

Revue internationale de géographie humaine

1956-2017

Trois numéros par année, dont un thématique :

- 2007 (n°144) Québec comme laboratoire urbain
- 2008 (n°147) Géographie et littérature
- 2009 (n°150) Géographies de la violence
- 2010 (n°153) Les figures géographiques du sujet
- 2011 (n°156) Géographie de la santé
- 2012 (n°159) Géographies autochtones
- 2013 (n°162) Routes touristiques: lire le passé, lier l'avenir
- 2014 (n°165) L'urbanisation diffuse: un difficile mais inévitable défi d'aménagement
- 2015 (n°168) L'Afrique: environnement, développement, sociétés
- 2016 (n°170) Prospective territoriale participative  
(n°171) Pratiques sportives et projets de territoire

### Tarifs 2017 en \$ Can (taxes incluses)

	1 an	2 ans
Institution (Canada)	125 \$	210 \$
Institution (Étranger)	165 \$	280 \$

*Paiement en \$ US accepté*

Abonnement à la version électronique: [www.erudit.org/revue/cgq/](http://www.erudit.org/revue/cgq/)

### Bulletin d'abonnement

*Veuillez prendre note que votre abonnement prendra effet à la date de réception de votre bulletin. Nous n'expédions plus les numéros rétroactivement.*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Institution \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Nouvelle adhésion (1 an)

Adhésion / 2 ans

Renouvellement d'adhésion

Veuillez joindre un chèque ou un mandat postal à l'ordre d'Express Mag

Facturer

Reçu sur demande

Montant total \_\_\_\_\_ \$

**Veuillez retourner ce bulletin à Express Mag**

LS Distribution Logistics  
A/S ExpressMag  
8275 Avenue Marco Polo  
Montréal, QC H1E 7K1, Canada

P.O. Box 2769  
Plattsburg, N.Y.  
12901-0239

Téléphone: 1 800 363-1310 ou 514 355-3333  
Télécopieur: 514 355-3332  
Courriel: [expressmag@expressmag.com](mailto:expressmag@expressmag.com)  
Site web: [www.expressmag.com](http://www.expressmag.com)



## NOTE CRITIQUE

---

Jean-Charles FALARDEAU, *Sociologie du Québec en mutation. Aux origines de la Révolution tranquille*. Introduction et choix de textes par Simon LANGLOIS et Robert LEROUX, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013.

---

### JEAN-CHARLES FALARDEAU ET L'ÉMANCIPATION DU QUÉBEC

Philippe VIENNE

Une partie de l'œuvre de Jean-Charles Falardeau consiste en articles publiés dans des revues savantes d'accès aujourd'hui limité, en particulier pour ses publications les plus anciennes. Le recueil édité par les Presses de l'Université Laval remédie à ce problème en rééditant ces textes, ainsi que plusieurs inédits de grande valeur, permettant ainsi d'appréhender cinq champs de recherche de Falardeau sur le Québec et le Canada en général : une présentation du rôle et de la portée de la sociologie destinée à un public élargi; des études sociographiques sur le Québec urbain ou rural; une sociologie des classes sociales au Québec; découlant de cette dernière dimension, une analyse du rôle des élites et de leur évolution historique dans la province; enfin, le Québec et son identité collective en tension avec l'appartenance canadienne.

Jean-Charles Falardeau est certainement, comme le remarquent les éditeurs de ce recueil de textes, Simon Langlois et Robert Leroux, « le premier véritable sociologue universitaire québécois de langue française » (p. 1). Sa place dans la dynamique d'institutionnalisation de la sociologie au Québec est donc cruciale.

#### LE RÔLE ET LA PORTÉE DE LA SOCIOLOGIE

L'histoire de la sociologie a souligné les tensions idéologiques, en France, entre les partisans d'une sociologie catholique (d'orientation thomiste) et la sociologie durkheimienne (SERRY, 2004). Le cas de figure du Québec est incontestablement plus complexe, même si les réticences des premiers enseignements locaux en sociologie à

l'égard du durkheimisme s'y retrouvent pleinement (on lira à ce sujet le témoignage de Falardeau dans LÉVESQUE *et al.*, 1974, p. 219-227). C'est dans le cadre d'une société très marquée par le catholicisme que la sociologie émerge tardivement, à la fin des années 1930, dans des institutions universitaires dépendant au départ étroitement de l'Église catholique. La question de leur degré d'autonomie (toujours relative) par rapport au pouvoir va donc se poser avec acuité.

Lire Jean-Charles Falardeau, c'est répondre à cette question de l'autonomisation progressive d'une discipline scientifique face aux pouvoirs qui peuvent faire pression sur le champ scientifique. Falardeau a su développer une sociologie qui soit à la fois objective et volontairement dépassionnée, en rupture donc avec les idéologies et rhétoriques dominantes ayant marqué le passé et continuant d'influencer le présent du Québec de son temps. Sa sociologie s'avère également critique dans sa portée analytique, empiriquement fondée, et enfin visionnaire dans les instruments de réflexion qu'elle a apportés aux lecteurs, avec le dessein implicite d'aider le Québec et ses élites à entrer résolument dans la modernité avancée. Cette posture sociologique est particulièrement bien mise en évidence quand Falardeau suggère sur certains faits sociaux :

Il faut reconnaître ces faits sans passion. Le temps est venu pour nous d'objectiver nos problèmes, et non plus de les voir à travers les fautes des autres. Le temps de la rhétorique est passé (p. 281).

Les « fautes des autres », nous y reviendrons à la fin de cette note. Le message essentiel que la sociologie mobilisée par Falardeau apporte à une société qui n'est pas familiarisée à cette discipline, ni surtout au déverrouillage idéologique qu'elle implique, c'est selon ce dernier, que l'on doit considérer les problèmes sociaux « avec franchise », de façon réaliste, « tels qu'ils existent [...] », avant de se mettre à l'élaboration d'un ordre social tel qu'on le voudrait ou tel qu'il devrait être idéalement » (p. 173). Une telle rupture épistémologique n'avait rien d'évident au Québec au début de la carrière du sociologue.

### LES MARQUES D'UNE FORMATION INTELLECTUELLE ORIGINALE

Jean-Charles Falardeau, formé à l'École des sciences sociales de l'Université Laval où il s'était inscrit en 1938, avait fait la rencontre « impromptue » à Montréal, en 1939, du sociologue américain Everett C. Hughes (LANGLOIS, 2012, p. 217), un an après que celui-ci eut quitté son poste de professeur associé à l'Université McGill pour partir enseigner dans son *alma mater*, l'Université de Chicago. Hughes était déjà un professeur doté d'une [notre traduction] « extraordinaire capacité à motiver et à inspirer les étudiants » (ABBOTT, 1999, p. 28), capacité dont il avait fait la preuve auprès de ses étudiants de McGill (voir SOLOMON, 1968, p. 3-5). Encore peu connu dans le champ scientifique, Hughes n'avait publié que huit articles à cette date depuis sa thèse de doctorat (non publiée) en 1928, mais quatre d'entre eux portaient spécifiquement sur le Québec où il venait de terminer son travail de terrain mené en 1937 à Drummondville (Cantonville dans l'ouvrage), et qui ne sera publié que quelques années plus tard. L'ouvrage de Hughes, *French Canada*

in *Transition* (HUGHES, 1943), apportera un jalon décisif (HALL, 1968, p. 80) à la sociologie canadienne en général, et à la réflexion sur le Québec en transition vers l'urbanisation et l'industrialisation en particulier, notamment grâce au « traitement absolument impartial d'un sujet extrêmement difficile, passionnément investi, et "socialement pertinent" » (ZAKUTA, 1968, p. 69) auquel Hughes s'était livré. L'ouvrage était également conçu pour [traduction] « intéresser les étudiants canadiens, qu'ils soient anglophones ou francophones, à l'étude des problèmes du Canada français » (Ostow, 1984, p. 14). Falardeau préparera la traduction de l'ouvrage de Hughes qui paraîtra en 1945 chez un éditeur montréalais. L'éditeur connaîtra certains déboires et l'ouvrage ne sera guère diffusé dans cette édition, selon Hughes, mais la réédition ultérieure sera très populaire. Un peu moins de quarante ans après la parution de l'ouvrage en version anglaise, Falardeau écrit à son vieil ami Hughes :

Rien d'étonnant à ce que les étudiants s'intéressent encore à Cantonville. Plusieurs de mes collègues ici utilisent votre monographie et en proposent la lecture sinon l'analyse à nos étudiants. Tous y plongent avec autant de curiosité que si le livre avait été écrit hier. Quel plus stimulant témoignage pouvez-vous souhaiter? (lettre de Jean-Charles Falardeau à Everett Hughes, 25 septembre 1980)<sup>1</sup>

Cette rencontre était probablement une rencontre d'habitus en affinités autant qu'une rencontre scientifique. Il faut rappeler en effet que Hughes, qui deviendra [traduction] « une sorte de saint patron des sciences sociales canadiennes, franchissant les lignes de division au sein même du Québec et entre le Québec et le reste du Canada », était aussi un sociologue « hostile aux nationalismes et ethnocentrismes de quelque sorte qu'ils soient » (RIESMAN, 1983, p. 477), une dimension que l'on retrouve nettement présente chez Falardeau à cette époque et par la suite.

Cette rencontre avait déterminé chez Falardeau le souhait d'approfondir auprès de Hughes, à Chicago, sa formation initiale de sociologue, en se familiarisant en particulier avec les méthodes de recherche américaines. Hughes deviendra à Chicago un des maîtres de l'enseignement du travail de terrain, et il est probable que c'est sur cette base empirique qu'il a su fasciner et former Falardeau, puisque ce dernier reviendra de Chicago avec la conviction que le sociologue « est aussi un homme qui apprend avec ses pieds [...] en observant patiemment, longuement et méthodologiquement, *sur place*, les problèmes sociaux qu'il a à étudier » (FALARDEAU, 2013, p. 44), reprenant ainsi le thème, légendaire à Chicago, et riche en anecdotes, de l'attrait de Robert Park pour la recherche de terrain. Falardeau reprend d'ailleurs explicitement dans ses travaux le plan d'analyse empirique que Hughes souhaitait mener au Québec s'il y avait poursuivi sa carrière, en étudiant différentes facettes de cette société, depuis les plus rurales et traditionnelles, jusqu'aux plus urbaines et industrialisées (p. 148).

Les champs de recherche de Falardeau, appliqués à la société québécoise, recourent en partie ceux de Hughes, hérités eux-mêmes de l'influence de Robert

1. Archives Everett C. Hughes, University of Chicago Special Collections Center, box 24, folder Falardeau #1-3. Je remercie le *Special Collections Center* pour l'autorisation de citer le matériau d'archives que j'ai recueilli comme chercheur invité en 2008.

Park : étude des institutions, des relations ethniques, des métiers et professions (le métier de prêtre catholique, notamment, FALARDEAU, 2013, p. 141 et suiv.). Dans les pas de Hughes (voir HELMES-HAYES, 1998), Falardeau a ainsi pu écrire que l'étude des institutions était le « foyer *central* » de l'investigation sociologique (FALARDEAU, 2013, p. 20). Falardeau y ajoute un intérêt poussé pour la question des classes sociales, et procède, à la façon des sociologues de la première école de Chicago, à une étude communautaire d'une paroisse de Québec. Il est probable qu'il commença à utiliser son matériau de recherche de terrain concernant cette paroisse pour des travaux pratiques effectués dans les cours de Robert Redfield, anthropologue et gendre de Park (lettre de Hughes à Falardeau du 19 février 1943)<sup>2</sup>, et de l'anthropologue Lloyd Warner (lettre de Falardeau à Hughes, 6 mars 1943)<sup>3</sup>, un collègue proche de Hughes et de ses méthodes. Dans la lettre du 19 février, Hughes fait une série de commentaires stimulants pour aiguiller Falardeau vers une comparaison sociologique entre la paroisse et la secte, mais aussi d'autres unités administratives comme les communes française et allemande (*Gemeinde*). Il poursuit également son analyse de la paroisse dans une lettre à Falardeau datée du 10 mars de la même année<sup>4</sup>.

Simon Langlois cite un commentaire très élogieux d'un autre élève canadien de Hughes, Oswald Hall, en 1949, sur le travail en cours de Falardeau (LANGLOIS, 2012, p. 234). Helen MacGill Hughes, la femme d'Everett Hughes, elle-même élève de Robert Park, ira dans le même sens vers 1954 : « Vos travaux sur la paroisse urbaine sont vraiment très intéressants et originaux. » (lettre de Helen Hughes à Jean-Charles et Guita Falardeau, s. d.)<sup>5</sup>

Une dizaine d'années plus tard, Hughes évoque également le travail de Falardeau sur la paroisse dans un article qui sera repris ensuite dans son recueil *The Sociological Eye* (HUGHES, 1971, p. 537). Les quelques articles que Falardeau consacre à la paroisse catholique dans ce volume, et qui sont le produit de cette recherche, peuvent être décomposés comme suit : une étude sociohistorique de cette institution (p. 49-61); et une approche plus strictement sociologique (p. 73-106), « écologique », au sens où elle emprunte aux outils théoriques de Park et de Hughes sur les institutions, et pionnière dans son analyse de la composante urbaine et prolétarienne de certaines paroisses, notamment à travers une description élaborée de la compétition et de la division du travail entre membres du clergé séculiers et réguliers des paroisses québécoises et leur clientèle diversifiée. Falardeau centre ensuite son analyse sur son étude de cas, la paroisse urbaine et à composante sociale prolétarienne de « St-Paul » (nom d'emprunt pour St-Sauveur), à Québec.

Qu'il s'agisse de sa monographie sur une paroisse ouvrière de la ville de Québec ou de sa réflexion sur le Québec en général, Falardeau réussit souvent

2. Archives Falardeau à l'Université Laval, P126, C1-14. Je remercie vivement le service des archives de l'Université Laval pour son aide dans mes recherches sur la correspondance Hughes-Falardeau.

3. Archives Hughes, Université de Chicago, box 24, Folder Falardeau #1-3.

4. Archives Falardeau à l'Université Laval, P126, C1-14.

5. Archives Falardeau à l'Université Laval, P126, C1-14.

à prouver que la sociologie « doit avant tout être une chose vivante » (p. 71). Le va-et-vient entre empirisme et théorisation, et, plus spécifiquement en phase avec l'école de Chicago, l'aspect inductif du travail sociologique, sont clairement mis en évidence quand Falardeau disserte sur les classes sociales :

Nous devons [...] chercher dans la réalité ce que nous voulons signifier par ce concept. En d'autres termes, c'est l'observation même des classes sociales qui nous procurera, un à un, les éléments de la définition que nous cherchons (p. 138).

Sa contribution la plus nette à la sociologie « classique » de Chicago se marque dans son article « Évolution et métabolisme contemporain de la ville de Québec », construit sur les bases méthodologiques et théoriques de la sociologie urbaine érigées par Park et Burgess. Ce texte est un petit bijou dans la veine de la sociologie urbaine de Chicago, avec les cartes de rigueur, illustrant de façon efficace l'apport original de cette école à la réflexion sur la ville, telle qu'un Halbwachs (1932) avait pu la mettre en évidence.

Dans une excellente formule, Howard S. Becker a pu dire que les étudiants du département de sociologie de Chicago se constituaient chacun « leur » propre école de Chicago (*his own private Chicago*), en panachant de façon éclectique leurs emprunts théoriques et méthodologiques aux « classiques » et aux professeurs de Chicago (BECKER, 1999, p. 8). Falardeau n'échappe pas à cette règle dans son intégration heureuse d'éléments de sociologie américaine et européenne « via Chicago ».

## UNE SOCIOLOGIE AUX PROPRIÉTÉS CRITIQUES

Émanciper la sociologie québécoise, et plus généralement l'université québécoise alors en plein « rayonnement » (p. 246), de la tutelle vigilante de l'Église catholique, était une gageure que le père Lévesque fut le premier à soutenir, en prenant des risques considérables (voir FALARDEAU, 1988). On peut dire que Falardeau boucle la boucle, à la fois dans les textes savants qui sont rassemblés ici et dans des textes à diffusion plus générale publiés dans la revue *Cité libre*, cette revue d'une « élite clandestine » qui « contestera l'aliénation du religieux dans le temporel, du national dans le politique » (FALARDEAU, 2013, p. 248). Comprendre le Québec sociologiquement, c'est répondre au défi d'assurer une analyse objective qui par son refus de concessions, de censures ou d'accommodements avec les pouvoirs politiques et religieux qui chapeautent cette société, possède une teneur critique bénéfique à la réflexion du Québec sur son histoire, son présent et son futur, et assure même à mon sens une fonction inédite d'autoanalyse pour les élites de cette société. C'est « provoquer la démythification et le décrochage idéologique qui permettraient d'identifier la nature réelle des bouleversements qui ont fait du Québec une société urbaine » (p. 248). Le Québec était dans les années d'après la seconde guerre mondiale une « société repliée sur elle-même » (FALARDEAU, 2013, p. 198), une « société ethnocentrique animée par un enseignement religieux et humaniste » (p. 210), et un groupe social dont « l'histoire ethnocentrique [...] lui fait voir le groupe non seulement comme privilégié par rapport à tous les autres mais comme meilleur que tout autre » (p. 286). Cette société qui vit encore, nous dit Falardeau qui reprend ici la formule cinglante de Henri-Irénée Marrou, dans

des « temps mérovingiens » (p. 214 et 306), se comprend plus clairement à présent comme une province « en transition ».

Cette transition va s'opérer d'un passé idéalisé et mythifié vers un futur redéfini, celui d'une « société en voie de découvrir son vrai visage » (p. 237). Mais cette transition place aussi le Québécois devant un dilemme douloureux :

Nous sommes écartelés par une dualité de rôles à remplir dans le contexte national et américain en même temps qu'indécis sur le choix des valeurs anciennes qu'il nous faut conserver ou abandonner. La solution de ce dilemme canadien-français deviendra un de nos grands problèmes des prochaines années (p. 210).

Par l'analyse sociologique de cette situation, le Québec peut ainsi mieux préparer son mouvement vers la modernité avancée, en s'efforçant de limiter les traumatismes que peut engendrer cette transition. Dans un de ses passages les plus directement critiques, Falardeau dira par exemple de la « famille traditionnelle d'autrefois » que c'est « celle dont on parle comme de "la" famille canadienne-française idéale, et à la formule de laquelle certains éducateurs bien intentionnés ou certains prédicateurs voudraient nous faire revenir, comme si, d'abord, il était jamais possible de faire faire machine arrière aux processus sociaux, et comme si les états sociaux du passé étaient *a priori* les meilleurs ou même les seuls bons, du seul fait qu'ils sont passés » (p. 174). Le ton de ce « sociologue en pleine possession de ses moyens » tranche indubitablement, comme le souligne Simon Langlois, « avec les discours lénifiants de l'époque sur la famille au Canada français » (LANGLOIS, 2012, p. 247).

Falardeau croise donc le fer avec les idéologies quand celles-ci contribuent à voiler la compréhension de la société québécoise, et en particulier à voiler la mémoire historique par de subtiles déformations : « Ceci est paradoxal pour une société dont la devise est "Je me souviens". Nous sommes un peuple qui a beaucoup de souvenirs mais bien peu de mémoire (p. 254). »

Les deux axes de ce traditionalisme, ce sont le nationalisme québécois et un catholicisme réactionnaire. Les deux idéologies se fondaient politiquement en un syncrétisme « national, patriotique, religieux et social », présenté par ses thuriféraires comme l'idéologie « unitaire » du Québec (p. 245). Falardeau stigmatise l'idéologie traditionaliste qui exalte les vertus de la paroisse « par une littérature lyrique ou apologétique », de façon à faire « croire que ce modèle avait un caractère nécessaire et permanent » (p. 108), ou encore lorsqu'elle exècre, par « interdit idéologique » (p. 235), le modèle américain de réussite économique, parce que le catholicisme y voit une apologie profane de l'argent et du succès matériel (p. 216). Cette idéologie avait favorisé une « attitude rétrospective, dénuée de réalisme, sinon d'imagination créatrice » (p. 198). Le Québec vivait tourné vers son passé et s'interdisait ainsi d'imaginer le futur.

De l'idéologie nationaliste, Falardeau dira que le Québec est une « société minoritaire qui en est devenue triste d'avoir été repliée si longtemps sur elle-même et de s'être dite conquise » (p. 169), qui orchestre « jusqu'au mythe le thème d'un âge d'or et d'un paradis perdu » (p. 298). Cette idéologie « emprisonne le passé

canadien-français dans une interprétation à sens unique, dans un système de pensée qui accentue chez le Canadien français les ressentiments qu'a créés chez lui son statut minoritaire » (p. 295). Pire, elle a rêvé de constituer « une utopique réserve québécoise qui serait séparée du reste du Canada, et par conséquent du reste du monde, par un mur de Chine politique, religieux et linguistique » (p. 297). Dès lors, « la culture canadienne-française ne peut s'affirmer qu'en se protégeant, qu'en se refusant à tout contact allogène, qu'en se repliant à la dimension de la vie provinciale québécoise » (p. 298).

Du rôle de l'Église catholique dans le maintien du traditionalisme au Québec, Falardeau dira notamment, partant de l'image bien connue que la plupart des familles québécoises avaient des parents appartenant au clergé, que les conflits entre les laïques et ce clergé étaient en quelque sorte des « conflits de famille », des « problèmes de familles », et qu'ils se résolvaient dans le secret comme ceux-ci, restant ainsi « contenus, résorbés, éventuellement oubliés » (p. 202). Aucun « anticléricalisme combatif » n'a pu émerger au Québec, déclare dans la foulée Falardeau. L'Église avait brisé le réformisme radical de la première bourgeoisie canadienne-française, celle du 19<sup>e</sup> siècle, et le libéralisme ultérieur dut afficher une certaine « orthodoxie » sur les questions religieuses (p. 221). L'Église avait « enveloppé la société temporelle » (p. 291). Il n'y aurait pas, en conséquence, au Québec de « guerre de Troie » entre les laïques et les ecclésiastiques en ce qui concerne « la séparation de l'Église et de l'État », à la différence par exemple de la Belgique où les conflits idéologiques entre libéraux et ultramontains se nouent au milieu du 19<sup>e</sup> siècle autour de la sécularisation de l'école officielle (LORRY, 1979). Au Québec, la redéfinition de ces deux pouvoirs va au contraire « s'opérer de façon pacifique » (p. 254).

Le clergé catholique persistait néanmoins à rêver le Québec « comme une société éternellement agricole », dont la mission « était de garder les yeux rivés sur les sillons et sur la croix » (p. 280). Le clergé freinait également le développement de syndicats autonomes (p. 217), en gardant les syndicats dans son giron, « dans une attitude de fidélité à l'État et de soumission aux patrons » (p. 247), et se caractérisait par des liens symbiotiques avec le gouvernement provincial, de sorte que son élite était « obscurément présente à tous les processus de décision suprême » (p. 221). Une première rupture idéologique devait donc s'opérer pour les Québécois, celle avec les accents temporels du traditionalisme religieux :

Il est inévitable qu'au moment où notre société veut devenir autonome, trouver son vrai visage, clarifier ses attitudes et inventer de nouvelles institutions, elle éprouve le besoin de redéfinir, quelquefois d'écarter plusieurs des structures purement temporelles par lesquelles l'Église avait consolidé son omniprésence (p. 221).

C'est dans un texte de 1966 que Falardeau désigne nommément son adversaire principal en matière d'idéologie, évoquant pour la première fois directement, dans les textes réunis dans cet ouvrage, Maurice Duplessis et la nature de son pouvoir. Simon Langlois a bien résumé les joutes politiques entre Falardeau et Duplessis durant les années 1940-1950, lors de la grève de l'amiante puis en ce qui concerne les subsides fédéraux à l'enseignement supérieur, durant l'hiver 1958, et en particulier la crise autour d'un discours anti-Duplessis vigoureux présenté par

Falardeau sur Radio-Canada en 1956. L'« aversion » de Falardeau « pour l'autoritarisme du régime Duplessis » est très claire, et la formule souvent reprise par Falardeau d'un « maquis » d'intellectuels contre le pouvoir en place a été utilisée dans le contexte de cette lutte (LANGLOIS, 2012, p. 258). Dans le texte de 1966, le sociologue décrit le « régime Duplessis » comme le « règne du "roi nègre" », comme un pouvoir politique « autocratique » basé sur le patronage, sur « l'ère du député-entrepreneur-homme d'affaires-commanditaire-distributeur de largesse », qui sous une rhétorique convenue d'autonomie par rapport à Ottawa, cache « l'alliance avec la finance américaine et québécoise, avec les formes les plus abusives du patronat américain et québécois ». C'est « l'État-Providence à l'heure des anciens clochers québécois », dira-t-il dans une autre formule frappante (p. 247). La sensibilité politique personnelle de Falardeau est sociale-démocrate (LANGLOIS, 2012, p. 250), et elle se donne à voir notamment ici dans sa critique d'un capitalisme prédateur, celui des cartels des années 1930. Un bon témoignage de cette période d'engagement politique se retrouve dans une lettre de Falardeau à Hughes, datée du 15 novembre 1953 [traduction] :

*La [souligné dans le texte] variable dramatique, imprévisible du moment, bien-sûr, c'est notre propre (?) tyran machiavélique (excusez-moi du pléonasme), Duplessis. Certains d'entre nous à Laval (y compris le Doyen Lévesque), tout comme à McGill, et les leaders de la CTCC, avons un sentiment très fort de déjà constituer un « maquis ». Et ce n'est pas une mauvaise blague. Je sais que vous sympathisez avec nous sur ce point<sup>6</sup>.*

### LA SOCIOLOGIE D'UN QUÉBEC EN TRANSITION, PUIS EN DEVENIR

Le Québec contemporain des débuts de Falardeau comme professeur de sociologie est « en transition » (p. 178), comme Hughes l'avait formulé dès 1943 de façon inspirée. Mais cette transition était de nature anxieuse, tendue, comme le rendent bien certains chapitres de l'ouvrage de Hughes sur Drummondville ou concernant le Québec en général (voir en particulier HUGHES, 1945, p. 160). Elle était peut-être aussi trop rapide, trop brutale pour être une véritable « transition », comme Falardeau semble le penser en disant que le Québec est passé « presque sans transition du stade de société traditionnelle à celui de société technologique ou technocratique » (p. 253). Hughes (1943, p. 2) y avait vu pour sa part une véritable révolution sociale et industrielle. Dans une série de conférences intitulées « *French Canada Still in Transition* », faites à l'Université McGill en 1965, Hughes était à nouveau revenu plus spécifiquement sur la tension due au changement social et industriel extrêmement rapide qu'avait connu le Québec et à ses conséquences sur une intensification du nationalisme (voir Ostow, 1985, p. 10). Cette transition ou révolution vers l'urbanisation et l'industrialisation d'une société dont la mentalité rurale et traditionaliste a été entretenue par les institutions dominantes, n'était en rien aisée. Elle se faisait dans le cadre d'un capitalisme nord-américain immitoyable,

6. Archives Hughes, box 24, Folder Falardeau #1-3.

qualifié par Hughes (1943, p. 2) de véritable [traduction] « expansion coloniale » affectant le Québec, et comme le fait remarquer Falardeau, soutenu par les autorités provinciales des années 1950, en dépit de leur discours nationaliste (p. 216). Les acteurs dominants de cette révolution industrielle étaient des « autres » (p. 236) pour le Québécois francophone, des « étrangers » (*strangers*) aux « étranges institutions » comme l'avait évoqué avant lui Everett HUGHES (1943, p. 3). Même si ni Hughes ni Falardeau ne l'ont explicitement nommée, il est loisible de convoquer ici, pour suivre notamment Oswald HALL (1968, p. 81), un autre élève de Hughes, dans sa présentation de *French Canada in Transition*, la figure de l'étranger chez Simmel (2004, p. 53-59). La discussion sur l'étranger comme figure sociologique est un classique bien utilisé par plusieurs sociologues de Chicago, dont Louis WIRTH (1980, p. 94), afin d'étudier la nature sociologique de ces « étrangers » qui restent de façon durable, et dont la contribution spécifique est de nature économique (ici industrielle). Mais ces « étrangers » peuvent stimuler aussi des phénomènes de frustration et d'anxiété chez les locaux, et ces derniers cherchent quelquefois, comme le dit Falardeau, à [traduction] « condamner des coupables extérieurs à nous », « à gémir sur leurs fautes à eux », et à s'en prendre ainsi à plusieurs « autres » traditionnels, à « toute une gamme d'étrangers » (*outsiders*) qu'ils ont sous la main, comme disait également HUGHES (1943, p. 217).

Falardeau évoque comme boucs émissaires de prédilection les Anglais, les Américains, les capitalistes et les Juifs (p. 280). On retrouve ici une critique également déjà opérée par Hughes dans son ouvrage, quand celui-ci (HUGHES, 1943, p. 380) se penchait sur les « traditionnels objets d'agression » pour les Québécois, « quelques-uns internes, quelques-uns externes ». HUGHES (1943, p. 375) avait évoqué la xénophobie inhérente aux gains de nationalisme dans les années 1930, et la focalisation sur tous les « autres » précités, et en particulier sur les Juifs, notamment dans le secteur commercial (HUGHES, 1943, p. 137, 239, 269, 376, 380, 382). Hughes avait d'ailleurs consacré un emblématique dernier chapitre à la recherche par les Québécois de boucs émissaires (HUGHES, 1943, p. 383), face à leur désarroi social et économique, formulant de façon très pénétrante cette sorte de loi sociologique : « Une minorité a toujours, à portée de main, un groupe sur lequel se débarrasser de ses misères. » (HUGHES, 1943, p. 380)

Les Québécois sont, face aux bouleversements de cette transition, « dans un état que l'on pourrait presque qualifier de nervosité sociale » (p. 159), note finement Falardeau au milieu des années 1950. Ils sont « en train d'improviser péniblement une culture urbaine » (p. 160), aiguillonnés par le capitalisme anglo-américain. Comme HUGHES (1943, p. 111) avant lui, Falardeau note que les institutions traditionnelles et la socialisation qu'elles proposent (notamment la formation des élites dans les collèges classiques) ne sont pas d'un grand secours aux Québécois pour faire face à ces changements vers un monde urbain et industriel. Ceux-ci en sont réduits à « s'accrocher à des institutions et à des modèles de conduites dominés par les valeurs du passé », l'école assurant le « fonctionnement silencieux » qui reproduit l'idéologie dominante à travers l'action du clergé (p. 192). La vocation pour la prêtrise, fortement stimulée dans l'école d'avant la « révolution tranquille », est un des aspects de ce processus (p. 170), mais le choix privilégié des autres professions libérales (avocat et médecin), alors que le marché du travail est engorgé

dans ces spécialités, est une autre marque d'un système d'enseignement sourd aux changements (voir HUGHES, 1943, p. 115-116, 136, 200). Le Québec a connu une véritable « psychose des professions libérales », dira Falardeau, « une sorte de dictature implicite de la triple spécialisation – prêtre, médecine et droit » (p. 206). De sorte que les Québécois sont « comme pris dans des pièges » (p. 160), parce que ces modèles et ces socialisations sont déconnectés du présent, fournissant ainsi un « cul-de-sac » sans débouchés à leurs diplômés (p. 180), où ces derniers « végètent », coupés des nouveaux métiers industriels (p. 234). À nouveau, HUGHES (1943, p. 194) avait préfiguré cette analyse en utilisant lui-aussi l'expression du cul-de-sac. Ce constat lucide du sociologue peut éventuellement aussi être relié à sa socioanalyse. Comme Simon LANGLOIS (2012, p. 203 et 207) l'a souligné, Jean-Charles Falardeau était le fils d'un homme d'affaires prospère jusqu'à la grande crise des années 1930. C'est une socialisation influencée par ce secteur économique et non celui plus traditionnel de la prêtrise, du droit ou de la médecine, qui façonne l'habitus du futur sociologue.

Reprenant les théories de la « désorganisation sociale » chères à Burgess (CHAPOULIE, 1996, p. 24), Falardeau s'inquiète : le Québécois ne sera-t-il pas « trop désemparé » dans un monde qui risque d'être « trop désorganisé »? (p. 162) De façon moins tranchée, à l'issue d'un article sur les « orientations nouvelles des familles canadiennes-françaises », Falardeau s'essaie à nouveau au prophétisme ou au réformisme, de façon très sensible, en évoquant la famille québécoise de l'avenir comme une « porte ouverte » pour les jeunes qui en émanent au lieu d'être la « porte de sortie » d'autrefois (p. 185). C'est là une des incursions les plus heureuses du sociologue dans une sociologie construite au plus près des individus, comme le sont également ses observations subtiles sur la socialisation entre pairs chez les enfants (p. 183). De manière plus générique, Falardeau se risque à prophétiser voire à encourager le changement social. Presque une décennie avant la révolution tranquille, il affirme :

À une tradition de prudence, doit maintenant s'ajouter une habitude d'intrépidité, dont les signes d'ailleurs commencent déjà à se manifester (p. 204).

La société québécoise, devenue « industrielle, urbaine, socialement hétérogène et désireuse de changements de tous ordres, éprouva le besoin d'éclater et de devenir "autre" que ce qu'on lui avait répété qu'elle devait être » (p. 307). Quand le changement survient, Falardeau le décrit en 1966 par une formule très réussie, qui évoquera d'autres changements plus récents : « Le long sommeil de l'hiver québécois débouche sur un printemps (p. 218). »

Si Falardeau a appartenu à cette génération d'intellectuels qui ont poussé au changement, souvent en se mettant en risque dans leur carrière, le sociologue manquant à deux reprises d'être mis à la porte de l'université Laval sous la pression de Duplessis (LANGLOIS, 2012, p. 258), sa vigilance critique ne s'éteint pas avec le changement de régime. Dans son rôle de sociologue, la fonction critique de la sociologie reste intacte, et après les élections de 1960, c'est avec l'œil critique du sociologue qu'il écrit :

Nous commençons à peine nos classes dans l'apprentissage de la liberté politique, dans le gouvernement de nous-mêmes, et voici que s'abat sur nous l'État des technocrates (p. 222).

Il montre ses réserves envers cette « élite toute nouvelle d'experts-technocrates-gouvernants », étant donné que les classes moyennes « découvrent l'État sans avoir appris la démocratie » (p. 222). Il précise ailleurs :

Notre société n'a pas vécu le stade durant lequel un très grand nombre sinon la majorité de ses membres auraient connu, en même temps, l'expérience de la réflexion, de la discussion, de la responsabilité personnelle (p. 253).

De même, il dira :

Nous sommes passés brusquement de l'heure des clochers à l'heure de la bureaucratie – de l'époque où notre société était dominée par la tradition à celle où elle est dominée par l'État technocrate, et ceci, sans avoir vraiment vécu l'expérience d'un apprentissage collectif de la réflexion critique, c'est-à-dire la véritable démocratie (p. 308).

En conséquence, il faut d'urgence, selon lui, « accélérer nos classes de la liberté politique » afin d'atteindre « une conscience politique autonome », un « sens de la liberté politique authentique », et le Québec, une fois finie sa transition, devra se trouver « de nouvelles valeurs collectives » (p. 254). Reprenant la célèbre formule sociologique de W.I. Thomas, il argumentera enfin qu'il faut de nouveaux « définisseurs de la situation » pour le Québec (p. 301), le sociologue devenant ainsi « l'interprète d'une nouvelle définition de la société québécoise » (LANGLOIS, 2012, p. 267).

Le mentor de Falardeau, Everett Hughes, considérait l'émancipation personnelle, notamment religieuse, de ses étudiants, comme une des vertus essentielles du travail sociologique (voir HUGHES, 1971, p. 566-576). Falardeau était-il un sociologue « émancipé »? La réponse est à nuancer. Face à la société québécoise qui lui est contemporaine, de ses années de formation à ses premières années comme professeur, Falardeau est indubitablement un progressiste, un « précurseur de la Révolution tranquille » (LANGLOIS, 2012, p. 201), et il a puissamment aidé à émanciper cette société. Quand il décrit le travail du département de sociologie qu'il a été le premier à diriger, il présente explicitement sa visée fondamentale comme « émancipatrice » (p. 165). De même, quand il évoque l'institution ecclésiastique catholique, au milieu des années 1950, il lui adresse, sous forme de constat objectif et dépassionné, ce qui ressemble aussi à un avertissement très clair :

Le maintien de son autorité traditionnelle, encore reconnue de façon informelle, dépendra dans une large mesure de son aptitude à formuler clairement une politique à long terme libérale en matière de relations patronales-ouvrières et à donner une nouvelle orientation à ses relations avec une population qui compte un nombre de plus en plus grand d'éléments conscients de leurs responsabilités (p. 161).

Mais Jean-Charles Falardeau se révèle à d'autres moments, plus discrètement, comme le catholique croyant qu'il n'a pas cessé d'être, malgré son souci de l'émancipation de la sociologie, en tant que discipline universitaire, du giron

de l'Église catholique. Les conclusions de son texte sur « Les paroisses dans nos villes : aujourd'hui et demain », sont à cet égard révélatrices. Ce texte, écrit en 1965, n'est en rien contraint par le poids exercé par le catholicisme sur l'Université Laval au début de la carrière du sociologue. Le Québec a vécu sa Révolution tranquille, mais le sociologue, faisant le vœu que les paroisses « redeviennent [...] un lieu de "socialisation religieuse" » (p. 114), bascule de l'identité professionnelle à l'identité personnelle en exprimant sa propre participation morale à une société encore très marquée par le catholicisme, une société que la « récente sécularisation » a laissée « dans une sorte de vide moral » (p. 317). Fugacement, l'analyse dépassionnée et lucide de la société québécoise qui lui est coutumière bifurque à quelques reprises vers un *credo* catholique plus personnel. On retrouve la même tonalité, peut-être un brin nostalgique, quand Falardeau critique ailleurs l'évolution du système d'enseignement déconfectionnalisé dans les années 1960 (p. 308), ou lorsqu'il exprime ses doutes sur les étudiants des années 1970, disant qu'il parvient mal « à les saisir » (p. 319), d'une façon très similaire à celle de son mentor, pour ce dernier cas de figure, Hughes ayant lui aussi exprimé des doutes, en fin de carrière, sur sa relation avec les étudiants, doutes centrés sur ses capacités à pouvoir encore les émanciper grâce à la sociologie (HUGHES, 1971, p. 574).

### UN SOCIOLOGUE À L'INSPIRATION LITTÉRAIRE

La relation de Falardeau avec le monde littéraire, qu'il s'agisse de sa « très grande culture » (FOURNIER, 1989, p. 206), ou de sa « passion pour la littérature », est une autre facette bien connue de son œuvre, qui aboutira à sa thèse de doctorat sur travaux à l'Université Laval en 1972 sur la sociologie du roman (LANGLOIS, 2012, p. 237 et 252). On sait sans doute moins que c'est à nouveau une des traces, au-delà des dispositions fondamentales et de la formation initiale de très bonne qualité en collège classique, d'une formation intellectuelle auprès d'un Hughes qui vantait, dans la tradition de l'enseignement de Robert Park, la nécessité de se nourrir de sa littérature pour comprendre une société (HUGHES, 1943, p. 7). Hughes, comme s'en souvenait son ami David Riesman, « dévorait les romans, et en particulier les romans allemands contemporains et ceux écrits par les Canadiens français » (RIESMAN, 1983, p. 477). On trouve un magnifique reflet de cet attachement à la littérature (et à la peinture) québécoise dans le témoignage de Hughes sur Falardeau en 1982 (HUGHES, 1982, p. 18-23).

Au mieux, en effet, le roman peut être une sorte de *roman sociologique*, comme le roman *Trente arpents* de Ringuet (p. 162), et Falardeau relève finement chez certains des jeunes auteurs contemporains du Québec leur capacité à exprimer plus directement par la littérature romancée ce que les scientifiques peinent parfois à formuler (p. 300). Sa familiarité avec l'œuvre des écrivains contemporains comme Gabrielle Roy ou Roger Lemelin est source d'inspiration pour lui (p. 156, 162). Des citations directes (*Brave New World*) aux simples références (James Joyce, Jules Romains), l'univers littéraire francophone et anglophone nourrit ainsi l'écriture de Falardeau, et donne à ses textes une érudition savoureuse qui complète les qualités textuelles remarquables dont l'auteur savait user. Formellement exceptionnelle et d'une contribution originale et visionnaire à la sociologie comme à l'histoire du

Québec, il est temps de redécouvrir l'œuvre de Falardeau à travers cet excellent recueil de textes.

Philippe VIENNE

Centre de sociologie de l'éducation,  
Institut de sociologie - Université libre de Bruxelles.  
pvienne@ulb.ac.be

## BIBLIOGRAPHIE

- ABOTT, Andrew D.  
1999 *Department and Discipline: Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press.
- BECKER, Howard S.  
1999 « The Chicago school, so-called », *Qualitative Sociology*, 22, 1 : 3-12.
- CHAPOULIE, Jean-Michel  
1996 « E.C. Hughes et la tradition de Chicago », dans : Everett C. HUGHES, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 13-57.
- FALARDEAU, Jean-Charles  
1974 « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3 : 135-165.  
1988 « La Faculté du Cap Diamant. Une genèse et une réussite », dans : Albert FAUCHER (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Québec, Faculté des sciences sociales et Les Presses de l'Université Laval, p. 15-33.
- FOURNIER, Marcel  
1989 « Jean-Charles Falardeau (1914-1989), sociologue et universitaire », *Sociologie et sociétés*, 21, 1 : 205-207.
- HALBWACHS, Maurice  
1932 « Chicago, expérience ethnique », *Annales*, 4, 13 : 11-49.
- HALL, Oswald  
1968 « French-Canadian engineers », dans : Howard S. BECKER, Blanche GEER, David RIESMAN et Robert S. WEISS, *Institutions and the Person. Papers Presented to Everett C. Hughes*, Chicago, Aldine, p. 80-88.
- HELMES-HAYES, Richard C.  
1998 « Everett Hughes: Theorist of the second Chicago school », *International Journal of Politics, Culture and Society*, 11, 4 : 621-673.
- HUGHES, Everett C.  
1943 *French Canada in transition*, Chicago, University of Chicago Press & Toronto, W. J. Gage & Co. [traduction française : *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Parizeau, 1945].  
1971 *The Sociological Eye*, Chicago, Aldine.  
1982 « Everett C. Hughes », dans : Roger DUHAMEL, Albert FAUCHER, Everett C. HUGHES, Napoléon LEBLANC, Georges-Henri LÉVESQUE, Cyrias OUELLET, Simone PARÉ, Guy ROCHER et Jean STOETZEL, « Témoignages », *Recherches sociographiques*, 23, 1-2 : 11-44.

LANGLOIS, Simon

2012 « Jean-Charles Falardeau, sociologue et précurseur de la Révolution tranquille », *Les cahiers des dix*, 66 : 201-268.

LÉVESQUE, Georges-Henri, Gonzalve POULIN, Jean-Charles FALARDEAU, Léon DION, Gérard BERGERON, Norbert LACOSTE, Guy ROCHER, Philippe GARIGUE, Fernand DUMONT, Gérald FORTIN, Marc-Adélarde TREMBLAY, Denis SZABO, Hervé CARRIER, Marc-André LESSARD, Vincent LEMIEUX, Jacques DOFNY et Marcel RIOUX

1974 « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3 : 201-312.

LORY, Jacques

1979 *Libéralisme et instruction primaire : 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, Louvain, Nauwelaerts.

OSTOW, Robin

1984 « Everett Hughes: The McGill years », *Society/Société*, 8, 3 : 12-16.

1985 « Everett Hughes: From Chicago to Boston », *Society/Société*, 9, 1 : 8-12.

RIESMAN, David

1983 « The legacy of Everett Hughes », *Contemporary Sociology*, 12, 5 : 477-481.

SERRY, Hervé

2004 « Saint Thomas sociologue? Les enjeux cléricaux d'une sociologie catholique dans les années 1880-1920 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 153, 3 : 28-39.

SIMMEL, Georg

2004 « Digressions sur l'étranger », dans : Isaac JOSEPH et Yves GRAFMEYER (dir.), *L'école de Chicago*, Paris, Flammarion, Champs Essais, p. 53-59.

SOLOMON, David N.

1968 « Sociological perspectives on occupations », dans : Howard S. BECKER, Blanche GEER, David RIESMAN et Robert S. WEISS, *Institutions and the Person. Papers Presented to Everett C. Hughes*, Chicago, Aldine, p. 3-13.

WIRTH, Louis

1980 *Le ghetto*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, collection « Champ urbain » [traduction de WIRTH L., *The Ghetto*, University of Chicago sociological series, Chicago, The University of Chicago Press, 1928].

ZAKUTA, Leo

1968 « "We distinguish – They discriminate": Observations on race relations », dans : Howard S. BECKER, Blanche GEER, David RIESMAN et Robert S. WEISS, *Institutions and the Person. Papers Presented to Everett C. Hughes*, Chicago, Aldine, p. 69-79.



## NOTE CRITIQUE

---

Jacques BEAUCHEMIN, *La souveraineté en héritage*, Montréal, Boréal, 2015, 168 p.

Serge CANTIN, *La souveraineté dans l'impasse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 250 p.

---

## TRISTE ESPÉRANCE

Jocelyn LÉTOURNEAU

Il faut un bon moral pour passer à travers les ouvrages de Jacques Beauchemin et de Serge Cantin. On trouve dans ces livres un tel excès de désespérance, d'inquiétude, d'angoisse, de défaitisme et de mélancolie que l'on se demande pourquoi vivre au Québec et, surtout, pourquoi y chercher bonheur. Obnubilés par une culture qu'ils considèrent toujours en état de survivance, les deux auteurs, que l'on peut certainement situer dans la mouvance du nationalisme conservateur, lancent un cri du cœur pour en quelque sorte réveiller cette culture à elle-même, engourdie qu'elle est, selon eux, dans le déni de sa fragilité, l'inconscience de sa désorientation et le refus de son accomplissement historique.

À mon sens, la principale qualité des deux ouvrages est d'être magistralement écrits. Il faut les lire moins pour découvrir de nouvelles analyses ou perspectives sur la condition québécoise que pour constater l'état de désarroi dans lequel se trouve une certaine pensée sur le Québec, prise dans ses ruminations et lamentations sur le destin inachevé d'une nation, d'une part, et incapable de saisir les processus d'actualisation d'une culture et de régénération d'une société, d'autre part.

Si l'on pouvait attendre un tel bilan de ma part, je ne le fais pas joyeusement. J'ai du respect pour Cantin et de l'amitié pour Beauchemin. Il s'agit de penseurs puissants et influents, le premier à l'intérieur de cercles restreints, le second beaucoup plus largement, y compris auprès des décideurs. La thèse que

portent ces deux auteurs à la suite d'autres tribuns ancrés dans le même pessimisme métaphysique (Aquin, Dumont, Bouthillette et Jacques, parmi les plus éloquents) est toutefois devenue préjudiciable à l'avancement des choses au Québec. Il y a ici trop de penseurs qui s'épuisent à ressasser les mêmes ritournelles interprétatives – sorte de sermons dédiés à des ouailles en perte de foi, devenues infidèles à la cause ou déboussolées par le brillant de la contemporanéité – alors que le défi posé par la société québécoise à ses interprétants, notamment s'ils proviennent du milieu universitaire, est d'être prise comme elle est plutôt que comme elle devrait être ou comme elle aurait dû être.

\*\*\*

Aux deux collègues, on aurait envie de dire qu'un peu plus de terrain et un peu moins de supputations feraient du bien. Est-il vrai, comme l'affirme Beauchemin, que nous sommes en train d'oublier à quel point le passé nous fut hostile; que nous avons démissionné devant le devoir de nous accomplir historiquement; que nous nous complaisons dans une vision reconfortante de notre existence collective; que la démocratie des droits individuels contredit nos aspirations communes; que le doute concernant la légitimité de notre désir d'émancipation ronge notre volonté de le réaliser; que nos incertitudes et nos hésitations nous écrasent au même titre que notre mauvaise conscience et notre désengagement; et que, renonçant au destin lumineux qui aurait pu être le nôtre, nous arrivons probablement au bout de notre parcours historique, contents dans notre confort et suffisants dans notre indifférence?

Cantin n'est pas plus gai qui affirme que la communauté québécoise, celle d'héritage et de témoignage canadien-français, bien sûr, est en état de survivance depuis plus de 250 ans; que, distraite par les mirages de ses réussites récentes, elle semble désormais incapable de conquérir sa liberté, voire oublieuse de son devoir de le faire; que, honteuse de ce qu'elle est en vertu de ce qu'elle a été, elle est devenue insensible à son sort historique et à sa responsabilité politique, c'est-à-dire à son avenir; et que, lassés d'être tristes à propos de leur culture, les interprétants de cette communauté se sont désolidarisés de l'aventure collective en ne portant plus la conscience malheureuse de leur nation et en renonçant à en transmettre la tradition intellectuelle, si ce n'est l'esprit, amenant du coup cette nation dans le champ des idéologies clinquantes, lieu par excellence du vide idéologique, anti-chambre du *nowhere* politique.

En fait, aucune de ces affirmations n'est empiriquement fondée. Toutes procèdent d'une espèce de mélancolie ontologique présentée sur le mode de la réflexion analytique. On pourrait dire les choses autrement : deux esprits forts s'exprimant magnifiquement et avec émotion s'embourbent dans les affres d'une déprime personnelle qu'ils transforment en une problématique solennelle pour penser la condition québécoise au présent.

\*\*\*

Que l'on soit en désaccord avec les pensées de Beauchemin et de Cantin, qui se rejoignent dans l'épistémè inquiète de Fernand Dumont, ne signifie pas que

les questions posées par les deux auteurs ne méritent pas d'être entendues. Ce qui préoccupe fondamentalement les collègues tient à l'avenir de la mémoire et de l'identité au sein de la nation québécoise. Il s'agit de questions fondamentales. Or, à l'évidence, Beauchemin et Cantin sont tourmentés par ce qu'ils observent dans *leur* société, vis-à-vis laquelle ils n'entendent pas se situer dans la position recommandable de l'interprétant distant, mais dans celle de l'intellectuel organique qui s'émeut de son objet comme un parent se préoccupe de son enfant, pour emprunter au titre d'un ouvrage précédent de Cantin (CANTIN, 1997).

Aux yeux des deux auteurs, qu'y a-t-il de si décourageant au pays du Québec? La liste est longue des calamités à notifier :

– N'entendant plus l'appel des ancêtres, la jeunesse s'exile du parcours amorcé et se détache de la promesse tenue par les générations antérieures de s'assurer que la communauté dure et qu'elle s'accomplisse un jour comme Sujet autonome d'histoire.

– Objet de lutte acharnée il n'y a pas si longtemps, la protection et l'épanouissement de la langue française ne mobilisent plus l'enthousiasme comme auparavant, le consensus se faisant désormais sur l'idée que l'anglais est devenu un atout indispensable de mobilité ascendante dans la mondialisation.

– À la question « qui sommes-nous? », les Québécois ne savent plus quoi répondre, emportés par le discours à la mode du « tout à l'altérité » et incapables d'établir avec eux-mêmes un rapport qui s'inscrive dans la durée, la contemporanéité québécoise ayant liquidé à rabais, au moment de la Révolution tranquille en particulier, le passé et l'héritage mémoriel canadien-français.

– Enfiévrés par certains succès récents et emprisonnés dans les figures et la novlangue de leur nouvelle aliénation collective (pragmatisme, interdépendance, identités particulières, diversité salutaire, américanité, mondialisation, nation civique, droits individuels, éthique de la tolérance, respect de la différence, métissage culturel, vivre-ensemble, pluralisme intégrateur, etc.), les Québécois sortent progressivement de l'inquiétude séculaire et de l'espace narratif et délibératif qui avaient nourri leur référence nationale et porté le(ur) projet d'indépendance nationale; perdant le sens de leur histoire<sup>1</sup>, ils oublient qu'il leur faut se battre pour être et que les « faveurs » de l'Autre, qu'il soit d'ici ou d'ailleurs, ne seront toujours que formes d'oppression douce et modes de domination subtile, comme elles l'ont été dans le passé.

– Intériorisant la critique de l'Autre au Soi, les Québécois, développant du coup une mauvaise conscience de leur projet d'avenir et se défiant dorénavant de leurs plus profondes convictions, y compris celle de la légitimité de leurs luttes,

---

1. On remarque ici une parenté entre le diagnostic de Jacques Beauchemin sur le manque de sens historique qui caractérise la jeunesse québécoise et le plaidoyer qu'il a développé pour fonder sa position concernant la réforme du programme d'histoire et éducation à la citoyenneté en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire. Voir BEAUCHEMIN et FAHMY-EID (2014).

sont en train de se dessaisir de leur être en se faisant littéralement « Eux-mêmes comme un Autre », ce qui, en plus de les évider historiquement, les fait cheminer doucement vers l'ineptie de l'universalisme abstrait, qui n'est qu'un néant dans lequel s'engouffrent les cultures sans âme.

Pour Beauchemin et Cantin, le désenchantement principal provoqué par ce que devient le Québec tient cependant à l'ambivalence durable dont cette collectivité à majorité française semble incapable de se départir. Comment s'exprime cette ambivalence? De multiples façons : par l'ambition et le renoncement, le désir d'être et la négation de soi, la prétention de grandeur et le constat de petitesse, la célébration des réussites et le pressentiment de l'échec, la volonté de spécificité et la manie de se laisser entraîner dans le mouvement des choses, l'intention avouée de faire la souveraineté et le désir inavouable de ne pas la faire. Au dire des deux auteurs, cette ambivalence – vouloir une chose et son contraire – est fondamentalement vicieuse. Elle emprisonne les Québécois dans la médiocrité du repu; en sortir serait une libération. Écoutons Beauchemin à ce propos :

Une attitude sans ambivalence nous ferait plus sûrs de notre identité, mieux en mesure de prendre à bras-le-corps l'histoire, et nous ferait nous réclamer sans gêne d'une filiation. Débarrassés de nos doutes et de nos complexes, nous pourrions mieux affronter nos tourments quant à la qualité de la langue, la valeur de notre culture et la légitimité de notre lutte nationale (BEACHEMIN, p. 34).

\*\*\*

Que penser de tout cela? Beauchemin et Cantin ont raison sur un point : l'époque actuelle coïncide avec la fin d'une représentation identitaire de la collectivité québécoise enracinée dans une référence historique donnée. « Nous assistons désormais, affirme Beauchemin (p. 65), à la déstructuration de l'univers dans lequel s'étaient retrouvés durant plus de deux siècles les acteurs de la grande discussion sur la condition québécoise ». Il poursuit :

Ce qui s'estompe, c'est une représentation de la communauté politique dans laquelle le statut de la majorité franco-québécoise s'était affirmé sans détour. Ce qui s'estompe encore, c'est une conception de la société comme fabrication de l'histoire et donc comme production d'une majorité historique aspirant légitimement à pouvoir peser sur la gouverne de la collectivité (p. 68).

Et Cantin d'ajouter, sur un ton dépité qui n'étonnera pas :

Pourrions-nous à nouveau nous reconnaître, parviendrons-nous à nous donner une nouvelle référence collective au sein d'une culture, moderne ou postmoderne, dont l'originalité paraît résider dans son défaut même d'intégration, dans la dispersion de ses éléments et le droit inaliénable pour l'individu sans attache d'en disposer à sa guise? (CANTIN, p. 41-42)

La question se pose : le pessimisme des deux auteurs les mène-t-il trop loin dans leur vision inquiète des choses à propos du Québec? Y a-t-il rupture ou continuité dans la condition identitaire des Québécois? En fait, il se pourrait que le

problème évoqué par les collègues vienne moins de la société québécoise, qui n'a de compte à rendre à personne à propos de ses évolutions et qu'aucun intellectuel ne devrait avoir la prétention de guider dans la certitude de ce qu'elle devrait être, que de leur lecture de la situation québécoise au passé et au présent.

S'agissant de leur interprétation du passé (le Québec est marqué par un fil conducteur : celui d'une nation-prolétaire<sup>2</sup> qui veut dépasser sa survivance dans l'indépendance et par elle), on peut dire qu'ils l'enracinent dans une image stéréotypée ou idéalisée de la nation (une communauté de laissés pour compte, communiant à la même eucharistie patriotique et mue par une velléité fondamentale commune) bien davantage qu'ils ne la fondent dans une prise en compte réaliste de la complication québécoise ou canadienne-française avant elle. La lecture attentive de l'historiographie récente, dont ils ne semblent pas aimer les orientations anti-canoniques, leur aurait pourtant permis de prendre une plus juste mesure des choses.

Tenons-nous en à la question nationale. On ne peut nier que la société québécoise soit traversée par une intention nationale depuis belle lurette. Mais celle-ci s'est toujours exprimée de multiples façons, de l'affirmationnisme le moins engagé à l'indépendantisme le plus radical en passant – caractéristique dominante du désir national – par ce que l'on pourrait appeler une volonté d'être avec et contre l'autre dans l'association et l'autonomisation tout à la fois (LÉTOURNEAU, 2006). Encore aujourd'hui, bien des gens se disent pour la prospérité, pour le rayonnement et pour la perpétuation du Québec comme société francophone en Amérique du Nord sans que l'indépendance ne leur paraisse un moyen incontournable d'y parvenir. Est-ce parce que ces gens, pour le dire comme Jean-François Caron, trouvent dans la société politique canadienne et le fédéralisme canadien un lieu et un cadre qui leur permettent « de s'autodéterminer librement, lieu et cadre qui s'adaptent et répondent de manière satisfaisante à leurs revendications politiques » (CARON, 2016)? Peut-être. Chose certaine, il ne revient pas à l'analyste de condamner la position de ces gens à l'aune d'orientations partisans ou à partir d'une métaphysique national(ist)e enracinée dans l'esprit idéaliste du « grand soir ». Il s'agit plutôt de jauger l'importance de cette tendance – être pour la suite du Québec sans croire que l'indépendance en soit le vecteur obligé – dans la dynamique politique de la province. On ne peut, comme Beauchemin le fait catégoriquement à la page 143 de son livre, affirmer que c'est « dans la pensée souverainiste que loge la conscience la plus aiguë du destin québécois en même temps que les tourments les plus grands devant les décisions auxquelles il nous appelle ». Un Québécois peut se préoccuper du sort du Québec et espérer mieux ou plus pour sa société – ou sa patrie – sans être nationaliste ou souverainiste et sans considérer l'indépendance sous l'angle de l'épiphanie collective. D'hier à aujourd'hui, ils ont d'ailleurs été majoritaires au Québec – Canadiens français et maintenant Franco-Québécois – à penser ainsi l'avenir de la culture, de la société et de la nation qu'ils *habitent* et qu'ils *aiment*.

2. Ni Beauchemin ni Cantin n'utilisent à proprement parler l'expression « nation-prolétaire ». Plusieurs allusions laissent cependant croire qu'ils associent le groupe dont ils parlent – les Québécois d'héritage canadien-français – à cette figure traditionnelle du Sujet québécois.

Qu'en est-il de l'interprétation que font Beauchemin et Cantin de la situation contemporaine du Québec? Obsédés par la perte apparente du sens de l'histoire, de la mémoire et de l'héritage qu'ils constatent – mais sans jamais démontrer la validité de leur affirmation<sup>3</sup> – chez les Québécois, notamment chez les jeunes, ils se demandent sur quoi reposera désormais l'identité québécoise. À lire leur propos, on a l'impression que l'identité québécoise, qu'ils caractérisent comme un rapport à Soi dans le temps défini par une mémoire, un récit et un héritage à défendre, n'a jamais connu de transformation depuis le début et que cette identité, évoluant apparemment en dehors de ses matrices traditionnelles, est maintenant en voie de dégénérescence – ou de « dégénération », pour emprunter au titre d'une chanson du groupe *Mes Aïeux*. On s'étonne de pareil diagnostic. Faut-il rappeler que toutes les cultures vivantes s'actualisent dans leur fonds référentiel et leurs formes d'expression identitaire? On pourrait même dire que, faute de pareille actualisation, une culture s'éteint doucement dans les vestiges de sa tradition ou se pétrifie dans les représentations obsolètes de ce qu'elle fut. Heureusement, ce scénario n'est pas celui du Québec. Emporté par l'ensemble de ceux qui construisent au présent cette société dans l'enthousiasme de leur jeunesse et de leurs idéaux, le Québec renouvelle ses valeurs, revisite son expérience historique, ravive ses horizons d'attente et régénère sa référence. On pourrait dire du Québec actuel qu'il se situe quelque part entre son passé et ses passages (LÉTOURNEAU, 2010), à la recherche de ses voies d'avenir, dans une espèce de « révolution silencieuse » (LÉTOURNEAU, 2013), prudente et modérée comme à l'habitude, mais néanmoins tangible, comme le notent les deux auteurs.

Ces derniers ont-ils raison ou tort de s'inquiéter des évolutions en cours au Québec? On peut penser qu'ils ont tort, ce que confirment bien des travaux empiriques menés en dehors du canon misérabiliste qui veut que tout s'écroule dans notre société.

Ainsi, l'identité en voie de structuration chez les Québécois n'est pas en rupture de ban par rapport à ce qu'elle a été. À bien des égards, la jeunesse québécoise, y compris celle qui est d'héritage canadien-français, se situe, sur le plan de sa culture politique apparente, dans la lignée des générations précédentes. Elle continue de bâtir le destin du Québec au temps du pragmatisme libéral, du progressisme conservateur et du réformisme tranquille. Elle se laisse moins assimiler à l'anglais qu'elle n'assimile cette langue comme l'une des siennes aussi, sorte d'« autre langue nôtre » (ST-LAURENT *et al.*, 2008). Si la jeunesse s'ouvre à l'altérité – mais pas seulement la jeunesse, des gens de toutes les générations le font! –, ce n'est pas dans la perspective de se faire elle-même comme un autre, mais dans celle de reconnaître l'autre en soi; dans celle, aussi, de revenir vers soi, vers sa culture, par le détour de l'autre. De même, si les jeunes sont réceptifs aux sirènes de la mondialité, ce n'est pas pour se perdre dans l'ailleurs, mais pour faire de leur lieu situé et de leur culture d'attache un lieu sans mur et une culture d'inter-références

---

3. Quelle utilité de démontrer, semble dire Cantin, qui, décrivant la contemporanéité québécoise sur le mode d'une impasse, écrit, à la page 51 de son ouvrage : « Une impasse, que ce soit celle d'une [sic] individu ou d'une collectivité, cela, à la limite, ne se démontre pas; cela s'éprouve et cela se reconnaît, ou non. »

(JEWSIEWICKI, LÉTOURNEAU et HERRMANN, 1998). Enfin, si la jeunesse québécoise paraît prête à une relecture de l'expérience historique québécoise en dehors de la problématique du *pathos*, ce n'est pas pour oublier la part dramatique de l'histoire du Québec, mais pour la relativiser et apercevoir, dans cette histoire, autre chose que ce que le grand roman national, assidûment conjugué sur le mode du tragique, impose de savoir et de comprendre<sup>4</sup>.

Pour le dire de manière générale : la jeunesse québécoise, en particulier, porte à sa façon le « désir de durer » de ses prédécesseurs, mais sans en reconduire nécessairement les manières; quant aux Néo-Québécois, soucieux de construire cette société au présent en fonction d'un avenir qu'ils veulent favorable à tous, y compris à eux, ils apportent à cette culture des référents que cette culture assimile et réencode selon des modalités qui lui sont tout à la fois familières et nouvelles, ce qui lui permet de se revitaliser dans la continuité.

C'est précisément ce processus de régénération de la culture québécoise – et de sa référence – que Beauchemin et Cantin ne saisissent pas. Faut de se donner les moyens de penser le renouvellement québécois, qui heureusement n'a jamais cessé de survenir malgré les annonces catastrophiques de certains, ils s'enfoncent dans l'angoisse de la mémoire plutôt que de s'élever dans la lucidité de la méthode. S'ils en appellent à la nécessité d'une remémoration salutaire, ce n'est pas pour « rehistoriser » l'expérience québécoise, comme le proposent un Bouchard et un Taylor – qu'ils fustigent (BOUCHARD et TAYLOR, 2008) – mais pour imposer le « re-souvenir » en tant que guide d'avenir, comme le souhaite un Bédard, qu'ils incensent (BÉDARD, 2015).

On s'interroge : est-ce bien d'une chandelle, d'un chapelet et d'incantations que l'on se munit pour trouver son chemin dans l'avenir? On l'a dit ailleurs (LÉTOURNEAU, 2000) : le pire scénario pour la suite du monde serait que les cultures, les sociétés ou les nations se replient sur elles-mêmes en croyant trouver, dans leur répertoire acquis de référents, l'essence de leur destin et la quintessence du devenir universel. En même temps qu'elle reconnaît son héritage constitutif, une culture, une société ou une nation doit prendre de la distance par rapport à cet héritage et se découvrir des passages vers d'autres « états d'être », bref se souvenir d'où elle s'en va. C'est ainsi qu'elle se meut vers l'avenir.

Au terme de la lecture des ouvrages de Beauchemin et de Cantin, on ne peut arriver qu'à une conclusion : une certaine pensée nationaliste, ici portée par deux auteurs fidèles à leurs croyances et dévoués à leur triste espérance, est franchement en panne de clairvoyance et de pertinence pour saisir la collectivité québécoise dans ses manières de refaire communauté.

Jocelyn LÉTOURNEAU

CÉLAT/Département des sciences historiques,  
Université Laval.  
Jocelyn.Letourneau@celat.ulaval.ca

---

4. C'est le constat que nous tirons de notre recherche sur la conscience historique des jeunes Québécois (LÉTOURNEAU, 2014).

## BIBLIOGRAPHIE

BEAUCHEMIN, Jacques et Nadia FAHMY-EID

2014 *Le Sens de l'histoire. Pour une réforme du programme d'histoire et éducation de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

BÉDARD, Éric

2015 *L'histoire du Québec pour les Nuls*, (éd. augmentée) Paris, First.

BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR

2008 *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, Québec, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

CANTIN, Serge

1997 *Ce pays comme un enfant*, Montréal, L'Hexagone.

CARON, Jean-François

2016 *Être fédéraliste au Québec. Comprendre les raisons de l'attachement des Québécois au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

JEWSIEWICKI, Bogumil et Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.) avec la collab. d'Irène HERRMANN

1998 *Les Jeunes à l'ère de la mondialisation : quête identitaire et conscience historique*, Sillery, Septentrion.

LÉTOURNEAU, Jocelyn

2000 *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal.

2006 *Que veulent vraiment les Québécois? Regards sur l'intention nationale au Québec (français) d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Boréal.

2010 *Le Québec entre son passé et ses passages*, Montréal, Fides.

2013 « Le Québec : la révolution silencieuse », *Quebec Studies*, 56 (hiver) : 97-111.

2014 *Je me souviens? Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse*, Montréal, Fides.

ST-LAURENT, Nathalie *et al.*

2008 *Le français et les jeunes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.



## NOTE CRITIQUE

---

Gilles LAPORTE, *Brève Histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015, 361 p.

*Gustave Papineau : une tête forte méconnue : correspondance, conférences, articles dans l'Avenir*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Yvan Lamonde, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 297 p.

---

## LE MOMENT RÉPUBLICAIN DU BAS-CANADA

Louis-Georges HARVEY

L'importance des Rébellions de 1837-1838 pour l'histoire du Québec n'est plus à prouver et elles sont fréquemment l'objet de livres et d'articles dus autant à des historiens de profession qu'à des amateurs et romancier/ères passionné/es par le sujet. De tous ceux qui se spécialisent dans cette période, Gilles Laporte aura le plus contribué à populariser l'histoire des Patriotes par ses nombreux écrits, son site Internet, ses conférences et ses activités associées à la promotion de la Journée nationale des Patriotes<sup>1</sup>. Nous lui devons aussi un ouvrage sur le sujet, *Patriotes et Loyaux*, publié chez Septentrion en 2004 (LAPORTE, 2004). Résultat des enquêtes menées par Jean-Paul Bernard et son Groupe de recherche au Département d'histoire de l'UQAM au milieu des années 1980 sur les participants, patriotes et loyaux, aux événements politiques et militaires s'échelonnant entre 1834 et 1838, ce livre permettait de découvrir la dimension locale de la mobilisation politique qui agite les campagnes bas-canadiennes lors de ces années charnières<sup>2</sup>. En 2015, Laporte

---

1. Le site web sur « Les Patriotes de 1837@1838 » [<http://www.1837.qc.ca/index.shtml>] documente non seulement l'histoire des insurrections et du mouvement patriote, mais également les nombreuses interventions de Gilles Laporte au sujet de la Journée nationale des Patriotes et de sa promotion.

2. Le projet remonte au début des années 1980 et les premiers résultats apparaissent dans le recueil de Jean-Paul Bernard sur les Rébellions de 1837-1838 (BERNARD, 1983).

publiait chez le même éditeur sa *Brève histoire des Patriotes* (LAPORTE, 2015). D'entrée de jeu, l'on comprend que l'auteur cherche surtout à faire connaître le mouvement à un public plus large que celui visé par sa première étude. En fait, sa plus récente publication reprend essentiellement les mêmes brèves analyses des situations locales qui forment son premier ouvrage, y ajoutant une présentation sommaire du « Mouvement patriote », du « Québec en 1837 », de même qu'un chapitre sur l'évolution du contexte colonial bas-canadien intitulé « Quarante ans de luttes politiques ». Par cette *Brève histoire*, l'auteur cherche à populariser la connaissance du mouvement patriote, des insurrections et de la mobilisation politique sur la scène locale. Le livre cible donc un public non spécialiste.

La *Brève histoire des patriotes* de Gilles Laporte a le mérite de reproduire des résultats de recherche qu'il avait déjà diffusés dans *Patriotes et Loyaux* en 2004. Or, les épisodes de mobilisation dans les comtés dont il fait état dans ces deux ouvrages constituent une forte période de sociabilité politique qui a transformé les campagnes. Comme le montre Laporte, les élites politiques locales entrent en jeu de façon déterminante au cours des années 1830 et se dressent contre les vieilles élites seigneuriales et cléricales. Grâce à leurs affinités avec les populations rurales, ces nouvelles élites font preuve d'une redoutable efficacité dans le recrutement d'effectifs et dans la mobilisation de ces derniers à l'appui des campagnes politiques du mouvement. Le projet des Patriotes comprend également des initiatives de gestion locale, notamment dans les cas des écoles des syndicats qui tentent de stimuler la participation citoyenne. Malgré la critique que Bruce Curtis a formulée contre le fonctionnement de ce système, qui ne fut en opération que sept ans, faut-il le rappeler, les élections de syndicats tentent de reproduire la vie politique locale telle qu'elle existait dans certains états américains (CURTIS, 2012)<sup>3</sup>. La fébrilité politique qui secoue les campagnes entre 1834 et 1838 ne disparaît pas complètement avec la répression politique et militaire imposée dans la foulée de la défaite du mouvement insurrectionnel. Vers la fin des années 1840, des comtés particulièrement actifs dans la mouvance patriote renouent avec les mouvements politiques radicaux. L'étude classique de Jean-Paul Bernard montre bien la concordance entre les zones d'appui au mouvement insurrectionnel et celles qui seront favorables à l'éclosion d'un parti républicain, démocrate, anticlérical et antiseigneurial à la fin des années 1840 (BERNARD, 1971). En effet, le parti Rouge profite d'appuis non négligeables dans la région de Montréal et dans la vallée du Richelieu, et comme le mouvement patriote, il ne peut compter sur les électeurs de la région de Québec. Les mouvements de contestation décrits dans l'étude de Laporte se répercutent dans les années 1840 et 1850, prolongeant par le fait même le moment républicain du Bas-Canada.

Le choix du type de lectorat visé explique certaines formules utilisées par l'auteur et son souci de simplifier une réalité sociale, politique et idéologique fort complexe. Dans une certaine mesure, Laporte gagne son pari, car sa *Brève histoire*, qui veut jouer le rôle de précis, raconte avec lucidité et dans un langage apte à maintenir l'intérêt du lecteur moyen l'histoire du mouvement patriote et des événements clés qui vont de la rédaction des 92 Résolutions à la répression complète du

---

3. L'étude de PROULX, DUSSEREAULT et AUBIN (2014) offre un autre regard sur les écoles dites de l'Assemblée.

soulèvement par les troupes britanniques. Esquissée dans *Patriotes et Loyaux*, la thèse de la polarisation ethnique sur le terrain entre 1834 et 1837 refait surface dans la *Brève histoire des patriotes* et déteint sur la lecture que l'auteur fait de la phase politique du mouvement (LAPORTE, 2004, 2015; LAPORTE et CÔTÉ-CHAMBERLAND, 2013). À ce titre, Laporte n'hésite pas à dépeindre le mouvement comme nationaliste plutôt qu'anticolonial, et voué à la défense des Canadiens français des campagnes vivant sous la férule des institutions discriminatoires imposées par le conquérant. Il va même jusqu'à affirmer que le peuple canadien-français, rural et illettré, se serait levé « comme un seul homme en 1837 pour braver les balles anglaises » (LAPORTE, 2015, p. 25). Le ton nationaliste de cette *Brève histoire* se manifeste également par l'emprunt de formules tirées de l'œuvre de Lionel Groux, dont l'appellation « petit peuple » (p. 18) et la notion de « parlementarisme truqué » (p. 10), sans compter l'influence de Gérard Filteau (FILTEAU, 1938; GROULX, 1978). Ainsi, pour Laporte, la signification durable des événements de 1837-1838 s'inscrit dans le contexte de la longue lutte des Canadiens français pour la survivance culturelle. À ce titre, bien qu'il souligne à quelques occasions le discours républicain et anticolonial du mouvement patriote, il s'agit pour Laporte d'une lutte « libérale et nationaliste » qui doit s'inscrire dans le récit de l'émancipation nationale du peuple canadien-français dans la longue durée.

Gilles Laporte ne commente pas les tentatives du mouvement patriote pour mobiliser les communautés anglophones, notamment les Irlandais (KING, 2010; HARVEY, 2011). Les anglophones apparaissent surtout à travers les activités des Loyaux et Tories; à l'exception des biographies des leaders patriotes anglophones les plus marquants, l'auteur fait peu de cas de leur participation à la mobilisation politique réformiste dans les campagnes. Bien qu'il cite quelquefois l'historiographie plus récente, Laporte retombe souvent dans une narration remarquablement traditionnelle, n'intégrant pas les interprétations susceptibles de compromettre son objectif d'associer le mouvement patriote à un nationalisme identitaire que Papineau et la plupart de ses collègues auraient renié. La place secondaire accordée au caractère républicain et anticolonial du mouvement, dimensions pourtant très présentes dans les ouvrages des spécialistes, plaira à un lectorat moderne plus en phase avec l'affrontement ethnique défini par la langue, mais elle risque aussi de fausser certains éléments mis à jour par l'historiographie récente.

Cette plus grande sensibilité à la dimension nationale du mouvement patriote reflète également un questionnement initié par quelques historiens nationalistes qui ont contesté les interprétations présentant le mouvement patriote comme un mouvement républicain et anticolonial. Dans quelques articles, dans sa monographie sur les réformistes des années 1840 et dans sa synthèse de l'histoire du Québec, Éric Bédard plaide pour une appréciation des éléments nationalistes du mouvement patriote, écorchant au passage des historiens insistant sur son caractère démocratique et civique. Pour Bédard, l'interprétation républicaine dominante ferait preuve de présentisme en avançant que le mouvement patriote serait le

précurseur d'un nationalisme civique moderne (BÉDARD, 2012)<sup>4</sup>. Dans ses commentaires sur les années 1830, Bédard s'attarde sur le rôle d'Étienne Parent. Alors que les chefs patriotes montréalais flirtent avec l'annexionnisme et la rébellion, Parent aurait insisté sur la préservation de la langue et les institutions des Canadiens, qu'il considère incompatibles avec un rapprochement avec les États-Unis. Parent apparaît donc comme un prophète fort lucide, anticipant la répression politique et militaire qui résultera de l'échec des tentatives de rébellion, et s'appuyant sur le cas de la Louisiane pour avertir ses compatriotes du prix à payer dans le cas d'une révolution réussie suivie d'une annexion à la fédération américaine (BÉDARD, 2009, 2012).

Charles-Philippe Courtois n'est pas spécialiste de la période, cependant, dans un article qu'il publia à titre de rédacteur d'un ouvrage collectif sur la culture patriote, il avance à son tour que les interprétations récentes cacheraient la face nationaliste du mouvement patriote. L'auteur prétend même que cet élément du discours se serait accentué à mesure que s'intensifiait la crise politique qui a mis en relief le caractère ethnique de la domination politique au Bas-Canada. Courtois cite le cas de Parent, mais les sources supplémentaires qu'il apporte pour étoffer son argumentaire sont moins convaincantes. En effet, l'historien s'appuie tantôt sur le témoignage d'un commissaire britannique qui a passé à peine quelques mois dans la colonie, tantôt sur un récit de fiction publié bien après les événements. Il évoque aussi le caractère « nationaliste » de « l'Adresse des Fils de la liberté » (1837) et le désir évident d'indépendance dont ce dernier témoigne. Pourtant, rien dans ce document ne l'associe au nationalisme canadien-français, ce qui serait d'ailleurs surprenant puisqu'il est de la plume du patriote Thomas Storrow Brown, un anglophone d'origine américaine<sup>5</sup>. Courtois propose toutefois que son impulsion indépendantiste et le caractère nationaliste de certains témoignages de l'époque souligneraient l'existence d'une composante nationalitaire non négligeable dans le mouvement patriote. Cela dit, son argumentaire repose sur une fausse opposition entre l'apparent annexionnisme du mouvement républicain (qui n'est pas démontré dans son analyse) et le désir d'indépendance politique qu'il associe à une impulsion nationale « canadienne-française » davantage manifestée au moment des Rébellions. En fait, Courtois reprend essentiellement le discours d'Étienne Parent qui accuse les chefs du mouvement de vouloir livrer le pays aux Américains afin de mieux les discréditer. Qui plus est, son analyse ne semble pas concevoir l'indépendance hors d'un cadre national, un raisonnement anachronique lorsqu'il est appliqué au mouvement anticolonial des années 1830 (COURTOIS, 2012).

- 
4. Évidemment, la valorisation du courant nationalitaire canadien-français dans l'histoire du Québec entrepris par Bédard et ses collègues reflète la contestation contemporaine du nationalisme civique par certains intellectuels.
  5. Il est à noter que Charles-Philippe Courtois et Danic Parenteau ne font aucune mention du rôle de T. S. Brown dans leur introduction à l'Adresse reproduite dans une anthologie récente des discours marquants dans l'histoire du Québec. Préparé à l'intention des étudiants de niveau secondaire et collégial au Québec, l'introduction laisse croire qu'il s'agit d'un document à saveur nationaliste canadienne-française (COURTOIS et PARENTEAU, 2011).

Sur le plan documentaire donc, les écrits d'Étienne Parent demeurent les sources les plus crédibles citées à l'appui de la thèse d'un courant nationalitaire influent dans le discours politique du mouvement patriote. Sur ce point, il importe de noter que Parent demeure solidaire du mouvement et de ses stratégies politiques jusqu'en 1835. Il est d'ailleurs l'un des plus chauds partisans des 92 Résolutions, qu'il encense dans *Le Canadien*. Le rédacteur québécois y louange également à maintes reprises le gouvernement américain, le républicanisme et les concepts d'égalité citoyenne qui demeurent si chers au mouvement patriote. Bien que la référence identitaire ait été présente dans ses écrits après la réouverture du *Canadien* en 1831, cet aspect du discours de Parent s'accroît peu après sa défection des rangs patriotes en 1835, quelques mois après sa nomination comme greffier de l'Assemblée par le gouverneur Gosford (PARENT, COUTURE et LAMONDE, 2000). La menace de l'annexion aux États-Unis devient à ce moment un argument de taille dans ses attaques à l'endroit de la direction montréalaise du mouvement patriote, qui voudrait selon lui livrer le pays aux Américains, au prix de la langue, des lois et de la religion des Canadiens (LAMONDE, 2000; HARVEY, 2005). Ce discours n'a aucun écho dans les autres organes du mouvement; de plus, *La Minerve* et le *Vindicator* ne ménagent pas le rédacteur du *Canadien* dans leurs répliques, l'accusant d'avoir monnayé son appui au régime colonial. Il y a effectivement dans les propos de Parent les prémices d'un discours identitaire qui jouera un rôle dominant à partir de la fin des années 1840 dans la foulée de la suppression des Rébellions et de l'union des deux Canadas. Toutefois, comme l'explique Yvan Lamonde, son discours ne débouche pas sur l'auto-détermination, et encore moins sur l'indépendance de la « nation » canadienne-française, se limitant à une mise en garde contre les dangers du mouvement anticolonial pour la nationalité (LAMONDE, 2000).

Si cette nouvelle interprétation du mouvement patriote, ou plutôt ce retour à une interprétation nationaliste, préconisée dans les écrits des historiens nationalistes contemporains, s'appuie sur une documentation très parcellaire, elle est encore moins ancrée dans une connaissance approfondie de l'histoire du nationalisme, et particulièrement de son évolution dans le contexte des Amériques. Le nationalisme n'est jamais véritablement défini dans les ouvrages de Laporte, Bédard et Courtois. Or, concevoir le discours patriote comme le véhicule d'un nationalisme ethnique « canadien-français » visant l'autodétermination ne tient pas compte de travaux théoriques qui insistent plutôt sur le caractère politique des nationalismes du Nouveau Monde, ou à tout le moins celui qu'ils ont acquis suite aux indépendances. Cette interprétation remonte à Benedict Anderson, qui voit dans les mouvements révolutionnaires des Amériques les précurseurs des mouvements nationalistes modernes, dont ils se distinguent par une représentation de la collectivité qui demeure résolument politique plutôt qu'éthnique (ANDERSON, 2002). L'historien Jeremy Adelman, spécialiste des mouvements révolutionnaires en Amérique latine renchérit, contestant l'idée reçue selon laquelle le déclin des empires européens dans les Amériques serait attribuable à l'essor des mouvements nationalistes coloniaux. Au contraire, selon lui, les transformations administratives des empires provoquent des mouvements de contestation, lançant du même coup chez des réformistes engagés dans des luttes plus ou moins âpres contre les régimes impériaux un débat dans la sphère publique sur la nature des collectivités coloniales. Adelman insiste sur le fait que ces représentations des

collectivités politiques coloniales demeurent confuses et que, bien souvent, elles ne se stabilisent pas avant l'avènement de l'indépendance. En outre, lorsqu'elles deviennent véritablement « nationales », ces représentations des collectivités du Nouveau Monde finissent essentiellement par intégrer diverses communautés et groupes ethniques à leur définition de la « nation », un syncrétisme identitaire nécessaire à la stabilité des nouvelles républiques (ADELMAN, 2008). Selon l'historien étatsunien David Armitage, dans la phase d'édification d'une identité coloniale, les élites créoles des Amériques auraient constamment fait usage de la Déclaration d'indépendance américaine comme point de départ dans la représentation de leurs collectivités politiques (ARMITAGE, 2007). Or, les principales orientations du discours patriote confirment la reproduction de ce modèle sur le sol bas-canadien. La pensée de Papineau évolue certainement en ce sens, et Yvan Lamonde a noté dans une récente étude l'absence de la référence identitaire chez le tribun, qui privilégie les formulations anticoloniales et dont le discours est marqué « d'un non-appel au principe des nationalités, trop identifié à l'Europe, alors que l'Amérique a appris à sa façon que " nulle nation n'en peut commander une autre " » (LAMONDE, 2015)<sup>6</sup>. Les principaux manifestes et documents du mouvement, entre autres, les 92 Résolutions, « l'Adresse de la Confédération des Six Comtés au peuple de Bas-Canada » et « l'Adresse des Fils de la liberté de Montréal aux jeunes gens des colonies de l'Amérique du Nord » font explicitement référence à l'expérience étatsunienne, citant dans certains cas la Déclaration d'indépendance et se référant à la pluralité ethnique de la population du Bas-Canada. Ainsi, s'il y a un « nationalisme » patriote, il semble s'édifier selon ce modèle plus strictement politique qu'ethnique. Cela dit, le constat d'Adelman sur le caractère embryonnaire et incomplet des représentations de la collectivité comme « nation » dans le discours colonial en Amérique semble fort pertinent pour le Bas-Canada des années 1830. Par ailleurs, cette conception permettrait d'intégrer le courant identitaire canadien-français qui, bien que minoritaire, s'exprime particulièrement dans les écrits d'Étienne Parent. Il n'en demeure pas moins que l'on est loin d'une interprétation du mouvement patriote comme mouvement « nationaliste » canadien-français.

Étienne Parent joue un rôle capital dans la transformation des représentations de la collectivité qui ont cours à l'époque des Patriotes et l'éclosion d'un véritable nationalisme canadien-français aux accents très différents à la fin des années 1840. Lorsqu'il prend la parole pour la première fois devant l'Institut canadien de Montréal en 1846 pour y prononcer sa conférence sur « L'industrie comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française », Parent délaisse le politique pour entretenir son auditoire sur les moyens de surmonter la situation d'infériorité économique des Canadiens français tout en assurant le maintien de la « nationalité canadienne ». L'originalité de son propos se situe dans l'arrimage d'un nationalisme de conservation à un plaidoyer pour la création d'une bourgeoisie marchande canadienne-française permettant de « rivaliser » avec celle des « autres nationalités » occupant le territoire bas-canadien. Comme il le faisait déjà au milieu des années 1830, Parent écarte l'idée d'un État indépendant contrôlé démocratiquement par une majorité canadienne-française et insiste sur l'importance d'assurer

---

6. Le discours de Papineau peut aussi s'insérer dans le contexte d'une tradition républicaine atlantique (GUYOT, 2016).

la survivance culturelle du groupe canadien-français. Le thème de la survivance devient le leitmotiv des conférences qu'il prononce au cours des années 1840 et 1850, et chacune de ses interventions, bien qu'elles portent sur des sujets variés, revient ultimement sur l'importance de conserver et de promouvoir la nationalité canadienne-française (PARENT, COUTURE et LAMONDE, 2000; HARVEY, 2014). Les conférences de Parent ne sont évidemment qu'un début, mais elles anticipent avec lucidité les contours du nationalisme qui allait s'édifier au cours des décennies suivantes et qui cherchait à réformer le peuple canadien-français<sup>7</sup>. Cette impulsion correspond à la position des réformistes des années 1840, qui selon Éric Bédard souhaitent renforcer les qualités morales du peuple canadien-français, tout en conservant leur autonomie face aux pouvoirs cléricaux (BÉDARD, 2009).

À partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le courant dominant du nationalisme canadien-français relève donc d'un autre registre que plusieurs théoriciens associent au nationalisme culturel. Selon le sociologue irlandais John Hutchinson, le nationalisme culturel propose la création d'une représentation de la collectivité dont la promotion se fera sous le signe de la régénération, d'un renouveau moral et d'un réveil spirituel, le plus souvent dans une conjoncture où l'accession à l'indépendance n'est pas possible ou souhaitable. Il propose de considérer les mouvements inaugurés par des nationalistes culturels comme novateurs, portés par des élites imbues d'un historicisme qui fournit les contours d'un programme de renouvellement d'une société ethnohistorique cherchant à mettre en valeur une langue nationale, à influencer la production littéraire et artistique et à contrôler l'éducation. Bien que le nationalisme culturel soit souvent associé au conservatisme ou à un refus de la modernité, Hutchinson préfère y voir un mouvement marqué par l'innovation au plan moral, les nationalistes culturels se démarquant à la fois des traditionalistes qui se contentent du *statu quo* et des réformistes qui voudraient transformer trop radicalement la nation. Évidemment, les nationalismes culturels partagent une symbolique axée sur le territoire et l'histoire, qui se structure autour de commémorations, de festivals, de défilés et de monuments permettant au peuple de communier dans l'idée d'un passé inspirant, voire d'un âge d'or où la nation incarnait les qualités morales que l'on souhaite lui inculquer. Ainsi, le nationalisme culturel permet aux élites de définir de nouveaux repères identitaires qui guideront le peuple et lui permettront de vivre le passage vers la modernité sans perdre ses caractéristiques essentielles. Quant à l'action politique, elle devient tributaire de la défense des intérêts de la nation, mais l'essentiel de l'activité des nationalistes culturels s'opère à l'extérieur de la sphère politique (HUTCHINSON, 1987, 2005, 2013). Bien plus cohérent que les textes fragmentaires préconisant la conservation de la langue, des lois et de la religion des Canadiens publiés avant 1837, le nationalisme culturel qui se structure dans les années 1840 et 1850 inaugure une véritable croisade qui mettra en œuvre histoire, littérature et renouveau religieux dans le but avoué d'assurer l'éclosion et la survivance de la nation canadienne-française.

---

7. Un article de Jean-François Laniel publié en 2015 montre très clairement les affinités entre la pensée de Parent et la doctrine ultramontaine. Par ailleurs, Laniel associe la création d'un nationalisme canadien-français sous le signe de l'Ultramontanisme à un renouveau, ou une régénération morale, une vaste campagne pour réformer le peuple (LANIEL, 2015).

Les représentations républicaines de la collectivité ne disparaissent pas pour autant. L'effervescence culturelle et intellectuelle de la période de l'Union doit beaucoup à l'activité frénétique d'une jeune cohorte de professionnels associés à l'Institut Canadien qui s'activent dans le domaine du journalisme, des lectures publiques (conférences) et de la politique (LAMONDE, 1990; BERNARD, 1971). Alors que les hommes de la génération des années 1830, les Lafontaine, Morin et Cartier, entre autres, s'alignent avec le mouvement réformiste prônant le gouvernement responsable et la création d'un régime politique reposant sur le contrôle du patronage par les élites politiques du Canada français (BÉDARD, 2009), la plus jeune génération se regroupe autour de la personne de Louis-Joseph Papineau et devient le porte-étendard d'un républicanisme radical, voire intransigeant, qui prolonge le mouvement républicain inauguré par les Patriotes. Louis-Antoine Dessaulles, Joseph Doutre, et les frères Dorion sont les plus connus de cette cohorte radicale, mais le fils cadet de Louis-Joseph Papineau, Gustave, se trouve aussi parmi les ténors du mouvement émergent. Peu connu en raison de sa mort subite en 1851 à seulement 22 ans, Gustave Papineau aura quand même signé une centaine d'articles dans le journal *L'Avenir* et publié quelques courtes brochures. Il fut aussi membre de l'Institut Canadien et membre fondateur du Club national démocratique dont il rédigea le manifeste publié en 1849 (PAPINEAU, AUBIN et LAMONDE, 2014; BERNARD, 1971; PAPINEAU, 1849). Gustave Papineau hérite une grande partie de sa culture républicaine de son père, qui quitte le Bas-Canada en 1837 alors qu'il n'a que 7 ans. Le jeune garçon le rejoint à Paris et vit dans un milieu marqué par des fréquentations politiques peu propres à conforter son loyalisme. Étudiant fougueux et frondeur au Collège de Saint-Hyacinthe lors de son retour au Canada, Gustave termine son cours classique en mauvais termes avec ses précepteurs, avant d'entreprendre une cléricature en droit et d'entamer une carrière en journalisme et en politique active (PAPINEAU, AUBIN et LAMONDE, 2014).

Georges Aubin et Yvan Lamonde présentent une sélection des lettres et des écrits du jeune Papineau dans un ouvrage publié par Les Presses de l'Université Laval. L'introduction d'Yvan Lamonde permet de dégager les grandes lignes de la pensée de Gustave Papineau telles qu'elles se déclinent dans ses textes pour *L'Avenir*. Dans un premier temps, le jeune journaliste fustige les feuilles ministérielles corrompues par leur proximité au pouvoir et surtout par leur dépendance au favoritisme sous forme de contrats gouvernementaux. Or, le vice du système qui émerge sous l'Union s'exprime justement par la corruption des élites politiques et journalistiques, estime Gustave Papineau. De façon fort pertinente, Lamonde souligne l'usage par le jeune démocrate de l'épithète « ventrus », pour caractériser ses ennemis politiques vivant aux crochets de la largesse ministérielle. Quant au gouvernement responsable, Papineau y voit au mieux un système politique immature et, au pire, un mécanisme de domination permettant de tenir le Bas-Canada sous le joug du colonialisme britannique. Lamonde signale également l'anticléricisme du jeune Rouge qui se présente sous la forme d'une critique du clergé canadien moins sévère qu'on pourrait le croire sur le plan social, mais qui devient sans pitié en ce qui a trait aux interventions trop nombreuses des clercs dans le domaine politique. Selon Gustave Papineau, par ses « prédications contre l'annexion », le clergé avait troqué « la soutane de ministre du ciel contre la robe de l'avocat d'un parti politique », incursion dans la sphère temporelle qui justifiait les reproches exprimés à son égard dans des feuilles

comme *L'Avenir*. Chez Gustave Papineau, le rejet du gouvernement responsable et la préférence pour l'annexion se double de la conviction profonde que la cause de la liberté dépend des progrès de l'éducation du peuple. Si Papineau se désole de l'ignorance du peuple des campagnes, il entrevoit une solution dans la création d'un système d'instruction publique et laïque sous la responsabilité de l'État<sup>8</sup>.

Le moment républicain des Patriotes et des Rouges se situe à une époque où la remise en question du régime politique demeure d'actualité. Sous la plume du jeune Gustave Papineau, les critiques patriotes des régimes aristocratiques et des tentatives de les implanter au Nouveau-Monde revivent. Dans ce discours, accepter le gouvernement responsable sous le régime colonial britannique impliquait qu'un monarque européen pouvait refuser ou modifier des lois adoptées par la législature locale, une ingérence transatlantique déjà dénoncée dans le célèbre ouvrage de Thomas Paine, *Common Sense*, publié en 1776. Considérant les formes monarchiques comme une relique politique responsable de la misère des peuples européens, Gustave ridiculise les élites canadiennes qui faisaient des courbettes devant les gouverneurs, représentants de la jeune souveraine britannique. Ses propos traduisent un refus des mécanismes de domination politique et intellectuelle qui étaient alors en phase de formation et qui allaient se consolider dans les années suivant sa mort, contribuant à une nouvelle mise sous tutelle du Québec en 1867, et ce, malgré la restauration d'un gouvernement provincial aux pouvoirs très limités. Gustave Papineau aurait préféré que le Bas-Canada adhère à l'Union fédérale américaine de son propre gré plutôt que de vivre sous l'Union législative imposée de force par la métropole. À ses ennemis qui l'accusent de vendre sa patrie en prônant l'annexion aux États-Unis, Gustave répond en évoquant le caractère décentralisé du fédéralisme étatsunien et avance que l'annexion représenterait une libération pour les Canadiens français<sup>9</sup>.

Le jeune Papineau exprime là une opinion qui se fait l'écho du discours politique des années 1830 et qui forme un trait d'union entre celui-ci et le programme Rouge des années 1850. Situés entre ces deux moments forts de la tradition républicaine québécoise, ses interventions perpétuent des valeurs et un discours politique significatifs. Au premier chef, aussi bien Gustave Papineau que son père au cours des années 1830 rejettent les formulations ethniques et réductrices de la collectivité bas-canadienne, les associant à une existence comme sujets de second ordre sous la domination politique britannique. Gustave réitère la position des Patriotes selon laquelle le régime colonial ne pouvait se porter garant de la protection culturelle des Canadiens français puisque sa perpétuation artificielle dans le contexte de liberté des Amériques reposait nécessairement sur leur position subalterne et minoritaire

---

8. Yvan LAMONDE, « Gustave Papineau : le fils méconnu », dans : PAPINEAU, AUBIN et LAMONDE, 2014, p. 1-21. Les Rouges reprendront le projet d'un système d'éducation laïque au cours des années 1850. Voir, par exemple, « La motion et le discours de Joseph Papin présenté au parlement du Canada-Uni en 1856 », dans : CHEVRIER, HARVEY, KELLY et TRUDEAU, 2013, p. 355-359.

9. Cette interprétation du fédéralisme américain est courante à l'époque; voir LAMONDE (2015), HARVEY et LAMONDE (2013) et HARVEY (2005).

dans le gouvernement des colonies de l'Amérique du Nord britannique. Or, les Patriotes et les jeunes Rouges de *L'Avenir* entretenaient l'espoir de l'émancipation politique du Bas-Canada et souhaitaient la création d'un État autonome dans lequel les Canadiens français formeraient une majorité (LAMONDE, 2015, chapitre 6). Ici, encore, le caractère essentiellement anticolonial du discours prime sur la question de l'émancipation de la seule nation « canadienne-française », car pour les républicains de l'époque il s'agissait de se soustraire à une domination politique qui agissait sur tous les citoyens du Bas-Canada. Sur ce point, il nous paraît anachronique d'avancer que la solution de la « soumission honorable » et la voie du gouvernement responsable représentaient les seules alternatives réalistes pour le Bas-Canada des années 1840 et 1850, comme le suggère entre autres Éric BÉDARD (2009). À l'instar de son célèbre père, Gustave Papineau préférait le pari républicain, même dans un contexte étatsunien, l'émancipation étant d'abord politique et devenant nationale seulement par la logique démocratique des institutions républicaines. Dans un de ses rares textes sur la question de la « nationalité canadienne-française », Gustave Papineau exprime justement sa confiance en la capacité de ses concitoyens à assumer leur autonomie politique dans un régime républicain, véritablement fédéral, et démocratique :

De plus, nous le répétons, maîtres de l'élection de notre gouvernement, nous aurions une législature et un exécutif véritablement canadien-français; nos lois et notre langue seraient réellement lois et langue officielles; nous ne serions plus forcés comme aujourd'hui de soumettre celles-là au coup de plume de la reine d'Angleterre, ou de sacrifier celle-ci à la nécessité d'être compris de nos fonctionnaires publics. De plus, nos intérêts généraux seraient représentés dans la Chambre des représentants et dans le Sénat des États-Unis par un nombre de membres suffisant pour les faire connaître et par conséquent les faire respecter. Nous aurions la liberté de commercer avec le monde entier, et nos voisins des autres États; nous aurions liberté de culte, liberté de droits politiques les plus larges et les plus complets; nous aurions un contrôle direct sur la politique et les dépenses de notre gouvernement; [...] si, après toutes ces considérations réunies et plusieurs autres avec elles, vous nous demandiez comment nous concilions l'idée de l'annexion avec celle de la nationalité, alors en vérité nous admirerons votre candeur et votre innocence!<sup>10</sup>

Le recueil des textes de Gustave Papineau préparés par Georges Aubry et commentés par Yvan Lamonde nous permet de découvrir un esprit libre, dont le discours a été façonné par une culture démocratique et républicaine bien de son époque et à l'image de celle de son illustre père et de son frère aîné Amédée. Bien que cet ouvrage soit moins facile d'accès pour les non-spécialistes, les textes de Gustave Papineau et l'introduction éclairante d'Yvan Lamonde permettent de prendre toute la mesure d'une période de l'histoire du Québec marquée par l'ascendant d'un discours et d'un mouvement républicain qui auront contribué plus qu'on pourrait le croire à sa culture politique.

---

10. Gustave Papineau, « Pot-pourri du Journal de Québec » (tiré de *L'Avenir*, 3 juillet, 1849), dans : PAPINEAU, AUBIN et LAMONDE (2014, p. 145).

\*

\* \*

Sans souscrire à l'ensemble de l'argumentaire avancé par Jocelyn Létourneau (LÉTOURNEAU, 2013), l'on peut toutefois partager ses réserves sur les conséquences d'un rétrécissement du sujet québécois dans certaines productions historiques récentes qui insistent presque exclusivement sur le rôle des mâles canadiens-français dans l'histoire du Québec et qui avancent une trame historique axée principalement sur la survivance culturelle de la communauté canadienne-française. Dans le cas de l'histoire des Patriotes, la promotion d'une telle perspective n'est pas soutenue par la recherche ou par un cadre théorique permettant de contextualiser l'évolution des discours que l'on voudrait qualifier de « nationalistes ». Pourtant, malgré un corpus important de travaux insistant sur le caractère républicain et anticolonial du mouvement, il est trompeur de prétendre que l'histoire des Patriotes, ou du moins son enseignement, s'est « dénationalisé ». Une étude récente démontre que les nouvelles perspectives remettant en question les interprétations nationalistes surannées peinent à s'intégrer dans les manuels à l'usage des étudiants et des professeurs du secondaire. En effet, il semble que la plupart des manuels d'histoire et de préparation à la citoyenneté se basent sur des sources périmées et des interprétations datant des années 1970, voire des années 1950. Le caractère républicain, continental et atlantique du mouvement patriote de même que la participation des anglophones seraient à peu près invisibles dans l'interprétation du mouvement relayée dans les écoles secondaires du Québec, principalement en raison du peu d'effort mis dans le renouvellement des manuels et ce, malgré l'apport des spécialistes qui ont contribué à leur rédaction (LAROCQUE, 2015).

À tort ou à raison, et malgré le travail des historiens, le caractère « national » de 1837-1838 et des luttes politiques des Patriotes demeure ancré dans la mémoire collective. Plutôt que de plaider pour le renforcement d'une perspective qui déforme la véritable signification d'une période charnière de notre histoire, il est à souhaiter qu'historiens et pédagogues arrivent minimalement à mieux intégrer la mémoire du moment républicain québécois des années 1830 à 1860, qu'ils réussissent à souligner le rôle des anglophones dans le mouvement anticolonial plutôt que de tenter de le dissimuler, qu'ils rappellent les fondements sociaux des soulèvements, et en ce qui a trait au mouvement patriote, qu'ils résistent à la tentation d'instrumentaliser son histoire aux fins de la promotion d'un nationalisme contemporain, quel qu'il soit. Le mouvement anticolonial bas-canadien n'était pas une croisade nationaliste « canadienne-française » menée contre « les Anglais ». Les enjeux politiques, sociaux et économiques des années 1830 étaient complexes et les considérations identitaires l'étaient tout autant. L'exemple des autres sociétés neuves de l'Amérique montre notamment, et on ne peut plus clairement, le caractère anachronique des interprétations qui imposent des idéologies nationalistes sur des mouvements anticoloniaux soucieux d'intégrer divers éléments de la population coloniale à leur lutte contre des administrations impériales en voie de centralisation. L'éclosion d'un nationalisme « canadien-français » qui ne prône nullement l'autodétermination ou la « libération » nationale dans la période ultérieure colle également aux modèles proposés par les théoriciens. Le nationalisme culturel prend racine chez les peuples conquis

et minoritaires dont l'accès à l'indépendance semble improbable, et il permet aux élites politiques de conserver leur statut social, tout en écartant le recours à l'indépendance politique, comme l'ont fait, pour le meilleur ou pour le pire, la première génération de fédéralistes canadien-français étudiés par Éric Bédard. Comprendre à leur juste valeur la part du discours identitaire et la portée du moment républicain au Bas-Canada permettra une appréciation nouvelle de ce repli sur la définition culturelle de la nation, et ce, tout en soulignant la signification sur la longue durée d'un courant républicain et anticolonial constituant une voie parallèle axée sur une émancipation citoyenne porteuse d'un projet national plus large.

Louis-Georges HARVEY

Département d'histoire,  
Université Bishop's.  
lharvey@ubishops.ca

## BIBLIOGRAPHIE

- ADELMAN, Jeremy  
2008 « An age of imperial revolutions », *The American Historical Review*, 113, 2 : 319-340.
- ANDERSON, Benedict  
2002 *L'Imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte/Poche.
- ARMITAGE, David  
2007 *The Declaration of Independence: A Global History*, Cambridge, MA., Harvard University Press.
- BÉDARD, Éric  
2009 *Les réformistes : une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal.  
2012 « Survivre à la défaite de 1837 », dans : C.-P. COURTOIS et Julie GUYOT (dir.), *La culture des Patriotes*, Québec, Septentrion, p. 157-174.
- BERNARD, Jean-Paul  
1971 *Les rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.  
1983 *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express.
- CHEVRIER, Marc, Louis-Georges HARVEY, Stéphane KELLY et Samuel TRUDEAU  
2013 *De la république en Amérique française : anthologie pédagogique des discours républicains au Québec, 1703-1967*, Québec, Septentrion.
- COURTOIS, Charles-Philippe  
2012 « Nation et république chez les Patriotes », dans : C.-P. COURTOIS et Julie GUYOT (dir.), *La culture des Patriotes*, Québec, Septentrion, p. 85-118.
- COURTOIS, Charles-Philippe et Danic PARENTEAU  
2011 *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, Montréal, Les Éditions CEC.

Club national démocratique, et Gustave PAPINEAU

1849 *Manifeste du Club national démocratique*, Montréal, Des presses de *l'Avenir*.  
[[http://archive.org/details/cihm\\_22164](http://archive.org/details/cihm_22164)], consulté le 15 janvier 2016

CURTIS, Bruce

2012 *Ruling by Schooling Quebec: Conquest to Liberal Governmentality: A Historical Sociology*, Toronto, University of Toronto Press.

FILTEAU, Gérard

1938 *Histoire des patriotes, Tome I, l'explosion du nationalisme*, Montréal, Éditions de l'A.C.-F.

GROULX, Lionel

1978 *Histoire du Canada français : depuis la découverte, Tome II : Le régime britannique au Canada*, Montréal, Fides.

GUYOT, Julie

2016 *Les insoumis de l'Empire, le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande, 1790-1840*, Québec, Septentrion.

HARVEY, Louis-Georges

2005 *Le Printemps de l'Amérique française, américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal.

2011 « "L'exception irlandaise" : la représentation de l'Irlande et des Irlandais dans la presse anglophone du Bas-Canada, 1823-1836 », *Les Cahiers des dix*, 65 : 117-139.

2014 « Les Discours d'Étienne Parent », dans : Claude CORBO (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 193-206.

HARVEY, Louis-Georges et Yvan LAMONDE

2013 « Origines et formes diverses du 'destin manifeste' dans les Amériques : les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et New York », *Les Cahiers des dix*, 67 : 25-73.

HUTCHINSON, John

1987 *The Dynamics of Cultural Nationalism*, Londres, Allen & Unwin.

2005 *Nations as Zones of Conflict*, Londres, Sage.

2013 « Cultural Nationalism », dans : John BREUILLY (dir.), *The Oxford Handbook of the History of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press.

KING, Jason

2010 « L'historiographie irlando-québécoise. Conflits et conciliations entre Canadiens français et Irlandais », *Bulletin d'histoire politique*, 18, 3 : 13-36.

LAMONDE, Yvan

1990 *Gens de parole : conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal (1845-1871)*, Montréal, Boréal.

2000 *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides.

2015 *Fais ce que dois, advienne que pourra : Papineau et l'idée de nationalité*, Montréal, Lux.

LAMONDE, Yvan et Jonathan LIVERNOIS

2012 *Papineau : erreur sur la personne*, Montréal, Boréal.

LANIEL, Jean François

- 2015 « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, 81, n°1-2 : 15-37.

LAPORTE, Gilles

- 2004 *Patriotes et loyaux : leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Québec, Septentrion.
- 2015 *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion.

LAPORTE, Gilles et Cédric CÔTÉ-CHAMBERLAND

- 2013 « Patriotes et Loyalux : modalités d'un double affrontement durant la phase politique (1834-1837) », *Bulletin d'histoire politique*, 22, 1 : 130-154.

LAROCQUE, Jonathan

- 2015 « Représentation des rébellions de 1837 dans les manuels scolaires québécois », M.A. Histoire, Université de Montréal. [<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12563>], consulté le 15 janvier 2016.

LÉTOURNEAU, Jocelyn

- 2013 « La fin de l'histoire québécoise? », *Recherches sociographiques*, 54, 1 : 165-180.

PAPINEAU, Gustave

- 1849 *Manifeste du Club national démocratique*, Montréal, Presses de l'Avenir.

PAPINEAU, Gustave, Georges AUBIN et Yvan LAMONDE

- 2014 *Gustave Papineau : une tête forte méconnue : correspondance, conférences, articles dans l'Avenir*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

PARENT, Étienne, Claude COUTURE et Yvan LAMONDE

- 2000 *Étienne Parent. Discours*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

PROULX, Jean-Pierre, Christian DESSUREAULT et Paul AUBIN

- 2014 *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec : les écoles de syndics 1814-1838*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

## COMPTES RENDUS

Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS, *Canada-Québec 1534-2015*, Québec, Septentrion, 2015, 615 p.

Ce qui fut jadis *Canada-Québec 1534-1968* est devenu au fil de ses nombreuses rééditions *Canada-Québec 1534-2015*. Près de 50 ans séparent la première de la cinquième et ultime version, aux dires de l'éditeur, de cet ouvrage. Aucune synthèse d'histoire n'a connu un destin aussi prolifique au Québec au cours des cinquante dernières années. Comment expliquer une telle longévité dans un contexte marqué, depuis le début des années 1970, par l'explosion de la production savante en histoire, tout comme la multiplication des manuels d'histoire scolaire? Qu'apporte de nouveau, d'original cette ultime version de *Canada-Québec*?

Même si *Canada-Québec* n'a jamais été approuvé par le ministère de l'Éducation, il a fait office de manuel dans les écoles secondaires aussi tard, parfois, que la fin des années 1980. L'ouvrage était aussi populaire auprès du grand public, comme en font foi les centaines de milliers d'exemplaires vendus. Or, s'il a indéniablement marqué le paysage culturel et modelé une grande partie des connaissances historiques de la population québécoise, *Canada-Québec* a été pratiquement ignoré par les historiens de métier, n'ayant presque jamais fait l'objet de recensions, à deux ou trois exceptions près. Dit autrement, cet ouvrage est passé sous le radar du regard historien, ce qui n'a pas empêché son succès fort enviable.

Le succès de *Canada-Québec* tient d'abord à la notoriété de ses auteurs. Tandis que la discipline historique se professionnalisait en négligeant la production destinée au grand public, Jacques Lacoursière et Denis Vaugeois, deux personnages publics très connus, et dans une moindre mesure Jean Provencher, ont occupé le terrain délaissé de l'histoire populaire en publiant leur synthèse, mais aussi d'autres ouvrages de vulgarisation. Le lectorat s'est reconnu dans leur histoire du Québec centrée sur le destin de la nation canadienne-française, conquise par les Britanniques en 1760 mais combattive et survivante, et ayant accompli sa révolution tranquille. L'ouvrage lui-même, de facture assez attrayante, est construit de manière chronologique, découpé en de nombreuses parties et sous-parties, ponctué d'une abondance de sous-titres, qu'ajoute une généreuse iconographie. Enfin et surtout, les auteurs assurent n'avoir rien ménagé pour révéler au grand public « tout ce qu'on ne [lui] a pas dit », « tout ce que ne [lui] dira pas l'histoire propagande », et pour lui proposer « une histoire vraie », comme l'indique encore aujourd'hui la quatrième de couverture. Ainsi, on laisse entendre que la mission de l'ouvrage est de permettre aux Québécois de se réappropriier leur histoire... qu'on leur aurait sciemment dérobée.

Mais comment cette « histoire vraie » a-t-elle traversé le temps? Comment a-t-elle été mise à jour pour tenir compte de l'historiographie depuis 1983, année de production du texte de base de l'ouvrage? Comme pour l'essentiel rien n'a été modifié, ni dans la structure de l'ouvrage, ni dans le corps du texte, il serait injuste de critiquer un contenu élaboré il y a plus de 30 ans à la lumière des travaux récents. Où se trouve alors le travail de « mise à jour » de l'ouvrage annoncé sur la première de couverture de *Canada-Québec 1534-2015*? En l'ajout d'à peine 15 pages depuis l'édition de 2000 (p. 525-538) qui, elle-même, consistait essentiellement en la reprise du contenu de la version de 1983. Bref, les quelques pages additionnelles de l'édition de 2015 évoquent des événements politiques survenus depuis 2001, et sont complétées par une série de tableaux « en guise d'épilogue » dont il vaut la peine de donner un aperçu: tableaux sur la croissance de la population du Québec et son poids à l'intérieur du Canada, sur l'âge de la population québécoise, sur les indicateurs de fécondité, sur la population d'Amérindiens et sur le nombre d'immigrants selon les pays d'origine. Que penser de cet amalgame de tableaux? Veut-il suggérer la disparition éventuelle de la nation québécoise?

La « mise à jour » prétendue de *Canada-Québec* réside en outre dans l'ajout en marge de ce que l'éditeur nomme des « gloses ». Il s'agit en l'occurrence de remarques et de références bibliographiques, principalement de D. Vaugeois, qui nuancent, complètent, commentent le texte de base de la synthèse. Ces ajouts dans les marges sont pour le moins étranges. Parfois, ils contredisent ce qui est écrit dans le texte, parfois ils le nuancent, presque toujours ils dérangent la lecture du fait d'être ainsi juxtaposés plutôt que d'avoir été réellement intégrés dans le corps du livre. Comme la plupart de ces gloses datent de 2000, tout comme le cahier de 32 pages en couleurs, force est de conclure que la mise à jour de la 5<sup>e</sup> édition de *Canada-Québec* se résume à bien peu, malgré ce que la page de couverture et la note de l'éditeur prétendent. Quel intérêt alors à se procurer ou à consulter cette édition? Poser la question, c'est y répondre.

Michèle DAGENAIS

Département d'histoire,  
Université de Montréal.  
michele.dagenais@umontreal.ca

---

Pierre LANTHIER et Jocelyn MORNEAU, *Les régions du Québec : histoire en bref : Lanaudière*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 188 p.

Ce livre est une synthèse de *l'Histoire de Lanaudière* de Normand Brouillette, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau publiée la première fois en 2009. Il s'inscrit dans la série *Les régions du Québec histoire en bref* qui sont des résumés des histoires régionales du Québec réalisées initialement par l'Institut de recherche sur la culture (IQRC) puis par l'INRS. C'est le 22<sup>e</sup> livre de la série. Le territoire analysé correspond à celui de la région administrative de Lanaudière, l'une des plus dynamiques du Québec sur le plan de la démographie et des activités économiques. Ce dynamisme crée d'ailleurs un intérêt particulier pour le livre, qui concerne

non seulement le lecteur intéressé à l'histoire mais aussi l'analyste de l'économie régionale. *Lanaudière* contribue à identifier les principaux facteurs responsables du développement de la région et notamment sa relation à Montréal.

Le livre est structuré en 6 chapitres dont les cinq premiers correspondent à des étapes historiques de l'évolution de la région. Leur titre reflète bien leurs contenus : « Des débuts à la conquête : la construction de la région; le développement de la région sous le Régime britannique (1760-1840); la consolidation de la société régionale : population, groupes sociaux et culture, 1840-1950; l'expansion de l'économie régionale : agriculture, exploitation forestière, activités industrielles et urbanité, 1840-1950; une nouvelle réalité : affirmation du fait urbain et modification de la structure industrielle depuis 1950 ». Le dernier chapitre : « Des attributs mis en valeur; tourisme, villégiature et culture » est surtout centré sur la période actuelle et axé sur des éléments qui ont joué et jouent encore un rôle important dans la vie socio-économique de Lanaudière. Une longue liste de repères chronologiques faisant état d'éléments traités et d'autres qui ne sont pas abordés dans le livre, mais qui ont marqué l'histoire régionale, complètent le document.

Le livre nous présente un vaste panorama des éléments constitutifs de la vie régionale dans son évolution depuis le début de la colonie jusqu'à l'époque actuelle. Plusieurs de ces éléments sont traités en référence à des faits marquants concernant l'ensemble du Québec, ce qui permet de mieux situer diverses composantes de la vie régionale dont notamment la démographie et l'agriculture. Une brève description du milieu physique mettant en relief sa diversité contribue dès le départ à démontrer que l'identité régionale n'est pas fondée sur l'homogénéité du cadre naturel mais plutôt sur des interrelations socio-économiques. S'appuyant sur de nombreuses statistiques, les auteurs fournissent un riche portrait de la vie sociale, religieuse, politique, culturelle et économique de la région avec ses principales transformations selon les époques. L'agriculture qui est restée une des principales bases de l'économie jusqu'aux années 1950 mérite une attention particulière avec des renseignements sur l'évolution du nombre de cultivateurs, des superficies en culture et de la nature des productions. L'extension de l'écoumène et le déplacement de la polarisation font l'objet de brèves descriptions mais il y a relativement peu d'information sur la structure de peuplement.

Le découpage historique retenu par les auteurs correspond aux grandes étapes de l'histoire du Québec. La place réservée à la période postérieure à 1950 peut sembler un peu courte compte tenu de l'ampleur des changements qui s'y sont produits. Néanmoins les auteurs ont bien mis en évidence les principales causes et conséquences de la transformation rapide de la partie sud-ouest du territoire lanaudois qui évolue d'une zone agricole à une banlieue dortoir de Montréal et finalement à une agglomération urbaine dotée de ses propres infrastructures de services et d'un important secteur industriel.

Bien que fortement centré sur l'histoire, ce livre apporte une contribution à l'étude du développement régional particulièrement en raison du rôle joué par Montréal dans la forte croissance démographique de Lanaudière qui est passée de 107 000 à 471 000 habitants de 1951 à 2011 alors que d'autres régions du Québec amorçaient une décroissance. Avant 1950 de nombreuses localités rurales de Lanaudière, comme beaucoup d'autres dans l'ensemble du Québec, perdaient leur

population en raison de l'exode de travailleurs qui se dirigeaient vers Montréal, les États-Unis ou les provinces de l'Ouest à la recherche de meilleures conditions de vie. L'amélioration des communications avec Montréal par la construction d'autoroutes et la formation des banlieues inversèrent le sens de la migration vers la zone suburbaine. Des banlieues se transformèrent en d'importantes villes autonomes avec leurs propres aires de rayonnement diffusant du dynamisme à l'ensemble de la région.

Le livre est bien illustré de cartes, photos, tableaux et graphiques. La carte de la région est cependant difficile à lire et une carte représentant les principales villes de la région aurait été fort utile. La qualité de certaines photos est aussi discutable. Néanmoins, il s'agit d'un livre bien documenté, agréable à lire et qui informe beaucoup sur la formation et l'évolution d'une région.

Clermont DUGAS

Département des sciences humaines,  
Université du Québec à Rimouski.  
clermont\_dugas@uqar.ca

---

Diane LAMOUREUX, *Les possibles du féminisme. Agir sans « nous »*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2016, 280 p.

La parution de cet ouvrage survient au moment où débats sociaux et querelles théoriques, loin de s'essouffler, redoublent de vigueur. La multiplication des plateformes d'expression, de la tenue d'évènements d'envergure (dont des États généraux du féminisme entre 2011 et 2013) mais aussi d'une certaine remise en question du féminisme de la part de la génération qui n'a pas assisté à certaines luttes fondatrices font en sorte que l'ouvrage est à la fois pertinent et nécessaire.

Dans une introduction synthétique, Lamoureux annonce les thèmes dont certains sont des éléments incontournables pour bien comprendre les débats actuels liés au féminisme (p. 8-10) : un retour sur la soi-disant obsolescence du discours féministe, sur la pertinence et la possibilité d'instaurer l'égalité hommes-femmes comme valeur fondamentale et le recours à la notion d'intersectionnalité pour penser et pratiquer le(s) féminisme(s). Le texte « Vivons-nous dans un monde postféministe? » répond par la négative à la question et explique ce qui, momentanément, a obligé les groupes de femmes à gommer leurs disparités pour agir de façon monolithique : « Enfoncé dans une logique utilitaire de la défense d'intérêts définis *a priori* comme collectifs, le mouvement des femmes a eu de la difficulté à fonctionner autrement que par consensus [...]. Le prix à payer était un effacement du "je" au profit du "nous". Plus précisément, la logique revendicative nous contraignait au "front commun" pour laisser le moins de prise possible à "l'adversaire" » (p. 181).

L'ouvrage aborde sous plusieurs angles la question principale, l'action *collective* au sein du mouvement : est-ce possible ou même souhaitable? Les dernières décennies, explique l'auteure, ont montré que les points de tension ou les divergences entre les groupes militants impliqués rendent difficile de croire en la possibilité d'une

action et d'une pensée véritablement communes, ce qui ne réduit pas l'importance d'un véritable mouvement, bien au contraire : « L'avenir du féminisme ne passe pas par l'unisson, mais par la polyphonie » (p. 16). Cela implique de repenser la radicalité fondatrice du mouvement et c'est dans ce contexte qu'il s'avère pertinent d'examiner la nature d'une soi-disant troisième vague (notion contestée par certaines théoriciennes), ainsi que le clivage produit par l'apparition d'un féminisme institutionnel (« de la chaire ») qui s'oppose potentiellement (mais non nécessairement) au féminisme qu'on pourrait qualifier « de rue » (p. 194). Lamoureux discute la pertinence de la critique elle-même, ce qui permet de retracer les grandes lignes qui opposent, *de facto* ou en apparence, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vagues (p. 201).

L'ouvrage retrace également de façon succincte l'histoire de la lutte pour les droits des femmes au Québec (p. 21-34), récapitulatif qui illustre de façon saisissante le lien étroit entre droit et politique, de même que les problèmes posés par cette proximité. Vient ensuite une synthèse des principaux motifs d'oppression subie par les femmes, à partir d'une proposition d'Iris Marion Young, qui explique que l'oppression ne se présente pas nécessairement sous un visage totalitaire et violent (p. 37 et suivantes). En effet, celle-ci se répartit sur un spectre allant de la violence domestique à l'impérialisme culturel insidieux qui consiste notamment à passer sous silence la valeur de la contribution intellectuelle, artistique des femmes (p. 40).

Somme toute, l'ouvrage permettra à un lectorat néophyte de s'initier aux concepts de base de la pensée féministe tels que la réification ou le *backlash* (p. 136), la troisième vague (p. 191) ou l'*empowerment* (p. 196, n° 3). S'y trouvent également les éléments pour approcher la pensée d'auteures contemporaines associées à ce mouvement (Young, Nussbaum, Collin, notamment). L'absence d'index ne permet toutefois pas d'utiliser l'ouvrage à son plein potentiel (un *index nominum* aurait permis d'avoir un meilleur accès aux références). Le principal apport scientifique de cet ouvrage est de consigner dans un même lieu une pensée riche et prolifique qui s'est exprimée sur plusieurs tribunes au fil de trois décennies fastes en rebondissements. Les rassembler permet de mesurer l'évolution de la pensée d'une auteure dont le souci constant aura été d'arrimer théorie et pratique, en agissant à la fois comme militante, pédagogue et chercheure.

Lamoureux souligne elle-même que le fait de laisser les textes intacts (et de n'avoir pas procédé à une refonte tel qu'il est possible de le faire lorsqu'on regroupe des textes publiés séparément) entraîne une redondance par moments. Ce choix se défend néanmoins puisqu'il comporte l'avantage de préserver l'autonomie de chaque texte et de rendre possible l'utilisation à la pièce dans un contexte d'enseignement, par exemple en guise d'introduction pour un texte théorique plus ardu (on sait que Lamoureux a beaucoup contribué à la diffusion en français des travaux de théoriciennes américaines). Lorsqu'il y a lieu, des précisions sur le contexte de publication initiale sont incluses en notes, ce qui permet à l'auteure d'ajouter une perspective critique, offrant ainsi au lectorat une analyse plus précise et nuancée.

Mélissa THÉRIAULT

Département de philosophie et des arts,  
Université du Québec à Trois-Rivières.  
melissa.theriault@uqtr.ca

Anne RÉVILLARD, *La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2016, 265 p. (Coll. Libres cours Politique)

Anne Révillard est professeure associée en sociologie, Sciences Po Paris, membre du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) et de l'Observatoire sociologique du changement (OSC). La recherche présentée dans cet ouvrage est issue de sa thèse de doctorat de l'École normale supérieure de Cachan (2007); le livre porte le même titre et contient une mise à jour sur les enjeux actuels principalement dans le dernier chapitre.

L'auteure retrace la genèse non seulement de la « question des femmes », mais de la « cause des femmes », leur émergence et leurs transformations en tant qu'enjeu d'action publique au sein des sociétés québécoise et française. Cette cause est essentiellement portée par des femmes, des militantes de la première heure et présentes tout au long du processus d'institutionnalisation dans les États. Intégrant la perspective des politiques publiques et la dynamique des mouvements sociaux, il s'agit d'étudier comment s'opère le relais des préoccupations des mouvements des femmes au niveau des interventions étatiques et, en retour, l'effet des actions de l'État sur ces mouvements.

Alors que les travaux existants ont surtout tenté d'évaluer l'effet de l'intervention depuis l'extérieur, il s'agit plutôt ici d'« ouvrir la boîte noire » et de « saisir la dynamique propre de ces institutions » par une approche historique; une sociologie compréhensive et concrète de leurs logiques, capacités et pouvoirs d'action; et enfin une analyse comparative, mettant en relief au-delà des similitudes l'importance et la valeur explicative des variantes dans la définition de cette cause et dans les logiques et choix d'instruments sous-jacents aux efforts pour concrétiser ces missions. Il s'agit aussi de situer ces institutions dans un contexte plus large et divers espaces sociaux, ce qui implique d'accorder aux configurations institutionnelles, cadrages référentiels et réseaux d'acteurs une attention soutenue. L'auteure concentre néanmoins son attention sur les politiques publiques ayant explicitement la cause des femmes dans leurs intentions et interventions. Cela explique peut-être que, malgré que l'auteure se réclame de l'approche de l'instrumentation de l'action publique, la place accordée à l'intentionnalité, aux logiques d'action et au rôle joué par les acteurs prenne le pas sur les dynamiques propres aux instruments en tant que tels.

C'est initialement sous l'influence d'instances internationales que la cause des femmes, tant du point de vue de leur statut juridique que des inégalités de genre, est devenue un enjeu politique dans plusieurs pays occidentaux, contribuant à l'élaboration d'un corpus de *soft laws* au tournant des années 1970, touchant des questions telles que l'égalité en emploi, la participation des femmes en politique et la lutte contre les différentes formes de violence faite aux femmes. Pourtant, chaque pays inscrit ces préoccupations dans un cadre historique propre qu'il s'agit de saisir pour mieux comprendre l'orientation qu'ont prises ces trajectoires d'action publique.

Le genre, en tant que construction sociale, est marqué par la fragmentation des représentations et des intérêts des femmes (intersectionnalité) et la transversalité des secteurs touchés au sein de l'État, enjeux qui fragilisent les institutions face aux défis de la nécessité de « faire faire » et d'un constant travail de légitimation. La question de la présence et de la place de la militance au sein même de l'État est pertinemment posée et le contraste entre les logiques administratives et protestataires, sans tenter d'en masquer les tensions, fait de la question féministe un exemple éclairant pour la réflexion sur les potentialités et les écueils du fonctionnement étatique dans des domaines complexes d'action publique et de changement social. C'est peut-être là une des contributions de l'ouvrage à des questionnements de portée générale : en quoi l'État offre-t-il aux mouvements sociaux en quête de changement social une place et des modalités d'action que la militance seule ne peut offrir?

Bien que chaque cas individuellement considéré apporte une compréhension de ses enjeux spécifiques, la comparaison permet un degré d'approfondissement explicatif de ce qui justifie la différence importante dans les orientations en termes de politiques publiques de part et d'autre. En France, l'auteure s'appuie sur les antécédents familialistes forts déjà soutenus par l'État et défendus par des groupes non apparentés au mouvement des femmes pour expliquer que les politiques d'émancipation des femmes aient pris pour visée les enjeux de l'égalité dans la sphère professionnelle. Au Québec, le fait que la cause des femmes s'institutionnalise avant même que les enjeux liés aux intérêts familiaux se manifestent, fait que les deux mouvements sont moins conflictuels et que les politiques familiales peuvent être abordées dans la définition de l'émancipation des femmes liée à l'autonomie économique, ce qui inclut sans s'y réduire la dimension professionnelle. Cette interprétation importante permet d'identifier une source principale de nos différences que les analyses antérieures n'avaient pas su nommer avec autant de clarté.

Cette comparaison est donc révélatrice de certaines différences importantes entre les sociétés française et québécoise et peut même aider à comprendre pourquoi certains enjeux actuels (voile, prostitution, diversité) ont une résonance différente de part et d'autre de l'Atlantique. Par-delà un intérêt spécifique pour la cause des femmes, la lecture de cet ouvrage peut contribuer à une meilleure compréhension des différences socioculturelles, mais aussi des fonctionnements différenciés des institutions politico-administratives et des rapports entre l'État et la société civile.

Isabelle FORTIER

*École nationale d'administration publique.*

*isabelle.fortier@enap.ca*

---

Linda KAY, *Elles étaient seize. Les premières femmes journalistes au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, traduction de l'anglais (Canada) par Robert Laliberté, 2015, 272 p. (Coll. Champ Libre)

Linda Kay a découvert l'existence du *Canadian Women's Press Club* (CWPC) lors du centenaire de sa création en 2004. Le CWPC a été créé à la suite d'un voyage en train qui a conduit seize journalistes canadiennes à l'Exposition universelle de Saint-Louis, en juin 1904. Ce voyage eut lieu grâce à l'initiative de Margaret Graham, correspondante du *Halifax Herald*. À l'époque, le Canadien Pacifique (CP) invitait gracieusement les journalistes — masculins — à participer à des excursions. George Ham, directeur des relations publiques du CP, accepta d'offrir le trajet vers Saint-Louis à des femmes si Graham trouvait douze d'entre elles ayant une assignation d'un journal pour couvrir l'événement. Graham releva le défi aidé par Kate Simpson Hayes, assistante de Ham et chroniqueuse au *Manitoba Free Press*, en rassemblant quatorze autres journalistes. Issues de différentes régions du Canada, âgées de 24 à 50 ans, tant francophones qu'anglophones, ces voyageuses formaient un bel échantillon de journalistes dont certaines menaient déjà une longue carrière. Selon Linda Kay, ces femmes collaboraient à un total de 34 publications canadiennes et américaines. Elle-même journaliste et professeure au Département de journalisme de l'Université Concordia, Kay a eu envie de connaître ses devancières.

À partir des articles écrits et publiés par ces journalistes dans la foulée de leur voyage à Saint-Louis, ainsi que de fonds d'archives et d'entrevues menées avec des historiennes et des historiens ou encore avec des descendants, Linda Kay retrace la rencontre de ces femmes, leur trajectoire en train vers l'Exposition mais surtout leur visite de l'événement. D'une plume vive, elle fait la chronique de cette visite dans les moindres détails. Si les trois derniers chapitres traitent spécifiquement de l'histoire du CWPC, le cœur du livre porte sur l'expérience qu'a été l'Exposition universelle pour ces femmes. Par moment, son livre s'apparente à un récit de voyage. Être à Saint-Louis permettait aux journalistes d'avoir une vitrine sur le monde, sur l'art, sur des cultures étrangères et sur des innovations technologiques. Selon Kay, elles vivaient cette expérience en pensant à leurs lectrices. Observatrices et commentatrices, elles ont donc orienté leur visite afin de les informer avec justesse. L'auteure mentionne que certaines « ... s'étaient engagées à écrire plusieurs papiers comptant jusqu'à 7000 mots chacun » (p. 166), sans toutefois indiquer d'où elle tient cette précision. Quand on dresse la liste des articles cités, on parvient difficilement au même compte.

Hébergées séparément, les francophones dans la chic voiture-lits du train du CP, les anglophones dans l'hôtel réservé pour les Canadiennes mais quasi complet à leur arrivée à Saint-Louis, les deux groupes ont aussi fait des choix distincts. Cette séparation annonçait la suite, car selon Kay, les francophones parviendront difficilement à établir de solides relations avec leurs consœurs anglophones au sein de l'organisation et réciproquement. En même temps, c'est à partir des liens noués lors de ce voyage qu'est née l'idée de créer un club qui réunirait des femmes journalistes. Une association destinée à défendre leur statut professionnel tout en leur offrant un lieu où elles pouvaient se rencontrer et développer leur solidarité.

*Every Stroke Upward* deviendra sa devise. C'est par leur plume que ces femmes entendaient élever leur statut professionnel.

Dès la première page de son ouvrage, Linda Kay soutient qu'en créant le CWPC, plus qu'un acte audacieux, « [...] ces femmes prenaient une position politique retentissante. » Mais l'auteure ne démontre pas ce qu'elle entend par « position politique retentissante ». Elle répète à maintes reprises combien ces femmes étaient « audacieuses », combien elles ont ouvert des portes et combien certaines se distinguaient par leur écriture alerte et affirmée. De plus, elle ponctue son récit d'informations relatives à la vie privée et professionnelle de chacune et clôt le livre avec un chapitre consacré à présenter de « brefs résumés de vie » des *Sweet Sixteen*, baptisées ainsi par George Ham. Ce chapitre, dit l'épilogue, se présente comme une enfilade de personnages. L'auteure ne propose ni analyse ni mise en contexte qui aurait pu donner un relief intéressant à ces portraits. Au fil de la lecture, il apparaît que Linda Kay s'est surtout attachée à vulgariser cette histoire, évitant ainsi la conceptualisation et une critique des sources.

Le titre de l'édition originale anglaise, *The Sweet Sixteen. The Journey that Inspired the Canadian Women's Press Club* (2012) annonce le programme du livre de façon plus juste que celui de la version française qui peut laisser entendre que « les premières femmes journalistes au Canada » n'étaient que seize. Au-delà de la précision du titre, l'édition française a aussi perdu la bibliographie ainsi que l'index onomastique, ce qui apparaît comme une décision éditoriale regrettable, surtout de la part d'une maison d'édition universitaire. La traduction présente d'ailleurs certaines erreurs qui ne peuvent pas échapper à un œil chatouilleux, dont le nom de la mère de Robertine Barry appelée Aglaé Rousseau plutôt que Rouleau (p. 37), le prénom de l'historienne Marjory Lang devenu Marjorie ou encore la première édition du livre de Henry J. Morgan paru en 1898 et non en 1895 (note 1, chapitre 2), pour citer quelques exemples.

En somme, le livre de Linda Kay enrichit l'histoire amorcée par *No Daughter of Mine* de Kay Rex, (1995, Toronto, Cedar Cave Books) truffé d'anecdotes sur l'histoire du Club et par le livre de Marjory Lang, *Women Who Made the News* (Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999) qui lui consacre un chapitre, en portant son regard tant sur les francophones que les anglophones et en soulignant les distinctions culturelles entre les deux groupes. Cette perspective constitue certainement l'un des apports de son livre. À la jonction de l'histoire culturelle, littéraire et médiatique, mais aussi de l'histoire sociale, les femmes journalistes demeurent un riche sujet d'étude dont il faut poursuivre l'exploration. Dans le contexte des mutations actuelles des médias, nous ne pouvons qu'espérer voir d'autres ouvrages étoffer leur histoire.

Line GOSSELIN

Rédactrice / La bulle de mots.  
linegosselin2@gmail.com

Vincent LEMIEUX, *Essais sur le pouvoir des partis et autres participants aux choix collectifs*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 139 p.

Le politologue Vincent Lemieux a laissé sa marque dans le paysage intellectuel québécois. Reconnu comme un grand pédagogue et vulgarisateur, il a contribué à faire de la science politique une discipline à part entière en valorisant l'analyse scientifique des phénomènes politiques. Le dernier des « pères fondateurs » du Département de science politique de l'Université Laval s'est éteint en 2014, laissant derrière lui un imposant héritage.

Avant son décès, Lemieux a pris soin de dénouer le fil conducteur de ses principaux travaux, de synthétiser ces derniers et de rendre hommage à ses propres maîtres. Cette publication posthume se présente comme un résumé de son imposant legs intellectuel, condensé en un peu plus d'une centaine de pages.

L'ouvrage est formé d'une dizaine de chapitres qui abordent différents aspects de la pensée et des recherches de l'auteur. Celles-ci ont pour objet principal le pouvoir des partis politiques dans les choix collectifs, notamment lors des élections et dans la mise en œuvre des politiques publiques. Après avoir introduit son propos et défini les notions-clés, Lemieux traite successivement des sondages électoraux, des procédures de vote, des jeux de stratégie, des systèmes de partis, des réseaux et des appareils politiques, des situations de coalition, des lois et de l'élaboration des politiques publiques. Pour chaque essai variant entre cinq et une douzaine de pages, il présente les travaux empiriques ou analytiques qu'il a menés au fil des décennies et expose les principaux constats qu'il en a tirés sur le plan théorique. De cette succession d'explications sommaires, de modèles et de tableaux, émerge petit à petit la vision propre du politologue. Les deux derniers chapitres facilitent d'ailleurs cette vue d'ensemble sur son œuvre. L'un porte sur l'approche structurale du pouvoir, tandis que le dernier résume les principales contributions des essais précédents et offre des pistes pour bonifier une théorie du pouvoir dans les choix collectifs.

Le développement d'une vision théorique du pouvoir constitue le cœur de l'œuvre de Lemieux, qui s'est consacré pendant plus de cinquante ans à la question. Lemieux définit le pouvoir d'un acteur comme « le contrôle selon ses préférences d'une interaction ou d'une connexion avec un ou plusieurs autres acteurs ». Il aborde ce phénomène sous deux angles distincts, soit 1) une « approche interactive qui porte sur le pouvoir des acteurs dans des interactions concernant l'attribution de ressources » et 2) une « approche structurale qui porte sur le pouvoir des acteurs dans des connexions soumises à des principes structuraux ». Sa démarche est fortement marquée par l'approche structuraliste. Lemieux ne s'en cache pas, lui qui fut d'ailleurs influencé par l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. Le pouvoir est ainsi appréhendé à travers les relations entre les acteurs politiques et non par l'intermédiaire de leurs caractéristiques individuelles.

On pourrait légitimement s'attendre à ce que les rapports sociaux soient mis en valeur dans les analyses et des réflexions de l'auteur. Or, l'ouvrage atteint un tel niveau de synthèse et de théorisation qu'il s'attache surtout à présenter une succession de classifications, de modèles types et de définitions théoriques. Ainsi, la complexité des cas examinés, d'éventuels cas déviants, voire l'imprévisibilité de

l'action sociale sont occultés. Bien qu'elles soient évoquées, les recherches empiriques qui ont permis l'élaboration des modèles demeurent dans l'ombre. Cela donne l'impression que la théorie ne se fonde non pas sur l'empirie, mais que celle-ci est plutôt utilisée de manière à prouver certaines assertions préexistantes. En ce sens, cet ouvrage ne se suffit pas en lui-même. Il ne peut être délié des études empiriques originelles menées par Lemieux, lesquelles fournissent des explications plus substantielles sur les processus méthodologique et analytique ayant mené à l'élaboration des modèles et des propositions théoriques.

Lemieux adopte un langage clair, concis, dénué de tout artifice. Cependant, de par la complexité ou le degré d'abstraction des modèles présentés, l'ouvrage demeure une porte d'entrée peu conviviale sur sa pensée. Il ne faut donc pas envisager cet ouvrage autrement que comme une tentative, incomplète et inachevée, de résumer et de systématiser des décennies de recherches et de réflexions. Dans cette perspective, ce recueil d'essais sera sans doute utile à celles et ceux qui, un jour, étudieront l'héritage intellectuel de cet éminent politologue québécois.

Magali PAQUIN

Université Laval  
magali.paquin.1@ulaval.ca

---

Jonathan LIVERNOIS, *La route du Pays-Brûlé. Archéologie et reconstruction du patriotisme québécois*, Montréal, Atelier 10, n° 9 de la collection « Documents », 2016, 76 p.

Cette plaquette parsemée de photos prend place dans une collection éditée par le magazine *Nouveau Projet* qui, peut-on lire en 4<sup>e</sup> de couverture, propose « de courts essais portant sur les enjeux sociaux, culturels et individuels de notre époque, et écrits à chaud, dans l'urgence de dire les choses ». Voilà qui permet de mieux comprendre la facture du texte de Jonathan Livernois, vendu 11,95\$, qui se lit en moins d'une heure. Un produit littéraire qui se consomme donc rapidement malgré un sujet sérieux et ô combien sensible, le patriotisme, qui a inspiré quantité d'intellectuels.

L'essai se divise en deux parties. La première, plus introspective, tente une « archéologie » du patriotisme de l'auteur. Jonathan Livernois y mobilise une série de souvenirs qui seraient à l'origine de son adhésion spontanée à sa patrie, le Québec. Le ton général est à l'humour et à l'ironie, l'ironie de certains littéraires revenus de tout qui se plaisent à *déconstruire*, sourire en coin, ce qu'ils avaient autrefois naïvement chéri, admiré.

Livernois se souvient de sa passion un peu puérile pour la généalogie qui lui apprenait un tas de choses inutiles sur son ancêtre Guillaume Labelle – en 1681, ce colon possédait « un fusil, deux bêtes à cornes et quatre arpents » (p. 14). C'était l'époque où, enfant, il considérait la vieille maison de son grand-père de Saint-Constant comme une sorte de sanctuaire où régnait l'esprit des ancêtres; l'époque

d'avant la mode hipster du *lumbersexual* où le mackinaw (la veste à carreaux) symbolisait la dureté des camps de bûcherons; l'époque où il écoutait les épisodes des *Belles histoires de pays d'en haut*, ce téléroman qui témoignait « de la stabilité d'un passé calme, doux, sans danger » (p. 34); l'époque où le défilé de la Saint-Jean avait encore un peu de sens, même avec ses statues ridicules à force d'être géantes et ses chars en carton-pâte; l'époque où il lisait avec la plus grande déférence Laurent-Olivier David, cet arriviste un peu benêt qui cite un ennemi (Benjamin Holmes) dans l'épigraphe de son livre sur les Patriotes; en somme, c'était l'époque où, à l'instar de Lucien Bouchard – celui d'un discours de victoire qu'il ne prononcera jamais, dont certains extraits furent lus dans le documentaire *Nation* de Carl Leblanc –, il muséifiait le passé.

De cette histoire figée, enjolivée, sans aspérité, remplie d'images d'Épinal et de mythes, fondements d'un *mauvais* patriotisme, Johnathan Livernois se serait enfin libéré. C'est qu'entre temps, notre professeur d'histoire littéraire et intellectuelle de l'Université Laval a lu, entre autres, Jean-Paul Sartre, Hubert Aquin et Jean-François Nadeau, autant de consciences éclairées qui nous auraient enfin permis de comprendre à quel point cette représentation surannée du passé était gentille, inoffensive, à quel point elle nous confortait dans notre soumission et notre médiocrité tranquille.

Pour nous libérer de ce patriotisme passéiste, encore défendu par un courant « néocanadienfrançais » à l'origine de l'infâme Charte des valeurs québécoises du gouvernement péquiste, Jonathan Livernois, dans la seconde partie de son essai, formule trois propositions qui devraient nous permettre d'enfin voir la lumière. Notons qu'il s'agit rien de moins que de « créer un nouveau patriotisme », ancré dans la vérité et surtout, dans l'avenir...

Première proposition : avoir une vision plus juste du passé. Après avoir lu le verbatim du dernier procès et quelques lettres du patriote Joseph-Narcisse Cardinal, l'un des 12 pendus au Pied-du-courant, Livernois découvre que l'homme, pour sauver sa peau, était prêt à toutes les genuflexions. Révélation du professeur : le patriote était un simple être humain, non un « titan ». Une telle découverte laisse pantois quand on suit l'évolution de l'historiographie des dernières décennies. S'il avait davantage discuté avec son « ami » Yvan Lamonde, il aurait vite réalisé que cette approche du passé est celle de la grande majorité des historiens de profession. D'Allen Greer à Gilles Laporte en passant par Louis-Georges Harvey, les historiens n'ont créé aucun « mythe », ils n'ont fait que situer le mouvement patriote dans un contexte plus large. Aussi, que des artistes ou des politiciens recourent à l'histoire pour magnifier certains personnages, rien de plus banal – Livernois souhaiterait-il les censurer au nom de la Vérité?! Quant au courant « néocanadienfrançais », s'il a fait preuve d'une certaine déférence pour les anciens, il cherchait avant tout à situer le combat québécois dans l'histoire longue du Québec, non à créer des mythes de toutes pièces. L'aurait-il souhaité qu'il en aurait été incapable.

Deuxième proposition : avoir une vision plus juste de ce que serait le Québec, « réellement » (p. 63), c'est-à-dire une société hantée par les inégalités sociales, le désabusement face à la politique et la marginalisation des « communautés culturelles ». Ce qu'est une société « réellement », n'est-ce pas le fruit d'un débat démocratique où des positions différentes s'opposent, où des vues divergentes s'affirment?

Un portrait du Québec « réel » pourrait-il (et devrait-il) un jour s'imposer, une fois pour toutes?

Dernière proposition, plus audacieuse : créer un « patriotisme prospectif », être fier de cette jeunesse qui entre en scène, même si elle ne croit plus aux frontières et qu'elle se réclame de l'universel... Une proposition généreuse, évidemment, mais qui semble pécher par un excès d'optimisme. En effet : comment fonder le patriotisme sur ce qui n'est pas encore advenu? Sur une génération, certes pleine de promesses, mais qui n'a pas encore fait ses preuves ni affronté les dures épreuves du réel? Même s'il tient jalousement à son droit d'inventaire, même s'il entend rompre avec des valeurs ou un régime politique qui ne convient plus, n'est-ce pas normal que le patriote ressente une sorte de dette à l'égard des devanciers? Un patriote peut-il être autre chose qu'un héritier reconnaissant? Livernois élude ces questions importantes en réactivant cette vaine opposition entre passé et avenir. Fernand Dumont, qu'il cite avantageusement, ne répétait-il pas que la nation était à la fois héritage et projet?

On peut lire cet essai comme une charge contre le courant « néocanadien-français », vraisemblablement à l'origine de tout ce qui va mal au Québec. Rien n'est dit cependant sur le « patriotisme constitutionnel » des trudeauistes au pouvoir, à Québec et à Ottawa. Au final, un constat s'impose. Jusqu'en 1995, progressistes et conservateurs pouvaient cohabiter au sein de la grande coalition souverainiste. Force est de constater que ce n'est plus le cas. Cet essai témoigne donc d'une recomposition politique majeure.

Éric BÉDARD

TÉLUQ,  
Université du Québec.  
eric.bedard@teluq.ca

---

Éric BÉDARD, *Années de ferveur 1987-1995*, Montréal, Boréal, 2015, 226 p.

*Années de ferveur 1987-1995*, jette un regard personnel, voire intime, sur une époque marquante de l'histoire politique du Québec. Sous la forme d'un récit de vie, Bédard partage son expérience de militant au sein du Parti québécois (PQ), de l'arrivée de Jacques Parizeau à la tête du parti en 1988 jusqu'au lendemain du référendum sur la souveraineté du Québec en 1995. Plus qu'un simple témoignage, le texte nous fait vivre de l'intérieur les tensions, les exaltations et les déceptions qui caractérisent la politique partisane, les campagnes électorales et référendaires. Un récit volontairement partial, lequel présente les points de vue d'un intellectuel engagé dans la lutte pour l'indépendance nationale de la province.

Dans cette perspective, l'ouvrage se trouve à l'opposé de la pensée de Weber développée dans *Le savant et le politique*. Il prend pour exemple le positionnement ontologique de Parizeau : celui que l'on appelait « Monsieur » ne se cantonnait pas dans le « dualisme stérile » entre la réflexion et l'action politique (p. 25). Par ailleurs, le biais nationaliste et l'angle personnel qu'emprunte l'historien ne viennent pas

pour autant amoindrir l'intérêt que l'on peut accorder à ce document. Il apporte quelques éléments de réponses empiriques à certaines questions récurrentes en sciences sociales, en science politique tout particulièrement. Comment devient-on militant? Quels sont les motifs derrière l'implication politique? À ce sujet, Bédard estime que c'est un savant mélange d'intérêts individuels et d'idéalisme qui représente le principal moteur de l'action politique (p. 12). Son épilogue vient confirmer ce point de vue affirmant que la politique « est une affaire humaine » faisant appel « autant à nos idées » qu'à « nos principes et notre intelligence » (p. 205). On comprend aussi que son penchant nationaliste en faveur de la souveraineté du Québec est en partie un héritage familial, du côté paternel (p. 2), et éducationnel, à travers entre autres les cours de philosophie de Denis Jetté et ceux d'histoire de Maurice Séguin (p. 38). C'est toutefois sa rencontre avec Jacques Parizeau, à la fin des années 1980, qui lui donne le goût de s'investir davantage jusqu'à prendre la tête du Comité national des jeunes du PQ en 1994 (p. 66).

Outre l'influence de Jacques Parizeau, l'auteur fait plusieurs fois référence à d'autres intellectuels l'ayant marqué. À l'évidence, l'œuvre de Fernand Dumont occupe une place importante dans le développement de la pensée de Bédard. Sa conception de la nation par exemple, indissociable de la dimension historique, correspond à celle de Dumont. Comme pour l'auteur de *Genèse de la société québécoise*, Bédard estime que le nationalisme québécois s'appuie sur une série de rendez-vous manqués. Un constat également souligné par Louis Balthazar dans son *Bilan du nationalisme québécois*. « Être Québécois » pour Bédard, c'est « aussi se reconnaître dans une histoire, être attaché à une culture » (p. 198). « À quand la vraie victoire? », demande Bédard dans une lettre à un ami (p. 191). Sans laisser toute la place à la dimension historique et culturelle, la définition de la nation que propose Bédard s'accorde également à celle de certains de ses contemporains; on pense à Jacques Beauchemin ou à Mathieu Bock-Côté, ce dernier étant mentionné à quelques reprises dans l'ouvrage de Bédard.

Bien qu'il laisse clairement transparaître ses opinions politiques, le travail de Bédard accorde une place importante à la nuance. On le constate en particulier lorsqu'il fait référence à la jeunesse. C'est d'ailleurs une des grandes leçons qu'il retient au terme de sa participation active en politique. « 'La jeunesse' n'a vraiment rien d'un bloc monolithique », précise-t-il (p. 206). Paradoxalement, il effectue tout de même quelques généralisations justement sur l'aspect générationnel, notamment lorsqu'il traite des *hippies*, « surtout reconnus pour [leur] consommation de champignons magiques » (p. 14). Ce genre de cliché demeure toutefois peu fréquent.

Évidemment, il demeure difficile de parler de la défaite du camp du « Oui » en 1995 sans traiter du discours de Jacques Parizeau. À ce propos, Bédard considère que « Monsieur » a raté sa sortie (p. 199). Cela dit, il accorde peu de place à cet épisode ou au lendemain de la défaite référendaire. Il faut admettre d'une part que cette sortie a été maintes fois abordée. D'autre part, à travers le récit de son cheminement, Bédard vise surtout à proposer un regard interne sur les événements ayant mené au référendum. Sur le plan de la forme, on ne peut nier que l'historien sait raconter. Il parvient habilement à décrire l'intensité ressentie la

journée du vote, le 30 octobre 1995 (p.184). Sa rencontre fortuite avec le poète Gaston Miron (p.158) et sa brève collaboration avec le coloré cinéaste Pierre Falardeau (p.152) sont aussi dignes de mention.

Emmanuel CHOQUETTE

*Département de science politique,  
Université de Montréal.  
emmanuel.choquette@umontreal.ca*

---

Jean-François CARON, *Être fédéraliste au Québec. Comprendre les raisons de l'attachement des Québécois au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 98 p.

*Être fédéraliste au Québec* s'attaque à une question presque complètement négligée par les chercheurs et intellectuels québécois. Alors qu'il y a une littérature abondante traitant de l'aliénation qu'une partie des Québécois ressent face au Canada, peu d'auteurs se sont penchés sur les raisons qui font qu'un grand nombre de Québécois tient à la fédération canadienne. D'un point de vue scientifique, cette question est importante. En effet, il est intuitivement plus facile d'expliquer pourquoi une communauté nationale minoritaire pourrait gagner la loyauté presque exclusive de ses membres que de comprendre comment ces derniers peuvent développer et conserver un attachement à un État et sa propre communauté politique. La littérature sur les États multinationaux est déficiente sur la question de leurs facteurs de cohésion, favorisant plutôt l'examen des forces centrifuges. La réflexion de Jean-François Caron contribue donc à combler un vide dans la littérature. De plus, les raisons de l'attachement des Québécois au Canada représentent évidemment un enjeu d'une grande importance politique, pour les fédéralistes comme pour les souverainistes.

Pour Jean-François Caron, le concept théorique clé permettant de comprendre l'attachement des Québécois au Canada est le patriotisme fédéral. Le patriotisme fédéral des Québécois serait le produit de l'autonomie collective dont ils jouissent à l'intérieur de la fédération et de leur capacité à modifier des pratiques de gouvernance de l'État. Il s'agit là de deux arguments solides qui sont peu articulés dans la littérature en français sur le Québec et le Canada où l'accent est mis sur l'idée d'un fédéralisme centralisateur et rigide. Je me demande par contre si l'auteur ne sous-estime pas le lien identitaire entre les Québécois et le Canada. En d'autres termes, peut-être que l'attachement des Québécois à la fédération canadienne ne se réduit pas à un patriotisme issu d'une certaine confiance en des institutions mais est aussi le produit d'un nationalisme canadien qui a pénétré la dimension identitaire d'une bonne partie de la province. Après tout, il a toujours été plus difficile pour les chefs souverainistes d'attaquer le Canada que le gouvernement fédéral.

La réflexion de l'auteur sur le patriotisme fédéral l'amène à considérer trois fédérations étrangères : l'Espagne, la Belgique et la Suisse. Dans les cas de l'Espagne et de la Belgique, il conclut que des blocages institutionnels ont effrité le

patriotisme fédéral et stimulé les nationalismes catalan et flamand. Cette conclusion n'est pas déraisonnable mais la force de ces mouvements nationalistes est aussi liée à une certaine trajectoire de construction étatique et nationale dans les deux États : l'oppression de ses minorités par l'État espagnol et la discrimination de l'État belge à l'endroit des néerlandophones a miné une partie du potentiel du « patriotisme fédéral » dans ces pays. Le traitement du cas de la Suisse est, à mon avis, plus problématique. L'auteur y voit un bon fonctionnement du patriotisme fédéral. Mon analyse est différente : la Suisse n'est pas un État multinational. Il n'y existe pas de mouvements nationalistes simplement parce que le processus de construction nationale a, malgré les différences linguistiques et religieuses, produit une nation dont l'existence n'est contestée par personne.

Dans son analyse empirique du Canada, l'auteur explique que le niveau d'autonomie dont jouit le Québec au sein de la fédération canadienne est appréciable, ce qui expliquerait en partie l'attachement continu d'une bonne partie des Québécois. L'argument est bon, mais je crois que ce type de démonstration est toujours plus convaincant lorsqu'il est fait à partir d'une perspective comparée. En effet, il est incontestable que les provinces canadiennes, et en particulier le Québec, ont une autonomie plus importante que les entités constituantes de la plupart des autres fédérations existantes. L'auteur suggère aussi que le fédéralisme canadien n'est pas un carcan et qu'il a su montrer une bonne flexibilité en rapport au Québec. Cet argument en apparence hérétique se défend bien. En effet, l'idée répandue que le fédéralisme canadien ne peut changer ou s'ajuster fait fi des pratiques de fédéralisme exécutif qui ont permis une évolution dans un contexte de rigidité constitutionnelle.

En somme, *Être fédéraliste au Québec* développe une ligne de pensée peu entendue mais tout aussi crédible, sinon plus, que la théorie d'un fédéralisme canadien centralisateur et rigide qui aliène les Québécois. Ce seul fait donne une grande importance à l'ouvrage de Jean-François Caron.

André LECOURS

*École d'études politiques,  
Université d'Ottawa.  
andre.lecours@uottawa.ca*

---

Mireille PAQUET, *La fédéralisation de l'immigration au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, 299 p.

Le thème qui constitue la trame principale du livre stipule qu'à partir de 1990 on assiste à un changement important dans la politique d'immigration, changement caractérisé par la « fédéralisation » de la politique canadienne d'immigration. Le processus de fédéralisation fait référence ici au fait que depuis 1990, toutes les provinces se sont mises à intervenir de façon très active dans la gestion des politiques d'immigration.

L'analyse rigoureuse et systématique du processus de fédéralisation est articulée autour de trois axes principaux. D'abord, Paquet définit le concept clé de la construction provinciale de l'immigration considérée comme une ressource pour la société et pour l'économie provinciale : les immigrants sont perçus comme porteurs de compétences et de capital humain, avec un potentiel démographique et financier important. Cette définition lui permet de considérer le Québec sur le même pied que le Manitoba puisqu'avec elle, le processus de fédéralisation commence au début des années 1990. Avant cette date, l'intervention québécoise est centrée sur l'acquisition de pouvoirs et la mise en place d'institutions susceptibles d'assurer que l'immigration ne représente pas une menace pour l'identité québécoise et la langue française.

Le deuxième axe analytique identifie quatre modes d'intervention. Le premier est dit « holiste » : l'immigration est fondée sur des bases économiques et sociales, selon une direction globale de développement de la communauté sociale avec un rôle important de l'État provincial dans la sélection et l'intégration. Ce mode caractérise le Québec et le Manitoba qui font figure de précurseurs. Le deuxième mode d'intervention, le mode « passerelle », fait référence au fait que l'immigration est envisagée comme réponse aux besoins du marché du travail et que l'État sert de passerelle entre les employeurs et les immigrants. Ce mode caractérise l'Alberta et la Saskatchewan. Le troisième mode d'intervention est plutôt « réactif » : il répond aux besoins créés par l'immigration et cible surtout les compétences élevées. Il s'agit de l'Ontario et la Colombie-Britannique. Le quatrième mode d'intervention, qui touche les provinces de l'Atlantique, est défini selon le modèle « attraction-rétention », qui vise la survie démographique et économique.

Enfin, l'analyse de l'évolution de la construction provinciale s'effectue en trois temps : l'activation (l'immigration est mise à l'ordre du jour politique), la « consensualisation » (une fois mise à l'ordre du jour, un consensus se développe sur le rôle de l'immigration) et l'institutionnalisation (la mise en place effective de politiques et une administration publique spécifique pour gérer l'immigration). Sans entrer dans les détails, l'étude montre que le processus de fédéralisation s'est déroulé de façon différente dans le temps, avec le Québec et l'Ontario commençant leur processus au début des années 1990, l'Alberta et la Colombie Britannique au début des années 2000, et les provinces atlantiques plutôt vers la fin des années 2000.

Cette analyse province par province est fort bien documentée. Elle est basée sur un travail colossal d'analyse des documents officiels et de 71 entretiens semi-dirigés (auprès de fonctionnaires provinciaux et fédéraux, d'élus et de certains organismes communautaires). On aurait aimé avoir une répartition plus détaillée des types de personnes interviewées.

L'étude de Mireille Paquet ne s'arrête pas là. Un deuxième thème parcourt l'ensemble des analyses, à savoir que l'implication des provinces en matière d'immigration a été essentiellement le fait de l'élite politique (élus et fonctionnaires) et, dans une moindre mesure, de l'élite économique. Il n'y aurait donc pas eu de mobilisation de la société civile et des groupes communautaires. Je pense qu'elle a probablement raison, mais il manque, à mon avis, des éléments importants de preuve. J'en mentionnerai deux. D'abord, en se concentrant sur l'immigration « économique »,

elle exclut les nombreuses revendications issues du milieu communautaire concernant les réfugiés et les travailleurs temporaires. En deuxième lieu, la représentation des groupes communautaires paraît plutôt faible. Sur les 126 références aux interviews en bas de page, seulement 11 font référence à des représentants des groupes communautaires. L'analyse serait donc quelque peu biaisée en faveur des représentants des groupes gouvernementaux. D'ailleurs, à la page 245 (note 1), l'auteure reconnaît le potentiel de surestimation de l'indépendance ou de l'importance de l'élite par rapport à la société. Nous sommes donc d'accord avec elle lorsqu'elle suggère la nécessité d'études empiriques des mobilisations.

En conclusion, l'auteure propose une hypothèse concernant l'évolution récente de la politique d'immigration, à savoir que le gouvernement fédéral, sous Stephen Harper, aurait tenté de reprendre davantage de pouvoir en matière d'immigration et de freiner en quelque sorte le rôle des provinces, en particulier dans le cadre du programme des travailleurs étrangers temporaires et par la mise en place d'un nouveau système de sélection des immigrants (« entrée express »), créant et renforçant les liens avec les acteurs économiques au détriment des provinces. Cette hypothèse ouvre une voie d'avenir cruciale pour approfondir la recherche sur les politiques d'immigration au Canada.

Bref, grâce au travail très méticuleux de l'auteure, ce livre constitue une contribution majeure à l'étude des politiques d'immigration au Canada. En effet, c'est la première étude du genre qui analyse en profondeur l'ensemble des interventions provinciales en matière d'immigration.

Victor PICHE

*Chaire Hans & Tamar Oppenheimer en droit international public,*  
*Université McGill.*  
*v-pic@hotmail.com*

---

Pierre DORAY et Claude LESSARD (dir.), *50 ans d'éducation au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2016, 308 p.

L'ouvrage s'inscrit dans une volonté délibérée de souligner l'apport des réformes qui ont accompagné le rapport Parent, sur le plan de la massification et de la démocratisation de l'éducation, ainsi que de la structuration du système éducatif québécois. Il vise aussi à montrer que l'héritage de ce rapport est mis en question par les exigences du marché de l'emploi. Si la Révolution tranquille revoit les priorités éducatives à la hausse, le système éducatif connaît de nouveaux chamboulements avec l'émergence de la *nouvelle gestion publique* et de la *gestion axée sur les résultats*. Une question centrale taraude donc les chercheurs : quelle est la place de l'éducation 50 ans après? Pour y répondre, ils proposent de réfléchir aux principales transformations de l'éducation, ainsi qu'aux changements que cela implique pour l'État.

Les trois premiers chapitres proposent une analyse sociohistorique de l'évolution du système éducatif québécois depuis le rapport Parent à nos jours. Ce rapport met en place un projet éducatif guidé par une philosophie humaniste et

centré sur les principes d'équité et de justice sociale. Le projet veut rompre avec le laisser-faire du passé et mobiliser l'action publique de l'État pour un système scolaire au cœur du développement social endogène et de la cohésion sociale. Si Claude Corbo (premier chapitre) met en lumière les grandes étapes qui ont suivi la mise au point de ce rapport, ainsi que ses principaux apports, Pierre Lucier (chapitre 2) propose une modélisation des grandes tendances à l'œuvre en éducation, mises en perspective par la mouvance de l'« esprit du temps » qui façonne la production des politiques publiques en éducation. Aux principes de démocratisation, d'accessibilité et d'égalité des chances des années 1960 vient s'ajouter l'introduction d'une nouvelle approche instrumentaliste de l'éducation inspirée du néolibéralisme à partir des années 1980. Depuis les années 2000, les nouveaux modes de management public véhiculent une nouvelle vision de l'État et introduisent une forme de « corporatisme gouvernemental » dans le système éducatif. Pour sa part, Claude Lessard (chapitre 3) se questionne sur la place de l'État dans l'action publique en éducation. L'auteur met en évidence le phénomène de reconfiguration des rapports entre les acteurs du champ de l'éducation, marqué par un retrait partiel de l'État. Il se produit ainsi une mise en concurrence du discours humaniste axé sur la modernisation et la démocratisation par un discours délibérément plus orienté vers l'économie et la société du savoir, ainsi qu'une transformation des instruments de l'action publique, au profit de la gestion axée sur les résultats. Bien que les réformes qui se sont succédé après ce rapport se soient efforcées de rester fidèles à l'idéal de la démocratie scolaire, il n'en demeure pas moins que les nouveaux enjeux sociopolitiques qui touchent l'ensemble des pays industrialisés ont forcé le gouvernement québécois à redéfinir les orientations du projet initial et à relativiser délibérément les idéaux de départ.

Pour instaurer un système éducatif équitable, la commission Parent avait insisté sur deux conditions de base essentielles : un enseignement primaire et secondaire obligatoire et gratuit avec des conditions d'apprentissages égales pour tous, ainsi que le rehaussement et la valorisation de la profession enseignante. Bien que des progrès soient indéniables à cet égard, ils ont été marqués par des effets pervers que les analystes se donnent raison de dénoncer. Au chapitre 4, Maurice Tardif dépeint l'évolution de la profession enseignante depuis la Révolution tranquille, soulignant qu'une profession enseignante digne de ce nom peine à se mettre en place en raison de sa transformation qui rend les tâches des enseignants plus diversifiées, plus complexes et trop lourdes à supporter. Abordant la question de l'égalité des chances promue par le rapport Parent, Doray et Guindon (chapitre 5) dénoncent la persistance des logiques de reproduction sociale malgré l'accroissement et l'hétérogénéité des publics étudiants. Cette reproduction sociale semble prendre appui sur le retour en arrière qu'a connu l'enseignement primaire et secondaire au lendemain du rapport Parent. Malgré qu'il soit accessible à presque tous les jeunes, l'ordre secondaire maintient certaines déviances : une forte hiérarchisation des disciplines et une logique de concurrence entre les écoles. De bien public, l'école devient de plus en plus un bien privé. Ainsi que le rapporte Lessard (chapitre 6), la régulation quasi marchande de l'éducation qui s'impose aux commissions scolaires et aux établissements a donné lieu à la différenciation des parcours scolaires et à des logiques de sélection remettant en cause les principes d'équité et de justice sociale. Outre la sélection, la séparation précoce et la marginalisation prennent appui sur ce que Potvin (chapitre 13) qualifie de

« néoracisme contemporain » où les différences culturelles sont exploitées à des fins de ségrégation. La massification ne saurait donc être synonyme d'une plus grande démocratisation.

Les chapitres 7, 8, 9 et 10 portent sur les projets spécifiques élaborés par la commission Parent et remis en chantier par les réformes subséquentes : la formation professionnelle et technique (FPT), l'enseignement supérieur de masse, ainsi que les systèmes de formation dans les universités et l'éducation tout au long de la vie. Les auteurs des chapitres concluent, avec des données à l'appui, à un bilan largement positif. Ils mettent en évidence l'accès à la FPT et son ancrage à l'économie, la contribution de l'enseignement collégial à un enseignement supérieur de masse et davantage démocratique, l'uniformisation et la multiplication des mécanismes d'accessibilité aux études universitaires. Cependant, les avancées enregistrées ne devraient pas occulter ni l'émergence d'autres types d'acteurs qui créent un climat de concurrence dans l'enseignement collégial, sous le couvert de la mondialisation, ni la conception marchande qui menace les fondements même de l'université, au nom de la nécessité de répondre aux besoins de l'économie.

L'évolution du système scolaire québécois est également caractérisée par des mutations au niveau de la gouvernance des commissions scolaires, objet d'analyse du chapitre 11. L'importance croissante de la gestion axée sur les résultats dans les commissions scolaires risque de détourner le système scolaire de ses visées primordiales et plus chères à la société. Ses effets sont également examinés à l'université et au collégial par les auteurs des chapitres 12, 14 et 15. Ces derniers relèvent la contradiction entre le sous-financement des universités et les pressions exercées par les gouvernements, ainsi que les instances internationales en matière d'innovation, d'instauration des services de formation continue et d'insertion professionnelle. Le chapitre 15 se prononce surtout en faveur de l'émergence d'une culture de la recherche collégiale, qui viendrait épauler son homologue universitaire.

La dernière partie de l'ouvrage ouvre des chantiers de réflexions sur plusieurs enjeux en éducation qui sont abordés dans une perspective plus prospective. Le chapitre 16 remet au goût du jour l'importance de l'innovation pédagogique, ainsi que les divers moyens qui permettraient de la soutenir, tels la promotion du changement et de la diversité au sein du corps professoral et un climat favorable à l'échange entre pairs qui permette la coopération. Le chapitre 17 met en relief l'importance de concilier diversité et réussite pour tous, d'actualiser les programmes de formation au regard des évolutions majeures de la société dans l'optique de proposer une formation aux « compétences du 21<sup>e</sup> siècle » ainsi que de ré-envisager la participation locale et la coordination de la gouvernance dans les différents ordres d'enseignement. Stanton-Jean (chapitre 18) évoque les failles du système éducatif québécois qui, bien que maintenant des résultats satisfaisants au regard des grandes enquêtes internationales, compte encore des taux de décrochage scolaire et d'obtention de diplômes universitaires ainsi qu'un niveau de littératie et de numératie laissant à désirer. L'agenda pour l'après-2015 (chapitre 19) s'inscrit dans la lignée des objectifs de l'UNESCO (2015) et devrait permettre l'amélioration de la qualité, l'éducation tout au long de la vie, une formation solide et solidaire aux enseignants, ainsi qu'une meilleure prise en compte de tous les ordres d'enseignement, ceci concourant à une éducation plus inclusive.

L'apport de cet ouvrage est définitivement le regard distancié qu'il porte sur les réformes que connaît le système éducatif québécois depuis ces cinquante dernières années. Mais il témoigne aussi d'une forte portée politique et sociale : soutenir la démocratisation de l'accès à l'éducation et souligner le virage pris par le système éducatif depuis les années 1990. En réalité, le rapport Parent représente davantage un référentiel pour les acteurs défendant une éducation humaniste contre des visées marchandes qu'un véritable instrument de changement. Loin de minorer son impact, il s'agit surtout de souligner que les transformations récentes du système éducatif s'effectuent dans un environnement politique, culturel et social distinct de celui dans lequel le rapport s'est établi. En définitive, l'ouvrage est un bilan des formidables avancées qu'a connues le système éducatif, mais également un appel à la vigilance à l'égard de certaines dérives inhérentes aux enjeux sociopolitiques contemporains. Il invite à l'ouverture de chantiers de réflexion mobilisant les spécialistes de divers domaines de recherche : sociologie, économie, science politique, philosophie, didactique, pédagogie et bien d'autres. L'avenir se construit sur la diversité et c'est un élément que les chercheurs invitent à intégrer dans le processus de production des politiques en éducation.

Pierre Canisius KAMANZI

*Département d'administration et fondements de l'éducation,  
Université de Montréal.  
pierre.canasius.kamanzi@umontreal.ca*

---

Catinca ADRIANA STAN (dir.), *L'histoire nationale telle qu'elle est enseignée dans nos écoles : débats et propositions*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 190 p.

En couverture, une clôture de fer forgé arborant à chaque pointe une fleur de lys noire dressée entre deux points de vue flous. Paratexte évocateur d'une compilation d'une vingtaine d'essais argumentatifs plus ou moins bien persuasifs, ce livre est censé donner des pistes de lecture et de réflexion aux « acteurs éducatifs » (p. 1) qui ne voudraient pas consulter l'intégralité des 68 mémoires et contributions écrites présentés à la consultation publique menée par Jacques Beauchemin et Nadia Fahmy-Eid en regard du nouveau programme d'histoire du secondaire, troisième et quatrième années, « Histoire du Québec et du Canada » qui devrait être mis en place en septembre 2016.

Le présent ouvrage a le mérite évident de prendre ses distances par rapport au contenu du programme, qui prévoit « l'adoption d'une trame nationale centrée sur les Canadiens français » et une « mémoire enseignée » (p. 2) et présente de nombreuses et inégales facettes d'un débat difficile à rassembler.

Plutôt que de « faire le point sur les enjeux » (p. 1) sur la réforme de l'enseignement de l'histoire, Catinca Adriana Stan oppose deux visions de l'histoire qui seraient portées par deux groupes distincts. La première, soutenue par les didacticiens, s'intéresserait à la représentation de la société québécoise, la deuxième montrerait des historiens inquiets « de la place des Québécois en tant que nation

au sein du Canada » (p. 2). Il semble que les catégorisations de lecture imposées par l'auteure évitent de poser des questions plus pertinentes, comme celle de la définition de la nation, celle de l'histoire nationale, celle de la place de la catégorie nationale dans la narration de l'histoire, celle de l'avenir de la conscience historique des jeunes du Québec. Pourquoi ignorer cette question qui reprend le titre du récent livre de Jocelyn Létourneau? Suffisamment d'essais ont été publiés au cours des dix dernières années (de Cantin à Maclure, en passant par Bouchard et Bock-Côté) pour inspirer à l'auteure des catégories de pensée qui ne soient pas celles des thèmes proposés par ses contributeurs. Décontenancée devant tant de prises de position, l'auteur énonce faiblement : « si tous les historiens servent la nation, il arrive qu'ils n'aient pas tous la même compréhension de cette nation » (p. 8). Avait-on besoin d'un narrateur omniscient pour comprendre que dans ce recueil « les points de vue différent d'un texte à l'autre » (p. 6) et se faire rappeler que « c'est aux lecteurs de trancher l'épineuse question identitaire » (p. 9)?

La première partie de l'ouvrage vise à présenter une définition de l'histoire comme « enseignement-apprentissage ». De nombreuses contributions revoient et repensent le programme d'histoire, des objectifs aux évaluations, en passant par la vérification des acquisitions de connaissances et de compétences. Le texte de Sabrina Moisan fait écho à plusieurs auteurs de ce chapitre en rappelant par exemple que « lorsqu'un épisode de l'histoire du Québec est invoqué dans l'actualité, il serait souhaitable que l'élève soit non seulement en mesure de reconnaître la justesse du contenu du discours et son contexte, mais qu'il adopte également une attitude critique » (p. 62).

L'avis de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec sur le programme de 2006 « Histoire et éducation à la citoyenneté », amorce la seconde partie de l'ouvrage, qui rassemble des réponses ponctuelles aux propositions du comité Beauchemin.

La troisième partie fait davantage place à des analyses. Par exemple, le texte de Raphaël Gani évalue les propositions qui ont eu cours depuis 1995; la défense l'histoire nationale par Éric Bédard est très bien menée et distinguée de l'approche nationaliste; enfin, le texte inspirant de Paul Zanazanian sur les différentes façons de problématiser la québécoisité, grâce auquel cet ouvrage collectif vaut la peine d'être lu en commençant par la fin.

En effet, pour parachever l'ouvrage, les conclusions des didacticiens de l'histoire Joan Pagès Blanch et Neus Gonzalès-Monfort, professeurs à l'université autonome de Barcelone, plaident pour une implication accrue des didacticiens dans les programmes scolaires d'histoire, une meilleure formation des maîtres et l'importance d'une « vision claire de l'avenir » (p. 189), un avenir qui sera inévitablement constitué d'histoires (au pluriel) qui ne garderont leur pertinence que si, dans un monde globalisé, elles aident les citoyens à traiter des problèmes communs aux hommes et aux femmes du passé et du présent.

On lira donc dans cet ouvrage ce qu'on y veut bien, soutenu par l'auteure pour deviser gentiment sur l'équilibre souhaitable à atteindre entre le développement des compétences et les savoirs incontournables, entre la démarche et les concepts de la pensée historique de même que sur les débats historiographiques

qui permettent de s'interroger sur le Québec d'aujourd'hui comme le propose l'Association québécoise pour la didactique de l'histoire et de la géographie (p. 23), depuis une posture épistémologique corroborée par Vincent Boutonnet (p. 26) et Marie-Hélène Brunet (p. 41).

En composant son ouvrage à la manière dont une historienne organise ses sources primaires, en les classant en grandes catégories puis en les laissant parler, Catinca Adriana Stan reproduit son objet de recherche. Ce faisant, elle refile aux lecteurs le travail d'herméneutique, celui de faire du sens avec les fragments et de composer un récit.

Anne TRÉPANIÉ

*École d'études canadiennes,  
Université Carleton (Ottawa).  
annetrepazier@cunet.carleton.ca*

---

Mircea VULTUR (dir.), *La surqualification au Québec et au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 288 p.

On assiste depuis la fin des années 1990 à un mouvement d'intensification de l'enseignement supérieur de masse dans les pays industrialisés. Alors qu'à l'origine, cette massification visait à répondre aux exigences de qualification des marchés économiques, le déséquilibre n'a pas tardé à s'annoncer entre le nombre de diplômés et celui des emplois disponibles correspondant à leurs niveaux d'études. Le mouvement s'est ainsi inversé : la pénurie d'une main-d'œuvre qualifiée a fait place à l'inflation de diplômés surqualifiés. Dans la mesure où ce phénomène prend de plus en plus d'ampleur dans plusieurs pays, il convient de s'interroger sur sa forme, ses causes et ses conséquences pour la société et les individus, d'autant plus que les systèmes éducatifs coûtent de plus en plus cher à l'État. C'est ce que propose l'ouvrage *La surqualification au Québec et au Canada* publié sous la direction de Mircea Vultur à partir du contexte québécois et celui plus largement canadien.

Les chapitres 1, 2, 3 et 4 présentent, à partir des mesures objectives, le portrait global du phénomène de surqualification. Les analyses à partir des données tirées de diverses enquêtes récentes convergent sur un certain nombre de constats. Premièrement, la surqualification a connu une augmentation progressive qui s'est accélérée depuis les années 1990 et qui a atteint un taux de 30 %, taux qui a tendance à se stabiliser malgré l'expansion de l'économie du savoir et l'accroissement du nombre d'emplois hautement qualifiés. Deuxièmement, la surqualification varie selon les caractéristiques sociodémographiques et scolaires de l'individu (le sexe, l'âge, le domaine et niveau d'études, le statut d'immigrant, etc.), ainsi que le secteur d'emploi. Troisièmement, elle se résorbe avec le temps, mais a tendance à persister chez certaines catégories d'employés, notamment ceux d'origine immigrante appartenant à des minorités visibles. Cela appuie ainsi l'hypothèse qu'elle peut être l'expression d'une certaine forme de ségrégation, voire de discrimination.

Tout compte fait, l'expansion de la surqualification pose la question de la relation entre la croissance de la scolarisation et la croissance économique et décroît celle des effets de la surqualification. Le chapitre 9 offre une réflexion intéressante à ce sujet, quoique certains propos soutenus soient discutables à plusieurs égards. Bien qu'il existe un lien probable entre le capital humain et la croissance économique dans un contexte donné, la surqualification aurait même des effets négatifs sur l'économie, selon l'auteur du chapitre. Dès lors, au regard des coûts de l'éducation tertiaire, il faudrait plutôt, selon l'auteur, éviter la suréducation des personnes en centrant les investissements dans la formation en lien avec les emplois disponibles. En particulier, les investissements dans la formation universitaire devraient être rationnés pour investir davantage dans la formation professionnelle et technique.

Si l'analyse présentée dans ces cinq chapitres témoigne au plan statistique, d'un certain déphasage entre la scolarisation et l'insertion professionnelle, entre le secteur de l'éducation et le secteur de l'emploi, peut-on *a priori* conclure qu'il s'agit d'une perte économique pour la société et les individus? Peut-on affirmer que la surqualification revêt forcément une signification négative, voire un échec des systèmes d'éducation comme le laissent sous-entendre les auteurs de certains chapitres du livre? La lecture des chapitres 5, 6 et 7 apporte des réponses bien nuancées à ces questions et dissipent le pessimisme à leur égard. Se basant sur des mesures subjectives, les auteurs de ces chapitres montrent que toute forme de surqualification ne doit pas nécessairement être assimilée au sous-emploi, à l'insatisfaction professionnelle, à un salaire inférieur, à un faible rendement et à une perte économique, bref à une situation négative ou un échec. Le sentiment de surqualification semble dépendre aussi, sinon davantage, des autres caractéristiques de l'emploi (lien avec la formation, salaire, avantages sociaux, nature des tâches, etc.) et de la perception qu'en a l'individu, ainsi que du vécu professionnel qui en découle. Or ces caractéristiques ne sont pas nécessairement tributaires de la relation entre le niveau d'études détenu et celui exigé avant ou après l'obtention du poste occupé.

Le chapitre 8 montre d'ailleurs que la surqualification est subjective, car elle relève en partie, non pas de l'emploi lui-même, mais du comportement des employeurs et de leurs rapports sociaux avec les demandeurs d'emploi. En effet, pour plus de la moitié des emplois disponibles sur le marché de l'emploi, du moins selon les données utilisées par l'auteure du chapitre, les exigences de niveau de formation ne sont pas définies au moment du recrutement et de la sélection et, même quand elles le sont, le diplôme ne constitue pas *a priori* un critère déterminant. Or les critères de recrutement affichés peuvent différer de ceux de la sélection et de l'évaluation des compétences. Le diplôme peut alors avoir un rôle secondaire, voire nul dans le recrutement, mais jouer un rôle de filtre dans la sélection et l'embauche, selon la décision de l'employeur. Dans ce cas, n'est-il pas un atout, voire une condition d'accès à l'emploi? Par ailleurs, les employeurs tiennent compte des qualités personnelles (autonomie, sens de responsabilités, capacité d'adaptation, etc.), d'autres compétences professionnelles reliées à l'expérience, des compétences techniques, ainsi que des compétences sociales non mesurées par le niveau d'études, mais probablement corrélées à celui-ci. Or, le diplôme peut facilement être considéré comme une référence ou un critère pour valider ces compétences au moment de la décision de retenir ou rejeter un candidat.

La contribution de cet ouvrage est de faire état de l'évolution des rapports entre les systèmes éducatifs et le marché de l'emploi. Mais il ouvre aussi une perspective d'analyse sociale de l'éducation dans le contexte actuel où l'effet des investissements en éducation est constamment mis en question. Alors que le croisement des analyses faites à partir des données issues de diverses sources témoigne de l'ampleur croissante du phénomène de surqualification, il s'agit plutôt d'un « couteau à double tranchant » qui appelle à la prudence pour les analystes et les responsables politiques avant de tirer des conclusions, plus encore de prendre des décisions. Deux logiques à la fois concurrentes et complémentaires doivent être prises en considération. D'un côté, la logique économique voudrait que les investissements aux différents niveaux et domaines d'enseignement soient rationnés en fonction de leur rendement économique, car les ressources ne sont pas illimitées. D'un autre côté, la logique sociale s'oppose à ce que l'accès à l'éducation soit soumis aux contraintes du secteur de l'emploi, car en plus d'être une fin en soi dans un contexte démocratique, l'enseignement supérieur contribue à l'acquisition des valeurs, à la formation citoyenne, à l'épanouissement personnel et à divers autres aspects du bien-être social qui sont de nature à renforcer la cohésion sociale. Vouloir limiter les investissements en éducation sous le couvert d'arguments économiques serait donc, aux yeux de certains, une aliénation des principes de démocratie et de justice sociale sur lesquels sont fondées la stabilité et la cohésion sociale. Face à ce dilemme, les pouvoirs publics et les institutions éducatives sont appelés à renforcer l'arrimage des politiques économiques et éducatives, sans toutefois que les objectifs associés aux premières ne prennent le dessus sur ceux des secondes. Cet arrimage fait toutefois appel à des recherches plus approfondies dont l'ouvrage ouvre quelques pistes intéressantes comme on peut le lire dans la postface de Claude Trotter.

Au-delà des connaissances qu'il apporte sur la question étudiée, l'ouvrage se distingue également par sa posture méthodologique et théorique. Ses différents chapitres s'appuient sur des analyses à partir de différentes sources de données et pourtant les conclusions ont tendance à converger. En outre, la combinaison des mesures objectives et subjectives permet de nuancer le propos sur la problématique de la surqualification et ses effets. À cet égard, l'ouvrage met ainsi en question la théorie du capital humain et appelle le lecteur à reconsidérer la portée et les limites de celle-ci dans le contexte actuel.

Pierre Canisius KAMANZI

*Département d'administration et fondements de l'éducation,  
Université de Montréal.  
pierre.canisius.kamanzi@umontreal.ca*

---

Guy GAUDREAU, Sophie BLAIS et Kevin AUGER, *Mine, travail et société à Kirkland Lake*, Sudbury, Prise de parole, 2016, 310 p.

*Mine, travail et société à Kirkland Lake* est une étude vraiment bien documentée. Les éditions Prise de parole ont valorisé le travail de Guy Gaudreau, Sophie Blais et Kevin Auger dans leur présentation des réalités canadiennes du travail à la mine

de Kirkland Lake des années 1930 à la grève de 1941-1942. Dans une perspective historique, cet ouvrage est centré sur l'ouvrier mineur de carrière et sur les réalités de la vie à la mine. Pour présenter ces réalités, les auteurs ont eu accès aux archives administratives de l'époque ce qui leur permet de tracer le portrait des salaires, des emplois, des accidents, des congés sans solde et, quelques fois, des justifications lorsqu'il y a licenciement. De plus, ils ont utilisé les journaux qui permettent de tracer le portrait des passions dans le sport et la musique et des besoins au travers de la publicité. Il faut garder en tête que c'est le quotidien à Kirkland Lake qui est présenté de manière exhaustive dans ce livre. Sans tomber dans la fiction, cette présentation historique nous fait voyager, on a l'impression d'y être.

L'ouvrage présente le mineur de carrière comme une personne qui a un capital. Il a les moyens de se permettre de prendre des congés sans solde parce qu'il n'a pas nécessairement besoin de chaque jour de travail pour être capable de bien vivre, et ce, avant même l'arrivée des syndicats. Nous découvrons tout un quotidien d'art, de sport, de travailleurs qui s'absentent du travail pour participer à des compétitions, pour vivre leur passion. Que ce soit dans la musique ou le sport, les ouvriers représentaient la mine de Kirkland dans les compétitions contre les autres mines. À travers les extraits de journaux, on prend la mesure de la fierté collective dans les réussites. Cet ouvrage nous présente un univers où l'ouvrier mineur de carrière est l'élite ouvrière de l'époque parce qu'il est parmi les ouvriers les mieux rémunérés pour son travail. La précision du portrait d'un ouvrier mineur de carrière est, certainement, un ajout important de cet ouvrage à la réflexion. Le propos des auteurs nous invite à remettre en question la vision de l'ouvrier comme victime. C'est rafraîchissant par comparaison à la perspective marxiste qui a tendance à voir l'ouvrier comme une personne aliénée.

L'auteur principal part de son vécu personnel pour postuler une distinction entre les mineurs de fond et ceux de surface. Le travail de surface étant réservé aux nouveaux travailleurs ou ceux proches de la retraite, ce serait, entre autres, un moyen d'intégrer la mine pour ensuite pouvoir descendre au fond. Les trois quarts des travailleurs de la mine sont des travailleurs du fond. À travers la lecture, on sent que l'auteur essaie de cerner en quoi ces deux univers sont différents l'un de l'autre. Cette distinction fond/surface est centrale dans l'interprétation des données, elle est le fil d'Ariane des différents chapitres. Il faut évidemment garder en tête la perspective historique de l'ouvrage : on n'interprète pas de manière sociologique en quoi précisément les travailleurs de fond se différencient de ceux de surface.

Bref, les auteurs présentent un portrait historique de l'ouvrier mineur de carrière dans son quotidien. Ils nous invitent à partager leur fierté dans l'atteinte de leurs objectifs au travail, leurs épanouissements dans le sport ou la musique et aussi leurs tristesses et frustrations devant les accidents de travail et les trop nombreux deuils de collègues qui étaient souvent aussi des amis.

Simon Côté

*Enseignant de sociologie,  
Cégep de La Pocatière.  
scote@cegeplapocatiere.qc.ca*

---

Annette BOUDREAU, *À l'ombre de la langue légitime – L'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classique Garnier, 2016, 297 p.

« Le "je" n'a aucune histoire propre qui ne soit en même temps l'histoire d'une relation – ou d'un ensemble de relations – à un ensemble de normes. »

BUTLER (2007, p. 7)

L'ouvrage de ma collègue Annette Boudreau, *À l'ombre de la langue légitime*, est un essai dans plusieurs acceptions du terme. À la fois « expérience intellectuelle ouverte » (selon la caractérisation proposée par Adorno au sujet de « L'essai comme forme ») et recherche pour comprendre d'où vient, mais aussi où conduit le sentiment d'illégitimité, de dépossession linguistique dont est affecté le minoritaire; c'est aussi une tentative d'agir sur cette sensation puisque le discours est pouvoir « Agir sur le discours par le discours » est d'ailleurs le titre de l'une des dernières sous-sections (p. 248-251) de l'ouvrage dont le mouvement nous amène de l'impression d'inadéquation de l'incipit, « Depuis aussi longtemps que je me souviens, j'ai eu l'impression de ne pas parler français comme il le fallait » (p. 13), à « un bonheur certain, un sentiment proche d'une libération » ressenti lors de la rédaction et exprimé en épilogue (p. 265).

Avec pour trame de fond, une vie en Acadie, là où le français est minoritaire, et à partir d'un parcours de recherche ayant articulé fort habilement (mais aussi nécessairement<sup>1</sup>) étude de l'insécurité, des représentations et des idéologies linguistiques, Annette Boudreau propose ici un apport concret à la compréhension du terrain acadien, mais aussi et surtout une contribution apte à alimenter la réflexion « universelle » sur les ressorts des comportements et des sentiments linguistiques des individus.

Si l'entreprise est réflexive, il ne s'agit pas toutefois pour la sociolinguiste de livrer aux lecteurs « une autobiographie; il s'agit plutôt d'exprimer ce qu'il y a de social au cœur de l'individu, de trouver l'impersonnel dans le personnel ou, en d'autres mots, d'expliquer sa trajectoire sociale » (p. 15). Ainsi, au fil de l'ouvrage s'allient dans le récit d'expériences intimes et fondatrices : le silence, face aux parents d'une amie française, des parents de l'auteure, disposés « à subir la "hontologie"<sup>2</sup> sociale et bien plus encore linguistique » (p. 54), l'« angoisse sourde envahissante [...] le sentiment de manque » (p. 39) lors du premier séjour français, les témoignages d'expériences analogues vécues par des compatriotes (glanés lors des multiples enquêtes et des nombreux entretiens menés tout au long d'une carrière) et une volonté d'objectiver, de donner sens, avec les outils de la sociolinguistique, à un sentiment collectif d'illégitimité linguistique.

- 
1. À propos du lien entre insécurité et représentations (puisque le locuteur n'invente jamais tout seul le fait qu'il parle mal) voir CALVET (1999, en particulier le chapitre 4, p. 144-182).
  2. Le terme est emprunté à ÉRIBON (2011, p. 43) dont le récit du parcours de transclasse, dans le fameux *Retour à Reims* (2009), « a fortement inspirée [l'auteure], tant par sa forme que par son contenu » (p. 11).

Inévitablement, le parcours de vie et la trajectoire de recherche qui nous sont proposés ici s'inscrivent dans une temporalité, une historicité : de l'enfance aux débuts de la formation universitaire à Moncton, à une époque où « la variation linguistique est absente du paysage<sup>3</sup> » (p. 34), du premier séjour en France « entre intimidation et émerveillement » (p. 37) et de nombreux retours (en France, au Québec, en Acadie). Ces retours en des lieux, mais aussi des regards neufs posés sur d'anciens terrains de recherche et des données engrangées au cours d'une carrière, rythment l'ouvrage et témoignent du pouvoir heuristique que revêtent le recul temporel ainsi que la distance géographique certes mais aussi et surtout sociale. « Petite Acadienne de Moncton », devenue une chercheure renommée travaillant sur l'Acadie, Annette Boudreau thématise « les avantages et les désavantages liés au fait d'être "de la place", d'être du dedans et du dehors à la fois » (p. 258-259). Elle démontre aussi combien l'expérience du chercheur s'offre comme une voie d'accès au monde des autres. Dans la mesure où la spécificité de notre métier réside moins dans les moyens dont nous disposons que dans la façon d'en faire usage, c'est en effet par son expérience du monde (certes singulière mais tout autant partagée) qu'Annette Boudreau accède à la compréhension de « l'univers mental et affectif des autres »<sup>4</sup>. Elle assume également le caractère situé de la production du savoir et enfin n'oublie pas la responsabilité du chercheur exacerbée dans un « petit milieu » où le savant est sans cesse appelé à doubler sa production scientifique, souvent réservée aux spécialistes, par la proposition d'une lecture experte des phénomènes et enjeux sociaux qui se jouent *in situ*.

En contexte linguistique minoritaire, la responsabilité est de taille pour le linguiste. Celui-ci, sociabilisé scientifiquement pour adopter une position purement descriptive, tend en effet à mettre à la même enseigne tout le spectre des réalisations linguistiques, particulièrement en ces temps de mondialisation où le dominant chante les vertus de la diversité, de l'hétérogénéité. C'est oublier, quand on a accès à tous les registres et qu'on peut s'offrir le luxe de « condescendre » (BOURDIEU, 1982, p. 62), que « ne joue pas avec la langue qui veut » (p. 260) et que le minoritaire apprend souvent à ses dépens ce que parler veut dire.

Laurence ARRIGHI

Département d'études françaises,  
Université de Moncton.  
Laurence.arrighi@umoncton.ca

- 
3. Absente car tout ce qui est important se dit et se passe alors en anglais, première diglossie mais aussi parce que le vernaculaire – envisagé uniquement comme un symptôme d'assimilation et d'acculturation – n'a pas le droit de cité, diglossie redoublée.
  4. Selon le mot de BIZEUL (2011, p. 169). Dans cet article, le sociologue – à contre-courant du scientisme qui nous pousse à exclure ou du moins à taire toute dimension personnelle dans nos recherches – expose combien le savant est « tributaire de sa propre expérience. Il ne peut retrancher les événements, les liens, les préférences, les répulsions qui sont constitutifs de sa personne et qui font de lui un être singulier. [Ce faisant] [v]oudrait-il restreindre sa subjectivité, ignorer les particularités de son existence vécue, qu'il ne cesserait pas pour autant d'être influencé par des scènes de sa vie passée ou présente et par des motifs profondément établis » (2011, p. 169).

## BIBLIOGRAPHIE

- ADORNO, Theodor W.  
2009 *Notes sur la littérature*, Paris, Flammarion.
- BOURDIEU, Pierre  
1982 « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43 : 58-63.
- BIZEUL, Daniel  
2011 « L'expérience du sociologue comme voie d'accès au monde des autres », dans : Delphine Naudier et Maud SIMONET (dir.), *Des sociologues sans qualités? – pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, p. 169-185.
- BUTLER, Judith  
2007 *Le récit de soi*, Paris, Presses universitaires de France.
- CALVET, Louis-Jean  
1999 *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- ÉRIBON, Didier  
2009 *Retour à Reims*, Paris, Flammarion.  
2011 *Retours sur le Retour à Reims*, Paris, Éditions Cartouche.
- 

Pierre LEFEBVRE, *Confessions d'un cassé*, Montréal, Boréal, 2015, 168 p.

Pierre Lefebvre, rédacteur en chef depuis une décennie de la revue *Liberté*, s'explique longuement dans son livre sur l'usage du terme « cassé », qui traduit l'anglais *broke* et correspond au « fauché » des Français. L'auteur ne dit mot en revanche de l'autre partie de son titre, *Confessions d'un*. Or, il y a deux traditions livresques dans l'usage de cette expression : l'une renvoie à une littérature autobiographique où domine l'introspection (*Les Confessions* de Rousseau), l'autre, qui en est un sous-produit, au sens juridique de la confession d'un crime (on trouve dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France des confessions d'un escroc, des confessions d'un caïd ou encore des confessions d'un revendeur d'héroïne qui font curieusement écho aux *Confessions of an English Opium-eater* de Thomas de Quincey, paru en 1821). Les *Confessions d'un cassé* renvoient à l'une et à l'autre tradition discursive : il s'agit du retour d'un homme qui a atteint la cinquantaine sur des événements de son passé (son enfance en banlieue, les efforts de ses propriétaires successifs pour l'expulser des logements qu'il occupe, ses expériences professionnelles malheureuses) et de la mise en forme de ces événements à l'intérieur d'une réflexion sur lui-même et sur son rapport au monde. Il s'agit aussi de l'aveu d'un individu qui a pu frôler l'illégalité (il a commis de minuscules vols sur ses lieux de travail successifs) mais qui s'est surtout retrouvé, du fait de sa pauvreté chronique, à la marge de la société québécoise. Si confession il y a, les torts semblent plutôt du côté du monde social, du consumérisme et de la sublimation collective de l'argent.

Il me semble qu'une troisième source pourrait être ajoutée aux deux autres. Je pense aux *Confessions of a Crap Artist* (1975, traduit en français sous le titre *Confessions d'un barjo*), un roman de l'auteur de science-fiction Philip K. Dick mettant en scène un personnage socialement inadapté, souffrant de troubles obsessionnels compulsifs mais qui se révèle paradoxalement le seul être sain d'esprit dans la maisonnée où il réside. Lefebvre le « cassé » a quelque chose en commun avec Jack Isidore le « barjo » : son regard faussement candide et délibérément décalé sur le monde qui l'entoure. L'air de rien, les mécanismes de la domination sociale sont déconstruits et dénoncés. La méthode d'écriture de cet essai soutient ce dispositif. Les phrases à la syntaxe parfaite et au style recherché alternent avec les québéçismes et les mots issus de l'anglais, soulignés par des italiques; les références à la culture populaire (les films de morts-vivants de Romero, les *comic books* de Marvel) rencontrent les références savantes (Marx, la conférence de Weber sur « Le savant et le politique »). Comme Philip K. Dick alternait dans son roman les chapitres à la première et les chapitres à la troisième personne du singulier, Lefebvre oscille entre le récit de ses déconvenues et leur mise en perspective. Dominé économiquement mais disposant d'un capital symbolique important (à l'heure où il écrit, il est le rédacteur en chef de la revue intellectuelle sans doute la plus reconnue au Québec), Pierre Lefebvre reporte sa situation d'entre-deux jusque dans l'énonciation de son essai.

Sans pontifier ni verser dans l'appel à la révolte, l'auteur relate les formes de micro-résistance auxquelles il s'est prêté au cours de son existence, presque malgré lui semble-t-il : le refus de vivre à crédit, le refus de céder devant les insistances de propriétaires mal intentionnés, le refus de jouer le jeu de la carrière, le refus de voir, comme tant d'autres, sa dignité et son accès à la parole critique se réduire à la mesure de ses finances ou, pour le dire avec Pierre Bourdieu, de se laisser écraser par la violence symbolique. Il ne néglige pas non plus de parler de ses échecs et de ses lâchetés (il finit par déguerpir de ses appartements, il ne dénonce pas le sacage d'une voiture auquel il a participé adolescent, il accepte un poste inintéressant mais rémunérateur avant de le quitter, etc.). Il y a en définitive autant dans ces *Confessions d'un cassé* un autoportrait sans complaisance d'un intellectuel précaire qu'un portrait, philosophiquement et sociologiquement informé, du Québec des trente dernières années.

Anthony GLINOER

Département des lettres et communications,  
Université de Sherbrooke.  
anthony.glinoer@usherbrooke.ca

---

Michel BIRON, *De Saint-Denys Garneau, biographie*, Montréal, Boréal, 2015, 456 p.

Le mythe entourant Hector de Saint-Denys Garneau (1912-1943) s'estompe peu à peu à la lecture de la biographie écrite par Michel Biron. Un tel ouvrage permet d'éclairer les zones d'ombre de la vie du poète décédé à l'âge de 31 ans. La mélancolie et l'isolement du poète et artiste après la publication de son unique

livre paru de son vivant, *Regards et jeux dans l'espace* (1937), ont contribué à alimenter de nombreuses rumeurs, que le biographe s'emploie à démonter.

Cette biographie se lit très bien et nous renseigne sur la vie et l'œuvre de de Saint-Denys Garneau que plusieurs lettres inédites viennent éclairer. Pour ce faire, Michel Biron a dépouillé plusieurs fonds d'archives récemment ouverts à la consultation – un travail de recherche colossal –, ce qui apporte de nouvelles informations sur les idées et le vécu du jeune poète. Ces documents d'archives constituent une riche source qu'il faut faire parler sans interpréter à outrance. À cet égard, le biographe s'en tire bien. Biron a également mis à contribution les textes écrits par de Saint-Denys Garneau et les témoignages de ses proches.

Suivant un ordre chronologique, la biographie s'intéresse d'abord aux origines du poète, Biron brossant, dans les premiers chapitres, un portrait de la famille, en insistant sur ses ascendances nobles auxquelles la mère de Saint-Denys, Hermine Prévost-Garneau, se raccrochera tout au long de son existence. Pour sa part, de de Saint-Denys ne semble pas faire grand cas de ses ancêtres, même s'il peut s'enorgueillir, par exemple, d'être l'arrière-petit-fils de l'historien François-Xavier Garneau. Seuls les arts semblent avoir de valeur à ses yeux.

Dans les chapitres suivants sont présentées ses années de collège. Quand, en 1925, il remporte un concours littéraire avec son poème « Le dinosaure », c'est pour lui un encouragement à persévérer dans la voie de l'écriture. Le biographe raconte aussi les amours peu connues de de Saint-Denys, les femmes qu'il convoite, parfois plus âgées que lui, et pour lesquelles il compose plusieurs poèmes. Mais ce sont ses amitiés surtout qui ressortent des extraits de lettres à Jean Le Moyne, à Robert Charbonneau et à Robert Élie, pour ne nommer que ceux-là. Dans ses lettres, le jeune homme se dévoile, ce qui nous permet d'en apprendre sur l'homme et l'artiste qu'il a été. Le lecteur en apprend ainsi sur l'univers culturel canadien-français dans lequel gravite le poète, notamment lors de la création de la revue *La Relève*.

Le livre est particulièrement éclairant sur la pratique de la peinture qui a été peu discutée en comparaison de celle de l'écriture. C'est durant ses années de collège que de Saint-Denys développe son goût pour la peinture. Et lorsque son médecin le force à interrompre ses études – de nombreux extraits de lettres font état de ses problèmes de santé, son cœur étant, depuis son adolescence, fragile –, crayons et pinceaux seront pour lui un réconfort.

L'année 1936 est intense en écriture et en peinture. Il réalise près d'une toile par jour – des petits formats surtout, afin de les terminer en une séance – et envisage de devenir peintre et critique d'art. Il rêve alors « d'organiser une "vaste exposition rétrograde, pardon rétrospective" » (p. 261), ainsi qu'il le confie à Claude Hurtubise. Une de ses critiques d'art, publiée dans *La Relève* en décembre 1936, lui apportera une certaine estime, de la part de peintres, comme John Lyman et Jean Palardy. En dépit de telles ambitions, il se montre plus secret avec ses toiles qu'avec ses vers qu'il n'hésite pas à faire lire.

Les deux derniers chapitres de cette biographie de 456 pages montrent bien qu'après tous les efforts qu'il a consentis afin d'être reconnu en tant qu'artiste, de Saint-Denys Garneau s'effondre devant les critiques défavorables de *Regards et jeux*

dans l'espace. Il revient par ailleurs avec un sentiment d'échec de son séjour écourté en France – durant lequel, comme le rapporte Michel Biron, il a eu « un moment de grâce » (p. 341) lorsqu'il a écouté deux messes à la cathédrale de Chartres. Il cultive dès lors sa solitude, qualifiée de « phobie » sociale par Biron (p. 270) qui reprend un mot employé par de Saint-Denys dans une lettre à Jean Le Moyne.

Tout au long de ce travail d'érudition, différentes anecdotes nous sont présentées. On apprend ainsi qu'à son retour d'Europe, de Saint-Denys envisage un retour à la terre – comme son père l'avait fait en 1916, après avoir perdu son poste de gérant à la Banque Royale, en raison d'un problème de surdité.

Cette biographie a le mérite de tracer un portrait tout en nuances de l'homme, du poète, du peintre et du critique d'art, qui invite à se replonger dans l'œuvre de de Saint-Denys Garneau.

Annie TANGUAY

Département d'études littéraires,  
Université du Québec à Montréal.  
tanguay.annie.2@courrier.uqam.ca

---

Jean-Philippe WARREN et Andrée FORTIN, *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 2015, 266 p.

Né d'une collaboration entre Jean-Philippe Warren, professeur de sociologie à l'Université Concordia, et Andrée Fortin, professeure émérite de sociologie à l'Université Laval, l'essai *Pratiques et discours de la contreculture au Québec* trace le portrait des mouvements de contestation qui font du Québec des années 1960 et 1970 le lieu d'une grande fête rebelle et colorée. Loin d'eux l'idée de dresser l'inventaire des œuvres contreculturelles et de brosser un tableau historique de la période, les auteurs ont plutôt cherché à montrer la dynamique sociale du mouvement en se concentrant sur « les pratiques et les attitudes qui donnent corps à la contreculture et permettent d'en comprendre rétrospectivement le succès auprès d'une large frange de la jeunesse québécoise » (p. 19). Par une approche sociologique et en s'attardant davantage à la manière dont sont créées les œuvres qu'aux œuvres elles-mêmes et à la façon dont se propagent les idéaux, ils signent un ouvrage qui rend merveilleusement bien l'esprit de l'époque.

Les auteurs délimitent la période depuis l'été de l'Expo 67, moment charnière qui symbolise l'affirmation de la nationalité et l'ouverture à la vastitude du monde et qui dévoile les nouvelles couleurs de la jeunesse, jusqu'à 1976, alors qu'une espèce de résignation collective annonce le déclin des rêves de révolution. Le contexte – société d'abondance, situation économique favorable et salaire minimum plus que décent – donne en quelque sorte les moyens à la jeunesse de réaliser un refus aussi global. Le phénomène prend naissance dans la métropole alors que les *draft dodgers* (Américains qui fuient l'enrôlement dans l'armée) apportent de nouvelles valeurs à celles proclamées par la Révolution tranquille. Il est également important de noter que la contreculture prend, chez nous, une ampleur tout aussi

impressionnante que dans les villes qui l'ont vu naître, comme San Francisco, ou dans des quartiers où elle s'incarne de toutes parts, par exemple le *Greenwich Village*, car elle déborde largement du pôle incontesté qu'est Montréal pour s'étendre assez rapidement dans l'ensemble du Québec. À cet effet, les recherches exhaustives effectuées par les deux auteurs nous sortent des terrains connus et nous apprennent que le rock résonne dans les radios de Lévis, qu'on mange aussi bio à Victoriaville, qu'on voyage sur le pouce jusqu'en Gaspésie pour aller y « tripper » et que l'odeur du « pot » se fait sentir jusque dans les villages les plus éloignés.

L'essai montre bien la dynamique du mouvement, autant sous ses jours sombres que ses plus lumineux, porté par une jeunesse habitée d'une volonté de refaire le monde autour de nouveaux rapports sociaux, corporels, spirituels, voire cosmiques. Cette sous-culture, d'abord révélée selon les dimensions du triptyque sexe, drogue & rock'n'roll – éléments les plus puissants et subversifs pour faire éclater une société dite sclérosée – s'avère en réalité beaucoup moins homogène qu'elle ne le paraît. La multitude de tendances aux couleurs psychédéliquies fait davantage ressortir le caractère kaléidoscopique d'un mouvement aux multiples facettes qui laisse à chacun la liberté de s'épanouir et se réinventer. Ces nombreux visages de la contreculture sont d'ailleurs diffusés à travers plusieurs médiums qui transforment les genres médiatiques et incarnent l'esprit d'expérimentation et de liberté qui anime la jeunesse. Warren et Fortin insistent sur l'importance de la radio comme vecteur de nouvelles idéologies et d'une volonté de nouer des liens au sein de la population. Ils attirent l'attention sur deux stations qui ont joué un rôle central dans la diffusion de la pensée contreculturelle : LS-Radio, ancêtre des radios communautaires qui invite son jeune public à participer en ondes, de même que CKGM (aujourd'hui CHOM), qui offre aux auditeurs le meilleur de la musique underground. Poursuivant également l'objectif d'unir les gens, de les mettre en contact, la revue alternative *Mainmise* s'impose comme l'organe principal du courant et « représente à l'évidence un lieu central de définition de la contreculture » (p. 80).

En réalisant cette première synthèse sociale et culturelle de la période, les auteurs de l'essai tracent les filiations entre les années 1970 et la période actuelle, en insistant sur le fait que l'essoufflement du mouvement ne signe pas nécessairement l'échec des utopies de l'époque et, de ce fait, ils soulignent que la contreculture a été plus gagnante que perdante. Nous n'avons qu'à penser aux actuels débats sur la légalisation de la marijuana, l'étendue que prend maintenant toute une gamme de produits biologiques, les nouvelles écoles alternatives, l'éveil d'une conscientisation écologique, etc. L'hypothèse du départ est alors validée, nous sommes bel et bien « les enfants de la contreculture » (p. 233). Les magnifiques clichés de Pierre Crépô qui parsèment les pages de cet essai confirment cela chaque fois qu'ils font le portrait des jeunes d'autrefois, que l'on pourrait si facilement confondre avec les hipsters d'aujourd'hui. À croire que plus ça change, plus c'est pareil. Ou que « tout est dans tout », comme disait l'autre.

Sarah CHAMPEAU-TESSIER

Département des littératures,  
Université Laval.  
sarah.champeau-tessier.1@ulaval.ca

Bruno CORNELLIER, *La « chose indienne » : cinéma et politiques de la représentation autochtone au Québec et au Canada*, Montréal, Nota Bene, 2015, 310 p.

Le livre de Bruno Cornellier est une des réflexions les plus pertinentes et les plus originales issues du monde canadien des études cinématographiques depuis longtemps. Appliquant à la critique des films rendant compte de la crise d'Oka de 1990 une approche nouvelle développée en anthropologie, l'auteur expose d'une part les fondements de la politique discriminatoire dont sont victimes les autochtones canadiens et poursuit en analysant les conséquences de cette politique dans le cinéma national et le cinéma autochtone. Les premiers malgré la fréquente empathie qui les inspire, reconduisent le plus souvent la position de domination sous forme de pitié ou de misérabilisme; les secondes se font radicales mais tracent ainsi une frontière que Cornellier pense indispensable pour le protéger d'une identification qui servirait surtout à l'éliminer sous couvert de décolonisation.

L'introduction expose les fondements d'une nouvelle approche anthropologique développée par Elizabeth Povinelli et quelques autres chercheurs spécialistes des études autochtones (Wolfe, Couthard, Rifkin). Povinelli situe dans les thèses libérales de John Locke sur le travail les fondements théoriques du colonialisme de peuplement (*settler colonialism*) issu des conquêtes européennes. Le capitalisme libéral s'institue comme évolution naturelle et range les cultures autres dans des catégories qu'il tente de définir pour les éliminer et effacer le paradigme colonial; ses définitions sont toujours inadéquates parce qu'elles excluent la part et l'apport de l'autochtone dont l'objectivation demeure l'enjeu et le but, d'où le titre *La chose indienne*. Dès lors «la tâche du chercheur est de dénaturer l'exercice du pouvoir souverain » (p. 25).

Le premier chapitre développe plus en détails les fondements de la critique. La chose indienne est ce qui permet de penser et d'imaginer une réalité qui échappe toujours, mais la colonie de peuplement libérale a besoin de cette frontière identitaire dressée contre l'autre. Tout contre, aurait dit Derrida qui est ici convoqué pour déconstruire les formes de la binarité exclusive et exposer une différence que l'État se refuse à nommer. Cornellier en déduit que l'étude critique du cinéma national devrait refuser de souscrire à toute position de reconnaissance de l'Indien réel (p. 62). Pour mieux préparer l'analyse le deuxième chapitre procède à un examen des discours universitaire et médiatique sur la représentation de l'indianité au cinéma. L'un et l'autre sont critiqués comme romantiques et discriminants, les travaux de Gilles Thérien sur l'Indien imaginaire et le film de Benoit Pilon *Ce qu'il faut pour vivre* sont cités comme exemples. Le chapitre 3 s'approche plus près du corpus en le désignant enfin plus précisément mais en déplorant aussi que l'institution puisse assez facilement récupérer à son profit le discours des œuvres rebelles, les films d'Alanis Obomsawin sur la crise d'Oka servant ici d'exemple. Le chapitre 4 étudie ensuite ces films et quelques autres en montrant avec pertinence comment ils cadrent et montent adroitement les barricades qui deviennent la figure principale d'une frontière dont l'État voudrait être le seul contrôleur : « Les Warriors sont intervenus afin de rendre visible, et à leur avantage, cette ligne de pouvoir raciale-coloniale » (p. 246-247). L'épilogue esquisse quelques énoncés pour régler éventuellement les questions que ces frontières désignent : égalité et

unité exigeront des formes de coercition pour rendre possible le vivre-ensemble sinon c'est toujours l'Autre qui devra se ranger (p. 264).

L'intérêt principal du livre de Cornellier est sa méthode critique antiessentialiste qui déboulonne toutes les approches réductrices des nations autochtones et des rapports avec elles. Son analyse de la représentation de la crise d'Oka est minutieusement préparée par la démonstration que l'assignation d'une identité est la prémisse d'un impossible processus de décolonisation qui reposerait sur la négation et l'élimination de cette identité. Il plaide donc pour un abandon des approches libérales paternalistes et soutient le radicalisme des nations qui se refusent à laisser le colon tracer la ligne. Il s'agit d'une contribution importante et originale aux études cinématographiques et à l'anthropologie postcoloniale, si paradoxale que soit cette dernière appellation. Le propos antiessentialiste bien revendiqué et l'inspiration foucauldienne suscitent cependant des interrogations pertinentes sur cette approche qui trouve ses repères dans le monde des discours davantage que dans celui de l'infrastructure sociale. Le penseur écoanarchiste Murray Bookchin voit dans le capitalisme libéral (et sans doute dans le succédané que constitue la colonie de peuplement) une forme de structures hiérarchiques répressives bien plus anciennes (*Une société à refaire*, Montréal, Écosociété, 1993). La théorie des classes sociales et de leurs dynamiques, sortie des ornières du marxisme dogmatique, aiderait probablement à imaginer les autres forces qui pourraient établir une coercition pour rendre possible le vivre ensemble tout en respectant l'altérité.

Germain LACASSE

*Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques,  
Université de Montréal.  
germain.lacasse@umontreal.ca*

---

Tommy Simon PELLETIER, *Vivre et pêcher dans les Notre-Dame. Excursion archéologique sur le barachois de Mont-Louis au Régime français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 192 p. (Coll. Autour de l'événement)

Cet ouvrage est le fruit de recherches qui ont commencé il y a près d'une décennie maintenant. Des fouilles ponctuelles ont été effectuées sur une barre de sable, un barachois, situé dans la municipalité de Saint-Maxime-de-Mont-Louis sur le littoral nord de la péninsule gaspésienne. Des vestiges et des objets, témoins d'occupations du milieu du 17<sup>e</sup> siècle et du siècle suivant y ont été mis au jour. Ils attestent à la fois des activités de pêche sédentaire et saisonnière au Régime français à Mont-Louis.

Chaque année à l'automne, de grandes quantités de morues séchées et de morues vertes, d'huile de saumon et d'autres produits de la pêche étaient expédiées par navire à Québec, où une partie de ces cargaisons était échangée contre des provisions, des équipements, des outils et d'autres denrées visant à approvisionner les pêcheurs et les villageois de Mont-Louis. Avec le temps, d'autres activités économiques viendront s'ajouter à la pêche, comme la coupe du bois et la chasse aux animaux à fourrure.

L'étude de l'archéologue Tommy Simon Pelletier avait pour but de situer avec précision des vestiges des établissements de pêche et, dans la mesure du possible, en déterminer l'âge, le plan et la fonction, en plus d'associer les traces et les objets à des activités spécifiques sur le site.

L'état de nos connaissances sur les établissements de pêche du Régime français est limité. En effet, le nombre restreint d'interventions archéologiques au cours des dernières cinquante années sur ce type de sites ne nous permet de brosser qu'un portrait partiel de la vie des pêcheurs dans ces établissements côtiers. Or, Pelletier s'était donné pour mission de documenter la vie des pêcheurs en puisant dans de nombreux types d'archives. En effet, en plus des activités de terrain, des prospections et des fouilles, il s'est penché sur les documents d'époque et les données ethnographiques, ces dernières étant le fruit d'entrevues avec des habitants de la région, dont certains pêcheurs.

Sur le terrain, des aménagements ont été situés dans un secteur du barachois (140 sur 900 m) près du littoral de Mont-Louis, secteur identifié par Pelletier grâce à des plans d'époque et des découvertes fortuites faites sur le terrain. Des fouilles ont confirmé qu'un site de pêche est situé dans ce secteur (70 sur 90 m). Par contre, il aurait fallu en définir les caractéristiques.

Le secteur exploré a révélé la présence d'objets du Régime français, dont des céramiques françaises, y compris des terres communes de la Saintonge. Toutefois, les strates et les artefacts dans leurs contextes ont aussi révélé à la fois des occupations plus anciennes par des autochtones et d'autres occupations plus récentes et ultérieures que celles du Régime français, au sujet desquels Pelletier ne s'est pas attardé au détail.

Quatre secteurs du littoral ont été explorés. Un premier secteur représente des déchets d'occupation qui remontent au Régime français. Aucune structure n'a été identifiée durant les fouilles. Par contre, il s'agirait d'un secteur pour la préparation de la morue. Aussi, les quartiers des pêcheurs seraient probablement situés à proximité à en juger par la quantité de déchets domestiques exhumés dans les sondages.

Un secteur d'entreposage a aussi été reconnu dans un deuxième secteur fouillé. Il s'agirait probablement du site d'un entrepôt ou d'un magasin, ou de la saline, où le sel était entreposé pour préparer le poisson. Aucun artefact qui se rapporte à la cuisson, au service et à l'entreposage des aliments n'a été mis au jour dans cette aire de fouilles.

Le troisième secteur exploré serait le plus ancien, représentant une occupation qui remonterait au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. En outre, elle recouvre en partie les traces d'un foyer amérindien. Au cours du Régime français, des pêcheurs vivaient dans ce secteur du site et ils y transformaient le poisson.

Des sépultures s'associent au quatrième secteur du site. Par contre, il s'agit de découvertes fortuites et non pas de fouilles effectuées par des archéologues. Pelletier suggère que la chapelle de l'établissement aurait été érigée dans ce secteur du site.

Les découvertes dans chacun des secteurs étudiés sont expliquées en relation aux couches de sols identifiées sur le site. Des descriptions détaillées sont appuyées par des plans, des dessins de paroi, des sondages, de photographies et d'une discussion des objets exhumés durant les interventions archéologiques, et des parallèles sont établis entre les découvertes archéologiques et les données tirées des archives et de l'enquête ethnographique. Il est clair que l'auteur a exploité ces informations au maximum.

Pelletier a su présenter un modèle détaillé pour l'analyse de l'ensemble des données accumulées, cela dans toute leur complexité. Le projet pourra sembler ambitieux pour le néophyte, mais il représente selon nous un modèle à privilégier pour mener à terme une recherche qui vise à identifier dans le temps les vestiges d'un site dont les activités étaient hautement spécialisées. Enfin, l'auteur a élaboré un modèle pour l'exploration d'autres sites qui, nous l'espérons, seront étudiés ultérieurement pour des fins de comparaison. Pelletier a produit une étude des plus intéressantes et nous la recommandons à tous ceux et celles qui s'intéressent à leur histoire.

Marc LAVOIE

*Université Sainte-Anne.*  
*marc.lavoie@usaintanne.ca*

# Québec Studies

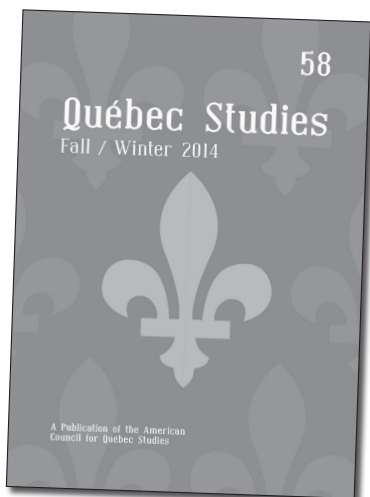
Published by Liverpool University Press since 2014



## Québec Studies

Since 2014, Liverpool University Press has been publishing *Québec Studies* on behalf of the American Council for Québec Studies [www.acqs.org](http://www.acqs.org).

*Québec Studies* is a twice yearly, fully refereed journal, publishing articles dealing with all aspects of Québec society and Francophone Canadian culture. The editors of *Québec Studies* welcome interpretive or theoretical essays, book reviews, and interviews in all fields of the humanities and social sciences. Interdisciplinary essays are particularly encouraged. Issues devoted in part to a single topic or major cultural figure will appear regularly and occasionally will include pedagogical articles.



ISSN: 0737-3759 (Print), 2052-1731 (Online)

**Editor:** Jane Moss, *Duke University*

**Associate Editor:**

Kevin J. Christiano, *University of Notre Dame*

**Book Reviews Editor:** Amy J. Ransom, *Central Michigan University*

Editorial correspondence and manuscripts in the humanities should be sent to:

Jane Moss ([jmm91@duke.edu](mailto:jmm91@duke.edu))

Editorial correspondence and manuscripts in the social sciences should be sent to:

Kevin J. Christiano ([kevin.j.christiano.1@nd.edu](mailto:kevin.j.christiano.1@nd.edu))

**2016 Subscription Rates (for two issues)**

**Print and Online rates:**

Institutions \$103 (North America)  
£78/\$129 (ROW)

Members of the American Council for Québec Studies receive the journal as part of their membership. For more information, please visit:  
[www.acqs.org/organization/membership.html](http://www.acqs.org/organization/membership.html)

*Québec Studies* will be distributed worldwide for Liverpool University Press by Turpin Distribution.

For ordering information contact:  
[Liverpool@turpin-distribution.com](mailto:Liverpool@turpin-distribution.com)

[online.liverpooluniversitypress.co.uk/loi/qs](http://online.liverpooluniversitypress.co.uk/loi/qs)

Liverpool University Press

Tel: +44 (0)151 794 2233 Email: [lup@liv.ac.uk](mailto:lup@liv.ac.uk)

For advertising queries contact Chloe Johnson: [chloe.johnson@liverpool.ac.uk](mailto:chloe.johnson@liverpool.ac.uk)  
[www.liverpooluniversitypress.co.uk](http://www.liverpooluniversitypress.co.uk)

## ABSTRACTS

Jonathan ROBERGE and Guillaume GRENON, *About the internet, Quebec and the Quebec internet. New modes of the digital regulation of culture*

The Quebec internet is based on a rich and varied history, a fact that is even more surprising considering that it has garnered little sociological reflection so far. What is the “Web québécois”? What are the distinctive features of this microcosm? By adopting a perspective of communication inspired by political sociology, the article posits that the internet is first of all understood through its modes of regulation, that is to say, the capacity of the various actors to structure the flow of information. The Quebec internet appears as an *ephemeral crystallization of unstable equilibriums* that merits being subjected to various reality tests. Three examples serve to show how the Quebec internet exists only as a serie of oppositions that are at once deep, unstable and dynamic.

Keywords: Quebec internet, governance, modes of regulation, network infrastructures, algorithms, connectivity, social networks, state normativity, cultural debate

Guillaume LATZKO-TOTH, Madeleine PASTINELLI and Nicole GALLANT, *Usages of social media and information practices of young Quebeckers: The case of Facebook during the 2012 student strike*

The spring of 2012 was marked by a major social upheaval in Quebec, triggered by the conflict surrounding the proposed increase in tuition fees. Various observers have suggested that Web 2.0 platforms, or social media, played a leading role in this upheaval. Facebook and Twitter, in particular, constitute a source of information and a tool for sharing information that, although not replacing mass media, have contributed to transforming the way people obtain information, talk about issues and form an opinion. This article undertakes to document, using a sociographic approach, these emerging information practices in order to better understand them and to determine to what extent they are circumstantial or indicative of a deeper evolution. The survey applies a hybrid approach that is based on a series of in-depth qualitative interviews held with about thirty young people (students and non-students) between the ages of 18 and 25 during the upheaval, complemented by a “guided tour” of their Facebook timelines regarding this event. The study showed that, apart from certain recurring features, the usages and representations of this platform are far from homogeneous within this

age group, and that these reflect social cleavages known to characterize Quebec.

Keywords: social media, qualitative research, youth, information practices, political participation, Quebec City, *Printemps érable*, usages of the internet

Christian POIRIER, *Cinema, the digital and multi-screens in Quebec. Empirical and reflexive considerations*

Over the last few years, the cinematographic field has undergone major transformations, notably in terms of the distribution of films. These technological changes must be well understood and, above all, located in their specific cultural, social, economic and political contexts, while avoiding any form of technological determinism. This article explores these questions by discussing cinema in the era of digital platforms and multi-screens as a means to shed light on certain evolutions at work. Empirical examples are presented from the film industry in Quebec and its relations to other national and international actors.

Keywords: multi-screens; cinema; digital; distribution and consumption; technological, cultural and economic issues

Line GRENIER and Kim SAWCHUK, *Perspectives on flash mobilization: The timeliness of mediatization and aging*

With a focus on the province of Quebec, Canada, this article offers a critical reflection on mediatization and its potential for and relevance in contemporary societies, which are marked not only by advances in digital technology but also by the unprecedented aging of their populations. The article is also about aging: both with regard to the various configurations of aging in a world where a rising life expectancy engenders the growth of the older segment of the population and with regard to the relative invisibility of this phenomenon in the media and in media studies, which are still very much focused on youth and young people as their preferred subject. We propose to examine these issues from a cross-sectional perspective that was inspired by a flash mobilization. Our reflection aims to understand the relevance and timeliness on this flash mobilization at the point in time when it took place, as well as to grasp the broader historical issues that influence it and that it is a part of. In particular, our article questions timeliness.

Keywords: mediatization, aging, media configurations, context, flash mobilization

Daniel POITRAS, *Notre maître l'avenir or the land of our ancestors? Temporal ambivalence in the work of Fernand Dumont (1956–1967)*

In the early 1960s, Fernand Dumont examined Quebec's past and noted the ravages caused by fatalism and the *Grande-Peur québécoisée*. The young sociologist saw it as the role of historians to liberate their contemporaries from being fixated on obsolete myths and proposed that old values be transformed into new ones. In this article, rather than studying said role on the basis of the predominant emancipatory

narrative of Quebec, I propose to insert this narrative in the regime of historicity in order to better grasp Dumont's notion of the transformation of this relationship to historiography and to bringing the past into our present-day awareness. While the question of the traditions encountered in (or ascribed to) Quebec that keep it stuck in an impasse mobilized an entire intellectual generation, Dumont displays a temporal ambivalence that oscillates between futurism and an homage to ancestors. By no means sparing with critique of French Canadian historians and drawing unabashedly from French history, Dumont at times traced a "path to freedom" while at other times identifying a "socialist tradition" peculiar to French Canada. At all times, however, does he recognize the fragility and evanescence of these past references, which in fact lead him to draw on French history. In that context, did the historiographical voluntarism of the 1960s suffice to even out these incongruities and provide contemporaries with inspiring places of memory?

Keywords: historiography, experience of time, progress, Fernand Dumont, Quiet Revolution, socialism, France

Jean QUIRION, Guy CHIASSON and Marc CHARRON, *From French Canadians to Québécois: On naming, territory and identity*

This article offers a reflection on the territorialization of identity in Quebec. Drawing from a corpus of newspapers published in Quebec from 1944 to 1970, it tries to determine whether this territorialization began before or rather during the Quiet Revolution, where most authors locate the origin of the phenomenon. For this, we systematically inventoried and analyzed the terms used to designate the territory and its inhabitants. The article proposes, among other things, the concept of "deprovincialization" to explain the phenomenon then underway and places its advent well before the Quiet Revolution. It also presents previously unpublished data on the moment of passage from French Canadian to *Québécois* (both as an adjective and as a noun) and seeks to determine whether usage has varied from one event to the next during this important period in the history of Quebec.

Keywords: Quiet Revolution, identity, Quebec, territory, French Canadian, Québécois

2 0 1 7 72-1 HIVER WINTER

REVUE TRIMESTRIELLE  
RELATIONS INDUSTRIELLES

RIIR

Revue trimestrielle bilingue publiée  
depuis 1945 par le Département des  
relations industrielles de l'Université Laval

**SYMPOSIUM**

Occupational Health and Safety (OHS) /  
Santé et sécurité au travail (SST)

GUEST EDITORS/ÉDITEURS INVITÉS : KATHERINE LIPPEL,  
RICHARD JOHNSTONE AND/ET GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS

Introduction (anglais/français)  
Regulation, Change and the Work Environment  
Régulation, changement et environnement du travail  
KATHERINE LIPPEL, RICHARD JOHNSTONE AND/ET GENEVIÈVE BARIL-GINGRAS

**ARTICLES**

Private Governance, State Regulation and  
Employment Standards: How Political Factors Shape  
their Nexus in Australian Horticulture  
ELSA UNDERHILL AND MALCOLM RIMMER

Protection for Migrant Workers under Evolving  
Occupational Health and Safety Regimes in China  
MANKUI LI

Precarious Employment and Difficult Daily Commutes  
STÉPHANIE PREMJI

*« Travailler la nuit pour voir ses enfants,  
ce n'est pas l'idéal! »*

Marge de manœuvre pour concilier vie familiale  
et horaires atypiques d'agentes et d'agents de  
nettoyage du secteur des transports  
MÉLANIE LEFRANÇOIS, JOHANNE SAINT-CHARLES ET KAREN MESSING

Workplace Death at Sea: Chinese Surviving  
Families' Experiences of Compensation Claims  
DESAI SHAN

Science asservie et invisibilité  
des cancers professionnels : études de cas  
dans le secteur minier en France  
ANNIE THÉBAUD-MONY

**Hors-thème**

Pratiques de gestion des ressources humaines  
et stratégies d'innovation en France :  
les apports de l'enquête REPONSE 2011

ALICE LE FLANCHÉC, ASTRID MULLENBACH-SERVAYRE ET JACQUES ROJOIT

INDUSTRIAL RELATIONS  
QUARTERLY REVIEW

A bilingual quarterly published since  
1945 by the Industrial Relations  
Department, Université Laval

**RI/IR EN LIGNE**

RI/IR est disponible en ligne  
sur le site Érudit :

[www.erudit.org/revue/ri](http://www.erudit.org/revue/ri)

Pour abonnement institutionnel,  
contacter Érudit.

Pour consulter les règles de  
publication ou vous abonner,  
visitez notre site Internet :

[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)

**RI/IR ONLINE**

RI/IR is available on line on  
Érudit website at:

[www.erudit.org/revue/ri](http://www.erudit.org/revue/ri)

For an institutional subscription  
to digitalized issues,  
please contact Érudit.

Visit our website for Notes to  
contributors or to subscribe:

[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)

RELATIONS INDUSTRIELLES  
INDUSTRIAL RELATIONS

Pavillon J.-A.-DeSève  
1025, avenue des Sciences-Humaines  
Bureau 3129, Université Laval  
Québec (Québec) Canada G1V 0A6

TÉLÉPHONE : (418) 656-2468  
COURRIEL / E-MAIL :  
[relat.ind@rit.ulaval.ca](mailto:relat.ind@rit.ulaval.ca)

[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)

## NORMES D'ÉDITION

- La revue *Recherches sociographiques* n'accepte que les documents exclusifs et inédits (article, note critique, note de recherche, compte rendu). Cela signifie...
  - a) qu'il s'agit d'un travail non publié qui n'est pas en évaluation dans une autre revue ;
  - b) qu'on attend d'avoir reçu une réponse de notre part avant de proposer son texte ailleurs ;
  - c) que le *copyright* appartient à *Recherches sociographiques*.
- Prière d'adresser les textes ainsi :
  - Recherches sociographiques*
  - Département de sociologie
  - 1030, avenue des Sciences-Humaines
  - Pavillon Charles-De Koninck, local 3465
  - Université Laval
  - Québec (Québec) G1V 0A6
  - Canada
- Les textes doivent être paginés, **de préférence** en format Word et envoyés par courrier électronique à [rechsoc@soc.ulaval.ca](mailto:rechsoc@soc.ulaval.ca).
- Indiquer, **sur une page à part**, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de chacun des signataires. Inscrire le titre de l'article ou de la note critique, en majuscules, en tête de la page 1.
- La longueur des articles se situera entre 20 et 35 pages à double interligne, pour un maximum de 60 000 caractères excluant les espaces ; celle des comptes rendus, entre 2 et 6 pages, soit entre 700 et 800 mots.
- Quant aux genres, on peut suivre l'usage traditionnel ou employer le masculin et le féminin en s'inspirant de *Pour un genre à part entière : guide pour la rédaction de textes non sexistes* (Québec, Publications du Québec, 1988).
- Les tableaux et les graphiques sont **sur des feuilles distinctes**, par ordre numérique, titrés, et leurs sources, bien identifiées. On en limitera le nombre, ne conservant que ceux jugés essentiels à la compréhension du texte, question de coût. On utilisera le Système international d'unités (SI).
- Pour un sigle ou un acronyme, veuillez en indiquer le sens complet, la première fois. Par exemple, Université Laval (UL), Université du Québec à Montréal (UQAM). Par la suite, le sigle ou l'acronyme (sans points) peut suffire.
- Prière de porter une attention particulière à l'exactitude des citations et des références bibliographiques. Les citations en d'autres langues doivent être traduites en français et précédées du mot « traduction » entre crochets.
- Un document publié électroniquement doit indiquer clairement la source précise sur internet ainsi que la date de consultation du site où il se trouve. Les articles publiés dans une revue électronique doivent aussi donner l'adresse de la revue en plus des renseignements habituels (auteur, titre, etc.). Voir l'exemple encadré.

- Indiquer le titre de la collection entre parenthèses après le nombre de pages.

BOURDON, Sylvain et Mircea VULTUR (dir.)

*Les jeunes et le travail*, Québec, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, p. 129-155. (Regards sur la jeunesse du monde.)

- Les notes de bas de page, brèves de préférence et en nombre limité, seront à **interligne double**. Pour la bibliographie, se référer aux exemples.

CALDWELL, Gary et Simon LANGLOIS

1986 « Les cégeps vingt ans après », *Recherches sociographiques*, XXVII, 3 : 355-364.

GAUTHIER, Anne

1988 « État-mari, État-papa, les politiques sociales et le travail domestique », dans : Louise VANDELAC (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, St-Martin, 257-311.

Dans le cas de documents d'organisme (ministériel, parlementaire, indépendant, etc.), le sigle ou l'acronyme (sans points) identifie l'auteur.

Conseil économique du Canada (CÉC)

1970 *Les diverses formes de la croissance*, Ottawa, Imprimeur de la Reine (« Exposé annuel », 7.).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

1981 *Statistiques de l'enseignement dans les pays de l'O.C.D.E.*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

VILLENEUVE, Nathalie

2003 « Myles, unilingue anglophone – Une pelure de banane surprise pour la candidate défusionniste », *Cité Nouvelles*, Montréal, 5 octobre.

[<http://www.westisland.ca>], 7 octobre 2003..

- Dans les notes ou le corps du texte, on ne fait référence qu'au nom des auteures et auteurs cités, à la date de publication si la même personne compte plus d'un titre à la bibliographie (a, b, c..., si même année) et, s'il y a lieu, à la ou aux pages. Exemple : (MOREUX, 1982, p. 17) ou (CALDWELL et LANGLOIS, 1986a, p. 395-399).
- Pour un article ou une note critique, fournir un résumé d'environ 100 mots. Notices biographiques (maximum 8 lignes : situation institutionnelle actuelle, quelques repères de carrière, dernière publication).
- Les comptes rendus ne sont pas soumis à l'évaluation. Une fois publiés, les auteurs dont l'ouvrage est recensé ont un droit de réplique. L'auteur de la recension dispose alors également d'un droit de réplique et les deux textes paraissent dans le même numéro.
- Les articles seront publiés en français. Toutefois les articles peuvent être soumis en anglais pour fins d'évaluation. S'ils sont acceptés, l'auteur est responsable de la traduction en français, et la revue de la révision linguistique.

## NUMÉROS ANTÉRIEURS

### **2014, volume LV, numéro 2**

Actualité de l'oeuvre de Léon Gérin

L'énigme du réel; La redécouverte de Léon Gérin; Hommage à mon professeur; Sociographie de la différenciation sociale; Léon Gérin et l'économie; Mémoires disciplinaires et pratiques scientifiques; Journal de voyage dans l'Ouest canadien; La construction sociale de la mobilité durable urbaine; L'attraction des diplômés universitaires en région.....30,00 \$

### **2014, volume LV, numéro 3**

Les anglophones au Québec

Présentation. Les anglophones au Québec; Sentiment d'appartenance chez les jeunes anglophones; La quête de reconnaissance professionnelle d'immigrants; Disparités d'accès aux soins de santé; La fiction anglo-québécoise en traduction française; La scène musicale anglo-québécoise.....30,00 \$

### **2015, volume LVI, numéro 1**

Le Québec en caricatures : humeurs et humour d'une société à travers le temps

Présentation. Le Québec en caricatures; Représentation de la Confédération; Parodier et satiriser l'histoire par la caricature. Le cas d'Albéric Bourgeois; La leçon de morale derrière l'histoire des Lavigreur; Les images de presse de la crise des caricatures de Mahomet .....30,00 \$

### **2015, volume LVI, numéro 2-3**

L'environnement en débat au Québec : acteurs, institutions, enjeux

Présentation. L'environnement en débat; La réhabilitation des rivières urbaines; Le respect des droits des peuples autochtones; Le mouvement d'opposition au gaz de schiste; La gestion intégrée de la ressource-eau; Une histoire de la conservation volontaire; l'environnement : quelle valeur pour les jeune?.....30,00 \$

### **2016, volume LVII, numéro 1**

Manifestations contemporaines de la vie familiale

Présentation; Filiation et transmission dans le cinéma; Accès à la propriété des jeunes ménages; Conciliation travail-études des jeunes; Engagement dans la maternité; Le partage de la première éducation; La participation citoyenne en ligne; Les forums sociaux locaux.....30,00 \$

### **2016, volume LVII, numéro 2-3**

Les terrains de la laïcité au Québec

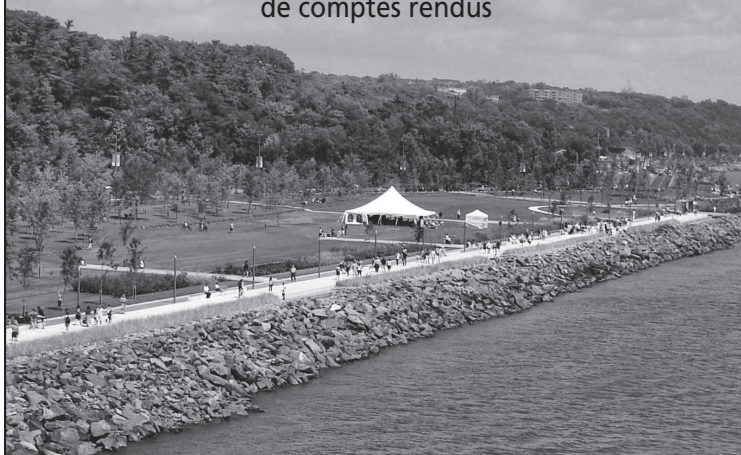
Le travail obscur de la mémoire identitaire; Laïcité et patrimonialisation du religieux; La tension sociojuridique entre laïcité et multiculturalisme; Visibilité des signes religieux en France et au Québec; Laïcité et valeurs dans le projet de loi n°60; Les enjeux démocratiques du débat sur la Charte; Analyse lexicométrique des discours sur la laïcité; Du danger de la religion pour les femmes; Pour la Charte des valeurs québécoises; Regards sur une amitié intellectuelle; Rapport au diplôme et sentiment de surqualification; Entretien avec la sociologue Andrée Fortin .....49,00 \$

*Une source de références essentielles  
pour le Québec et le Canada français  
depuis 1960*

# **RS RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES**

**Revue pluridisciplinaire d'études sur le Québec**

Chaque année la revue publie 3 numéros  
dans lesquels sont rassemblés une centaine  
de comptes rendus



**PAIEMENT EN LIGNE**

[www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/](http://www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/)

Téléphone : (418) 656-3544

[rechsoc@soc.ulaval.ca](mailto:rechsoc@soc.ulaval.ca)

JONATHAN ROBERGE ET ANOUK BÉLANGER  
Un état des lieux de la sociologie des médias

JONATHAN ROBERGE ET GUILLAUME GRENON  
De l'Internet, du Québec, et de l'Internet québécois.  
Essai sur les nouveaux modes de régulation numérique de la culture

GUILLAUME LATZKO-TOTH, MADELEINE PASTINELLI ET NICOLE GALLANT  
Usages des médias sociaux et pratiques informationnelles des jeunes québécois :  
le cas de facebook pendant la grève étudiante de 2012

CHRISTIAN POIRIER  
Cinéma, numérique et « multiécranité » au Québec.  
Considérations empiriques et réflexives

LINE GRENIER ET KIM SAWSHUK  
Regards croisés sur une mobilisation éclair :  
*L'à-propos* de la médiatisation et du vieillissement

DANIEL POITRAS  
Notre maître l'avenir, ou le terreau des ancêtres? L'ambivalence temporelle  
chez Fernand Dumont (1956-1967)

JEAN QUIRION, GUY CHIASSEON ET MARC CHARRON  
Des Canadiens français aux Québécois : se nommer à l'épreuve du territoire?

#### NOTES CRITIQUES

PHILIPPE VIENNE  
Jean-Charles Falardeau et l'émancipation du Québec

JOCELYN LÉTOURNEAU  
Triste espérance

LOUIS-GEORGES HARVEY  
Le moment républicain du Bas-Canada

#### COMPTES RENDUS



## RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

[www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques](http://www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques)

**30 \$**

POSTE-PUBLICATIONS enr: 07973,  
numéro de convention 40064744  
PORT DE RETOUR GARANTI  
Département de sociologie,  
Faculté des sciences sociales,  
Université Laval  
C.P. 2208, Succursale Terminus,  
Québec (QC) G1V 0A6

ISSN 0034-1282

